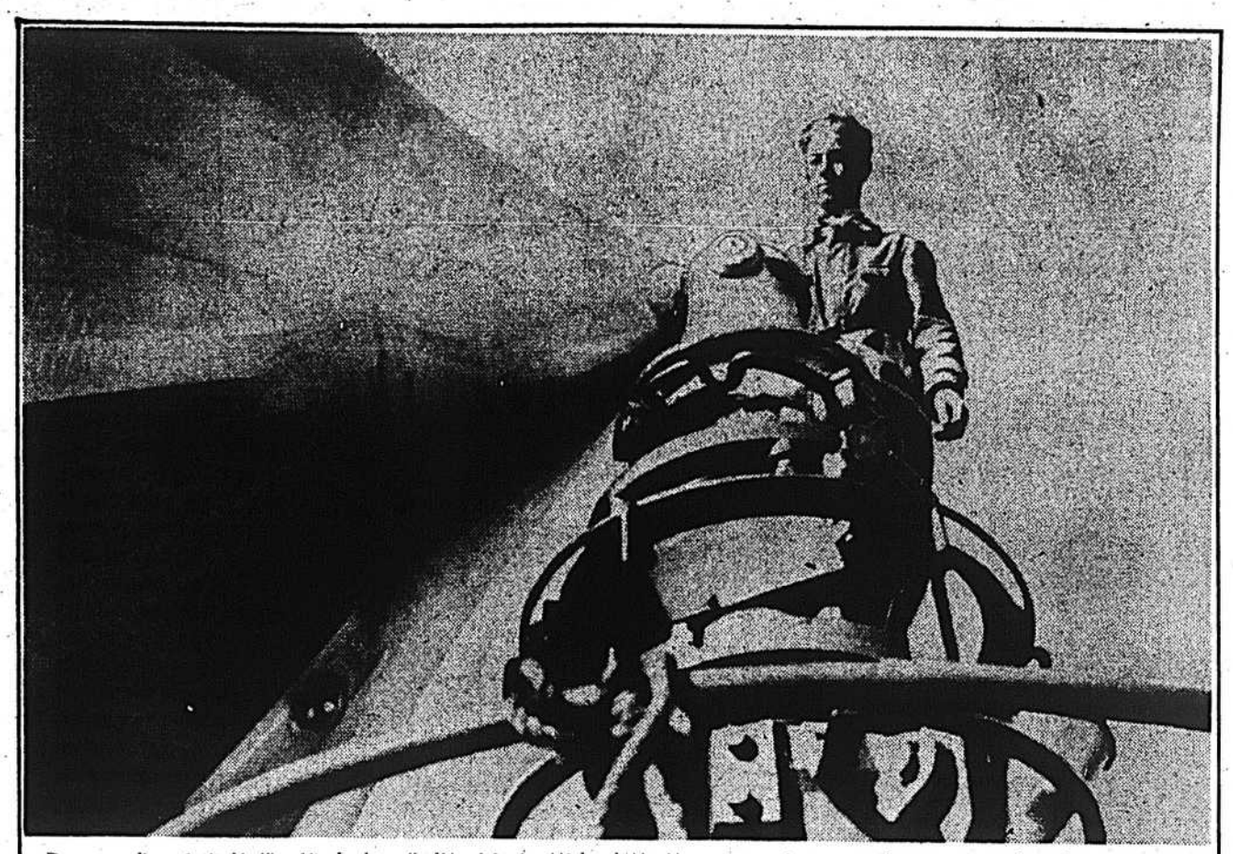


Dans un livre intitulé "Le Hindenburg", l'Américain Michael M. Mooney soutient que c'est un acte de sabotage qui a été à l'origine du désastre survenu au dirigeable géant en 1937. Le suspect, Eric Spehl, 25 ans, qui a péri dans l'accident, se tient ici au sommet du pylône d'amarrage.

Le zeppelin Hindenburg aurait été saboté

NEW YORK (Reuter) — L'une des premières tragédies de l'histoire du transport aérien, celle de l'incendie du fameux zeppelin Hindenburg, dirigeable allemand transatlantique qui brûla en arrivant à son pylône d'amarrage, à Lakehurst, dans le New Jersey, tuant trente-six personnes sous les yeux de cinéastes et de reporters de radio, connaît un regain d'intérêt avec la parution d'un livre étayant la théorie selon laquelle un acte de sabotage fut à l'origine de la fin de ce plus lourd que l'air.

Dans son ouvrage, intitulé "Le Hindenburg", l'auteur Michael Mooney allègue que l'aéronef brûla le 6 mai 1937 à la suite de l'explosion prématurée d'une bombe incendiaire qu'un membre de l'équipage y avait apportée. Allemand lui-même, le suspect aurait projeté de fuir le régime hitlérien et de rester aux Etats-Unis, mais il périt dans le désastre que les enquêteurs imputèrent à l'électricité statique.

L'auteur affirme que les membres de la commission américaine qui a enquêté sur l'accident ont décidé d'écarter délibérément le sabotage comme cause possible, et cela afin de ne pas créer d'incident international.

Voir "HINDENBURG" en page A 6



téléphoto APA

Le Hindenburg s'est écrasé en flammes à Lakehurst, au New Jersey, entraînant la mort de trente-six personnes. Parti d'Allemagne, le dirigeable venait d'effectuer sans incident une traversée transatlantique.

La péréquation et le bilinguisme dressent Victoria contre Ottawa

VICTORIA. (PC) — La mésentente entre la Colombie-Britannique et Ottawa vient de prendre une nouvelle dimension sur deux points importants, le programme fédéral de péréquation et la politique du gouvernement central en matière de bilinguisme.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique, par la voix de son procureur général, M. Leslie Peterson, annonce son intention de contester devant les tribunaux la constitutionnalité du programme fédéral de péréquation et de lutter énergiquement contre la politique fédérale en matière de langues officielles.

S'adressant aux membres de l'Assemblée législative de cette province, M. Peterson, a déclaré au sujet du système de péréquation, que sa province "en a assez d'être traitée cavalièrement par Ottawa et elle veut démontrer au gouvernement fédéral qu'elle n'a plus l'intention de se laisser bousculer". Selon ce ministre, les subventions consenties aux provinces "violent les clauses de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, qui prévoient un traitement égal pour toutes les provinces dans la Confédération".

M. Peterson a expliqué qu'il "est impossible d'appliquer le principe d'un traitement égal aux différentes provinces par le truchement des paiements de péréquation". Le procureur général a laissé entendre que c'est là une des raisons pourquoi la Colombie-Britannique juge que ce programme, tel qu'il est présentement mis en application, est "anticonstitutionnel". On sait que ces octrois ont pour but de faire disparaître les inégalités économiques entre les provinces du pays.

Réponse à M. Trudeau

Alors qu'il quittait les édifices du parlement provincial, M. Peterson a révélé aux journalistes qui l'interrogeaient, suite à sa violente sortie contre le gouvernement central, que les

Voir LA PEREQUATION en page A 6

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, mardi 15 février 1972, 88e année, no 5, 68 pages, 6 cahiers ★★ 15¢

FTQ-CTC: c'est la guerre

par Pierre VENNAT

La Fédération des travailleurs du Québec a décidé de prendre officiellement "ses distances" vis-à-vis de sa "maison mère", le Conseil du travail du Canada, en réaffirmant son indépendance vis-à-vis la centrale, en boudant son congrès biennal de mai prochain et en adoptant, par le truchement de son conseil général, une résolution qui ressemble étrangement à une déclaration de guerre.

Chose certaine, la FTQ n'acceptera pas que le président du CTC, Donald MacDonald, avertisse les permanents rémunérés de la FTQ qui relèvent du CTC qu'ils seront mis à pied "s'ils continuent à prôner l'idéologie marxiste" et que le CTC entend bientôt épurer ses rangs des éléments marxistes québécois.

M. MacDonald a bien tenté de clarifier quelque peu ses propos, reproduits une première fois dans le "Toronto Star", mais la FTQ prétend qu'il n'a réussi qu'à "s'enfarger" davantage.

M. MacDonald avait en effet nié viser la FTQ mais il avait ajouté que le CTC est déterminé "à combattre tout glissement vers le marxisme ou le maoïsme dans l'une ou l'autre de ses organisations affiliées".

Le Conseil général

Hier, suite à une réunion à huis clos à laquelle participaient quelque 200 permanents de syndicats affiliés au CTC au Québec, les quelque 50 participants au Conseil général qui suivit ont adopté les deux résolutions suivantes, après que cinq des huit permanents au Québec affectés directement par le CTC, MM. Edouard Gagnon, Pierre Riverin, Maurice Hébert, Roger Bédard et André Noël, eurent émis une déclaration affirmant que les propos de M. MacDonald, tels que rapportés par le "Toronto Star", sont exacts.

En un mot, M. MacDonald a vraiment parlé de purge au sein de la FTQ.

Le Conseil général a donc décidé:

"Vu la polémique provoquée dans les média d'information par une déclaration du président du CTC, Donald MacDonald, vu les déclarations subséquentes du président du CTC, qui n'ont pas eu pour effet de clarifier la situation, le Conseil général a décidé de donner un appui total et entier aux représentants québécois du CTC qui continueront de supporter et de pro-

Voir C'EST LA GUERRE, page 6

Laird: les USA doivent améliorer rapidement leur arsenal nucléaire

WASHINGTON. (UPI, PA, AFP) — Le secrétaire à la Défense, M. Melvin R. Laird, a déclaré aujourd'hui que les Etats-Unis doivent améliorer rapidement leur Arsenal nucléaire afin de contrer l'accroissement du potentiel militaire soviétique qui s'est produit l'an dernier.

Après avoir laissé entendre que l'URSS est peut-être en train de mettre au point un système de détection susceptible d'abattre ou de neutraliser les satellites américains, M. Laird préconise, dans son rapport annuel sur la défense, que les Etats-Unis mettent entre autres l'accent sur les sous-marins porteurs de missiles à long rayon d'action. Les crédits affectés en 1972 à la mise au point de ces armes, sorte de "super-Poseidon", seront augmentés de près de sept fois. En ce qui touche les recherches sur les nouveaux armements nucléaires, M. Laird a dit que le prochain budget sera de près de $1 milliard au regard de $140 millions pour l'exercice fiscal actuel.

Des surprises

Le secrétaire à la Défense soutient avoir la preuve que les Soviétiques tentent de se doter de systèmes ultra-sensibles de détection des sous-marins nucléaires. S'ils réussissent, une lourde menace pèsera alors sur la flotte américaine de sous-marins Polaris et Poseidon, considérée à l'heure actuelle comme le seul secteur à peu près invulnérable de l'arsenal de missiles américains.

Rappelant le choc causé aux Etats-Unis en 1957 par le premier Spoutnik soviétique, M. Laird donne l'avertissement qu'à moins d'initiatives appropriées de la part des Américains, "il pourrait y avoir de nouveaux Spoutniks et de nouvelles surprises". Les Etats-Unis, dit-il, doivent faire en sorte de ne pas perdre la course technologique.

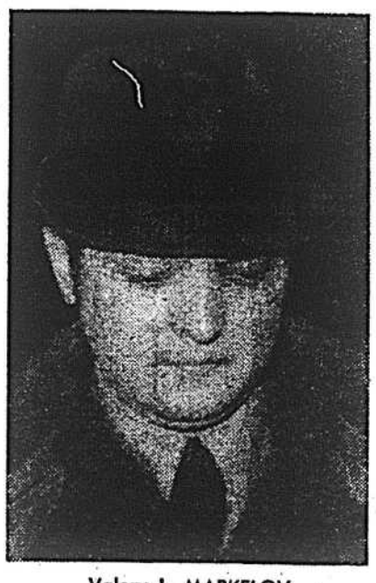
A propos des changements notés dans l'arsenal soviétique, M. Laird souligne qu'une centaine de silos mystérieux ont été décelés en URSS. Ils diffèrent des silos connus jusqu'ici et sont peut-être destinés à deux nouveaux systèmes de missiles ou à des versions améliorées des missiles actuel.

Les fusées chinoises

Abordant la question de la croissance du dispositif stratégique de la Chine, M. Laird estime que ce pays ne sera pas en mesure de déployer avant 1975 des fusées intercontinentales, capables d'atteindre les territoires soviétique et américain. L'an dernier, M. Laird avait émis l'hypothèse que la mise en service de telles fusées pouvait être faite par les Chinois dès 1973 ou 1974.

Voir LAIRD, page A 6

Espion soviétique employé à l'ONU arrêté à N. York



Valery L. MARKELOV

NEW YORK (PA) — Les agents du FBI ont arrêté un citoyen soviétique travaillant à l'ONU en l'accusant d'espionnage en rapport avec la sollicitation de documents secrets relatifs au nouveau chasseur F-14A de l'Aéronavale américaine.

M. Valery I. Markelov, 32 ans, a été appréhendé hier soir dans un restaurant de Long Island après qu'il eut accepté certains documents d'un ingénieur de la société Grumman Aerospace. L'ingénieur en question travaillait pour le compte du FBI.

Markelov, traducteur au secrétariat de l'ONU, qui a passé la nuit dans une prison fédérale, comparaît aujourd'hui devant le juge Max Schiffman.

Un porte-parole de la mission soviétique aux Nations unies s'est refusé à tout commentaire, refusant même de déclarer que Markelov est un citoyen de l'URSS.

L'arrestation du "traducteur" soviétique, est l'aboutissement d'une enquête déclenchée à l'automne de 1970. Selon le FBI, Markelov avait eu onze rencontres avec différents ingénieurs dans divers endroits de la région métropolitaine de New York. Les agents du FBI avaient été témoins de chacune de ces rencontres clandestines.

A Washington, le directeur du FBI, M. J. Edgar Hoover, a révélé que l'enquête avait commencé en 1970 quand Markelov fit la connaissance de

Voir ESPION en page A 6

Michel Girouard menace de quitter sa religion si l'Eglise dit non

par Jean-Claude TRAIT

"Si l'Eglise catholique refuse de bénir une union entre homosexuels, Réjean et moi quittons la religion catholique. Nous irons alors chercher cette bénédiction à Los Angeles, auprès d'un pasteur." C'est ce que déclarait, ce matin, le chanteur québécois Michel Girouard, après avoir pris connaissance, par les journaux, du refus de l'abbé Lauzon et de l'archevêché de Montréal de bénir son union avec Réjean Tremblay, qu'il doit "épouser" le 26 février prochain.

En effet, hier soir, l'abbé Roméo Lauzon faisait savoir qu'il était très malheureux à propos de la publicité qu'il a reçue depuis que les journaux ont annoncé qu'il bénirait le 26 février, à l'hôtel Ritz Carlton, ce premier mariage entre homosexuels québécois.

Le prêtre a même déclaré qu'il était entièrement d'accord avec le communiqué émis par l'archevêché.

Ce communiqué se lit comme suit: "Devant la confusion créée par la publicité faite à propos des mariages entre homosexuels, l'archevêché tient à faire une double mise au point. Premièrement: l'Eglise ne reconnait comme mariage valide que celui d'un homme et d'une femme. Deuxièmement: aucun prêtre n'est autorisé à

Voir MICHEL GIROUARD en page A 6

Sommaire

Annonces classées: D 10 à D 14 / E 2 à E 6
Arts et spectacles: D 8 / D 9
Bandes dessinées: A 13
Cinéma: D 9
Décès, naissances, etc.: E 7
Economie: D 1 à D 6
Editorial: A 4
Etes-vous observateur!: D 12
Horoscope: A 10
Informations étrangères: E 1
Informations nationales: A 2 / D 6
La bonne table: A 9
L'auto: B 4 à B 6
Loisirs et récréation: A 13
"Mot-mystère": D 14
Mots croisés: D 11
Radio et télévision: D 9
Sports: B 1 à B 3 / B 7
Tribunaux: A 8 / A 14
Vivre aujourd'hui: A 10 à A 12
Votre médecin: A 11

inter-loto 2

PROCHAIN TIRAGE
3 MARS
HATEZ-VOUS!
IL NE RESTE QUE
QUELQUES JOURS
POUR ACHETER
VOS BILLETS

A NOS LECTEURS

Depuis la reprise de la publication jeudi dernier, nombre de nos lecteurs n'ont pu se procurer leur exemplaire de LA PRESSE, en dépit des quantités que nous avons mises à leur disposition. Ainsi, jeudi dernier, jour de la reprise, nous avons imprimé et livré 228,000 exemplaires de LA PRESSE; vendredi dernier, 223,000; et samedi, le 12 février, 265,000 exemplaires. Nous remercions nos lecteurs de l'accueil qu'ils nous ont accordé, et nous nous excusons auprès de ceux que nous n'avons pu servir. Les tirages seront maintenant rajustés de façon que chacun puisse trouver son exemplaire de LA PRESSE au moment voulu.

Par ailleurs, LA PRESSE se vend désormais 15 cents l'exemplaire du lundi au vendredi. Cette augmentation, rappelons-le, est imputable aux coûts croissants du papier, du matériel, de la production et de la distribution.

On notera que la dernière augmentation de prix de LA PRESSE, du lundi au vendredi, remonte à plus de sept ans.

AUJOURD'HUI

hebdo / économie & finance

- Témiskaming: un comité d'urgence
- Les Caisses populaires s'acheminent vers la centralisation
- La dévaluation n'a pas dissipé la crise — cahier D

la bonne table — page A 9

- Jacques Duval: en famille dans une Jeep Wagoneer — page B 4
- Un million de chômeurs en Angleterre — page E 1

météo

Neige fondante ou pluie se changeant en chutes de neige locale.
Max.: 35°; Min.: 30° ● Détails à la page A 6

POLLUTION

Anhydride sulfureux: 0.05 partie par million.
Niveau tolérable: 0.10.

Congrès ou pas, Samson devra garder son poste

par **François TREPANIER**
de notre bureau de Québec

QUEBEC — A moins qu'il ne soit malade, ce qui ne serait nullement le cas, à moins qu'il n'ait d'autre raison que celle invoquée dans sa lettre de démission, le chef du Ralliement créditiste, M. Camil Samson, devra demeurer à son poste et abandonner son idée de tenir un congrès de leadership à l'occasion des assises générales que tiendra son parti à Québec les 18 et 19 mars.

C'est là du moins ce qu'a indiqué, hier, en des termes on ne peut plus précis, le président du Ralliement créditiste, M. Phil Cossette, en commentant, au cours d'une conférence de presse, la démission de son chef et sa requête pour la tenue d'un congrès de leadership.

Surprise et embarras

Visiblement surpris et embarrassé par le geste de son chef, M. Cossette a annoncé que l'exécutif provincial du parti se réunira dès dimanche à Québec pour se prononcer sur la requête de M. Samson et il a immédiatement fait savoir qu'il s'opposera lui aussi à ce que l'on y donne suite.

On sait que dès dimanche soir, tout en manifestant leur étonnement et leur surprise devant la décision de M. Samson, la plupart des dirigeants et députés du parti avaient annoncé qu'ils s'opposeraient à la tenue d'un congrès de leadership dès le mois de mars.

D'après M. Cossette qui partage l'avis des autres dirigeants et députés du parti, il serait anormal et précipité de donner suite à la requête de M. Samson pour de nombreuses raisons.

Pas de congrès précipité

M. Cossette ne croit pas d'abord à la possibilité d'élections provinciales précipitées en 1972 et même si une telle possibilité s'avérait fondée, il est d'avis que celle-ci ne justifierait pas la nécessité d'un congrès aussi précipité. Au contraire, à son avis, une telle possibilité devrait inciter les militants du parti à maintenir le mandat de M. Samson.

Dans sa lettre demandant la tenue d'un congrès, M. Samson invoque la possibilité d'élections provinciales précipitées pour justifier sa demande ainsi que la promesse qu'il avait faite l'an dernier de tenir un congrès de leadership en 1972.

Au sujet de cette promesse, M. Cossette fait remarquer que l'exécutif du parti s'est déjà prononcé au mois de décembre dernier sur le leadership de M. Samson en renouvelant unanimement pour un an son mandat à la direction du parti.

Un mauvais exemple

Pour cette autre raison, M. Cossette ne voit pas pourquoi l'exécutif du parti reviendrait sur sa décision dimanche et ne se cache pas pour dire qu'il recommandera lui-même aux 49 délégués convoqués à la réunion de maintenir leur décision.

Autre raison qui incitera M. Cossette à s'opposer à la demande de M. Samson; les assises générales du mois de mars ont été convoquées pour élaborer le programme électoral du parti et le moment serait mal choisi pour tenir un congrès de leadership.

"Un congrès de leadership à cette occasion, précise M. Cossette, empêcherait le bon fonctionnement de nos assises."

M. Cossette ajoute, par ailleurs, que ce serait un mauvais exemple pour la démocratie de permettre une course à la direction du parti dans un délai aussi court.

"Camil, un m... bon chef

D'après lui, une campagne à la direction du parti doit normalement se poursuivre pendant 90 jours pour permettre à tous les candidats de se faire connaître des délégués. Or, si un congrès était déclenché immédiatement, les candidats éventuels ne pourraient s'acquitter adéquatement de cette tâche.

"Si M. Samson est candidat dans cette course, continue M. Cossette, pourquoi tenir un tel congrès? Camil, c'est un maudit bon chef. C'est d'ailleurs ce dont on va essayer de le convaincre dimanche."

M. Cossette ne croit pas enfin que la tenue d'un congrès de leadership constitue un élément essentiel pour attirer plus de publicité au parti. "Au contraire, dit-il, je crois que ce serait un mauvais stratagème.

Il n'y comprend rien

Les journalistes ont longuement questionné M. Cossette pour percer les raisons mystérieuses qui ont incité M. Samson à demander un congrès. A la plupart de ces questions, M. Cossette a d'abord répondu: "Je n'y comprends rien." Puis, au terme de sa conférence de presse, il a attribué le geste de son chef à sa grande honnêteté politique.

Qu'arrivera-t-il à la suite de la réunion de dimanche? Y aura-t-il congrès même si les délégués refusent d'accéder à la demande de M. Samson?

Il pourra y avoir congrès, mais pas à la date fixée par M. Samson. Ce dernier devra d'abord convoquer une assemblée générale spéciale qui ne pourra avoir lieu qu'un mois plus tard, soit après le 19 mars, et il appartiendra alors aux délégués de se prononcer sur la requête de M. Samson.

Cette requête nécessitera un vote presque unanime pour être approuvée.

Samson s'est-il mis les pieds dans les plats?

Une analyse de
Claude MASSON
de notre bureau de Québec

QUEBEC — "Un congrès sans élection n'est pas un congrès."

Pour le Ralliement des créditistes du Québec, cela semble être un slogan recherché puisque, depuis la naissance de ce parti, aucun congrès ne s'est déroulé sans qu'il n'y ait élection à la direction ou à la présidence.

Le 25 janvier 1970, lors du congrès de fondation, M. Camil Samson était élu président. Deux mois plus tard, autre élection mais cette fois pour lui confier le poste de chef du Ralliement en vue des élections générales du 29 avril. De nouveau l'an dernier, lors du congrès provincial des 20 et 21 mars, il y eut élection pour porter M. Philippe Cossette à la présidence du parti.

Le même stratagème

Ces élections répétées ont eu pour résultat de retenir l'attention des délégués sur les personnalités en lice plutôt que de consacrer leurs énergies à établir les véritables politiques de cette formation.

M. Samson désirerait répéter le même stratagème à l'occasion du prochain congrès prévu pour les 18 et 19 mars en réclamant une élection au leadership. Les militants créditistes, pris par la cabale jusqu'au moment du vote, ne consacreraient que très peu de temps à étudier le programme électoral du parti, objectif majeur du prochain congrès.

Il semble toutefois que ce petit jeu ne réussira pas cette année. Avant que les délégués ne s'insurgent et constatent qu'on se paie joyeusement leur tête, les dirigeants du parti veulent immédiatement mettre un frein au scénario "d'un congrès, une élection".

Injure pour les militants

Le président du Ralliement des créditistes, M. Phil Cossette, le directeur général et whip du parti, M. Armand Bois, et l'organisateur en chef, M. Antoine Drolet, ne veulent pas du tout entendre parler d'un congrès au leadership.

Et pour cause.

● M. Samson n'a pas du tout consulté ni prévenu les onze députés ni les membres de l'exécutif avant de démissionner de son poste de chef et de réclamer la tenue d'un congrès au leadership;

● c'est une injure à l'égard des militants du parti que vient de leur faire M. Samson puisque les membres, consultés sur l'utilité ou non d'un congrès au leadership durant la tournée provinciale de l'exécutif, s'étaient prononcés contre un tel congrès;

● par son attitude, M. Samson contrecarre totalement les vues des 42 membres de l'exécutif du parti qui, à l'unanimité lors d'une réunion à Trois-Rivières, avaient décidé qu'il n'y aurait pas de congrès à la direction en 1972. M. Samson avait lui-même accueilli cette décision avec satisfaction;

Congrès anormal et précipité

● en annonçant à peine un peu plus d'un mois avant le congrès provincial qu'il démissionne, sachant déjà qu'il sera sur les rangs, M. Samson ne laisse aucune chance à ses opposants de se préparer à une lutte égale. M. Cossette, qui a vécu récemment un phénomène semblable en se présentant contre M. Réal Caouette à la direction nationale, est de cet avis. "Un congrès au leadership les 18 et 19 mars serait anormal et précipité", dit-il. L'organisateur en chef, le député Antoine Drolet, est de la même opinion. "Des choses comme en 1970, ça ne se reproduira plus";

● de par sa décision de vouloir un congrès au leadership, M. Samson met la hache dans le travail accompli depuis un an par le comité directeur du programme et les cinq comités d'étude en vue de l'élaboration d'un programme électoral puisque leurs travaux passeront au second et même au troisième rang des préoccupations des délégués. Même si le congrès au leadership n'a pas lieu, comme on le croit généralement, le seul fait qu'il ait été évoqué et demandé par M. Samson fera s'interroger les militants lorsqu'ils se rencontreront à Québec à la mi-mars;

M. Samson se trompe

● s'il croit réussir un nouveau "stunt publicitaire" en tenant un nouveau congrès au leadership, M. Samson se trompe grandement. M. Phil Cossette, le président du parti, qui est lui-même publicitaire de métier, l'admet. Tout d'abord, il sera vraisemblablement seul sur les rangs ou encore il trouvera quelque "mitaine" sans envergure et alors l'attrait publicitaire sera raté. En second lieu, s'il croit avoir l'antenne une demi-journée durant, M. Samson a oublié que la Société Radio-Canada a changé de critères et il n'aurait droit qu'à une demi-heure... si, en outre, les techniciens ne sont pas en grève le jour de l'élection du chef créditiste.

● la menace d'élections générales au Québec en 1972, invoquée dans la lettre de démission de M. Samson, n'est pas une raison sérieuse, aux dires même des dirigeants de l'exécutif. D'ailleurs, s'il y avait scrutin général cette année, ce serait justement le temps pour M. Samson de demeurer à son poste, sans susciter de divisions inutiles dans le parti. Il serait beaucoup plus profitable pour le RC de consacrer son congrès, tel qu'il était prévu au départ, à approuver un programme électoral bien défini plutôt que de risquer de se présenter à l'élection sans programme ou sans article défini comme ce fut le cas notamment en 1970.

Si le chef créditiste québécois a cru faire un coup de force en prenant tout le monde par surprise par sa demande d'un congrès au leadership, le résultat est au contraire qu'il s'est mis les deux pieds dans les plats puisque ses collègues et amis de la députation et de l'exécutif sont enragés.

Si M. Camil Samson a tout simplement voulu recevoir un vote de confiance de l'exécutif lors de la réunion prévue pour dimanche prochain, il aura réussi jusqu'à un certain point dans sa stratégie, mais au détriment du voeu de la majorité des militants qui ne veulent pas d'un tel congrès.

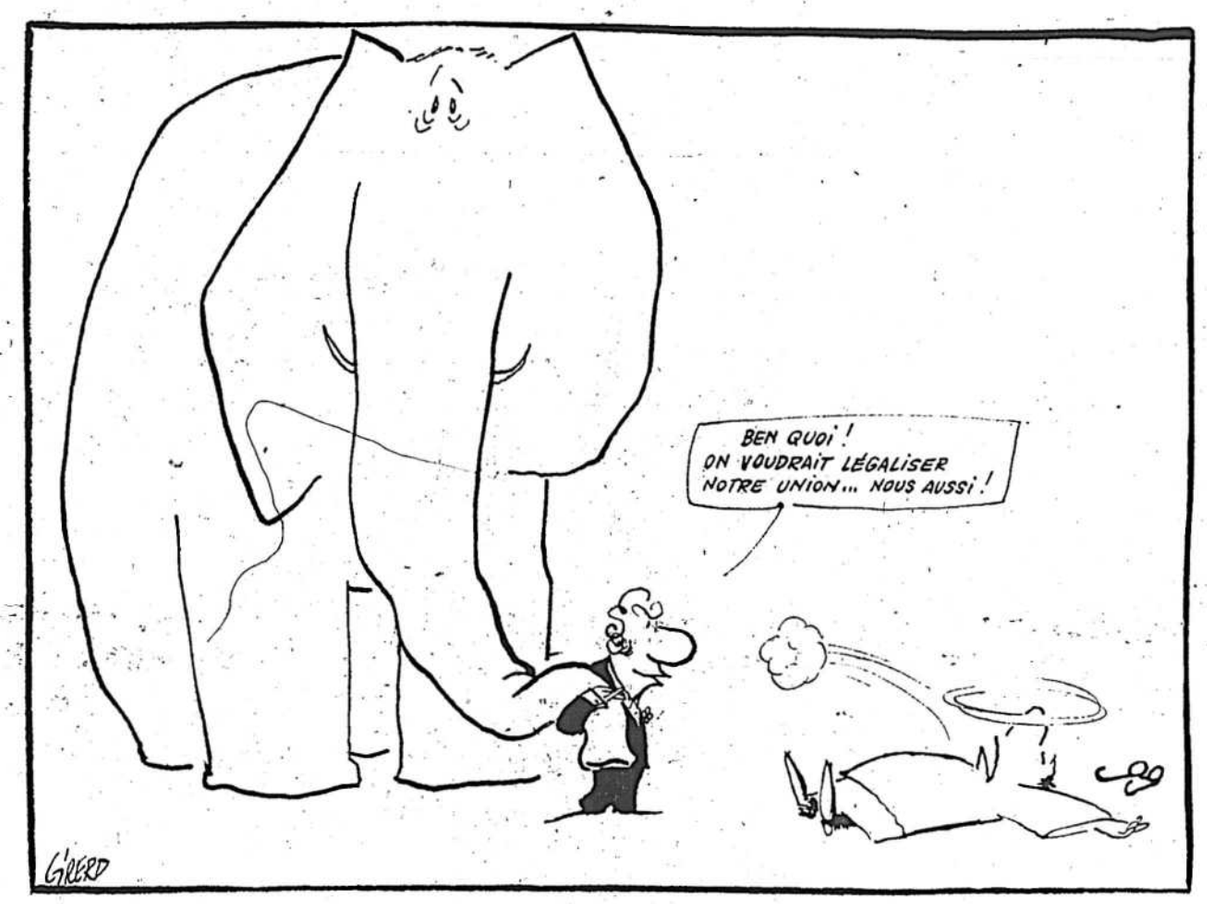
La désobéissance coûte souvent cher à un chef politique, tôt ou tard.

Prêts fédéraux à sept provinces

Ottawa. — M. Jean Marchand, ministre de l'Expansion économique régionale, a annoncé hier l'approbation de prêts, totalisant quelque $36,641,540, à sept provinces aux termes du progamme de prêts fédéral-provincial pour la création d'emploi.

Les prêts annoncés par M. Marchand se répartissent ainsi: Terre-Neuve, $5,162,066: Ile-du-Prince-Edouard, $227,300: Nouveau-Brunswick, $2.031.120: Ontario $22,306,670: Saskatchewan, $2,335,829: Alberta, $2,991,395 et Colombie-Britannique, $1,587,160.

Le total des prêts accordés aux provinces se chiffre comme suit: Terre-Neuve, $6,634,616; Ile-du-Prince-Edouard, $366,860; Nouvelle-Ecosse, $5.837,560; Nouveau-Brunswick, $7.706,802; Québec, $63,200,000; Ontario, $23.642.162; Manitoba, $9.000.000; Saskatchewan, $6.515.829; Alberta, $6.995.405 et Colombie-Britannique, 12.917.769. Le solde de ces prêts se chiffre maintenant à quelque $16,000,000. Le Québec et le Manitoba ont déjà reçu leur part entière de ce programme.



Droits réservés

Caouette montre les griffes

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — M. Réal Caouette, dont M. Pierre Elliott Trudeau disait, samedi, qu'il est un bon fédéraliste qui se montre d'ordinaire assez gentil envers le gouvernement, a profité des propos du premier ministre pour montrer les griffes.

Commentant, hier, les paroles de M. Trudeau devant les libéraux ontariens, le chef du Crédit social a fait remarquer qu'il fallait que le premier ministre "ait du front tout le tour de la tête pour se présenter devant la population canadienne pour solliciter un nouveau mandat".

Reprenant le thème développé par M. Trudeau, samedi, c'est-à-dire jugeons le gouvernement libéral sur l'ensemble de son action, M. Caouette a précisé que le chef libéral avait parfaitement raison d'adopter cette stratégie.

"On voit alors, dit M. Caouette, des taux de chômage astronomiques, une inflation incontrôlable, des armées de nouveaux fonctionnaires qui contribuent à semer la pagaille dans l'administration du pays. Le coût des services publics augmente et la qualité se détériore sans cesse. La négligence du gouvernement, qui tarde à offrir des conditions sérieuses aux contrôleurs aériens, a été la cause d'une grève ruineuse. Le régime d'assurance-chômage échappe complètement au contrôle du gouvernement. Bref, le pays semble privé de gouvernement et livré au désordre."

Bienvenue repoussera les immigrants indésirables

MONTMAGNY (PC) — Le nouveau ministre de l'Immigration et responsable de la Main-d'oeuvre, M. Jean Bienvenue a précisé que l'une de ses premières préoccupations sera de s'assurer que les immigrants désireux de s'établir au Québec ne soient pas des indésirables, mais bien des éléments le plus désirables possible.

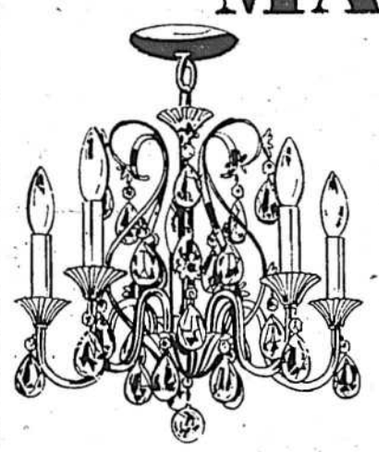
Prenant la parole à Montmagny, M. Bienvenu a précisé que dans notre terre de liberté, il n'y a pas de place pour ces gens qu'on chasse de leur pays, parce qu'on n'en veut plus là-bas.

Selon lui, ces indésirables, ce sont ceux qui n'ont jamais voulu travailler, qui ont toujours cherché à vivre aux dépens de l'Etat, qui n'ont apporté à leur propre pays qu'un fardeau d'assistance sociale.

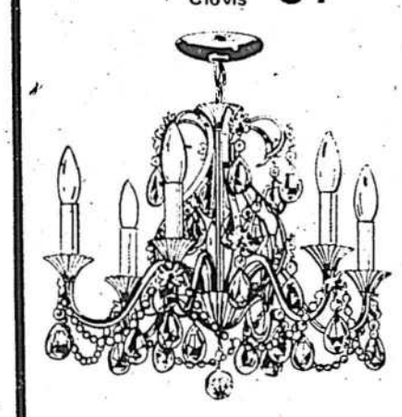
Ces indésirables, ce sont ceux qui cherchent à arriver ici avec des idées de violence, pour renverser l'autorité par la force ou éviter de se retrouver derrière les barreaux, en Europe, a-t-il dit.

Enfin, M. Bienvenue a précisé qu'il n'est que normal que les immigrants invités au Québec soient d'abord ceux qui parlent la langue de la majorité ou qui ont l'intention de se familiariser avec cette langue.

MAXI-DÉCOR
À
mini-prix



1218 — Lustre en cristal à 5 lumières. Diamètre 17", longueur du tût 15", longueur hors tout 36", 5 lampes boudeuse.
Prix de detail sugg. $63.60
Prix Clovis $31.80



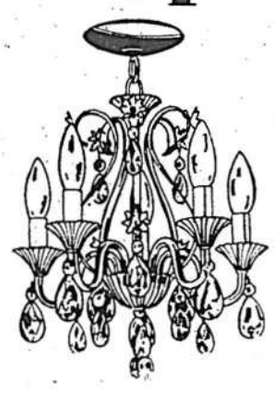
1217 — Lustre laiton et cristal à 6 lumières. Diam. 19", longueur du tût 15", longueur hors tout 36", 6 lampes-bougies.
Prix de détail sugg. $85.00
Prix Clovis $42.50



1236 — Plafonnier de vestibule laiton et cristal, une lumière. Diamètre 6½".
Prix de détail sugg. $24.58
PRIX CLOVIS $12.30



1237 — Applique murale laiton et cristal, une lumière. Diamètre 8".
Prix de detail sugg. $24.60
PRIX CLOVIS $12.30

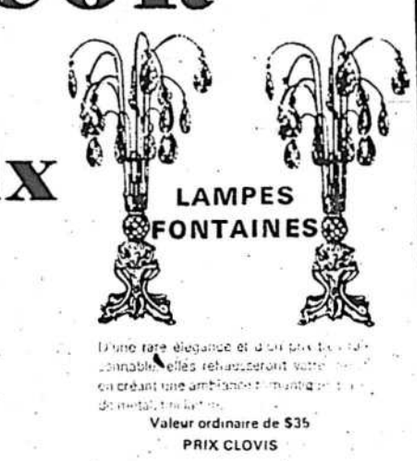


1263 — Lustre laiton cristal de bohême. Diamètre 13½", longueur du tût 15", longueur hors tout 36", 5 lampes boudeuse.
Prix de detail sugg. $57.96
Prix Clovis $28.98



1018 — Chandelier "Marie Therèse" à cinq lumières. Diamètre 18", hauteur 18", longueur hors-tout 36". Lampe à base candelabre à cinq branches, peuvent recevoir jusqu'à 60W. Métal fini laiton satiné.
Prix de détail sugg. $111.10
Prix Clovis $55.55

*Ampoules non incluses sur tous les modèles



D'une rare élégance et d'un bon goût indiscutable, elles rehausseront votre [illegible] en créant une ambiance [illegible]
Valeur ordinaire de $35
PRIX CLOVIS
2 pour $25



1251 — Elégant lustre laiton et cristal à 5 lumières. Diamètre 18", hauteur 15", longueur hors tout 33".
Prix Clovis $19.95



1223 — Applique murale laiton et cristal, une lumière. Hauteur 13", projecteur 8½".
Prix de detail sugg., $21.70
Prix Clovis $10.85

CLOVIS LTÉE

6924, rue Saint-HUBERT
276-2621

1126 est, MONT-ROYAL
527-1261

5001, rue WELLINGTON
766-4333

Purificateur d'air - Indispensable

COMBATTRE LA POLLUTION C'EST NOTRE SPÉCIALITÉ !



1. UNE FOIS POUR TOUTES, RÉGLEZ VOS PROBLÈMES DE MAISON AVEC LE PURIFICATEUR D'AIR ERZON.
2. LE SEUL PURIFICATEUR D'AIR AVEC LAMPE À MERCURE GENERAL ELECTRIC.
3. AVANT D'ACHETER UNE IMITATION DE PURIFICATEUR CONSULTEZ VOTRE DÉPOSITAIRE ERZON, RECONNU PAR DES MILLIONS DE CLIENTS SATISFAITS.

ERZON ÉLIMINE

- Toutes senteurs
- Fumée (cigares, cigarettes)
- Odeurs (cuisine)
- Humidité
- Poussière.
- Pas plus gros qu'un radio
- Aucun produit a ajouter
- Aucune installation
- Moins de 5¢ par semaine
- Satisfaction garantie

DEMANDEZ UN ESSAI GRATUIT. Sans obligation de votre part, postez ce coupon dès aujourd'hui pour obtenir plus de renseignements.

ERZON
Siège social: 692 O. Jean-Talon Montreal
273-7734

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TÉL: .....

la presse

MONTREAL, MARDI 15 FEVRIER — 88e ANNEE — No 5 REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272 A 3

Le directeur Daigneault occupe ses bureaux

par Michel AUGER

Le nouveau directeur du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, M. René Daigneault a pris possession, hier, de ses nouveaux bureaux qui, jusque-là, étaient occupés par M. Jean-Jacques Saulnier.

Pour sa part, le directeur de la police de Montréal, M. Saulnier, dont la conduite, au temps où il était responsable de l'escouade de la moralité, fait l'objet d'une enquête de la Commission de police du Québec, a tout simplement déménagé ses pénates dans un autre local du quartier général de la police, rue Bonsecours.

Officiellement, on dit que ce changement n'a rien à voir avec les événements en cours et qu'il s'agit d'un geste normal pour le nouveau directeur.

Par ailleurs, M. Daigneault a mis à la poste, hier, une lettre adressée à tous les chefs de police des municipalités de la CUM.

Dans cette première missive à ceux qui désormais seront appelés directeur de police de secteur, le grand patron des 5,000 policiers de l'île, souligne que chacun d'eux est toujours responsable de l'entière administration de son service, à moins de directives contraires.

Selon la Loi de la police de la CUM, les divers corps de police ne seront absorbés au sein de la force intégrée qu'après l'adoption d'un plan directeur, ce qui devrait se faire d'ici la fin de l'année.



Le directeur René Daigneault

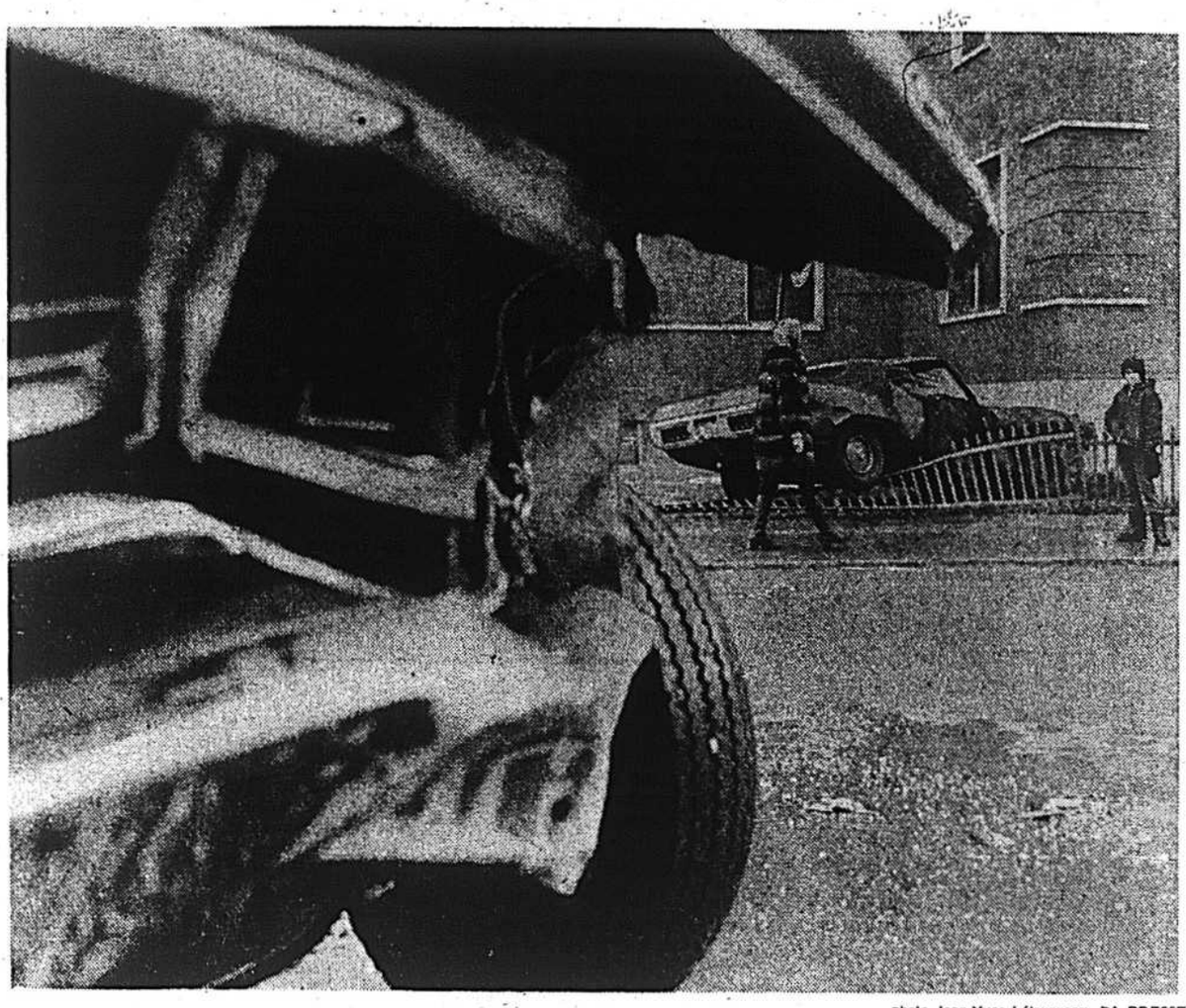


photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

En route pour l'hôpital

Les trois personnes qui ont subi des blessures dans cet accident survenu en fin d'après-midi, hier, n'ont pas eu loin à parcourir pour recevoir les premiers soins car l'édifice contre lequel cette voiture a donné est celui de l'hôpital Jean-Talon, à 1385 est, rue Jean-Talon, à Montréal. Cet accident a été provoqué par un automobiliste qui a brûlé un feu rouge, à l'intersection entraînant le carambolage de trois véhicues, dont l'un s'est arrêté contre la façade de l'hôpital. Aucun des blessés n'a été hospitalisé.

Les agents de la paix bloquent l'entrée des centres de détention

par Gilles NORMAND

Le conflit qui oppose les agents de la paix au gouvernement du Québec s'est raffermi, ce matin, depuis que les gardiens de prisons bloquent l'entrée principale de divers centres de détention à travers la province.

C'est à Montréal, notamment que les positions se durcissent le plus, alors que les grévistes envisageaient toujours, vers midi, de poursuivre leur piquetage tant que des changements n'interviendraient pas.

A Bordeaux, boulevard Gouin, les piqueteurs ont fermé l'entrée dès l'aube et les prisonniers qui devaient être conduits au palais de Justice pour leur comparution ou leur procès, selon le cas, ont dû regagner le quartier de détention.

Il en est ainsi à la prison des femmes, rue Tanguay, et au centre de détention Pinel. A tous ces endroits, un fort contingent de la police de Montréal surveille la situation, prêt à intervenir advenant une directive.

Seuls les médecins et les agents de la Sûreté du Québec pouvaient entrer à l'intérieur des murs ou en sortir. Peu avant midi, les piqueteurs avaient consenti à laisser circuler les aumôniers.

L'entrée était interdite aux livreurs de provisions et il semble que les positions syndicales resteront aussi fermes tant qu'une entente ne sera pas intervenue entre les dirigeants syndicaux et les autorités gouvernementales.

Jusqu'à maintenant, tout se déroule calmement et les policiers sont demeurés de simples observateurs.

Entre-temps, les dirigeants syndicaux sont toujours en discussion, au Centre culturel de Drummondville, cependant que des locaux ont été aménagés pour leurs services de renseignements dans l'édifice de la CSN, à Montréal.

Par ailleurs, les aumôniers des prisons provinciales du Québec déplorent que le conflit diminue davantage les droits des prisonniers, "droits qui sont déjà réduits au minimum dans les conditions normales de détention".

Dans un communiqué remis au journaux, hier, les aumôniers précisent que les prisonniers sont privés des visites pour leur support moral, que leurs activités sont réduites au minimum (travail, loisirs, rencontres pastorales et culturelles), et que dans un endroit, ils sont confinés en cellule 24 heures sur 24.

Accident de la circulation: une femme tuée sur le coup

Une femme de 30 ans a été tuée et son fils de quatre ans s'en est tiré avec des blessures quand une automobile les a heurtés, vers 6 heures hier soir, à l'angle des rues Legendre et St-Michel à Montréal.

La victime est Mme Monique Breidi, qui demeurait à 9149, 13e Avenue, dans le quartier St-Michel. Elle a succombé à ses blessures vers 11 heures hier soir à l'hôpital Sacré-Coeur.

Son fils, Nicolas, a été hospitalisé mais son état n'inspire aucune crainte.

La mère et l'enfant s'étaient arrêtés dans le milieu de la rue et ont continué à traverser au moment où une automobile s'approchait d'eux. La chaussée glissante aurait empêché le conducteur de pouvoir immobiliser son véhicule à temps.

Drapeau: le successeur de Saulnier ne doit pas en être une réplique

Le maire Jean Drapeau a présenté hier soir son poulain, M. Lawrence Hanigan, au réseau anglais de Radio-Canada.

Selon le maire de Montréal, M. Hanigan possède "toutes les qualités pour cette fonction" (président du comité exécutif de la CUM).

"Il est nécessaire, a précisé Me Drapeau que politiquement, physiquement et moralement le candidat à la succession de M. Saulnier ne soit pas une réplique de M. Saulnier."

Me Drapeau a fait remarquer que le choix de M. Hanigan, membre du comité exécutif de la ville de Montréal, avait été fait à la suite de conversations avec M. Saulnier lui-même et le comité exécutif de la ville de Montréal. Il a d'autre part expliqué que le nom du candidat Hanigan avait été étudié durant quelques jours et que d'ailleurs il était connu depuis une dizaine de jours.

A son avis, si un autre candidat meilleur, diplomate, convaincant était présenté pourquoi pas lui alors.

Le maire Drapeau a rappelé son association avec M. Lucien Saulnier et ajouté que Lucien Saulnier et lui avaient réalisé que cette association tirait à sa fin.

Il a laissé entendre que M. Saulnier en avait peut-être assez de la vie publique, c'est ce qui expliquerait son geste. Mais, ajoute-t-il, le fait que le budget n'ait ni été adopté ni voté était quand même un coup dur pour son ancien associé.

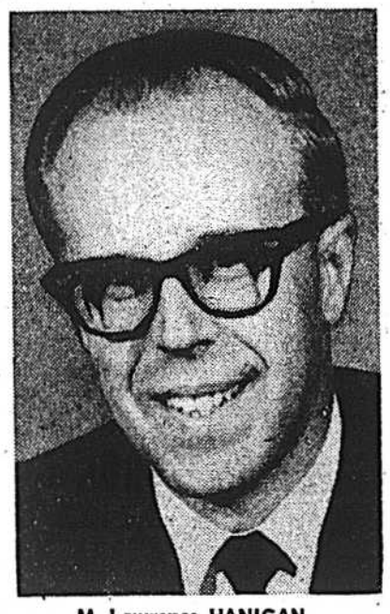
Seleon le maire Drapeau, il semble que M. Saulnier n'ait pu compter sur l'entier appui du ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, sur la question de la CUM.

M. Hanigan

Quant à M. Lawrence Hanigan, candidat de la ville de Montréal, il s'est dit assuré qu'il aurait l'appui des maires de banlieue dans le scrutin pour le choix du futur président du comité exécutif.

D'ailleurs, il estime même que cet appui des maires de banlieue à sa candidature serait "dans l'intérêt de ces mêmes banlieues".

En outre, M. Hanigan a soutenu que ce n'était pas au gouvernement du Québec de prendre cette décision de nommer un président du comité exécutif de la CUM.



M. Lawrence HANIGAN

Témoin recherché arrêté à Vancouver

Un motard recherché comme témoin à la suite d'un meurtre commis, le 16 janvier dernier, au cabaret "Flip", au 6532, rue Papineau, a été arrêté, tôt hier matin, par la police de Vancouver.

Salvatore "Binette" Brunetti, âgé de 20 ans, a été gardé en cellule jusqu'à l'arrivée des sergents-détectives Jean-Jacques Adam et Guy Gelderblom, de la section des enquêtes criminelles de la Sûreté de Montréal.

Les deux policiers ont quitté Dorval, hier soir, muni d'un mandat d'arrestations émis par un juge de cour des sessions de la paix.

Brunetti, contre qui le coroner Laurin Lapointe avait émis un mandat, aurait été mêlé à l'assassinat de Marcel Lafontaine, portier au cabaret "Flip".

Lafontaine, atteint de deux balles de calibre .38, avait succombé à ses blessures peu après son arrivée à l'hôpital Jean-Talon.

Dawson candidat à la vice-présidence

Le maire de Mont-Royal, M. Reginald Dawson, qui a dû démissionner de la vice-présidence du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal à la suite de la démission de M. Lucien Saulnier de la présidence, n'assistera pas demain soir à l'assemblée spéciale du conseil de la CUM pour l'élection d'un nouveau président et d'un nouveau vice-président.

Il a fait savoir hier à son maire suppléant, M. Victor Podd, qu'il est retenu dans un "hôpital" de Nassau, même s'il "va mieux que jamais". Toujours selon M. Podd, qui s'adressait à ses collègues du conseil, M. Dawson ne sera de retour que le 5 mars.

Malgré son absence, M. Dawson demeure éligible à l'un des deux postes vacants. "Il accepterait le poste de vice-président à nouveau, dit M. Podd, mais il refuserait la présidence de l'exécutif."

D'ailleurs, les conseillers municipaux de Mont-Royal aimeraient bien voir le maire de Westmount, M. Paul Ouimet, à la présidence l'exécutif. Ils ne se font cependant pas illusion, convaincus qu'ils sont déjà que Montréal ne s'entendra pas avec ses banlieues pour combler ce poste et que Québec devra intervenir d'une façon ou de l'autre.

En l'absence du maire Dawson, les conseillers ont officiellement désigné M. Russell Desaulniers pour les représenter à l'assemblée du conseil de la CUM mercredi soir.

M. Desaulniers participera dès ce soir à l'assemblée des maires de banlieue qui doit avoir lieu à Mont-Royal.

Par ailleurs, le conseil a adopté une résolution félicitant le ministre des Affaires municipales M. Maurice Tessier d'avoir décidé de tenir une enquête approfondie sur les méthodes de taxation, le partage des coûts de la CUM et les finances des municipalités membres.

Assistés sociaux: protestations contre le "mécanisme anti-fraude"

par Jeanne DANSEREAU

Un tout nouveau regroupement des comités de citoyens francophones de Montréal proteste contre la façon cavalière avec laquelle le ministère des Affaires sociales met en place son mécanisme antifraudes. "Des contrôles, il en faut, mais pourquoi décider en plein hiver que les assistés sociaux seront obligés de faire 10, 20 ou 40 milles, pour réclamer en personne leur chèque mensuel?" demande M. Jean-Claude St-Amour, l'un des porte-parole de l'ADDS-MM (Association pour la défense des droits sociaux du Montréal métropolitain).

Le nouveau regroupement comprend onze comités de citoyens, dont quelques-uns faisaient auparavant partie du comité de coordination bilingue responsable de la plupart des manifestations anti-pauvreté depuis l'année dernière, le GMAPCC (Greater Montreal anti-poverty coordinating committee).

M. Saint-Amour souligne que les assistés sociaux des régions rurales ont de la difficulté à se plier à cette directive du ministère qui veut qu'ils se rendent à leur bureau local chercher leur chèque des mois de février et mars, et se soumettent en même temps à un questionnaire destiné à repérer les gens qui ont d'autres sources de revenus.

Mieux partagés

Les Montréalais sont évidemment mieux partagés, puisque les enquêtes se font à domicile et s'étendent sur plusieurs mois. Mais là encore, souligne M. Saint-Amour, on s'est peu soucié de prévenir des angoisses inutiles. Les enquêteurs rapportent au bureau les chèques des destinataires qu'ils n'ont pas trouvés à leur adresse.

Les assistés sociaux dont le chèque est ainsi retenu ne sont prévenus que lorsqu'ils s'inquiètent assez pour s'informer au bureau local de ce retard inexpliqué. Ils apprennent alors qu'ils doivent se rendre au bureau, et subir une enquête.

Octobre de quêteux

L'ADDS prévoit d'autres soucis pour les assistés sociaux, avec le mois de mars qui s'amène avec ses cinq fins de semaines. Au mois d'octobre dernier, l'ADDS de Pointe-Saint-Charles s'était attiré des ennuis avec l'administration municipale, à cause d'un service de dépannage improvisé en faveur des familles n'ayant pas réussi à étirer le chèque mensuel jusqu'à la dernière fin de semaine. L'ADDS ne veut pas recommencer "l'octobre de quêteux". Elle veut que le dépannage de la 5e semaine soit fait par les services de bien-être, sans que le montant versé à cette fin soit retenu sur le chèque du mois suivant.

Lors d'une rencontre avec le ministre Castonguay, la semaine dernière, les porte-parole des assistés sociaux ont obtenu que soit appliqué le principe d'un chèque aux 14 jours, plutôt qu'un chèque par mois. Mais la procédure ne sera appliquée qu'à l'automne.

Kiosques d'information

Un autre des griefs de l'ADDS est la réticence manifestée par l'administration de Montréal envers les kiosques d'information créés par les comités de citoyens en collaboration avec les services de bien-être. De tels kiosques ont été installés dans différents coins de la province, mais Montréal continue de les refuser. Pourtant, dit Mme Jeanne Poulin, l'une des bénévoles qui a tenté l'expérience à Pointe-Saint-Charles, "nous ne voulons qu'informer les assistés sociaux de ce qui les concerne dans la loi et, par le fait même, donner un coup de main aux fonctionnaires débordés".

Sécurité rapatriée

L'ADDS appuie le ministre Castonguay dans ses efforts pour rapatrier au Québec tous les régimes de sécurité sociale. Mais elle entretient "des craintes quant à la détermination du ministre de faire plier le fédéral sur cette question vitale".

Le regroupement de comité de citoyens croit que Québec devrait de toute façon, avec ou sans Ottawa, réaliser les réformes proposées par le ministre Castonguay. "L'ADDS estime qu'il serait normal que les compagnies assument le fardeau de cette mesure, puisque, depuis 10 ans, leurs impôts n'ont augmenté que de 1 p. 100, alors que l'impôt sur le revenu des particuliers a augmenté de 18 p. 100."

Les entreprises qui porteraient ce fardeau se chargeraient elles-mêmes, croit l'ADDS, de faire pression pour qu'Ottawa établisse enfin le revenu annuel garanti.

RAJEUNISSEZ-VOUS



TOUPETS POUR HOMMES

$59. ET PLUS

faits sur mesure
coupe, réparation et
entretien de toupets

PERRUQUES ÉLÉGANTES LTÉE

856 est, rue Sherbrooke
527-8877

Paul E. TALBOT O.D. OPTOMÉTRISTE

6741, rue SAINT-HUBERT

272-7611 • 7616

HEURES DE BUREAU :
Lundi au jeudi : 9 h à 6 h
Vendredi : 9 h à 9 h
Samedi : 9 h à 1 h

NOTRE ÉTAT FRANÇAIS NOUS L'AURONS!

(LIONEL GROULX)

Grâce à des générations d'hommes et de femmes, d'espoirs et de sacrifices, la flamme ne s'est pas éteinte...

Par vous et ceux de votre génération, par la solidarité et l'effort collectif, la flamme rejaillira à jamais.

SSJB

La SSJB, par sa participation entière et totale au MOUVEMENT QUÉBEC FRANÇAIS, est au coeur d'une lutte sans précédent, pour assurer l'avenir du Québec français.

Des milliers de Québécois doivent s'unir pour vaincre.

La SSJB a besoin de votre aide, de votre soutien.

Adhérez dès aujourd'hui à votre Société Nationale.

Joignez-vous à son action!

FORMULAIRE D'ADHÉSION

NOM ..... TÉL.: .....
(LETTRES MOULÉES)

ADRESSE .....

OCCUPATION ..... ÂGE: .....

SIGNATURE .....

La cotisation annuelle est de $5.00 ($2.00 étudiant).

Veuillez inclure ce formulaire complété et le montant requis dans une enveloppe adressée comme suit

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL
1182 boul. St-Laurent, Montréal 129

la METEO

Un temps pour les noces des Valentins

Nous nous étions abstenus, hier, de faire état de la Saint-Valentin dans la météo pour ne point ajouter de l'eau au moulin d'une polémique née des épousailles anticipées de deux Valentins blonds et bruns. Nous ne sommes pas de ceux que cela étonne, ayant subi bien d'autres surprises avec les prévisions de la météo.

Alcide comprendra.

Il ne faut donc s'étonner de rien. Tenez, aujourd'hui, on nous promet un temps nuageux avec quelques périodes de chutes de neige ou de pluie et un max. de 35. Demain, par contre, après le passage d'un front froid, le ciel se dégagera et un soleil éclatant viendra briller sur notre île. Toutefois, le max. ne sera que de 25 avec un petit vent à vous manger tout cru. Allez donc comprendre quelque crose à la météo; quand le ciel est couvert, il fait moins froid que quand le soleil brille.

Ce n'est donc pas le mariage de deux Valentins qui va nous surprendre. Ce sera plutôt leur procédures de divorce, car dans le monde artistique, hein . . .?

ALAIN Z.

MONTREAL

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Maximum 35° o Minimum 30°	
Neige ou pluie	Ensoleillé. Moins doux.

SOLEIL : Lever à 6 h. 56 Coucher à 17 h. 20

au QUEBEC

REGIONS			AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	10°	20°	périodes de neige	Ensoleillé
Mauricie	10°	20°	périodes de neige	Ensoleillé
Laurentides	25°	35°	neige ou pluie	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	25°	35°	neige légère	Ensoleillé
Outaouais	25°	40°	neige ou pluie	Ensoleillé
Cantons de l'Est	25°	40°	neige ou pluie	Ensoleillé
Québec	25°	35°	neige ou pluie	Ensoleillé
Rimouski	25°	35°	neige légère	Ensoleillé
Baie-Comeau	25°	35°	neige légère	Ensoleillé
Gaspésie	25°	32°	neige légère	Ensoleillé

au CANADA

	Aujourd'hui		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Pluie	Vancouver	35	40
Alberta	Généralement ensoleillé	Edmonton	0	25
Saskatchewan	Neige légère	Régina	0	10
Manitoba	Neige légère	Winnipeg	-15	5
Ontario	Neige ou pluie	Toronto	30	35
Nouveau-Brunswick	Généralement nuageux	Saint-Jean	30	40
Nouvelle-Ecosse	Généralement nuageux	Halifax	35	40
Ile-du-Prince-Edouard	Nuageux	Charlottetown	35	40
Terre-Neuve	Pluie	Saint-Jean	30	35

SI VOUS PARTEZ

Aux Etats-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	38	45	Chicago	30	44	New Orleans	34	59
Washington	39	52	San Francisco	48	58	Miami	54	71
Boston	36	51	Los Angeles	49	64			

Vers les capitales

Paris	32	45	Moscou	25	28	Hong Kong	57	—
Londres	36	46	Stockholm	34	34	Lisbonne	52	54
Rome	48	54	Tokyo	46	46	Sydney	75	—
Berlin	39	41	Athènes	48	59	Tunis	48	—
Amsterdam	32	—	Casablanca	55	59	Vienne	36	39
Bruxelles	36	43	Genève	34	43	Varsovie	34	36
Madrid	34	50	Le Caire	52	—			

Vers les plages

Acapulco	68	84	Bermudes	57	69	Nassau	68	81
Mexico	48	75	Barbades	77	82	Rio de Janiero	84	—

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

Le MQF revient à la charge

Le Mouvement Québec Français est revenu à la charge, hier auprès du premier ministre du Québec au sujet de deux projets de loi sur la langue française que ce mouvement veut faire adopter par l'Assemblée nationale.

Le 18 janvier, M. Bourassa avait rencontré à Montréal, à leur demande, les présidents des huit organismes-membres du MQF. Il avait été officiellement saisi des deux projets de loi et avait promis à ses interlocuteurs qu'il se prononcerait officiellement sur leur suggestion "dans quelques semaines, au plus tard à la mi-février". Le MQF n'ayant encore reçu aucune réponse du premier ministre, lui a fait parvenir hier le télégramme suivant :

"Lors de la rencontre que vous avez eue avec le Mouvement Québec Français, le 18 janvier, vous avez bien voulu déclarer aux huit organismes-membres que vous donneriez réponse officielle sur projets de loi proposés au plus tard vers le milieu de février. Le MQF souhaite vivement recevoir une réponse cette semaine et se tient à votre disposition pour une nouvelle rencontre."

Signé par les leaders des centrales syndicales et de la SSJB, le télégramme a été porté à la connaissance des leaders des partis représentés à l'Assemblée nationale.

Les projets de loi du MQF ont pour but de faire du français la langue officielle unique du Québec et la langue d'enseignement dans les écoles, sous réserve des droits reconnus à la minorité anglophone.

LA PEREQUATION

SUITE DE LA PAGE A 1

procédures légales annoncées avaient été "accélérées" par les remarques désobligeantes de M. Trudeau à l'endroit de M. W.A.C. Bennett, premier ministre de la Colombie-Britannique, en fin de semaine dernière.

Alors qu'il prononçait un discours devant le congrès des libéraux de l'Ontario, samedi, le premier ministre du Canada s'en est pris à M. Bennett qu'il a qualifié de "bigot" parce que, selon M. Trudeau, il pense qu'il y a trop de Canadiens français à Ottawa. Le chef du gouvernement fédéral a aussi déclaré, à propos de M. Bennett, que "ce grand Canadien va même jusqu'à faire disparaître le nom Canada sur les affiches de la route transcanadienne dans sa province parce qu'il ne tient pas à la présence du pays sur son territoire".

"Déclaration de guerre"

Le procureur général Peterson ne s'est pas gêné pour qualifier les propos de M. Trudeau de "déclaration de guerre du Canada contre la Colombie-Britannique". Il a indiqué que les paroles prononcées par M. Trudeau constituaient, à son sens, "une attaque sans précédent et tout à fait injustifiée par le premier ministre du Canada contre celui d'une province".

Et il a ajouté, du même souffle, "nous en avons assez du langage grossier et insultant du premier ministre actuel du pays, nous ne voulons plus endurer ses sarcasmes".

Du séparatisme

Selon le chef du parti libéral de Colombie-Britannique, M. Pat McGeer, l'attitude du gouvernement créditiste de sa province est "un ultimatum adressé à Ottawa". Il n'a pas hésité à qualifier la position prise par le cabinet de M. Bennett de "déclaration la plus ouvertement séparatiste jamais faite jusqu'ici par la Colombie-Britannique".

Sus au bilinguisme

Le procureur général de Colombie-Britannique n'a pas mâché ses mots à propos de la politique d'Ottawa sur le bilinguisme. Il s'est élevé avec force contre ce programme que le gouvernement central considère comme "sacro-saint, à un point tel que personne ne doit jamais en parler et encore moins le critiquer".

"HINDENBURG"

SUITE DE LA PAGE A 1

Parallèlement, ajoute Mooney, les observateurs allemands de la commission avaient, de leur côté, reçu instruction de leurs supérieurs d'éviter d'attribuer la catastrophe à un acte de sabotage. Et cela, selon Mooney, pour ne pas ternir l'image du Reich.

Après avoir étudié des milliers de documents des archives américaines et allemandes, l'auteur ajoute que les enquêteurs américains et observateurs allemands tenaient des réunions sans caractère officiel, le soir, afin de discuter des preuves irréfutables de sabotage qu'ils avaient entre les mains.

"Je n'aurais peut-être jamais rien su de ces réunions si je n'avais trouvé, parmi d'autres documents, le journal de M. Denis Mulligan dans lequel il consignait méticuleusement les minutes de ces rencontres. Ses papiers personnels ont été versés aux Archives nationales", de préciser Mooney.

Mulligan était à l'époque chef de la division des règlements de l'Office américain du commerce aérien et membre de la commission d'enquête.

MICHEL GIROUARD

SUITE DE LA PAGE A 1

bénir l'union des personnes du même sexe."

Il est question, d'ailleurs, que l'abbé Lauzon fasse, dès aujourd'hui, une mise au point sur ce sujet.

Quant à Michel Girouard, rejoint ce matin au téléphone, il nous déclarait:

"Je suis très peiné d'apprendre que l'abbé Roméo Lauzon serait revenu sur ses décisions à la suite du communiqué émis par l'archevêché. Réjean et moi avons rencontré l'abbé Lauzon samedi, et il était d'accord."

Et Michel Girouard de préciser : "Il a affirmé qu'il bénirait notre union; deux témoins étaient présents lorsqu'il s'est ainsi avancé : M. Claude Lavergne, rédacteur en chef de Dimanche-Matin, et la journaliste Andrée Lebel, du même hebdomadaire. A ce moment-là, nous avons admiré le courage de l'abbé, d'autant plus que nous étions certains que l'archevêché condamnerait cette décision puisqu'en fait il ne reconnait pas les unions homosexuelles.

"En outre, a ajouté Michel Girouard, nous n'avons jamais invité l'abbé Lauzon au Ritz, lors de la cérémonie proprement dite du mariage. Il n'a été invité qu'à effectuer la bénédiction, pas nécessairement le 26 février mais dans les jours qui suivraient. C'est d'ailleurs l'abbé Lauzon qui m'avait approché à ce sujet par une lettre adressée au poste CKLM."

La question que tout le monde se pose à propos de cette union entre homosexuels, bénie ou non par un représentant de l'Eglise, est celle-ci: pourquoi deux adultes consentants ne se contentent-ils pas de vivre ensemble, comme la loi le leur permet, sans le crier sur les toits, et sans mêler l'Eglise à tout cela?

Pour ces deux raisons, Michel Girouard répond:

—Nous ne voulons pas continuer de vivre en dehors des cadres de l'Eglise, nous avons même écrit au Vatican pour demander que notre mariage soit reconnu:

—Nous voulons faire accepter par le public l'idée que l'homosexualité est une chose normale. Nombre de jeunes gens en viennent au suicide, surtout en province, parce qu'ils se sentent incapables de vivre dans la désapprobation générale.

ESPION

SUITE DE LA PAGE A 1

l'ingénieur de Grumman au cours d'une conférence technique. Par la suite, Markelov remit à son "contact" une machine à photocopier portative ainsi qu'une camera de 35 mm pour reproduire les documents secrets.

C'est au moment où il prenait possession des documents dans le restaurant de Long Island que Markelov était appréhendé par les agents du FBI.

S'il est reconnu coupable d'espionnage, Markelov sera passible de dix ans d'emprisonnement et d'une amende de $10,000. L'immunité diplomatique ne s'applique pas dans son cas, puisqu'il ne fait pas partie du personnel de la mission soviétique à l'ONU.

Ottawa reconnaît le Bangladesh

par Claude TURCOTTE

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le Canada a officiellement reconnu l'existence du Bangladesh comme Etat indépendant.

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a précisé que des échanges de diplomates entre les deux pays auront lieu dans de très brefs délais.

"L'émergence d'un nouvel Etat de ce qui constituait le Pakistan oriental est évident depuis déjà quelque temps, a souligné le ministre. Les critères juridiques d'un gouvernement indépendant qui dirige effectivement un territoire bien défini se trouvant satisfaits, comme plusieurs Etats l'ont déjà reconnu, il ne restait plus alors qu'à attendre le moment opportun."

Pour l'adhésion au Commonwealth

M. Sharp a déclaré en outre que le Canada souhaite le rétablissement de bonnes relations entre le Pakistan et le Bangladesh; il désire aussi la tenue de réunions prochaines entre ces deux pays et l'Inde en vue d'harmoniser les relations dans cette partie du monde.

Le Canada favorise également la participation des deux pays rivaux au Commonwealth. Le Bangladesh a déjà fait des démarches pour adhérer à cet organisme, tandis que le Pakistan, en guise de protestation contre Londres, qui a reconnu le nouvel Etat, s'est retiré du Commonwealth.

Avant d'annoncer officiellement qu'il reconnaissait le Bangladesh, le Canada a prévenu les autorités pakistanaises.

"Profond regret"

Le haut commissaire du Pakistan au Canada, M. S. Shaikh, a exprimé son "profond regret" à l'annonce de la décision du gouvernement canadien. Il a déclaré au cours d'une interview que cette annonce, "plutôt précipitée", ne se conformait pas aux prescriptions d'une résolution des Nations-Unies ni avec les principes de la reconnaissance diplomatique.

M. Sharp a dit qu'au début, le Canada serait représenté à Dacca, capitale du Bangladesh par un diplomate en poste dans un pays voisin. Selon des sources officielles, l'ambassadeur canadien en Thaïlande pourrait être désigné pour cet office.

Toronto appuie encore Québec face à Ottawa

par Gilles GARIEPY

Le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, a déclaré à Montréal, hier, que l'Ontario entend continuer d'appuyer pleinement le Québec dans ses principales revendications face au pouvoir central.

"L'Ontario reste déterminée, a dit M. Davis au déjeuner-causerie du Canadian Club à l'hôtel Windsor. Quel que soit le climat politique ou les remous du moment, nous n'accepterons pas volontiers que le Québec s'isole dans le contexte des relations fédérales-provinciales, qu'il paraisse livré tout seul à son sort, sans amis ni alliés, dans les débats et les négociations qui se poursuivent avec le gouvernement fédéral."

Cette déclaration du premier ministre ontarien a été saluée par des applaudissements particulièrement nourris.

Ce que Québec veut . . .

On sait que depuis la démission de M. John Robarts et son remplacement au gouvernement de Toronto par M. Davis, en mars 1971, les observateurs politiques avaient cru déceler un certain glissement dans la position de l'Ontario, qui s'était faite à plusieurs occasions l'alliée du Québec dans ses démêlés avec Ottawa.

Venu à Montréal pour un entretien à huis clos avec le premier ministre Bourassa, il semble que M. Davis ait voulu profiter de l'occasion pour rectifier cette impression, qui s'était dégagée notamment de l'échec de la dernière conférence constitutionnelle à Victoria.

A ce sujet, M. Davis a fait observer: le gouvernement du Québec ayant rejeté la charte de Victoria, "je m'incline devant la réalité des choses. Dans toute entreprise de telle envergure, d'une importance si durable, si le Québec ne le veut pas, il faut déduire alors que c'est à la volonté du pays tout entier".

Fiscalité et politique sociale

Le premier ministre ontarien a souligné que le Québec et l'Ontario tombent souvent d'accord en matière de relations fédérales-provinciales, la plus grande province du pays étant aussi jalouse de ses prérogatives que le Québec.

"Nous nous accordons par exemple en ce qui concerne les programmes à frais partagés, que nous considérons toutes deux comme portant atteinte à nos propres priorités, et qui compliquent inutilement nos plans budgétaires et bloquent l'efficacité et la bonne marche de notre politique.

"Nous convenons, à notre regret mutuel, que les intérêts provinciaux sont souvent négligés ou mis de côté dans la planification fédérale qui mettent en cause les provinces — plus précisément dans les domaines de la fiscalité et de la politique sociale.

Deux langues, un point de vue

Mentionnant en outre la question de la télévision éducative, M. Davis a indiqué que cette énumération n'était pas exhaustive et il a conclu:

"Sur ces points et sur bien d'autres questions de politique gouvernementale, les gouvernements du Québec et de l'Ontario peuvent s'exprimer en deux langues, mais leur point de vue est le même".

"Les événements ont prouvé dans le passé, a dit encore M. Davis, que quand le Québec et l'Ontario partageaient la même opinion dissidente face à Ottawa, c'est que la politique fédérale avait bien des chances d'être erronnée..."

Chaleureusement accueilli par les membres du Canadian Club, M. Davis a consacré la plus grande partie de son exposé à passer en revue les réalisations de la coopération Québec-Ontario, en vertu des accords signés il y a quelques années, et les progrès du bilinguisme en Ontario.

Bilinguisme et enseignement

Après avoir évoqué l'accord de coopération Ontario-Québec, conclu en juin 1969 par MM. Robarts et Jean-Jacques Bertrand, M. Davis a fait état des réalisations ontariennes dans le domaine du bilinguisme.

Sans avoir l'intention de créer des districts bilingues provinciaux, a précisé M. Davis, "les régions à grande concentration de francophones sont comparables aux districts bilingues proposés par le fédéral".

A l'Assemblée législative

Et d'ajouter: "Nous entendons étendre notre programme aux services municipaux et peut-être aux cours de justice. L'utilisation du français au cours des débats à l'Assemblée législative a été officiellement ratifiée et le gouvernement procède actuellement à l'accroissement des effectifs de son Bureau de traduction".

Dans le domaine de l'éducation, a poursuivi M. Davis, des progrès importants ont été réalisés au cours des trois dernières années. Cette année, on compte plus de 28,000 élèves francophones au niveau de l'enseignement secondaire et plus de 115,000 étudiants qui fréquentent des écoles ou suivent des cours en langue française à l'élémentaire et au secondaire. Il existe aujourd'hui 20 écoles secondaires et 326 écoles élémentaires de langue française.

Pour ce qui est de l'enseignement universitaire, le premier ministre ontarien a mentionné l'Université d'Ottawa, l'Université Laurentienne et le Collège Glendon, affilié à l'Université York.

Assurance-chômage finis les retards

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Bryce Mackasey, a émis aujourd'hui un long communiqué pour dire que l'examen de toutes les demandes de prestation d'assurance-chômage en retard est achevé.

Selon le communiqué, il y a eu plus de 5,000 cas où il y a eu retard, ce qui représente un peu moins de un pourcent du nombre total des prestataires. Sur ce, 2,032 demandes de prestation étaient de deux semaines ou plus en retard. On a réglé ces cas actuellement. Il y avait aussi 3,047 autres cas dont le retard était de moins de deux semaines. M. MacKasey affirme que ces demandes ont été mises à jour.

Le ministre estime que les problèmes constatés ne doivent pas être minimisés et qu'il convient de rappeler que la période de transition entre l'ancien et le nouveau régime d'assurance-chômage n'est pas encore terminée.

Il invite également les gens à bien comprendre que le régime d'assurance-chômage n'en n'est pas un d'assistance sociale et que le prestataire doit prouver son admissibilité en se pliant à toutes les exigences de la loi et en fournissant tous les renseignements requis.

Enfin, M. MacKasey se dit conscient que les retards survenus en décembre et en janvier ont causé beaucoup de soucis à tous les députés. Il avoue qu'il aimerait être invité par le président du domicé parlementaire du travail, de la main-d'oeuvre, et de l'immigration poir que l'on étudie ensemble la situation.

LAIRD

SUITE DE LA PAGE A 1

Le rapport Laird aborde également la question du Bietnam. Il déclare que les Etats-Unis prendront toutes les mesures nécessaires pour protéger ce qui reste du corps expéditionnaire au Vietnam. Le rapport ajoute que si l'ennemi persiste à rejeter les offres de paix du président Nixon et continue d'accroître son potentiel militaire, "nous sommes prêts à riposter avec la puissance aérienne nécessaire".

Au sujet de l'OTAN, M. Laird exprime "sa satisfaction, en général" en ce qui touche les efforts des alliés pour assumer une plus large part du fardeau de la défense commune.

C'EST LA GUERRE

SUITE DE LA PAGE A 1

mouvoir et de promulger les politiques de la FTQ adoptées démocratiquement à son congrès.

"Compte tenu de ce contexte de polémique, aucune résolution ne sera envoyée par la FTQ au congrès biennal du CTC qui se tiendra en mai à Ottawa."

Même si la FTQ s'abstiendra de proposer des sujets de discussion au congrès du CTC en marquant officiellement son indifférence, une forte délégation québécoise assistera toutefois au congrès de mai.

M. Laberge

C'est le président du Conseil du travail de Saint-Jérôme, M. Paul-André Boucher, qui a amené le débat sur la question au Conseil général, trouvant essentiel que la question soit vidée une fois pour toutes.

Le Conseil général, d'ailleurs, faisant fi de son agenda, consacra toute sa séance à ce sujet.

Quant aux permanents de syndicats affiliés, ils avaient discuté, notamment, non seulement de cette question mais d'un manifeste qui doit être rendu public le 28 février, au Forum.

M. Louis Laberge, enfin, le président de la FTQ, menaça même de démissionner si les permanents du CTC étaient ennuyés pour avoir voulu promulguer les politiques adoptées démocratiquement par la FTQ.

Il est cependant revenu sur sa menace, lançant: "Je ne démissionnerai pas; je vais plutôt continuer la bataille."

L'Eglise n'a jamais accepté de mariage qu'entre personnes de sexes... opposés

Une analyse de
Jean-Guy DUBUC

Un prêtre catholique peut-il bénir le mariage de deux personnes du même sexe?

Il faudrait s'entendre sur les mots.

Si l'on parle de mariage au sens strict du terme, il ne peut en être question sur aucun plan.

Dans un mariage, le prêtre, au Québec, joue le rôle d'agent civil autant que religieux. Or au plan civil, le mariage ne peut se faire qu'entre personnes de sexes différents.

Au plan religieux, l'Eglise catholique n'a jamais accepté de mariages autres qu'entre personnes de sexes différents (ou opposés, si l'on peut dire...). Bien que le prêtre ne soit pas lui-même ministre du sacrement de mariage, puisque ce sont les époux eux-mêmes qui se "donnent" ce sacrement, il ne peut bénir une union qui irait à l'encontre des notions d'amour charnel de la théologie catholique. Toute la morale sexuelle chrétienne ne peut se comprendre que dans l'expression physique de l'homme et de la femme entre eux.

Par ailleurs, les bénédictions sont nombreuses dans l'Eglise. A partir de la bénédiction des automobiles jusqu'à celle des semences. Le prêtre peut bénir tout ce qui doit s'épanouir dans la création sous le contrôle de l'homme, à l'intérieur du plan de Dieu.

Certains peuvent parfois avoir des interprétations très larges de cette tradition de l'Eglise. On parle parfois de prêtres qui ont béni des armes de guerre.

Il n'est plus question de pouvoir de bénédiction, mais de connaissance du plan de Dieu.

Il est donc incompréhensible que, dans les cadres actuels de l'Eglise catholique, un prêtre bénisse l'union de deux personnes du même sexe.

Air Canada recommande... le train

par Denis MASSE

Air Canada se voit forcée aujourd'hui d'annuler toutes les réservations de passage sur ses vols réguliers, ainsi que de contremander 80 p.c. de son service "court-courrier" entre Toronto, Ottawa, Québec et New York.

Bien plus, elle recommande aux passagers d'utiliser de préférence le train ou l'autobus pour se rendre dans ces quatre villes situées à des distances relativement courtes.

La compagnie préfère accorder priorité de service à ses vols transcontinentaux (Vancouver, Miami ainsi qu'aux vols internationaux comme l'Europe et les Antilles.

C est à regret que la société Air Canada doit prendre cette décision, mais elle lui est imposée par les délais que demandent les contrôleurs du trafic aérien en raison de la grève des électroniciens.

En plus, Air Canada se voit dans l'obligation d'annuler une bonne partie de son service "moyen-courrier". Ce service comprend les voyages vers Halifax et vers Winnipeg.

De son côté, CP Air a réussi à maintenir son service transcontinental vers Vancouver, avec escale à Toronto, mais les départs accusent des retards variant de deux à quatre heures.

Quant aux compagnies européennes, elles sont moins touchées, étant donné qu'il s agit dans la plupart des cas d'un vol par jour.

La grève des électroniciens suit de près celle des contrôleurs du trafic aérien qui avait paralysé complètement le transport par voie des airs au Canada en janvier.Ce nouvel arrêt de travail en est à sa dixième journée.

Les compagnies aériennes, on le voit, ont réussi à maintenir tant bien que mal une partie de leurs services mais elles ont été aidées jusqu'ici par de bonnes conditions météorologiques.

A Dorval, les contrôleurs ne se servent pas du radar mais utilisent un appareil "ADF" automatique qui peut cependant tomber en panne d'un moment à l'autre, faute d'entretien et de surveillance.

Chose certaine, les compagnies aériennes cesseront tout service de transport dès que la sécurité des passagers et des aéronefs sera compromise. Actuellement, il n'y a pas de danger, sauf que les mouvements d'avions demandent plus de temps.

Manoeuvres militaires compromises

La Presse Canadienne rapporte de Chatham, au Nouveau-Brunswick, que les manoeuvres militaires de NORAD prévues pour ce soir pourraient encore une fois être remisés à cause de la grève des électroniciens.

Recommandation répétée

D'autre part, les électroniciens des aéroports canadiens ont rejeté, hier, la recommandation d'un médiateur portant sur un nouveau contrat de travail.

Alors que la grève entrait dans sa deuxième semaine, les installations radar commençaient à donner quelques signes de fatigue. Dans certains aéroports, le radar était défectueux, ce qui brouillait passablement le trafic commercial aérien.

Depuis le 6 février, quelque 2,200 membres de la Fraternité internationale des travailleurs de l'électricité sont en grève pour obtenir un contrat qui leur assurerait en 24 mois une augmentation de salaira de 23.7 p. cent sur la moyenne actuelle de $10 000 par an. Un rapport de conciliation avait offert 15.5 p. cent en 28 mois et le rapport de médiation a recommandé une hausse de 16 p. cent en 28 mois.

C'est cette dernière recommandation, a déclaré un syndicaliste de Toronto, que les électroniciens ont rejetée. Le pourcentage des "non" se répartit de la façon suivante: Vancouver 84 p. cent: Gander et St-Jean, T.-N.: 89: Edmonton 82; Winnipeg 68 et Toronto 84. A Montréal et au Québec, les syndiqués ont rejeté les propositions dans une proportion de 78 p. cent. Un total de 171 ont voté pour le rejet et 47 pour l'acceptation.

Refus de travailler

Aux termes de la loi, 456 techniciens doivent rester au travail pour assurer le maintien des services essentiels. Après la rupture des négociations entre le syndicat et le Conseil du Trésor, plusieurs employés ont refusé de travailler, risquant une amende de $100 par jour.

Les syndiqués de Toronto, Ottawa, Montréal, Québec et Gander ont refusé de travailler. Un personnel fantôme assurait les services essentiels à Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver et Moncton.

Rudi Gernreich, couturier de son temps

Rudi Gernreich est un innovateur : cette affirmation peut sembler gratuite si on a suivi depuis quelques années les expériences de ce couturier américain qui a mis à la mode la ligne géométrique, provoquant un certain remous chez ses confrères fidèles à des lignes plus souples et à des tendances plus conservatrices.

Cette année, Rudi Gernreich présente évidemment une nouvelle collection. Comme il est très articulé, il l'accompagne de commentaires personnels sur la mode actuelle, ses bons et ses mauvais côtés.

Rudi Gernreich est éminemment contemporain. Il a horreur de la nostalgie et rêve toujours du futur. Il déclare donc qu'il n'entre pas dans le courant actuel inspiré des années 50, pas plus d'ailleurs qu'il n'a suivi cet autre courant tendant, il y a quelques années, à ramener le style après-guerre.

Etat de crise

"Dans le domaine de la mode, l'état de crise existe depuis longtemps", dit Rudi Gernreich. "L'industrie du vêtement demeure une des industries les plus réactionnaires du monde. La méthode de fabrication de vêtements à la chaine est désuète, et pourtant elle se pratique toujours. On assemble les habits comme on les assemblait aux temps préhistoriques. Les tissus sont coupés manuellement ou à l'aide de méthodes périmées. Résultat de tout ça : des vêtements chers, trop chers. Il y a pourtant dans notre monde où les progrès de la science vont si vite, d'autres méthodes qui devraient être mises à l'essai, mais personne n'y pense. Dans tous les secteurs de la société, on sent le changement ; dans la couture et la confection, on se retrouve encore devant des procédés artisanaux datant du Moyen Age.

"Un dessinateur de mode devrait, avant de s'attaquer à une pièce de tissu, réaliser dans quel monde il vit", dit encore Rudi Gernreich. "Nous ne sommes plus à une époque où les femmes étaient considérées par les hommes qui les habillaient comme des "non-hommes" et où ces mêmes hommes au lieu de les "habiller" les "décoraient" plus ou moins heureusement au gré de leur fantaisie ou de leurs sentiments."

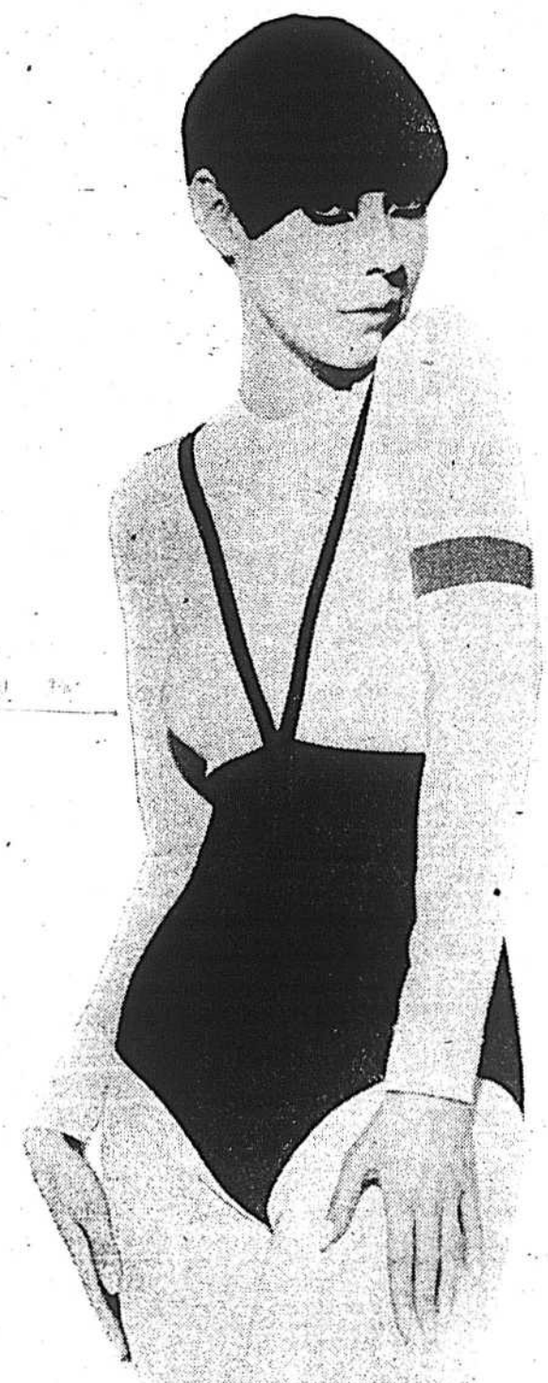
Pour l'unisexe

Quant à la mode "unisexe" au sujet de laquelle on a interrogé le couturier, elle est, d'après lui, la conséquence logique de la nouvelle conception de la vie. La femme se sentant libérée et l'homme l'acceptant comme telle, il devient naturel qu'ils tendent à se ressembler. La mode unisexe proclame l'attraction qu'un homme et une femme éprouvent l'un pour l'autre et qu'ils veulent évidente dans leur façon de se vêtir.

"Depuis quelques années", ajoute Rudi Gernreich, "les vêtements masculins empruntent des éléments aux vêtements féminins et vice versa, sans qu'aucun stigmate vienne marquer nécessairement ceux qui s'habillent selon ces tendances. Avec les vêtements qui changent et évoluent, changent et évoluent également les gestes, les attitudes, les démarches. Ça ne fait nécessairement pas les hommes moins hommes et les femmes moins femmes ... et ceux qui s'aiment se reconnaissnt bien sous les modèles identiques".

La collection 72 des vêtements de Rudi Gernreich illustre les opinions du couturier. Elle comprend des vêtements "actuels" ou à allure "futuriste", des vêtements pour gens actifs et dynamiques, des vêtements provocants dans leur nouveauté et parfaitement en accord avec leur créateur, un homme de son temps et un visionnaire.





De Rudi Gernreich, voici deux modèles de lignes très souples et simples où les textures et les détails prennent beaucoup d'importance. La robe longue, au-dessus, est en tricot argent. Les bandes contrastantes de la taille sont de tricot noir et doré et le cercle qui les surmonte est également doré. Le modèle de droite se compose d'une combinaison de jersey mat blanc portée sous un maillot de bain noir "topless". Au bras gauche, une insertion de laine rouge. La coiffure "géométrique" constitue une des marques de commerce de Rudi Gernreich.

Chez les secrétaires

L'Association nationale des secrétaires (international) accueeillera comme invité, ce soir, M. Omer Lavallée, lors de son diner mensuel qui a lieu à 18 h. au salon Westmount de l'hôtel Bonaventure. M. Lavallée, contrôleur des projets spéciaux pour la ligne des chemins de fer Canadien Pacifique, a choisi comme sujet de conférence: "Le train de voyageurs est-il périmé? Va-t-il disparaître?" Toutes les secrétaires sont cordialement invitées à ce diner-causerie.

Rapport annuel

Au cours de l'assemblée générale des dames auxiliaires de l'Hôpital général juif qui se tenait ces jours derniers, la présidente, Mme Frederick L. Salomon, présentait le 36e rapport annuel de l'association. Plus de $135,000 ont été employés au cours de 1971 pour venir en aide à différents projets du programme de l'hôpital: service social, santé mentale, bourses d'étude, etc.

Des milliers d'heures de travail ont été consenties par les dames auxiliaires dans les différents départements. Les principales sources de revenu de l'association sont la boutique du cadeau, le coffee shop et le Brith Service.

votre horoscope

(AGENCE SCRIBEC)

LES ENFANTS NES CE 15 FEVRIER aimeront impressionner favorablement leur entourage en raison de leur goût du prestige; ces natifs sauront apprécier sentimentalement l'intérêt qu'on leur porte, et ne demanderont qu'à s'en montrer reconnaissants par leur bonne volonté personnelle. Il conviendra toutefois de ne pas trop les complimenter, car ils seront orgueilleux.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

A condition d'agir avec réalisme, vous obtiendrez un succès qui vous avantagera pécuniairement. Vous aurez également la possibilité de vous entretenir utilement avec des personnes loyales.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Il est probable que vous emploierez une partie de votre temps à la mise à jour de votre courrier personnel, au cours d'un moment de loisir. Cependant, ne négligez pas de vous relire attentivement, pour ne pas commettre un impair.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Bornez-vous à remplir fidèlement vos obligations au cours de la journée. Ce soir, les astres vous inspireront une initiative qui réjouira un de vos proches ou de vos amis.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Vous aurez tendance à vous laisser influencer par vos impressions plutôt que par votre raison. Cependant, vous risquerez de nuire à certains de vos intérêts professionnels ou privés si vous agissez impulsivement.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Vous serez enclin à une nervosité peu favorable à la réalisation de certains de vos désirs. Concentrez votre attention sur vos occupations laborieuses: vous améliorerez ainsi votre état d'esprit.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Les astres vous inciteront à l'étourderie. Vous aurez intérêt à réagir contre cette tendance qui pourrait être préjudiciable à l'harmonie de vos relations avec autrui, à vos intérêts financiers, et même à votre santé.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Vous devrez accomplir une tâche fatigante ou fastidieuse. Faites le nécessaire pour en venir à bout convenablement. Mais efforcez-vous de demeurer calme, dans l'intérêt de votre travail et de votre équilibre nerveux.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Vos obligations professionnelles vous occasionneront des préoccupations. Toutefois, il vous sera possible de vous en libérer si vous restez maître de vos nerfs et si vous agissez méthodiquement.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

De bonnes influences planétaires stimuleront votre dynamisme et votre ingéniosité. Grâce à ce double avantage, vous obtiendrez des succès dans divers domaines. D'autre part, vous feriez bien de vous abstenir de trop manger.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Les astres favoriseront vos distractions, à condition que vous ne commettiez pas d'imprudences. Cette réserve s'appliquera à votre alimentation, qui pourrait vous occasionner des désagréments si vous cédiez à certaines tentations plus alléchantes que raisonnables.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Vous aurez affaire à des personnes revêches ou entêtées. Ne perdez pas votre temps à discuter avec elles; vous n'auriez pas le dernier mot. D'ailleurs, la soirée vous procurera des dérivatifs qui compenseront vos désagréments.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Résistez à la tentation de faire cavalier seul. L'esprit de solidarité facilitera vos efforts et vous permettra d'économiser vos forces nerveuses. Ce soir, vous ferez une visite qui aura d'heureux effets sur votre état d'esprit.

Lui & Elle



La mode est aux fourrures chaudes et douillettes qui ont un petit air sport. Les hommes recherchent le confort. Les femmes exigent d'une fourrure qu'elle rehausse leur beauté. Nul autre que le chat sauvage ne peut aussi bien rallier tous les suffrages ... ou presque. Les uns l'aiment naturel et les autres le préfèrent argenté. Nous avons les deux. Et le prix est si raisonnable que monsieur peut gâter madame et s'en offrir un pour lui-même.

PRIX DE VENTE MI-SAISON

Lui ..... $395 — $450 — $550
Elle ..... $245 — $395 — $495

Reid Fourrures Furs Inc.

1473 rue Amherst
Tél. 522-3181

Stationnement gratuit à l'arrière

Bruno Quesnel, O.D.
Optométriste
bureau chez
PEOPLES CREDIT JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine — 849-7071

ANNONCE

ENTRE NOUS
Marie Robert



Montréal, le 10 février — LE DINER SERA PLUS GAI et vos convives seront enchantés si vous servez du VIN ROSE MOUSSEUX DuBARRY de Bright... réunion et repas resteront à jamais mémorables. Le Vin Rosé Mousseux DuBarry de Bright est un vin gai qui ajoute à la joie de vivre et de bien manger. Vous vous devez de goûter à ce grand Vin Rosé Mousseux DuBarry. Ce vin que l'on peut servir en toute occasion est le clou de la fête. Dans sa grosse bouteille à champagne il promet de la joie et il tient sa promesse! Offrez souvent le joyeux Vin Rosé Mousseux DuBarry de Bright. Et rappelez-vous que la Maison Bright est la seule maison vinicole canadienne du Québec.



BIEN DES GENS (fortunés) n'ont pas à se préoccuper du coût croissant de la nourriture. Je m'inquiète plutôt des personnes qui doivent faire attention à leurs dépenses... mais qui n'ont pas encore essayé les PRIX COUPES A PLEIN DU DOMINION. "Des mots en l'air", disent-ils. Quiconque désire épargner devrait tenter l'expérience. Quand Dominion dit: "Vous trouverez des milliers de prix coupés à plein tous les jours", c'est vrai! Si Dominion ne tenait pas promesse, comment m'expliquer que plus de Canadiens font maintenant leur marché au Dominion que dans tout autre magasin?

QUE DE FOIS des lectrices m'ont remercié d'avoir suggéré les PILULES DODD'S pour les REINS quand elles avaient mal au dos et se sentaient fatiguées. Dodd's contient des ingrédients qui procurent un soulagement efficace en stimulant l'action des reins et soulagent le mal de dos et la sensation de fatigue. Il m'a fait plaisir d'apprendre d'une amie que les pilules Dodd's sont aussi très utiles durant la menstruation. "Les pilules Dodd's pour les reins aident à éliminer le surplus de fluide qui cause le ballonnement, le gonflement dû à une irritation des voies urinaires durant la menstruation", dit-elle. Une autre raison, j'en suis certaine, pourquoi des millions des personnes prennent Dodd's..



VOS DENTIERS SERONT A NOUVEAU CONFORTABLES... grâce à une nouvelle crème plastique. Cette découverte unique — LA CREME ADHESIVE A DENTIER FIXODENT — aide à maintenir les dentiers en place pour des heures. Comment? Fixodent forme une membrane élastique qui non seulement aide à maintenir les dentiers— tant du haut que du bas — plus solidement, mais aussi plus confortablement. Cette membrane vous permet de mordre plus fermement, de mieux mastiquer et de manger plus naturellement même ces aliments que vous aviez coutume d'éviter. Les personnes qui utilisent Fixodent ont remarqué que jamais leurs dentiers n'avaient semblé si naturels... tout comme si elles avaient leurs propres dents à nouveau.



ANGLO FRENCH CARPET Co. Ltée
AU SERVICE DES MONTRÉALAIS DEPUIS PLUS DE 30 ANS
Entrepôt: 8280 boul. St-Laurent
Magasin 1477 rue Mansfield
SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS
COMPAREZ ET MAGASINEZ AVANT D'ACHETER

VENTE de TAPIS à L'ENTREPÔT à solder de 35% à 60% de rabais!



ROULEAUX À SOLDER

VERGE CARREE	DESCRIPTION	PRIX de LISTE par verge carrée	NOTRE PRIX par verge carrée
59	Or Kodel ciselé très épais	$13.95	$6.99
42	Bronze Kodel ciselé très épais	13.95	6.99
49	Or ciselé caoutchouc tel quel	9.95	4.50
60	Pourpre tweed commercial tel quel	9.95	4.50
80	Orange tweed commercial tel quel	9.95	3.99
58	Vert bronze acrilan velours uni	10.95	5.99
110	Lilas laine Wilton velours uni	14.95	8.99
36	Vert foncé acrilan velours uni	10.95	5.75
49	Rouge tweed commercial tel quel	9.95	3.99
50	Lilas Dupont 100% nylon	6.50	3.99
50	Or acrilan velours uni	12.95	7.99
41	Jaune nylon Shaggy tres epais	14.95	7.99
50	Bleu foncé Shaggy très épais	14.95	7.99

Vous pouvez acheter n'importe quelle grandeur que vous désirez.

NYLON VELOURS UNI — notre prix $5.99 verge carrée
Très épais 8 couleurs première qualité
prix de liste $9.95 la verge

TAPIS OZITE — notre prix $2.79 verge carrée
avec caoutchouc
Vert, or, bleu, vert, rouge

TAPIS TWEED — notre prix $4.19 verge carrée
laine et nylon 7 couleurs
prix de liste $8.99

GRANDEUR APPROXIMATIVE	DESCRIPTION	PRIX DE VENTE PAR VERGE CARREE	NOTRE PRIX
12' x 16'4"	Rouille Herculon Commercial tel quel	$220.00	$69.00
12' x 20'	Bleu vert Shaggy caoutchouc	240.00	120.00
12' x 9'6"	Rouille Dupont nylon tel quel	117.00	29.00
12' x 13'	Blanc vert Shaggy tel quel	156.00	69.00
11'10" x 25'4"	Rouge rose Shaggy tel quel	363.00	148.00
12' x 12'9"	Orange commercial caoutchouc tel quel	170.00	49.00
10' x 25'3"	Orange tweed commercial tel quel	280.00	110.00
12' x 9'	Gris nylon Shaggy épais	132.00	63.00
12' x 10'5"	Rouge 501 ciselé	140.00	65.00
12' x 10'	Vert mousse 501 nylon ciselé	133.00	59.00
12' x 14'	Rouille Dupont 501 nylon ciselé	187.00	87.00
12' x 7'6"	Orange nylon velours uni	109.00	39.00
12' x 14'	Brun foncé Kodel velours uni	266.00	129.00
12' x 12'9"	Vert Kodel ciselé très épais	238.00	102.00
12' x 12'	Or Kodel ciselé très épais	224.00	95.00
12' x 18'	Or olive Shaggy très long	316.00	168.00
12' x 11'3"	Vert nylon Shaggy très épais	195.00	89.00
12' x 14'	Lilas nylon Shaggy très épais	247.00	114.00
12' x 16'2"	Brun Shaggy nylon épais	220.00	114.00
12' x 10'	Jaune Shaggy nylon très épais	187.00	93.00
12' x 12'	Or nylon velours caoutchouc noir	144.00	83.00
12' x 16'3"	Or nylon tweed commercial	198.00	99.00
12' x 15'	Blanc fortrel Shaggy épais	240.00	149.00
18' x 8'6"	Bleu foncé acrilan velours uni	198.00	100.00
12' x 8'	Vert nylon ciselé caoutchouc	99.00	49.00
12' x 18'	Vert émeraude velours caoutchouc noir	216.00	121.00
12' x 10'3"	Vert or Kodel ciselé épais	182.00	83.00
14' x 11'	Or tweed commercial caoutchouc noir	170.00	85.00
20' x 11'	Or tweed commercial caoutchouc noir	243.00	123.00
13' x 11'3"	Or 501 ciselé caoutchouc noir	149.00	85.00
11'5" x 21'5"	Or acrilan velours tel quel	435.00	149.00
12' x 9'	Citron Dupont 501 nylon	108.00	39.00
12' x 15'	Citron Dupont 501 nylon	180.00	59.00
11' x 11'	Or nylon ciselé caoutchouc noir	126.00	64.00
12' x 10'6"	Rose Kodel Shaggy très épais	196.00	79.00
12' x 12'8"	Blanc citron fortrel Shaggy épais	221.00	93.00
12' x 9'4"	Noir nylon commercial	110.00	59.00
9' x 15'6"	Bleu vert nylon tweed commercial	156.00	75.00
12' x 7'10"	Lilas nylon velours uni	110.00	59.00
12' x 11'9"	Jonquille nylon Shaggy épais	160.00	81.00

Les morceaux suivants sont à 1477 rue Mansfield

12' x 10'3"	Blanc vert Shaggy caoutchouc noir	140.00	59.00
12' x 11'	Vert Shaggy nylon très épais	195.00	79.00
15' x 9'	Vert clair Wilton velours uni	285.00	149.00
12' x 6'	Blanc nylon Shaggy caoutchouc	70.00	29.00
12' x 13'6"	Vert clair Acrilan très épais	306.00	159.00
12' x 12'9"	Or nylon tweed commercial	170.00	80.00
12' x 9'	Or nylon Shaggy très épais	144.00	69.00
12' x 9'8"	Rouge Kodel uni tel quel	182.00	67.00
12' x 9'9"	Rouge Shaggy caoutchouc tel quel	130.00	57.00
12' x 10'	Vert Shaggy caoutchouc tel quel	133.00	59.00
12' x 20'	Aqua nylon velours caoutchouc	240.00	129.00
12' x 10'	Orange 501 ciselé caoutchouc	269.00	134.00

CHARGEX

Lundi-mardi-mercredi jusqu'à 5 heures
jeudi-vendredi jusqu'à 9 heures
samedi jusqu'à 5 heures

ANGLO-FRENCH CARPET
8280, boul. St-Laurent 382-2201
(coin Guizot une rue au nord du parc Jarry)
1477, rue Mansfield 288-4113

L'affaire Irving-Hugues

De son lit d'hôpital, Dietrich: "J'aimerais lui écraser le nez"

LOS ANGELES (AP) — "J'aimerais lui écraser le nez", a déclaré Noah Dietrich de son lit d'hôpital, en parlant de l'auteur Clifford Irving.

Dietrich, ancien associé de l'industriel Howard Hughes, faisait alors allusion au fait que Irving aurait utilisé, pour rédiger la présumée "autobiographie" du milliardaire, certains passages d'un livre qu'il publiera bientôt.

Dietrich a évolué pendant 32 ans dans l'ombre de Howard Hughes. Maintenant âgé de 83 ans et se remettant d'une opération à la prostate, il est en pleine lumière et heureux de la situation.

Les souvenirs de Dietrich seront publiés d'ici la fin du mois, sous le titre de "Howard — The Amazing Mr. Hughes".

Dietrich a révélé avoir écrit ce livre parce qu'il avait l'obligation de montrer au public américain les abus de la grande richesse.

Il était comptable agréé, à Los Angeles, quand, en 1925, un jeune Texan de 19 ans l'a engagé. Il s'agissait de Hughes, pour qui il a travaillé jusqu'en 1957.

Il a dit que Hughes ne tenait pas ses promesses.

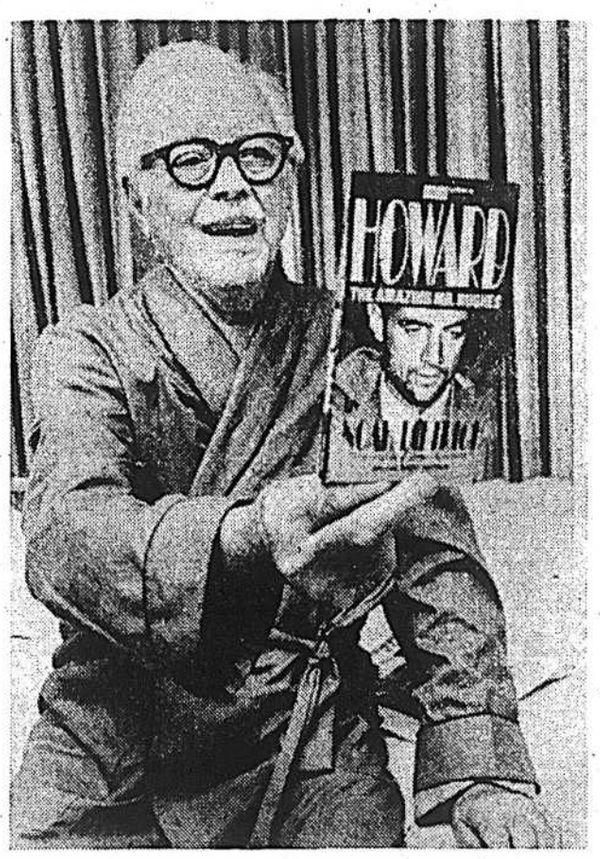
"Pendant des années, il a promis de m'accorder des gains de capital de façon à ce que je ne sois pas obligé de verser la majorité de mon salaire au gouvernement. Je gagnais plus d'un demi-million de dollars par année et je payais plus d'impôt que Howard avec tous ses million de dollars par année.

Conseiller en affaires, il est toujours très actif. Quand il a décidé d'écrire son livre, un ami lui a présenté James Phelan, auteurs de plusieurs articles au sujet de Hughes.

Après deux ans, Phelan a produit un manuscrit qui n'a plu ni à l'éditeur ni à Dietrich. C'est un manuscrit complètement nouveau qui sera publié mais celui de Phelan, auteur de plusieurs mains de Irwing qui fait présentement le sujet d'un retentissant procès, devant un grand jury de l'Etat de New York.

Clifford Irving, l'"arnaqueur de l'année", selon "Time Magazine", a pris sur la couverture de la revue la place qui aurait dû être celle du président Nixon en raison de la proximité de son voyage à Pékin.

Mais Time a préféré "sortir" l'histoire de l'autobiographie de Hughes.



téléphoto AP

Noah Dietrich, 83 ans, qui pendant 32 ans fut associé avec le milliardaire Howard Hughes, exhibe, de son lit d'hôpital, le livre racontant ses souvenirs. Le premier manuscrit de ce livre aurait servi à Clifford Irving pour rédiger l'"autobiographie" de Hughes, livre qui fait présentement l'objet d'un retentissant procès aux Etats-Unis.

Pilote de planeur émérite

Le sergent des Cadets de l'air Serge Valade, de l'escadrille 67 (Sherbrooke), a été proclamé le premier lauréat du trophée "Jonathan Livingston Seagull", à titre de meilleur pilote de planeur des Cadets de l'air entraînés au Canada l'ar dernier.

Ce trophée, offert par l'Association canadienne pour le vol à voile, tire son nom d'une oeuvre populaire et originale sur la liberté et le vol, dont l'auteur, Richard Bach, est un pilote avantageusement connu.

Après avoir terminé sa formation générale de pilote de planeur à Sherbrooke, le printemps dernier, et avoir obtenu ses ailes de pilote de planeur des Cadets de l'air du Canada, le sergent Valade a travaillé bénévolement en qualité de membre d'équipage des planeurs, au camp d'été des Cadets de l'air, à Bagotville.

Un projet d'emprunt de $850,000 est bloqué, à Saint-Hubert

Ils sont toujours sept à sept à à Saint-Hubert !

Face, en effet, à la résistance homogène du groupe des conseillers de Laflèche et de l'ex-maire Gérard Phillips, le maire Aldas Boileau n'a pas réussi, hier soir, lors d'une assemblée spéciale, à faire adopter un règlement d'emprunt temporaire de l'ordre de $850,000.00: une somme dont Saint-Hubert a absolument besoin, selon lui, pour rencontrer ses obligations à court terme, surtout en ce qui a trait au remboursement des intérêts déjà encourus sur d'autres emprunts.

Attendre les états financiers

Depuis la fusion, en novembre dernier, la nouvelle Ville a contracté plusieurs emprunts temporaires, de façon à pouvoir fonctionner jusquià l'adoption d'un premier et nouveau budget, à partir des états financiers des villes de Laflèche et de Saint-Hubert, qui n'ont pas encore été déposés au conseil.

Si le conseil avait autorisé un nouvel emprunt, hier soir, le montant total des emprunts temporaires effectuées, depuis la fusion aurait atteint près de $3 millions.

Et pour le maire Phillips, il ne pouvait être question d'autoriser un autre emprunt sans le dépôt des états financiers, qui a été retardé jusqu'ici du fait que les vérificateurs des deux villes ne parvenaient pas à s'entendre. C'est seulement à la suite de l'intervention d'un médiateur du ministère des Affaires municipales, M. d'Astous, qu'il y a eu déblocage à ce niveau, quoique l'impasse persiste sur plusieurs points en litige et plus particulièrement sur la question des nominations aux postes clés de la nouvelle administration.

Laflèche veut "pousser" sur Québec

L'ex-maire et les conseillers de Laflèche comptent forcer Québec à aller plus rapidement au bout de son intervention. La médiation ne va pas assez vite à leur goût. L'ex-maire Phillips s'est fait critiquer, à ce chapitre, par le maire Boileau, qui lui a reproché de ne pas s'être présenté, la semaine dernière, à une réunion convoquée par le médiateur.

M. Phillips a rétorqué qu'il était à l'entière disposition du médiateur, mais que personne ne pouvait le forcer à discuter avec lui en présence du maire Boileau, qu'il considère comme un homme "sans parole" (sic).

Quant aux états financiers et au budget, ils doivent, en principe, être soumis au conseil le 29 février. Il pourrait cependant y avoir des délais.

Finalement, chaque groupe a eu "l'occasion", hier soir, de manifester sa résistance. Suite à l'assemblée spéciale du maire Boileau convoquée, entre autres, à cause de la question du règlement d'emprunt, le groupe de Laflèche n'a pas réussi, faute de quorum, à tenir une autre assemblée sur la question de l'organigramme et des nominations: le maire Boileau et son groupe se sont retirés aussitôt que fut faite la proposition.

L'impasse est vraiment totale.

Les propriétaires protestent contre une requête de Longueuil

Le président de l'Association des propriétaires de Longueuil, M. Jean-Guy Roy, vient d'adresser une lettre au premier ministre Robert Bourassa, l'invitant à rejeter la requête de la Ville de Longueuil, pour la construction d'un second étage à l'édifice de la station de métro de cette ville.

Ce projet avait été rejeté par les électeurs le 13 janvier dernier. Depuis, la Ville a adressé une requête au lieutenant-gouverneur en conseil lui demandant à être autorisée à réaliser son projet.

Dans la demande qu'il fait à M. Bourassa de bloquer cette requête de la Ville, le président de l'Association des propriétaires allègue:

— les budgets de 1969, 1970, et 1971 se sont soldés par des déficits accumulés;

— que le budget de 1972 se traduit par une augmentation de taxes de 30 à 40 p. 100;

— que "la limite de décence dans l'imposition de taxe municipale a atteint et même dépassé le point critique.".

M. Roy fait aussi valoir, avec les estimations de la Ville à l'appui, que ce projet constitue "une perte de rentabilité".

Selon ces estimations, la perte nette serait, au début, de $24,000 par année. Cette perte ne s'effacerait qu'à compter de la huitième année par la diminution progressive du service de la dette.

L'affaire Beauchamp

Le maire de Lachine et trois conseillers ont reçu une action en dommages de $100,000

par Florian BERNARD

Il y avait de la poudre dans l'air, hier soir à Lachine, alors que pressé de questions de la part des citoyens, le maire Jean-Guy Chartier a confirmé avoir reçu une action en dommages de $100,000 de l'ex-gérant de la municipalité, M. Donat Beauchamp.

Trois autres membres du conseil, MM. Leonard E. Baxter, Joseph C. Brownrigg et Victor Timbro ont également confirmé avoir reçu une poursuite identique.

Après avoir déclaré qu'il instruirait une contestation dans cette poursuite, le maire de Lachine a refusé de commenter la congédiement de l'ex-gérant, soulignant que la cour supérieure entendra, dès demain, ses premiers témoins suite à la requête déposée par la municipalité. Le conseil a en effet décidé d'en appeler de la décision de la Commission municipale du Québec de réinstaller M. Beauchamp dans ses fonctions.

Aucune explication

Trois membres du conseil, MM. Léo Bourque, Roland Farineau et Raymond Tessier ont vainement tenté d'obtenir les motifs précis du congédiement de l'ex-gérant, mais ce fut peine perdue. Le maire Chartier leur a dit de consulter l'avis déposé à la cour supérieure.

Cette attitude du maire a donné lieu à un échange de propos aigres-doux entre certains membres du conseil et les contribuables. Lorsque le conseiller Bourque a voulu savoir si le congédiement de l'ex-gérant "réposait toujours sur les 21 accusations" contenues dans une prétendue phrase du maire, ce dernier a simplement rétorqué: "Je répondrai seulement aux questions intelligentes."

Les frais légaux

En réponse à la question d'un citoyen, le maire Chartier a dit que l'affaire Beauchamp représentait divers honoraires d'avocat, mais qu'il n'avait aucun chiffre précis pour le moment.

Il devait reconnaitre, quelques secondes plus tard, qu'il y a eu pour $3,500 de frais la veille de Noël, mais que c'était là le seul chiffre officiel dont il disposait. M. Chartier a dit que divers frais encourus dans cette affaire n'ont pas encore été facturés.

En attendant, l'ex-gérant de Lachine n'a pas été admis à l'hôtel de ville, même si la Commission municipale a ordonné sa réinstallation. Le maire Chartier soutient qu'il ne saurait être question de réinstaller M. Beauchamp tant et aussi longtemps que la cour supérieure n'aura pas rendu jugement, suite à la requête présentée par la municipalité.

Longueuil n'a pas encore pris position sur le rapport de la CPQ

Le conseil de Longueuil semble éprouver de sérieuses difficultés à faire l'unanimité quant aux suites à donner au rapport de la Commission de police du Québec, lequel recommande notamment la destitution du directeur de police, M. Pierre Messier.

En effet, alors qu'on s'attendait à ce que le conseil tienne hier soir une assemblée publique pour prendre position sur cette question, celle-ci n'a pas eu lieu, en dépit de la présence à l'hôtel de ville du maire Marcel Robidas et de tous les conseillers.

L'assemblée, prévue pour hier soir, n'avait en fait été précédée d'aucun avis de convocation formel: il faut donc conclure qu'un ou plusieurs membres du conseil ont manifesté leur intention de ne pas renoncer à leur avis de convocation, ou que le conseil a convenu qu'il n'avait pas suffisamment étudié le rapport de la CPQ, en comité plénier.

Non pas que les discussions ne soient pas amorcées cependant: le fameux rapport a déjà fait l'objet d'un caucus qui a duré près de six heures, vendredi, et près de deux heures, hier soir.

Lors de la séance de vendredi, le directeur Messier — toujours en poste — a témoigné durant une heure et demie.

On étudiait hier soir la possibilité de convoquer une assemblée pour jeudi soir. Sinon, le rapport de la Commission de police sera inscrit à l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire de lundi prochain.

À LIQUIDER CETTE SEMAINE!

C. Krieghoff
F. A. Verner, A.R.C.A.
Lawren Harris, group of 7
A. Y. Jackson, group of 7
Arthur Lismer, R.C.A.
Suzor-Cote, R.C.A.
M. A. Fortin, A.R.C.A.
Horatio Walker, R.C.A.
F. S. Coburn, R.C.A.
Mower Martin, P.R.C.A.
Lucius R. O'Brien, P.R.C.A.
Marmaduke Matthews, P.R.C.A.
Maurice Cullen, R.C.A.
Harold Town
Stanley Cosgrove, A.R.C.A.
Jean-Paul Lemieux, R.C.A.
B. Des Clayes, R.C.A.
G. Des Clayes, A.R.C.A.
A. Sherriff-Scott, R.C.A.
Henri Masson, L.I.D.
W. J. Phillips, R.C.A.
Blanche Bolduc
Goodridge Roberts, R.C.A.
Henry Simpkins, A.R.C.A.
Tom Roberts, R.C.A.
J. L. Shadbolt
Ross Huggins
Andre Bieler, R.C.A.
Lorne Bouchard, R.C.A.
Bruno Bobak, C.GP.-GS.G.A.
Fred Schonberger, S.C.A.
J. Johnstone, R.C.A.
Rita Mount R.C.A.
William Winters, R.C.A.

Peintures à l'huile originales certifiées par de grands maitres canadiens

S.v.p. appeler: entre 2h et 10 h p.m.

HÔTEL LAURENTIEN, SALON 3 Mtl.,
Tél: 866-2322

Nous ne nous attendons pas à ce que la Pinto élimine en un jour les VW, Datsun et Toyota.

Nous nous attachons plutôt à vous donner quelque chose qu'elles n'ont pas.

La Pinto et les petites voitures importées se partagent une bonne partie du marché des voitures compactes. On devrait donc admettre que chacune de ces petites voitures possède ses propres avantages.

Toutefois, lorsqu'il s'agit de choisir l'une de ces voitures pour soi, il faut y regarder de plus près.

En général, les voitures importées offrent plus d'accessoires en équipement standard que la Pinto. Ce qui semble être un argument en leur faveur. Mais, en réalité, cela signifie simplement que la Pinto vous laisse choisir les accessoires que vous désirez.

Vous pouvez, par exemple, désirer équiper votre voiture de freins à disque, d'un désembueur de lunette, de couvre-roues et de flancs blancs. Commandez-les. Et votre Pinto vous coûtera toujours moins cher que deux des trois voitures mentionnées plus haut*. Si vous ne les commandez pas, vous débourserez encore beaucoup moins. Tout ça pour dire qu'avec une Pinto, vous ne payez pas pour des accessoires que vous ne voulez pas.

Tout comme les meilleures voitures importées, la Pinto est soumise à une politique d'améliorations constantes. Depuis son lancement, la Pinto a subi de nombreux changements: on a, par exemple, amélioré la technique de montage de la transmission afin de réduire le niveau de NVH.

Les parties importantes de la Pinto sont très solides. Le démarreur, le train de direction et l'essieu arrière ont été construits pour des voitures plus grosses et plus lourdes.

Il vous semble peut-être que la Pinto possède les mêmes avantages que les meilleures voitures importées. Vous n'avez pas tort. Mais la Pinto possède aussi des différences que nous considérons comme très avantageuses.

Par exemple, l'empattement de la Pinto est plus large que celui des trois voitures dont nous parlions plus haut. Ce qui procure une meilleure stabilité sur l'autoroute et une plus grande résistance aux vents latéraux.

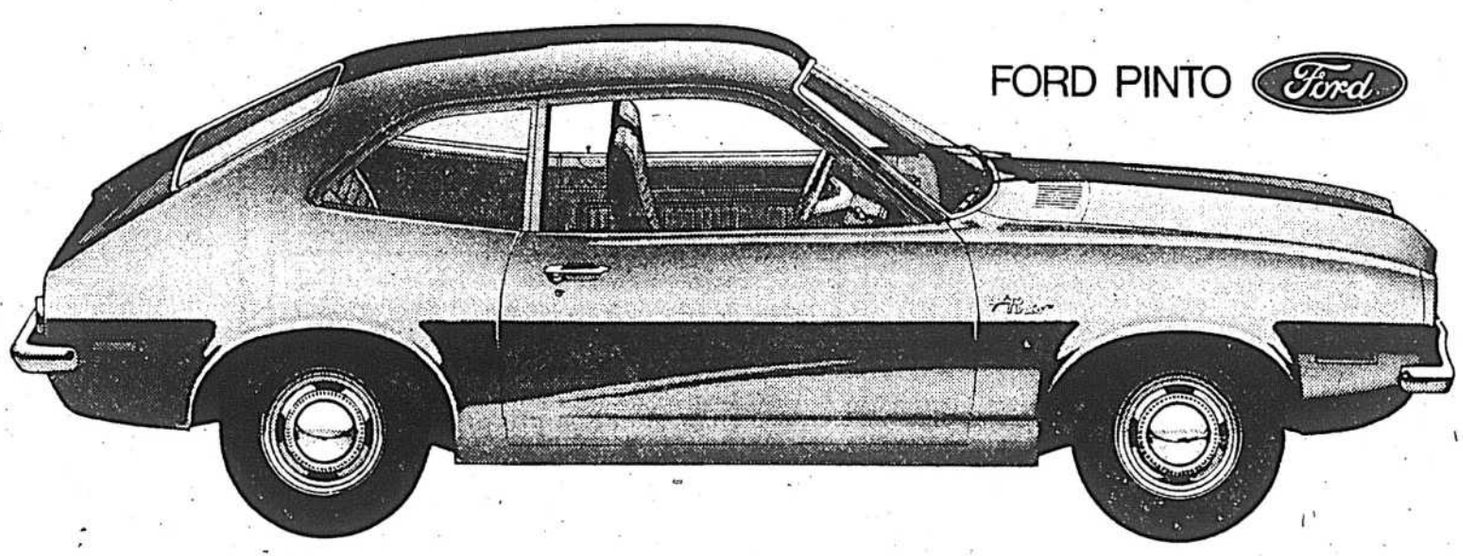
La Pinto a une direction à pignon et crémaillère contrairement aux VW, Datsun et Toyota. Elle répond donc avec plus de précision au moindre geste du conducteur.

La Pinto a aussi plus d'espace pour les jambes à l'arrière. Un détail que le conducteur ne remarque pas mais qui est assez agréable pour les autres occupants.

Finalement, la Pinto est une petite voiture très élégante avec une allure sportive qui laisse ses rivales loin derrière elle.

La Pinto n'offre peut-être pas ce petit cachet de snobisme qu'on attribue généralement aux voitures importées. Mais, existe-t-il quelque chose de plus aléatoire que ces légères brises de popularité? N'attendez pas que le vent tourne. Voyez votre concessionnaire Ford.

*Comparaison faite d'après les prix de détail suggérés des modèles de 1600 cc à 2 portes. Pinto, Datsun 510, coupé Toyota Corolla et Super-Volks de VW.



Ford comble plus d'espoirs.

l'automobile

par JACQUES DUVAL

collaboration spéciale

En famille dans une Jeep Wagoneer...

On n'a jamais très bien pu définir ce qu'était exactement une voiture de sport... Même les spécialistes se perdent en conjectures lorsque vient le moment de décrire les attributs d'un tel véhicule. Evidemment, dans l'opinion populaire, une voiture de sport est habituellement une décapotable ou un toupé deux places ayant une ligne surbaissée et des performances au-dessus de la moyenne. Elle doit pouvoir permettre à son propriétaire de goûter aux joies de la conduite sportive en lui procurant une bonne tenue de route, un freinage efficace, une direction précise et un moteur nerveux. Or, plusieurs voitures possèdent ces qualités sans pour autant avoir la ligne ou le coup d'oeil qui caractérise la voiture de sport. Par ailleurs, certaines voitures ont le "costume" mais non les performances pour se mériter le titre... Et cela nous ramène à la difficulté qu'on éprouve à bien situer ce qu'est précisément une voiture de sport.

Face à ce problème et puisque l'expression ne correspond plus tellement à ce que l'on imagine, nous n'hésiterions pas à qualifier de voiture de sport un véhicule comme la Jeep Wagoneer dont nous avons fait l'essai. Si un véhicule, plus que tout autre, vous offre l'occasion de pratiquer vos sports favoris, je ne vois vraiment pas pourquoi il ne pourrait pas s'approprier l'appellation de voiture de sport. Certes, la conduite d'une Jeep Wagoneer n'est pas sportive mais pour les amateurs de ski, de chasse ou de pêche, c'est un véhicule qui n'a pas son pareil. Nous avons donc voulu le mettre à l'épreuve sur son terrain de prédilection, c'est-à-dire au cours d'une excursion de ski avec toute la petite famille.

600 milles

Partant de Montréal, nous nous sommes rendus dans la région de Québec jusqu'au Mont Ste-Anne pour ensuite revenir par les Cantons de l'est.

Pendant une semaine et sur un parcours d'environ 600 milles, nous avons eu l'occasion de bien mettre à l'épreuve notre voiture d'essai. Depuis la Transcanadienne jusqu'à la petite route difficile qui relie Lévis à Thetford-Mines en passant par une tempête de neige dans la vieille capitale, il nous a été donné de juger des possibilités de la Jeep Wagoneer dans des conditions d'utilisations très variées.

A prime abord, l'appellation "jeep" fait un peu sursauter madame qui s'interroge sur le confort d'un tel véhicule. Sous ce rapport, la Wagoneer ne pose pas de problème puisqu'il s'agit, précisons-le, d'une version hautement raffinée de ce qui fut jadis un robuste engin militaire. La compagnie American Motors qui a fait l'achat de la "Jeep Corporation" il y a quelque temps fabrique encore certains modèles de "jeeps" ayant surtout un caractère utilitaire mais la Wagoneer prend la forme d'une maxi "station-wagon" ou, pour les puristes, d'une immense familiale.

En d'autres termes, c'est une "jeep" de grand luxe qui retient la principale caractéristique de ce genre de véhicule, c'est-à-dire un différentiel permettant de transmettre la puissance aux quatre roues si on le désire. C'est d'ailleurs cet équipement, associé à une garde au sol très élevée, qui distingue la Jeep Wagoneer des familiales classiques.

Avant de prendre la route, examinons davantage notre voiture d'essai.

Fiche technique

On nous avait confié pour cette randonnée un véhicule particulièrement bien équipé dont la fiche technique démontrait parfaitement que sa conduite s'apparente beaucoup plus à celle d'une voiture que d'une camionnette.

Tout d'abord, depuis qu'American Motors a absorbé la "Jeep Corporation", les moteurs utilisés sont les siens.

Notre Wagoneer possédait un V-8 de 360 pouces cubes d'une puissance de 175 c.v. à 4000 tours-minute. Une transmission automatique à trois vitesses, des freins à tambour assistés et une servo-direction haussaient le prix de cette Wagoneer à environ $6500. Pour ce montant, on a évidemment droit à l'appareil de radio de même qu'à la finition de luxe. Il ne faudrait pas oublier non plus le support à bagages sur le toit ainsi que la commande électrique de la lunette arrière. Bref, seul l'air climatisé aurait pu venir s'ajouter à la liste des options. C'est donc dire que l'on peut, moyennant certains compromis, obtenir cette familiale pour un prix moins élevé.

Côté suspension, on trouve un pont arrière rigide et des ressorts à lames autant à l'avant qu'à l'arrière.

Moins longue qu'une Javelin

Si la Jeep Wagoneer a une allure imposante, pour ne pas dire gigantesque, c'est surtout en raison de sa hauteur car ses autres dimensions sont celles d'une voiture compacte. Aussi curieux que cela puisse paraître, cette familiale est moins longue qu'une Javelin et pas beaucoup plus large. Elle mesure 183.7 pouces de longueur contre 191 pour la Javelin et sa largeur est de 75.6 pouces comparativement à 75.2 pouces pour la sportive d'American Motors. Par contre, elle accuse une hauteur de 65.3 pouces alors que la Javelin mesure 51 pouces. Son poids de 3,808 livres correspond aussi à celui de plusieurs voitures de format moyen. Il ne faut donc pas croire que la Wagoneer est encombrante ou difficile à conduire en ville car, à part sa stature, elle tient moins de place que la majorité des voitures.

Voir WAGONEER, page B 5



La Jeep Wagoneer 1972 d'American Motors : une voiture de sport à sa façon...

LE CENTRE D'ACHATS DE L'AUTO

C'EST UN DÉPART!
MICHEL POIRIER et son équipe du tonnerre vous annoncent la première vente de l'année chez Bonaventure.

SPÉCIAL
jusqu'au 29 février, profitez de notre spécial "Département de Service" faites enligner vos roues pour
$5.95

Renseignez-vous sur notre plan de garantie
5 ANS
50,000 MILLES
du rouage d'entraînement

SPÉCIAL 1971
CHEVELLE
1971, hardtop, V-8, automatique, servofreins, servodirection avec balance de garantie 12,000 milles à 100%.
$2895.

CUTLASS
Station-Wagon 1971
V-8 automatique, 350, servodirection, vitres à diquer, vitre arrière électrique, tablette compartiment de charge, suspension spéciale renforcée "Heavy Duty", Enjoliveurs de roues, pneus à flancs blancs, radio AM, haut-parleur arrière, voiture de compagnie, stock D1241
$3948.

OLDSMOBILE 1971,
Delta 88
4 portes, hardtop, moteur V-8 puissant, 455 p.c., transmission turbo Hydramatique, servodirection, servofreins à disques, vitres électriques. Dégivreur électrique glace arrière, miroir tele réglable. Suspension Heavy Duty. Radio AM. Haut-Parleurs arrière, roues renforcées, stock 2092 voiture flamboyant turquoise
$4290.

CHEVELLE 1972
PRIX... OUF!
IMBATTABLES

EXTRA
VOYAGE POUR 2 PERSONNES AUX ÎLES BAHAMAS
VENEZ VOIR

NOS VOITURES RECONDITIONNÉES ET SUPPORTÉES PAR NOTRE PROGRAMME DE GARANTIE 100%

1970 OLDSMOBILE DELTA CUSTOM,
V-8, automatique, servofreins, servodirection, vitres électriques, toit de vinyle, stock 1991A
$2650.

1969 OLDSMOBILE DELTA, V-8,
automatique, servofreins, servodirection, stock 20290A
$2200.

GMAC Profitez des taux avantageux de notre financement

1969 OLDSMOBILE DELTA, V-8,
servofreins, servodirection, toit de vinyle, stock 1562A
$2250.

1968 OLDSMOBILE CUSTOM,
V-8, automatique, radio, servofreins, servodirection, stock 20362A
$1800.

1968 OLDSMOBILE DELTA,
stock 20403, 8, automatique, radio, servofreins, servodirection, vitres électriques, toit de vinyle, air climatisé
$2150.

1969 OLDSMOBILE 98,
V-8, automatique, servofreins, servodirection, toit de vinyle, vitres électriques, stock 20478A
$2850.

OLDSMOBILE 1969, "98",
V-8, automatique, radio, stéréo, servofreins, servodirection, toit de vinyle, vitres électriques, stock 20433A
$2850.

CHRYSLER 1967, V-8,
automatique, radio, servofreins, servodirection, toit de vinyle, stock UC7155
$1550.

PONTIAC 1971, "CATALINA",
V-8, automatique, radio, servofreins, servodirection, hardtop, stock 20374A
$3525.

MERCURY 1970, MONTEGO,
V-8, automatique, radio, servofreins, servodirection, bleue, stock 20309A
$2495.

DODGE 1970, SUPER-BEE,
V-8, 4 vitesses, standard, tape, radio, sièges baquets, console, stock 1887B
$2650

bonaventure
chevrolet oldsmobile ltd.
10,765 LAJEUNESSE
à l'entrée du Pont-Viau, au bout du métro Henri-Bourassa
HENRI-BOURASSA
384-8550

LE CENTRE D'ACHATS DE L'AUTO

940 Autos à vendre

PEUGEOT

'70 PEUGEOT 204 sedan, super, traction avant. **$1395**

'69 PEUGEOT 404 sedan, automatique, toit ouvrant **$1595**

'69 PEUGEOT 204 St-wagon, traction avant, Zeibart. **$1295**

'69 PEUGEOT 204 sedan, super, traction avant. **$1095**

'70 JAVELIN SST V-8 automatique, radio, sièges baquet en corduroy. **$2395**

'70 FORD LTD. Country Squire, 10 passagers, tout equipée, radio, stéreo. **$3295**

'69 CITROEN DYANE condition originale, bas millage. **$975**

'68 VOLVO 142S 4 vitesses, radio. **$1595**

Les voitures Peugeot comportent une garantie de 3 ans.

Financement bancaire

Roger

Automobiles Ltée
4269 Ste-Catherine ouest
932-2925

Le concessionnaire Peugeot le plus dynamique au Canada

MARQUIS "Brougham" 1970. 4 portes, entièrement équipé, luxueusement y compris air climatisé, régulateur de vitesse, commande à distance pour coffre, stéréo multiplex AM-FM, etc. etc. Comme neuve, vérifié par concessionnaire Mercury. Circuit Mercury est heureux de vous l'offrir en vente. 325-3381, 325-3382.

MAVERICK 1971 SEDAN, 4 portes, tout équipée, en bas du prix coûtant. Appeler m. Robert Bernier, 332-3850, Le Salon Ford.

'70 MAVERICK comme neuve, garantie, terme facile, 523-1122.

MAVERICK 1970, bas millage, excellente mécanique, parfaite.
RENAULT CANADA
735-1331

MAZDA 1971, 1800 CC, sedan, 4 portes, 23,000 milles, $1,850, 365-7125.

MAZDA, voitures d'exécutifs et de démonstration. A vendre à prix d'aubaine. Appeler Sports Car Specialists 482-9595.

MERCEDES 200, 1967, parfaite condition, 733-4068.

MERCEDES BENZ 1971, 250, coupé, couleur vert avec intérieur tan, tout équipé, comme neuve, échange accepté, termes faciles. Pour plus amples informations, 735-3585, D.K. Automobile.

MERCURY 1969 Marquis, tous servos, bas millage, comme neuve, peut financer, échange accepté. Pour plus amples informations, appeler 735-3585, D.K. Automobile.

METEOR 1966, 2 portes, hardtop, gros 6, automatique, bon mécanisme, 49,000 milles, radio, intérieur, extérieur propre, prêt pour hiver, $425, propriétaire, 384-4904.

METEOR 1967, sedan, deluxe, V-8, servo-direction, $675, 332-2285, membre IADA.

METEOR 1964, V-8, très bonne condition de marche, $250. 727-5759.

M.G.B., 1964, radio, toit neuf, excellente condition, $400, 384-4431.

M.G.B. 1966, modèle décapotable, en très bonne condition mécanique et carrosserie, prendrait échange et financerait 769-4545, J.P. Gauthier Auto.

M.G.B., 1971, 2,000 milles, $2,500. 931-5208.

M.G.B. 1968, propre, parfait ordre, 670-6328 après 6h.

MONTEGO "2 portes hardtop" 1969, 30,000 milles vérifiés. Tout comme neuve. 302 V-8, automatique, servo-direction, servo-freins, etc. Entièrement vérifié par un concessionnaire autorisé Montego. Cette voiture impeccable doit être vue. Pour rendez-vous, veuillez appeler Circuit Mercury, 325-3381, 325-3382.

MONTEGO Cyclone 1970. 429 C.I.D., 4 vitesses Hurst, etc. Vérifiée par un concessionnaire Montego. Echange accepté. Aucun acompte. Circuit Mercury, 325-3381, 325-3382.

MOTEURS et transmissions reconstruits ou usagés, pour toutes sortes d'autos et camions, 526-2931.

MUSTANG 1969, G.T. stéréo, 351, servo-freins, disques-freins, 256-1811.

MUSTANG 1968, 38,000 milles, très bonne condition A-1, très propre, particulier, 767-7293.

MUSTANG, 1969, 2 portes, hardtop, V-8, servo direction, freins, radio, 25,000 milles, parfaite condition, dames propriétaire, $1,750, I.A.D.A. 331-3078.

MUSTANG 1967, 2 portes, Hardtop, fastback, automatique, radio, servo-freins, roues de Magnesium, prendrait échange et financerait, 769-4545, J.P. Gauthier Auto.

NEW YORKER 1968, 2 portes, hardtop, en excellente condition, peinture d'origine.
RENAULT CANADA
735-1331

OCCASION unique, Oldsmobile, 1969, Delta 88, moteur 455 po. cu., excellente condition, téléphoner entre 8 et 4 heures et 7 et 11 heures, 738-0453.

OLDSMOBILE, 1968, excessivement propre, 40,000 milles, appeler après 6 h., 374-1374.

OLDSMOBILE Delmont 68, propre, valise électrique, dégivreur arrière, 255-5475, soir.

OLDSMOBILE, 1968, Delta, 88, 4 portes, hardtop vitres électriques, tout servo, pneus neufs, 35,000 milles, ultra propre, $1350, 332-1388, I.A.D.A.

OLDSMOBILE 1969, Delta Custom, 4 portes, hardtop, gold, vinyle, équipée, 27,000, $1,700. 733-9807, marchand garanti.

OLDSMOBILE 72 modèle 98, voiture de démonstration. Tout équipée avec air conditionné, voiture du président Cooke Toledo Motors, 769-5501.

OLDSMOBILE 1969 hardtop 2 portes, servo-freins-direction, radio, automatique, pneus blancs. Concessionnaire G.M., $2,195., E. Robert, 526-4471.

OLDSMOBILE 1970 Delta 88, 4 portes, hardtop, tout équipée, avec air conditionné, garantie de la manufacture. Appeler M. Jean Bastien, 332-3850, Le Salon Ford.

OLDSMOBILE 1966, Delta 88, décapotable, tout équipée, prendrait échange et financerait, 769-4545, J.P. Gauthier Auto.

PARTICULIER, Falcon de Luxe, 1966, 39,000 milles, propre, $450, 728-9448.

OLDSMOBILE, Delta, 1966, 4 portes, hardtop, tout équipée, excellent, 663-2686.

OLDSMOBILE Delta, 88, 1967, hardtop, équipée, propre, $775, 387-7748.

PARTICULIER, COMET FORD 1964, AUTOMATIQUE, 4 PORTES, $200, APRES 6 H., 522-5560.

PARTICULIER, Pontiac 1966, Laurentian, automatique, servos, 3600, dame, $650, 735-4938.

PEUGEOT 1970, sedan, 204, très bas millage, comme neuve, radio, transmission standard, 933-5861, membre IADA.

PARTICULIER Peugeot 1970, Barracuda 1971, 336-6957.

PARTICULIER, Mustang 1968, fastback, équipée au grand complet, peinture métal flake, vrai beau bijou. A qui la chance? 679-4989.

PEUGEOT 1968, modèle 404, $375.
RENAULT CANADA
735-1331

PLYMOUTH 1969, sedan V-8, automatique, servo-direction, freins, très bonne condition, 288-6947, membre IADA.

PLYMOUTH 1968, automatique, pneus neufs, $895, $25 comptant, $37 mois. 387 0494, vendeur en gros.

PLYMOUTH, Fury 3, 1970, hardtop 4 portes, toute équipée, toit vinyle, très bas millage, parfaite condition. 932-2601, membre I.A.D.A.

PLYMOUTH "Fury II" 1968, 2 portes hardtop. Entièrement équipée. Tout dans un état superbe. Entièrement vérifiée par concessionnaire qui peut accepter votre échange et voir au financement. Aucun acompte. Circuit Mercury, 325-3381, 325-3392.

PLYMOUTH 1966 très bonne condition, besoin d'un moteur, vitesses au plancher. $250, 622-2604.

PONTIAC 1964, Grand Prix, automatique, très bonne condition, 667-6393.

PONTIAC, Laurentian, 1970, servo-freins-direction, très propre, 389-0375.

PONTIAC 1970, Laurentian, 2 portes, hardtop, équipée (350), hivérisée, propre, 21,000, $1,850. 342-0411, marchand garanti.

PONTIAC 1969 sedan Laurentian, V-8 tout servo. 747-4639, MEMBRE IADA.

PONTIAC 1969, hardtop, 2 portes, V-8, tout servo, vinyle, parfait partout, raisonnable. 332-2044, membre IADA.

PONTIAC Grand-Prix 1969, prix spécial $2,650. Tél. 273-3754.

PONTIAC Parisienne, 1965, 8 automatique, tous servos, bon mécanisme, bons pneus, $250, 4520 Boyer.

RAMBLER American 1968, automatique, 6 cylindres, 2 portes, excellent, 681-3773.

RAMBLER sedan, 8 cylindres, 1964, moteur 40,000, très bon état. Après 5 p.m., 388-7585.

RAMBLER Ambassador, 1967, hardtop, automatique, radio, accessoires, sièges baquets, console, $675. Obligé vendre. 521-8458.

RAMBLER American 1967, dame, très propre, bonne condition, $550. 737-3382.

RENAULT DE 1965 A 1972

RENAULT 12-TL, excellente condition, 1 seul propriétaire. $1,775.
RENAULT 10, 1970, manuelle, couleur vert pour $1,300.
RENAULT 8, 1968, manuelle, en excellente condition pour $700.
RENAULT 10, 1968, automatique, en excellente condition, pneus Michelin, cuirette. Pour $800

Toutes ces voitures sont garanties 100%. Aucun comptant. Financement sur les lieux.
RENAULT CANADA
735-1331

RENAULT 16, 1972, automatique, bas millage, voiture d'exécutif.
RENAULT CANADA
735-1331

RENAULT R-16 1970. Modèle de luxe avec radio AM-FM et pneus radiaux. Très bien entretenues. Vérifiée par concessionnaire qui peut accepter votre échange et voir au financement. Aucun acompte requis. Circuit Mercury, 325-3381, 325-3382.

RENAULT 10, 1970, 27,000 milles, excellente condition, $925. 626-8175.

RENAULT 1963 à 1972. Tous modèles. Automatique, standard. Au Pavillon de l'Auto, 7665 Lacordaire, 259-6981.

RENAULT, R-16, Citroën et Fiat, bon prix, bon état. 676-9011.
RENAULT CANADA
735-1331

TOYOTA 1970, Mark II, 2 portes, fastback, vitre teintée, pneus Michelin, radio, bas millage, 1 seul propriétaire, financement sur les lieux, accepterais échange.
RENAULT CANADA
735-1331

RENAULT 12 TL, 1972, voiture de démonstration, rabais appréciable, prendrait échange et financerait, 769-4545, J. P. Gauthier Auto.

RENAULT R-8 1968, condition parfaite, pneus Michelin neufs, un seul propriétaire, $695 ...à discuter. Arbour Auto Laval Ltée, 700 Boul. des Laurentides, Pont-Viau, 667-2711.

RENAULT 1970, R-10, de luxe, automatique, 16,000 milles, original partout, conduite prudemment, $1050, 332-3048, I.A.D.A.

ROVER 1967, 7C 2000, en excellente condition, 1 seul propriétaire, meilleure offre, financement sur les lieux.
RENAULT CANADA
735-1331

RENAULT-16, 1970, excellente condition, particulier, faut vendre, 622-1411.

STATION WAGON, 1971, Mercury Marquis, air climatisé, équipée, 8,000 milles, 334-6302.

THUNDERBIRD 1970, LANDAU, 4 PORTES NEO-CABRIOLET, TOUT EQUIPEE, AIR CONDITIONNE, 18,000 MILLES, $3,500. PARTICULIER. 341-3159.

TORINO, 1971, 2 portes, hardtop, V-8, servodirection, freins, toit vinyle, 13,000 milles, état neuf $2,450, 331-3078, I.A.D.A.

TORINO 500 1971, 2 portes, hardtop, garantie 12,000 milles de la manufacture. Echange et termes acceptés. Demander M. Andy Stockdale, 332-3850 Le Salon Ford.

TOYOTA 71, original 14,000 milles, prendrait échange et financerait 769-4545, J. P. Gauthier Auto.

TOYOTA 1969, Corolla, station-wagon, prix à discuter.
RENAULT CANADA
735-1331

TOYOTA Corolla Sprinter Fastback, 969, bas millage, très bonne condition, conduite par dame, 842-3081.

TRIUMP 1969 Spitfire, bas millage, excellente condition. 658-6623, vendeur.

URGENT
Ambassador 1966, 6 cylindres, automatique, moteur et les freins entièrement revisés, pneus et batterie neufs, médecin quittant Canada sacrifie pour $550, intermédiaire s'abstenir 843-6563 après 6 h.

VALIANT 1969, sedan, servo, excellente condition, 849-2921, membre IADA.

VALIANT 1966, convertible, automatique, 6, radio, $650, Auto-Agent, 931-4519.

VENDS cause départ: Renault 16, TS-70, 20,000 milles, excellent état, comme neuve, pneus Michelin, AM-FM. Après 6 heures, 488-0715.

VOITURES Sport décapotables et sedan à compter de $795. Appeler Sports Car Specialists, 482-9596.

VOLKSWAGEN, 1966 à 1971, différents modèles, tous très propres. En bonne condition. Prix à discuter sur chacune. ARBOUR AUTO LAVAL LTEE, 700 Boul. des Laurentides, Pont-Viau, 667-2711.

VOLKSWAGEN 1969, Fastback, (1600) standard, excellent état. Dame conductrice. 843-8402 Membre IADA.

VOLKSWAGEN fastback, 1966, mécanisme A-1, 7 pneus sur Rims, freins-disques, muffler, batterie neufs, $600. Après 6 h 30 p.m., 626-4446.

VOLKSWAGEN 1972, tous les modèles en stock, choix de couleurs, livraison immédiate, pneus à neige, avec crampons GRATUITS. 2 ans ou 24,000 milles de garantie écrite. Allons vous chercher. ARBOUR AUTO LAVAL LTEE, 700 boul. des Laurentides, Pont-Viau, 667-2711.

VOLKSWAGEN 1966, très propre, mécanique A-1, $475. après 6h. 381-0183.

VOLKSWAGEN 1970, "van vitré", très propre, mécanique A-1, radio, bien chaussée, vaut la peine d'être vue et d'être essayée. Prix à discuter. ARBOUR AUTO LAVAL LTEE, 700 boul. des Laurentides, Pont-Viau, 667-2711.

VOLKSWAGEN 70, modèle 1600, de Luxe, radio) Blaupunkt, Am-Fm, stéréo, comme neuve, faut voir, terme et échange accepté, 527-8273, vendeur.

VOLKSWAGEN 1500, 1968, propre, 18,000 milles, bon ordre. $775. 727-3463.

VOLKSWAGEN neuves et usagées. Demander Guenther Miller 274-5471. Métro Rosemont.

VOLVO usagée, plus haut prix d'allocation pour votre Volvo. 658-6623.

VOLVO 71, coupé sport, automatique, vitesses, injection, mag wheels, stéréo, AM-FM, stéréo, verte. 521-1255, 353-9012.

VOLVO 1971, station-wagon, modèle 145. En parfaite condition, FM-Stéréo multiplex, couleur grise avec intérieur rouge. Appeler M. Bottol 747-9811, Montréal Toyota.

VOLVO 1969 automatique, Volvo 1970 standard, condition A-1, vendeur 658-6623.

VOLVO 1972, choix de couleurs, bon prix. Maurice Héroux, 766-4122.

'69 VOLVO 142 GT, parfaite condition, garantie, 523-1122.

'70 VOLVO 122 S, en parfaite condition, garantie, termes faciles 523-1122.

VOLVO 1970 122S, 26,000 milles, peinture originale. 658-6623. Vendeur.

VOLVO 1970, 142-S, propre, bonne condition, prix discutable, 681-7007; 336-1580.

VOLVO 1966, 122-S, a peu roulé, pneus Michelin, radio, excellente condition. 931-2184.

VOLVO 1970, 142-S, 13,000,m, parfaite condition, après 1h. $1,900. 322-0119.

VOLVO "144S", 1970, 4 portes, automatique, custom, radio, comme neuve, accepterais échange, mode de financement si désiré. Circuit Mercury 325-3381, 325-3382.

Béranger pris à partie pour l'échec du ski français

SAPPORO (AFP, PA) — Les Jeux olympiques auront permis de découvrir de nouveaux champions, mais ils auront aussi laissé dans leur sillage de grands vaincus.

En ski alpin, l'équipe française a subi une défaite tellement cuisante qu'en France, on s'interroge sur le sort de son directeur, Jean Béranger. Mais Béranger ne s'en fait pas outre mesure. Le tapage publicitaire ne le dérange aucunement.

"Les résultats de Sapporo n'auront aucune incidence sur mon attitude, a-t-il dit. Il m'appartiendra à moi seul, au printemps, à la fin des épreuves de la Coupe du Monde, de décider si je me retire ou si je continue. Je crois en outre savoir que je garde l'entière confiance du président Maurice Martel et de la Fédération française de ski.

"Il y a dix ans que je fais ce métier qui crée des problèmes de vie familiale. Je suis de loin le plus ancien entraineur. Je me suis fait un nom qui m'a déjà valu des offres diverses qui me permettent d'envisager l'avenir en toute sérénité", a-t-il encore dit.

"Depuis que je dirige l'équipe de France, elle a remporté au total 26 médailles, dont une dizaine d'or. Je pense qu'il est difficile de se retirer sur le bilan négatif de Sapporo", a poursuivi Béranger, qui a ensuite tenté d'en analyser les raisons.

"Il y a eu un concours de circonstances très défavorable, avec les accidents des Rouvier, Russel, puis Macchi et Augert. D'autre part, depuis 10 ans que le ski français gagne, il fallait peut-être s'attendre, en étant réaliste, à ce nous traversions un jour une mauvaise période.

En conclusion, Béranger estimant qu'il y a toujours quelque chose de salutaire dans un échec, a déclaré voir la solution des problèmes qui se posent actuellement au ski français, et notamment au niveau des réserves dans l'équipe masculine, dans une amélioration des structures d'organisation.

A Sapporo, pendant ce temps, c'est sous une violente tempête de neige qui a transformé la ville en bourbier, qu'on a commencé à dresser le bilan des Jeux d'hiver.

Jamais encore dans l'histoire, des Jeux n'avaient coûté aussi cher, $700 millions environ, soit $630 millions pour la construction de routes, métro, égouts, immeubles, hôtels, en somme toute une infra-structure qui faisait défaut à Sapporo, et $70 millions pour les Jeux eux-mêmes. Ce gigantesque effort financier, soutenu par 16,000 personnes, devait toutefois assurer le succès des Jeux.

Sapporo a repris son petit train de vie.

Sapporo reprend graduellement son petit train de vie normal, mais Sapporo ne sera jamais plus la même. Le passage de la flamme olympique à l'anneau de vitesse de Makomanai lui a donné un nouveau visage, visage qu'elle a pu montré au monde entier par la magie de la télévision.

Un des personnages les plus controversés des Jeux, le président Avery Brundage, du Comité international olympique, n'est pas le seul à rêver d'un olympisme pur et de vouloir la disparition du ski.

En effet, Gudmund Schack, président du comité olympique danois, a déclaré que si les Jeux olympiques d'hiver continuent à avoir leur caractère "d'affaires mercantiles", il se fera partisan de leur suppression.

Actuellement, a-t-il ajouté, les usines de ski ont trop d'influence et il faudrait essayer de venir à bout de cette emprise. A son avis, le ski ne doit pas être le gagne-pain des concurrents des Jeux.

Pour les organisateurs ainsi que pour les participants actifs qui ont vraiment une profession et ne pratiquent le sport que comme amateurs, la situation actuelle n'est pas satisfaisante.

Schranz se retire

VIENNE, Autriche — (AFP-UPI) — Le skieur autrichien Karl Schranz se retire du sport actif! C'est ce qu'il a annoncé ce matin dans une lettre qu'il adressait au président de sa Fédération de ski alpin.

"L'affaire" Schranz se termine donc ainsi! Après 12 ans de compétition internationale, le "Loup d'Arlberg" est plus solitaire que jamais!

Eloigné des compétitions olympiques des Jeux de Sapporo, le vétéran skieur autrichien avait été suspendu, puis interdit de participer aux épreuves, frustré également de couronner, la chance aidant, une carrière somme toute bien remplie.

Schranz ne participera donc pas aux championnats du monde que l'Autriche devait organiser en 1972 (?).

Quant à Avery Brundage, président du CIO, il devait "remettre ça" à Sapporo et dire, concernant la suspension de Schranz: "Seuls les skieurs pouvant concourir à Sapporo étaient sur les pistes, ceux qui n'avaient rien à faire là avaient été priés de se retirer."

C'est ce que devait faire Schranz!

Depuis ce matin il s'est définitivement retiré de la compétition et du sport actif. Il a 31 ans.

Une autre ligue professionnelle...

SAPPORO (PC) — Selon un directeur finlandais, une ligue européenne de hockey professionnel pourrait bien naître d'ici trois ans.

Selon cet expert demeuré anonyme à sa demande, quelqu'un en Europe devra faire la première démarche qui aboutira à la confrontation de clubs européens et nord-américains afin de déclarer un vrai champion mondial.

La ligue européenne comprterait au début deux clubs de Suède, un de Finlande, un de l'Allemagne de l'Ouest et un de la Grande-Bretagne, ce dernier comptant de nombreux Canadiens.

Il y aurant absence des pays du Rideau de fer, l'URSS et la Tchécoslovaquie, car les Communistees ne croient pas au professionnalisme.

La déclaration du directeur finlandais a été ensuite confirmée par Thorvald Olsson, de Suède, voulant que le circuit européen débute en 1974-75.

"Attendez une nouvelle à ce sujet le mois prochain", a dit Olsson.

"Il y a 49 compagnies impliquées dans les négociations, soit beaucoup d'argent.

"Nous voulons affronter la ligue Nationale, nous voulons le meilleur hockey."

Suède

Olsson prétend que la Suède aligne la meilleure équipe amateur au monde, ajoutant que les Soviétiques et les Tchécoslovaques sont nettement des pros sous tout autre standard autre que celui de la FIHG.

Olsson prétend également que 12 joueurs suédois actuels pourraient évoluer dans le circuit porfessionnel européen.

Le Finlandais ne croit pas que le nouveau circuit puisse opérer en 1974.

"Les gens sont très intéressés à organiser un circuit professionnel en Europe, car c'est la seule façon de présenter de véritables compétitions internationales."

Il a ajouté que les Européens faisaient surtout des comparaisons entre les champions russes et les clubs de la ligue Nationale.

"On ne les opposera jamais, à moins de changer les règlements."

en bref

Les hommes forts au CEGEP

Les haltérophiles qui participeront aux Jeux du Québec, Hiver '72, se produiront au gymnase du **Cegep du Vieux Montréal** au cours de la fin de semaine du 25 au 27 février. Environ 90 concurrents provenant de 11 des 15 régions du Québec sont censés y participer.

Les Américaines à Toronto le 26

L'équipe féminine de badminton des Etats-Unis affrontera celle du Canada le 26 février, à **Toronto**, dans un match qui décidera quelle formation ira affronter les championnes inter-zones (les Japonaises) à **Tokyo**, en juin.

Rosburg saute au 4e rang

Le golfeur **Bob Rosburg**, vainqueur de l'omnium de golf Bob Hope dimanche, a sauté du 18e rang à la 4e place du classement des gains des joueurs en touchant une bourse de $29,000. **Grier Jones**, qui a touché $4,278 avec une septième place, a pris la première place à **George Archer** avec des gains totalisant $52,522.

Toujours plus vite

Une nouvelle **Ferrari** de formule Un est actuellement en préparation dans les usines de Maranello, à Modene. Ce nouveau modèle 312 B-3, dont le rendement serait supérieur à la 312 B-2, pourrait être aligné dans les prochaines épreuves du championnat du monde.

"Mudcat" revient-il?

Le lanceur vétéran **Jim "Mudcat" Grant**, qui a fait un stage peu prolongé avec les Expos et qui a été congédié sans condition par les Athletics d'Oakland l'automne dernier, a accepté l'offre des Indiens de Cleveland de la ligue AMéricaine et il se présentera à leur camp d'entrainement. Grant, 36 ans, sera agent libre, toutefois. Il a débuté avec les Indiens en 1958.

Patrick rappelé par les Seals

Les Golden Seals de la Californie ont rappelé l'ailier droit **Craig Patrick** de leur filiale de Baltimore tandis que le joueur de défense **Ken Baird** a été envoyé aux Seals d'Oklahoma City de la ligue Centrale afin de faire place à Patrick.

L'électronique au service du golfeur

Parmi les écoles de golf qui fourmillent généralement de janvier à avril, vient s'ajouter celle de Michel Millaire, de Laval-sur-le-Lac. En collaboration avec les loisirs de la cité d'Outremont, Millaire est en mesure de prodiguer de précieux conseils aux golfeurs qui veulent perfectionner leur jeu ou tout simplement se retremper dans l'atmosphère du golf.

Le local est situé au 225 rue Bloomfield, à Outremont. Millaire dispose de sept filets dans lesquels les golfeurs peuvent frapper leurs balles. Le local est ouvert six jours par semaine du dimanche au vendredi, de 1 h. 30 à 4 h. 30 p.m., puis de 6 h. 30 à 10 h. 30 p.m. (274-9451).

Une machine électronique permet de jouer un match "artificiellement". La machine vous indique si vous avez "hooké" ou "slicé" et donne également la distance parcourue.

Millaire est assisté de Serge Pilon, un assistant professionnel à Laval-sur-le-Lac et de son frère Jacques, assistant-pro à Joliette (où un autre de ses frères, Jean, celui-là, est professionnel...).

Pour le titre

Le Mexicain **Ricardo Arredondo** mettra son titre mondial des légers juniors à l'enjeu dans un combat qu'il livrera au Japonais **Yoshiaki Nimata**, le 15 avril, dans une ville japonaise qui n'a pas encore été choisie.

Nouvel exécutif chez les Maple Leafs

Les Maple Leafs de Notre-Dame-de-Grâce, de la Conférence Métropolitaine de football junior, se sont donné un nouvel exécutif... **Jos Torino** a alors été élu président de l'équipe. **Wayne Beeby**, président exécutif, **Don Smith** et **Tony Milles**, vice-présidents. **Normand Bronlee**, trésorier et **Vic Paquette**, gérant général... **Mike Gibbons**, ex-joueur des Alouettes, occupera à nouveau la saison prochaine le poste d'instructeur chef.

TRÈS TRÈS BAS PRIX

sur rénovation de maison



MAINTENANT EN VIGUEUR CHEZ SERVICE DE RÉNOVATION MÉTROPOLITAIN À DES PRIX QUI VOUS CONVIENNENT

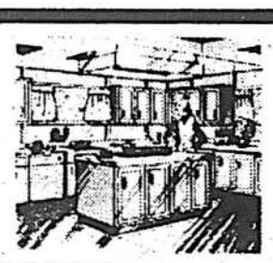
TOUS TRAVAUX ENTIÈREMENT GARANTIS 100%

Estimation gratuite aucune obligation

Aucun compétiteur n'est en mesure de nous surpasser.

GRATIS BELLE CHEMINÉE ÉLECTRIQUE avec toute salle de jeu (comprenant chaufferette 500 watts)

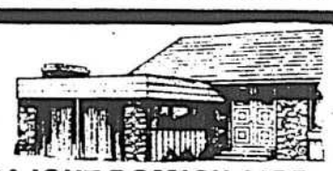




CUISINES
Voici maintenant l'occasion de transformer votre cuisine pour répondre aux besoins de votre femme. Elle vous en sera tellement reconnaissante
de $500. à $1500.
maintenant moins 20%



SALLES DE BAINS
Finie l'attente à la porte de la salle de bains le matin! Profitez de cette offre et faites installer une salle de bains supplémentaire pour vous.
de $700. à $1700.
MAINTENANT MOINS 20%



RAJOUT DOMICILAIRE
Ajoutez ces pièces qui vous manquent et épargnez les milliers de dollars qu'il vous en coûte pour emménager dans une maison plus vaste et vous embarquer dans une hypothèque plus grosse et à taux plus élevé. Nos prix incluant finition intérieure et extérieure. Consultez nos experts maintenant.
10 x 15 RÉG. $3,900.
MAINTENANT $3,100.00

NOUS FAISONS TOUS LES TRAVAUX

CE PRINTEMPS, QUELLE AMÉLIORATION DÉSIREZ-VOUS?
NOUS FAISONS TOUS TRAVAUX

- ☐ salle de jeu
- ☐ cuisine
- ☐ garage
- ☐ chambre dans grenier
- ☐ menuiserie
- ☐ revêtement aluminium
- ☐ rajout
- ☐ salle de bains
- ☐ mansarde
- ☐ toiture
- ☐ travaux de béton
- ☐ fenêtres aluminium
- ☐ peinture
- ☐ nettoyage

APPELEZ MAINTENANT 482-0600

SERVICE de RÉNOVATION MÉTROPOLITAIN

mhs

1er PAIEMENT JUIN '72 JUSQU'À 15 ans pour payer

A LA POINTE DE LA MODE

Chemises unies ou de fantaisie sans repassage et à petits prix!

2/7.99
4.29
ch.

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Pour être sûr de lui, l'homme élégant doit avant tout se sentir "bien dans sa chemise" et posséder le modèle adapté à la circonstance. C'est pourquoi Morgan propose cette très belle collection de modèles unis et de fantaisie . . . à petits prix. Col mou à pointes longues. Coupe étudiée dans un très beau tissu polyester 65% et coton 35% sans repassage. Du 14 au 14½ (manches 32-33), 15 au 16 (32-35), 16½ au 17½ (33-35) dans le lot.

A. Tons unis, manchettes doubles: bleu, lavande, rubis ou or.

B. Motifs de fantaisie. Manchettes deux-boutons ton-sur-ton, façonnés et jacquards en bleu, lilas, rose, brun ou gris.

Téléphoner à 842-6261. Chemises pour hommes, rayon 330, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard. Sélection à Snowdon.

BON DE COMMANDE
HENRY MORGAN & CO. LTD.
SQUARE PHILLIPS, MONTRÉAL

Nom .....

Adresse .....

(prière de mentionner le mode de paiement et d'ajouter 8% de taxe

Chèque ..... Mandat-poste ..... P.S.L. (COD) .....

Porter au compte no .....

Quantité de chemises..... longueur des manches ..... col .....

Couleurs unies ..... Motifs de fantaisie (couleurs).....

La VENTE du PRINTEMPS

Commence jeudi chez Morgan. Centre-ville* Dorval,* Rockland* Boulevard*. Plusieurs articles à Snowdon. Nouvelles marchandises printanières à bas prix d'avant-saison. Sachez en profiter. Faites vos achats chez Morgan jeudi, vendredi et samedi.

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi à mercredi 9h30 à 6h.
Jeudi et vendredi 9h30 à 9h.
Samedi 9h. à 5h

CENTRE-VILLE,
Square Phillips,
Rue Ste-Catherine, 844-1515

DORVAL,
au Centre Commercial,
631-6741

ROCKLAND,
au Centre Commercial,
739-5521

BOULEVARD,
au Centre Commercial,
728-4571

SNOWDON,
5343 Chemin de la Reine-Marie,
844-2811

MAGASIN À L'ENTREPÔT
2105—23e Avenue, Lachine
636-9633

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES
842-6261

Lundi à mercredi 8h30 à 6h.
Jeudi et vendredi 8h30 à 9h.
Samedi 8h30 à 5h.

La SID, fer de lance de l'expansion de l'économie coopérative

par Rhéal BERCIER

La Société d'investissement Desjardins sera le fer de lance de l'expansion de l'économie coopérative au Québec.

En effet, la nouvelle société, dont le capital autorisé est de $100 millions, favorisera le développement des coopératives oeuvrant dans tous les secteurs.

C'est ce que le représentant de LA PRESSE a appris hier de la bouche de certains administrateurs du mouvement coopératif.

Même si la politique d'investissement n'est pas arrêtée de façon définitive, les coopérateurs sont unanimes à affirmer que l'expansion des coopératives québécoises est la seule politique logique à suivre si l'on croit à la coopération et si l'on comprend bien le coopératisme.

L'entreprise privée

Toutefois, les administrateurs n'excluent pas une participation notable de la SID dans le secteur privé que ce soit sous forme de financement ou de participation minoritaire ou majoritaire.

Mais l'on insiste cependant pour que le rôle premier de la SID soit le développement des coopératives. On ne cache pas non plus le nom des entreprises qui pourront bénéficier de l'aide de la nouvelle société d'investissement.

Ainsi, la Coopérative Fédérée de Québec, la Coopérative agricole de Granby et la Fédération des Magasins Co-op seront parmi les entreprises coopératives dont les demandes seront écoutées avec beaucoup d'attention par les quelque 25 administrateurs de la SID.

Mais c'est surtout les Magasins Co-op, dont les réalisations sont spectaculaires, qui semblent être les premiers sur les rangs. Ces entreprises d'alimentation jouissent des faveurs du mouvement coopératif de Lévis.

Améliorer le social

Celui-ci, en fait, a aidé au financement des quatre centres Cooprix établis au Québec. Cette aide s'inscrit dans la politique suivie jusqu'ici par le mouvement des Caisses populaires Desjardins en particulier et le mouvement coopératif en général, soit d'améliorer le social par l'économique et il semble que le meilleur moyen d'atteindre cet objectif, c'est d'aider les entreprises de consommation.

Déjà, dans le monde de la coopération, on entrevoit la SID comme une nouvelle Société générale de financement du Québec, une nouvelle Roynat ou encore un nouvel Office de crédit industriel.

Mais ce n'est qu'en mars prochain que la politique de la Société d'investissement Desjardins sera arrêtée lorsque les Unions régionales et les institutions financières du mouvement tiendront leurs assemblées générales respectives et adopteront ou modifieront le projet de règlement qui sera présenté aux administrateurs de ces institutions au cours de deux journées d'études qui débutent aujourd'hui.

On sait que la loi créant la SID a été adoptée par l'Assemblée nationale le 13 décembre dernier. Cette loi venait concrétiser le projet de "caisse provinciale" caressé depuis longtemps par le président de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, M. Emile Girardin.

La loi confère à la Fédération de Lévis cent pour cent des actions "A" votantes de la nouvelle entreprise tandis que les dix Unions régionales et cinq institutions financières du mouvement, soit La Sauvegarde, l'Assurance-Vie Desjardins, La Sécurité, la Société d'assurance des Caisses populaires Desjardins et la Société de Fiducie du Québec, détiendront les actions de classe "B" non votantes de même que les obligations qu'émettra éventuellement la SID.

Le conseil d'administration de la nouvelle entreprise comptera 26 membres, soit deux représentants de chacune des dix Unions régionales, un représentant de chacune des cinq institutions financières de même que le directeur général de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins.

Ainsi, l'on s'assure que les Caisses populaires par l'intermédiaire des Unions régionales soient représentées de façon majoritaire au sein du conseil d'administration.

L'on prévoit que la Société d'investissement Desjardins débutera ses opérations en septembre prochain. Entre-temps, les administrateurs du mouvement se documentent, étudient, et travaillent à hâter le fonctionnement de la nouvelle entreprise qui centralisera éventuellement tous les placements du mouvement.

Une fois créée en pratique, la SID sera l'institution qui prendra les décisions financières et sociales importantes pour le Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

Elle sera appuyée en cela par des actifs qui dépasseront plus de $3 milliards, soit les épargnes de près de trois millions de Québécois.

Les Caisses reprennent le plein contrôle de toutes les institutions

Le projet de loi qui autorise la création de la Société d'investissement Desjardins fait de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins le pilier du mouvement Desjardins.

Cette loi permet également à la Fédération de Lévis de centraliser toutes les opérations des Caisses populaires et des neuf institutions financières du mouvement afin de créer ce que l'on appelle déjà le Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

Le "grand chambardement" dans cette grande entreprise diversifiée, dont on ne sait qui est le propriétaire réal, a déjà débuté. Les Placements Collectifs ont été la première institution financière à tomber.

En fait, c'est la Société de Fiducia du Québec qui administre maintenant le fonds mutuel tandis que la service des ventes dépend de La Sauvegarde et de l'Assurance-Vie Desjardins. La raison sociale demeure. Un représentant du mouvement demeure également pour représenter ce secteur à la Fédération de Lévis.

Prochainement, dans un premier temps, La Sauvegarde et l'Assurance-Vie Desjardins, deux entreprises d'assurance-vie, s'intégreront pour former une société unique.

Une fusion

Dans un second temps, la Société d'assurance des Caisses populaires et La Sécurité, deux entreprises d'assurance générale, fusionneront pour former un seule entreprise.

Au cours de la troisième étape, la Société de gestion d'Aubigny, créée pour faire l'acquisition de La Sauvegarde, et l'Association coopérative Desjardins, propriétaire de la Société de Fiducie du Québec et de le Sécurité, disparaîtront.

Par la suite, les entreprises seront regroupées par secteurs: l'assurance-vie, l'assurance-générale, la fiducie (SFQ), les fonds mutuels (Les Placements Collectifs) et l'éducation (l'Institut coopératif Desjardins).

Enfin, ces entreprises seront rachetées par la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins de leurs propriétaires actuels qui sont, soit des Caisses, soit des Unions régionales.

Un long processus

Le processus d'intégration des institutions à la Fédération n'est donc pas chose faite. Des études se poursuivent afin de hâter cette centralisation des services qui permettra une meilleure coordination.

Cette centralisation permettra également de réduire les coûts. Plusieurs services sont doublés. Chaque institution possède, par exemple, son propre service de publicité.

Surtout, cette centralisation veut confirmer dans des structures plus souples les réalisations faites par les Caisses populaire Desjardins au Québec.

Cette centralisation ne se fait pas sans heurts. Le mouvement emploie directement plus de 10,000 personnes, donc 10,000 individus qu'il faut informer, qu'il faut convaincre que cette politique est la seule à suivre, qu'elle aurait due être réalisée depuis déjà plusieurs années.

Les véritables propriétaires

En vue encore une fois de bien préciser dans la pratique qui est le véritable propriétaire des institutions et du mouvement, les Caisses populaires, par l'entremise des Unions régionales, seront représentées de façon majoritaire au conseil d'administration de la Fédération de Lévis. On comptera également dans ce conseil un représentant des secteurs spécialisés.

Un puissant conglomérat

La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins est engagée depuis deux ans dans un long cheminement dont la phase finale doit s'achever en septembre prochain.

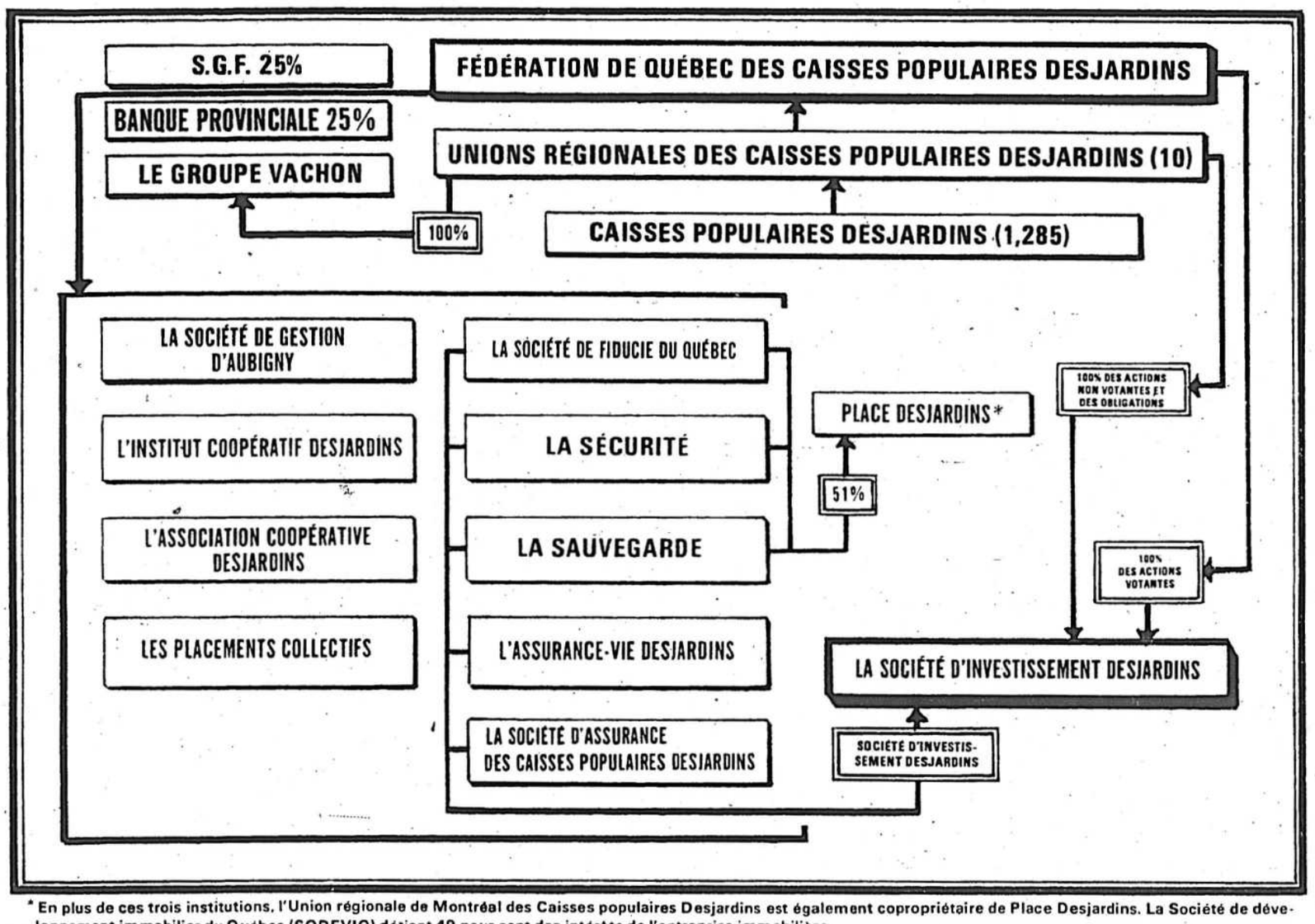
Dès lors, une seule institution, la Fédération, représentant 1,285 caisses locales, prendra la tête d'un conglomérat rassemblant plus de $3 milliards d'actifs.

Elle étendra ses activités par un réseau d'entreprises déjà solides aux domaines de l'assurance-vie, de l'assurance générale, de la fiducie, des fonds mutuels, de l'alimentation, voire de l'immobilier avec une participation majoritaire dans le complexe Place Desjardins.

La Fédération maintiendra vraisemblablement ses liens importants avec la Société générale de financement et la Banque Provinciale du Canada, deux institutions financières dont elle a acquis 25 pour cent des actions.

Surtout, la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, qui portera aussi le nom de Mouvement des Caisses populaires Desjardins, possédera enfin sa propre société d'investissement pour favoriser l'expansion de l'économie coopérative dans la Belle province.

MOUVEMENT DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS



* En plus de ces trois institutions, l'Union régionale de Montréal des Caisses populaires Desjardins est également copropriétaire de Place Desjardins. La Société de développement immobilier du Québec (SODEVIQ) détient 49 pour cent des intérêts de l'entreprise immobilière.

A Témiskaming, un comité d'urgence tente désespérément d'éviter la mort d'une ville

par André CHENIER

Qui ou quoi sauvera la petite ville de Témiscaming de la désolation économique et démographique? Le gouvernement ? L'industrie des pâtes et papiers ? Les grandes scieries? Un champ d'activité tout à fait nouveau?

Question qui se pose avec acuité pour la population locale; question débattue chaque semaine à Québec depuis que la Compagnie internationale de papier (CIP), alléguant l'état dépressif de l'industrie des pâtes et papiers, des déficits constants, et surtout la faiblesse de la demande pour la pâte à rayonne sur le marché américain, a fait savoir que son usine Kippawa serait fermée à la fin de mai. Le ministre des Terres et Forêts, M. Kevin Drummond, a parlé d un "autre Saint-Jean-Vianney".

Pour Témiskaming, ville de 2,400 habitants accrochée depuis presque le début du siècle à son usine et à sa colline des bords de l'Outaouais, ce n'est pas le sol qui vient de glisser subitement mais toute l'économie locale et presque tous les moyens de subsistance...

En effet, la municipalité tire de l'usine environ 80 pour cent de ses revenus et 875, ou presque la moitié, de ses citoyens y travaillent régulièrement ou occasionnellement: coupe de bois, drave, fabrication de pâte à dissolution, hôpital.

A moins donc de solutions à court et à long termes, c'est le chômage généralisé, la ruine financière, le dépeuplement, la mort d'une ville.

Un comité d'urgence

Face à l'adversité, le conseil municipal n'en garde pas moins un certain optimisme: si on a pu trouver remède aux maux dont souffrait Sogefor, pourquoi ne serait-ce pas possible à Témiskaming ?

Le conseil a demandé à la compagnie, et au gouvernement du Québec, qu'à tout le moins l'usine Kippawa reste en exploitation jusqu'à la fin de la présente année, ce qui retarderait de six mois l'échéance fatidique en permettant à tous les intéressés de songer à une solution permanente.

Un comité d'urgence a été formé sous les auspices du ministère des Terres et Forêts. Ce comité, qui tient aujourd'hui sa deuxième assemblée, groupe des représentants des ministères des Terres et Forêts, de l'Industrie et du Commerce, de l'Expansion économique régionale (fédérale), de la ville de Témiskaming, de la compagnie, des syndicats de la CIP, plus le député libéral du Témiscamingue, M. Gilbert Théberge.

"Avant de faire une recommandation quelconque au conseil des ministres, nous a déclaré M. Drummond, je tiens à m'assurer que la CIP ne peut définitivement plus exploiter son usine de Témiskaming sous sa forme actuelle, ou sous une autre forme, et surtout que les déficits invoqués par la compagnie sont exacts. Je veux également m'assurer que le comité, qui siègera chaque semaine s'il n'en tient qu'à moi, ne négligera aucune des avenues qui peuvent garantir la survie de Temiskaming. Enfin, je veux être sûr que les fonds qui permettraient de continuer à exploiter l'usine pendant six mois, si le gouvernement assumait le déficit, ne peuvent être employés à meilleur escient..."

Le comité d'urgence s'est donné un mandat de recherche portant sur les possibilités suivantes:

Les options

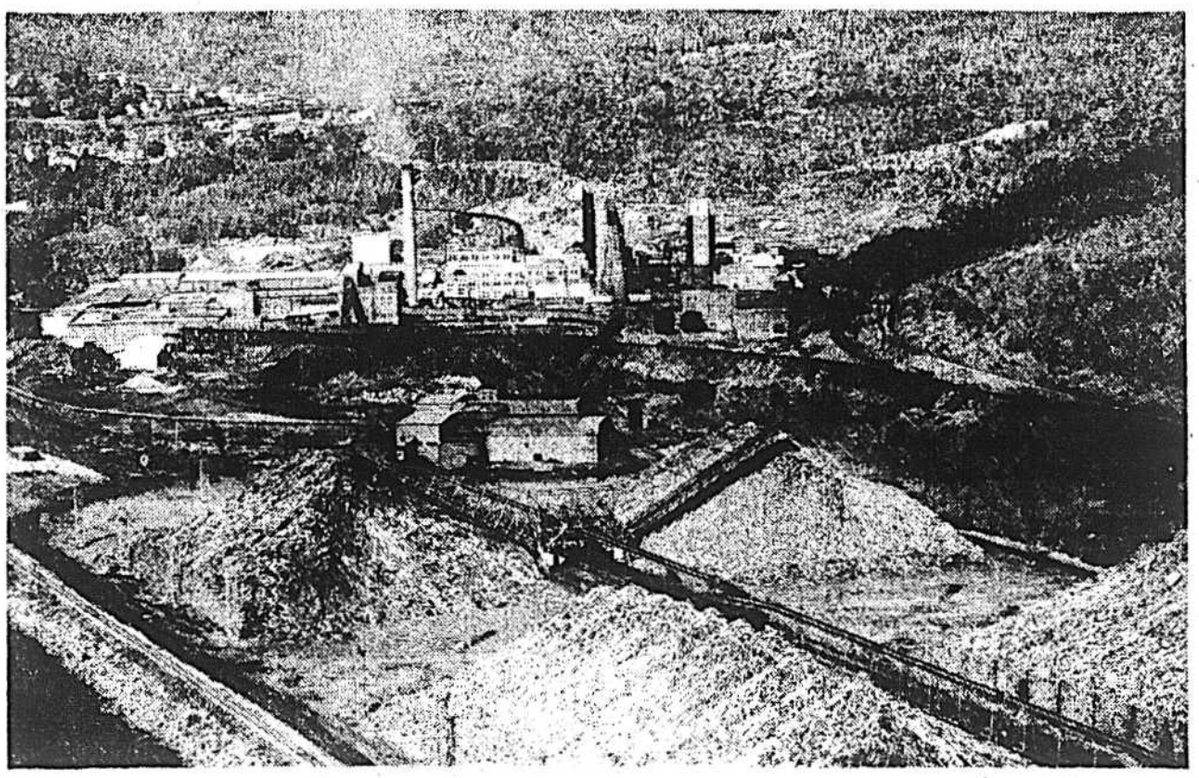
- Le maintien des activités actuelles de l'usine Kippawa, de juin à la fic de l'année. La CIP n'y verrait aucune objection, pourvu que le gouvernement assume un déficit mensuel qu'elle évalue à $250,000. Pour sa part, le gouvernement préférerait une solution plus permanente ;
- La transformation technologique de l'usine, pour la rendre apte à desservir les marchés plus prometteurs auxquels ont donné lieu le procédé Kraft et d'autres procédés de traitement du bois ou des plastiques. La CIP allègue que des études relatives au procédé Kraft ont déjà été entreprises, pour Témiskaming, et que ces recherches ont donné lieu à des résultats négatifs. Elle affirme aussi qu'il en coûterait énormément cher pour moderniser une usine achetée de Ryorden Paper en 1919 qui n'a connu depuis que peu d'améliorations majeures, et qu'il faudrait équiper contre la pollution;

Par contre, le maire adjoint de Témiskaming, M. Thomas Dunlop, estime possible de modifier les structures actuelles de l'usine tombée en désuétude, pour la rendre plus moderne et capable de soutenir la concurrence sur des marchés qui, ces dernières années, ont changé d'orientation. "Le problème, ajoute-t-il, c'est que la technologie avancée signifie généralement une réduction d'emploi. Or, nous comptons ici environ deux hommes pour une tonne de pâte". Il s'ensuit qu'une forte partie des effectifs mis à pied à la fin de mai ne seraient pas réengagés;

- L'expansion des scieries ou usines de bois plaqué et contreplaqués déjà installées dans le voisinage immédiat (Commonwealth Plywood et Booth Lumber à Tee Lake), ainsi que l'implantation de nouvelles industries de transformation du bois. "Les grandes scieries de l'Abitibi, nous a dit le ministre des Terres et Forêts, se tirent bien d'affaires, et le coût du transport ne serait sans doute pas plus élevé à Témiscaming que dans l'autre partie du Nord-Ouest";
- La venue, dans la région, d'industries entièrement nouvelles et diversifiées. Mais, à Témiskaming, la seule matière naturelle vraiment accessible reste le bois. "Bien que certaines propositions aient déjà été faites pour l'implantation de nouvelles industries, de souligner M. Drummond, il nous faut déterminer jusqu'a quel point ces propositions sont sérieuses."
- Enfin, divers palliatifs, susceptibles de fournir de l'emploi et des revenus pendant quelque temps, mais peu capables d'assurer un gagne-pain raisonnable et permanent à une population dont l'âge moyen est de 49 ans: tourisme, chasse et pêche; aménagement d'un parc national (qui implique l'intervention fédérale); construction d'une route entre Témiskaming et Hull, en longeant la rive québécoise de l'Outaouais.

Si sérieuses et si accélérées que soient les discussions sur ces diverses options, il existe à un niveau plus général, des écueils importants que le gouvernement voudra écarter au plus tôt, sans dévoiler prématurément ses intentions: incertitudes sur la future politique d'exploitation, de conservation et de mise en valeur des richesses forestières; jeu d'intérêts concurrentiels; nationalisme économique; modalités d'application de la nouvelle loi sur l'évaluation municipale, etc.

A cette condition seulement, le sauvetage de Témiskaming peut être rentable et épargner aux contribuables du Québec le fardeau financier que représenterait un recours massif aux subventions de dépression, ou aux prestations de chômage ou de bien-être.



A flanc de colline, et à la jonction du lac Témiscamingue et de l'Outaouais, la petite ville de Témiskaming est menacée de disparition. La CIP a annoncé récemment qu'elle fermerait, à la fin de mai, son usine de pâte à rayonne qui emploie presque la moitié de la population locale et fournit à la municipalité 80 pour cent de ses revenus.

MONTRÉAL

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11.40	Ch. net
Abitibi	4800	$8½	8⅜	8½	+ ⅛
Alcan	920	$20	19¾	20	+ ¼
Algoma St	200	$14	14	14	— ¼
Aquitaine	2400	$25	25	25	+ ¼
Asbestos	800	$27	26¾	27	— ⅜
Bank Mtl	1330	$21⅛	21¾	21¾	— ⅛
Bank NS	1425	$37⅛	36¾	36¾	— ⅛
Banq CN	2720	$16¼	16¼	16¼	
Bq Deprg	660	$17⅜	17¼	17¼	
Bq Pv Can	1245	$16¼	16¼	16¼	— ⅛
Bell Canad	1882	$45⅜	45½	45⅜	+ ⅛
Bell A pr	85	$52¼	52¼	52¼	— ¼
Bombrdier	300	$8¼	8¼	8¼	
BP Oil Gas	500	575	575	575	—5
BP Can	400	$14	14	14	— ⅛
Brascan	200	$20⅝	20⅝	20⅝	
Brinco	550	$5¾	5¾	5¾	
Calgary P	450	$27¼	27⅛	27⅛	— ⅜
Can Cem L	224	$49½	49½	49½	
C Arena	15490	$15¼	14⅜	15¼	+ ½
Cdn Brew	650	$8½	8⅜	8½	+ ⅛
C Im	1075	$29⅜	29½	29⅜	+ ⅛
C Int Pw	735	27	27	27	— ⅛
C Marconi	200	310	310	310	+5
CPI pr	100	$25½	25½	25½	
CP Inve w	100	350	350	350	
Canron	700	$22	21¾	21¾	— ¼
CPLtd	2115	$15	14⅞	14⅞	— ⅛
Celanese	925	$5⅝	5⅜	5½	
Cent Dyn	400	95	95	95	+9
Charter Ind	100	165	165	165	
Cominco	1050	$26¼	26⅛	26⅛	
C Holiday I	400	$13¼	13¼	13¼	
Con Bldg	8400	225	225	225	—15
Con Bath	200	$8¾	8¾	8¾	
C Text	300	$5½	5½	5½	
Copind	100	465	465	465	+15
Cr Fonc	200	$69	69	69	— ¼
Crush Int	2000	$20	20	20	— ¼
Disti Seag	450	$33½	33½	33½	+ ⅜
D Coal pr	200	$27	27	27	
Dofasco	100	$25⅞	25⅞	25⅞	— ¼
Dom Glass	100	$12¾	12¾	12¾	
Dom Store	100	$15	15	15	
Domtar	740	$13⅜	13¼	13¼	— ⅛
Domtar pr	250	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Du Pont	25	$25½	25½	25½	— ½
Elec Knt	700	$5½	5½	5½	+ ¼
Fin Coll	2900	$20	20	20	
Fulcrum	3000	$5	5	5	
Genstar L	1320	$14⅜	14½	14½	— ¼
Grey Cmp	200	230	230	230	—5
Grissol F	600	$8⅝	8⅝	8⅝	
Gulf Can	650	$26¼	26¼	26¼	+ ⅛
Home A	500	$33⅜	33⅜	33⅜	+ ¼
Huds Bay	260	$21¼	21¼	21¼	— ⅛
H Bay Co	1400	$19½	19⅜	19½	— ⅛
Husky Oil	252	$15⅞	15⅞	15⅞	+ ⅛
IAC	2045	$21⅝	21⅜	21⅝	— ⅛
Imp Oil	4800	$30½	29⅞	30⅜	+ ⅜
Int Nickel	2465	$32⅞	32⅜	32⅞	+ ¼
Int Util	2146	$48⅜	48⅛	48⅜	— ⅜
Inv Grp A	2150	$10¾	10½	10¾	+ ¼
Inv Grp 5 p	500	$22¾	22½	22½	+ ¼
Koffler	4700	$18	18	18	+ ¼
La Veren	2v0	$9	8¾	9	+ ½
Lob Co A	500	$6	6	6	— ⅛
Lob Co B	4500	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
Loeb M	500	365	365	365	+5
MB Ltd	100	$27⅜	27⅜	27⅜	+ ⅛
Maritime	1214	$24¾	24⅜	24¾	+ ⅛
Mass Fer	590	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Micrsyst	730	$7¼	7	7	— ¼
Miron A	100	$5¼	5¼	5¼	— ¼
Mitch A	250	$15⅜	15⅜	15⅜	— ⅛
Molson A	1500	$22¾	22¾	22¾	
Mnt Trst	800	$20⅛	20	20	— ½
Moore	200	$43	43	43	
Morse B	50	$34½	34½	34½	— ½
NB Tel	100	$15⅜	15⅜	15⅜	— ⅛
Ntld LP	200	$13	13	13	
Noranda	480	$36⅝	36⅜	36⅝	
Nor Ctl G	700	$14	14	14	
Pac Pete	250	$30⅞	30⅝	30⅝	— ⅛
Pancan	400	$15¾	15¾	15¾	+ ⅛
Placer	200	$26½	26½	26½	+ ½
Pow Corp	2375	$7	6⅞	7	
Pow C 5 pr	2275	$10⅛	10	10⅛	
Prem Cb	500	$15¼	15¼	15¼	— ⅛
Price Com	1000	$7⅞	7¾	7¾	— ¼
Provigo	150	$7⅝	7⅜	7⅝	— ⅛
Que Tel	100	$16	16	16	+ ¼
Rapid D	5650	$10½	10¼	10⅜	— ⅛
R Dat Pr	400	$10½	10½	10⅜	— ⅛
Readers D	500	$12⅜	12¼	12⅜	+ ⅛
Rothman	100	$19¼	19¼	19¼	
Rothm B p	100	$23	23	23	+ ½
Royal Bank	440	$32½	32½	32½	
Royal Trst	300	$39¾	39¾	39¾	+ ½
St L Cem A	400	$38	38	38	
Scot Lasal	650	$9⅞	9¾	9⅞	
Shell Can	1550	$35¼	35	35¼	+ ¼
Sh I w	200	$15½	15½	15½	— ⅜
Simpsons	300	$24¾	24⅝	24¾	+ ⅛
Steel Can	530	$29¼	29¼	29¼	+ ⅛
Steinbg A	905	$24¾	24¾	24¾	— ⅛
Sup Elec	600	345	340	340	—5
Texaco	375	$42½	42½	42½	+ ¼
Tor Can PL	1625	$40¾	40⅜	40½	— ⅛
Ultrmar	1700	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
Velcro	1000	$17½	17½	17½	+ ¼
Walax	100	$17¼	17¼	17¼	+ ¼
Walk GW	1325	$46½	46⅜	46⅜	+ ⅛
Webb Knp	1000	40	40	40	+2
Westcst	1195	$29½	29½	29½	+ ¼
Wcoat wt	150	$10½	10½	10½	
Weston	200	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ⅜
Zellers	675	$16	15⅝	16	+ ½

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	10.30	Ch. net
A-B					
AbbtLb 1.10	14	70¾	70¾	70¾	— ¼
Adrs .15e	29	38¼	38	38⅛	— ⅜
Airco .20e	1	22⅜	22⅜	22⅜	— ¼
Alcan .80	14	19¾	19⅝	19¾	+ ⅛
AllegC .20g	4	13	13	13	
AllegL pf 3	4	39½	39⅜	39⅜	— ⅜
AllenE .87f	6	21¼	21	21¼	+ ¼
Alld C 1.20	5	29½	29¼	29½	+ ¼
AllisC .05e	34	13¾	13¼	13⅜	— ⅛
AHess .30d	17	47	47	47	+ ⅛
AAirl	32	44⅛	43⅞	43⅞	— ⅛
ABrnd 2.29	8	42⅞	42¾	42¾	
ABC 1.20	1	58	58	58	+ ¼
AmCan 2.20	12	32½	32⅜	32⅜	— ⅛
ACyan 1.25	36	36	36	36	+ ⅛
AEIP 1.74	54	28½	28⅜	28½	
AHome 1.77	24	94	93½	94	+ ¾
AHosp .26	8	42⅞	42⅝	42⅞	+ ⅛
AmMot	46	7½	7⅜	7½	
AmStd .40	12	15⅞	15⅞	15⅞	
AT T 2.60	127	43¾	43½	43⅝	
Ampex	188	8⅜	8⅛	8¼	+ ⅛
Anacoe	95	19⅛	19	19⅛	
ApacheCp .25	6	18¾	18⅝	18¾	+ ⅛
Apeco .16	24	13	12⅞	12⅞	— ⅛
Arlans	2	5⅜	5⅜	5⅜	
Armco 1	9	20¾	20⅝	20¾	+ ¼
ArmC .80	11	39⅝	39⅝	39⅝	
ArmRu 1.60	1	42½	42½	42½	— ¼
AtlRich 2	68	66⅛	66	66	
Avco	18	19⅜	19½	19⅜	
Avon 1.35	68	108¼	108	108	+ ⅜
Babck .50	4	33¼	33¼	33¼	+ ¼
Baxtr .11	25	36⅛	35⅞	36⅛	— ⅛
BeechA .60b	10	22	22	22	
BellH .60	2	61	61	61	+ ¼
Bndx 1.60	9	44¼	44¼	44¼	— ¼
BethSt 1.20	59	31¾	31½	31⅝	+ ⅛
BlackD 1	3	86⅞	86⅜	86⅞	+ ¾
BlissL 1	2	21⅞	21⅞	21⅞	ç ¼
Block .24	5	36¾	36¼	36¾	— ⅜
Boeing .40	13	24⅞	24¾	24¾	— ¼
Bordn 1.20	11	27⅜	27⅛	27⅛	— ¼
Borg 1.25	12	30½	30¼	30½	
BristM 1.20	22	63¼	63⅛	63¼	— ⅜
Brown	4	8½	8½	8½	— ⅛
Brnswk .16	18	46¼	46	46	+ ⅛
Bucy 1.20	2	27⅞	27⅞	27⅞	+ ¼
Budd	8	16¼	16¼	16¼	
Bulova .60	17	17¼	17¼	17¼	+ ⅛
BurIln 1.40	8	36¼	36⅛	36¼	+ ⅛
BurINor 1.50	10	43⅜	43⅛	43⅛	— ⅜
Burndy .70	1	29⅜	29⅜	29⅝	
Burrghs .60	48	164½	162	164½	+1⅞
C-C					
CampS 1.10	14	28⅞	28⅝	28⅝	
CP Ltd .68	4	14¾	14¾	14¾	
CartW .40a	5	21¾	21⅝	21¾	+ ⅛
CatTrl .40	15	49	48¾	49	+ ¼
Celanese 2	118	67¼	67¼	67¼	— ¼
Cerro .80	6	16⅜	16⅜	16⅜	— ⅜
CessnaA .60	7	30⅛	30⅛	30⅛	— ⅛
ChesOh	6	55¼	55⅛	55¼	
ChocFN .20d	15	10⅛	10⅛	10⅛	— ¼
ChrisCft	7	6⅝	6½	6⅝	+ ⅛
Chrslr .60	121	32⅜	32⅜	32½	+ ⅛
CITFn 2	13	48	47¾	48	
CitSv 2.20	9	42⅜	42½	42½	— ⅛
Clorox .25e	10	64	64	64	
Cluett P .90	14	23¼	23	23¼	+ ¼
CocaC 1.58	14	124	124	124	— ¼
ColPal 1.46	11	63⅝	63⅜	63⅝	— ⅛
CollAik .56	1	27¾	27¾	27¾	+ ¼
CollinR	17	16¼	16¼	16¼	— ¼
CBS 1.40b	102	52⅝	52½	52⅝	— ⅜
ColGas 1.82	11	32⅛	31⅞	31⅞	— ¼
CmEd 2.20	13	34¾	34⅝	34¾	
ConEd 1.80	20	25⅝	25½	25⅝	
CFds 1.25	88	46	46	46	+ ⅜
ConCan 1.60	x47	30½	30⅜	30½	+ ¼
ConOil 1.50	2 0	27½	27⅜	27½	+ ⅜
CnrData	36	56¼	55½	56¼	+1⅜
CPCIntl 1.70	7	31⅛	30⅞	31⅛	+ ¼
Crane 1.60b	1	49	49	49	
Cr Zell 1.20	6	27⅝	27½	27⅝	— ⅛
Culligan .28	5	17⅞	17¾	17⅞	ç ⅛
CurtWr	323	24⅞	24¾	24⅞	+1
Cyprus 1	8	31¼	30⅝	31¼	
D-G					
DanR	2	9⅝	9⅝	9⅝	
Dartl .30b	44	52¼	52¼	52¼	
Dexter .24	5	18⅛	17¾	17¾	— ⅜
DiaSh 1	6	20¾	20¾	20¾	
Disney .20b	22	160	158¾	159½	+1½
Diversin	37	6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
DowC 1.80	7	84⅛	84	84	— ⅜
Dresin 1.40	3	32¾	32¾	32¾	+ ¼
duPon 5g	6	161½	161¼	161¼	— ⅜
DuqLt 1.66	5	24⅝	24⅝	24⅝	
EastAir	26	24¾	24⅝	24¾	
EastK 1.04a	60	105	105	105	+ ⅜
Elect As	7	7⅝	7⅝	7⅝	
ElPasNG 1	16	18	17⅞	18	+ ⅛
EmEl 1.20	6	84⅜	84	84⅜	+ ¼
ESB 1.20	1	31⅞	31⅞	31⅞	+ ⅛
EthylCp .84	9	27⅜	27⅛	27⅜	+ ⅛
ExCel .80	24	19⅜	19⅜	19⅜	
Fairch	8	31⅝	31½	31⅝	+ ½
Firest .83	20	26¼	26	26⅛	+ ⅛
Flintkote 1	7	29⅛	29	29⅛	+ ¼
FlaPw 1.68	4	44½	44½	44½	— ⅛
Ford 2.60	132	72⅝	72	72⅝	+ ⅜
Frueh 1.70	25	39¾	39⅜	39½	+ ¼
GAC Cp	10	12⅜	12⅜	12⅜	
GAF .40	36	24⅞	24¾	24¾	— ⅛
GenDyn	4	27	27	27	+ ⅜
GenEl 1.40	51	60¼	59⅞	59⅞	— ⅛
GFd 1.40	67	30⅜	30⅛	30⅛	
GMC .85e	72	79⅜	79⅛	79⅜	— ¼
GPubU 1.60	29	22½	22⅜	22⅜	
GTelE 1.52	x34	30⅜	30⅛	30¾	+ ¼
GaPac .80b	19	45⅛	44⅞	45	+ ⅛
Gillette 1.40	59	40	39⅞	39⅞	+ ⅛
Goodrh 1	8	29¾	29⅜	29⅝	— ¼
GUyr .88	27	31¾	31½	31¾	
Grace 1.50	25	29⅞	29⅝	29⅞	
GrndU .80	23	19½	19⅜	19½	+ ¼
GtA&P .80	48	19	18⅞	18⅞	— ¼
G W Fin	76	25¼	25	25⅛	+ ⅛
GrnGt .96	1	27⅛	27⅛	27⅛	
Greyhnd 1	21	22¼	22⅛	22⅛	— ¼
GrumAir 1	10	18⅝	18⅜	18⅝	— ⅛
GulfO 1.50	129	26½	26¼	26⅜	
GulfW .60	15	34⅞	34⅝	34⅞	— ⅛
Gulton	2	9⅝	9⅝	9⅝	— ⅛
H-L					
Harrisl 1	13	55⅛	55⅛	55⅛	— ⅛
Heinz 1	5	45¾	45¾	45¾	+ ¼
HershF 1.10	3	26¾	26¾	26¾	
HewPk .20	7	50¼	50⅛	50⅛	— ⅜
Hmstk .40	x18	24⅛	24⅛	24⅛	+ ⅜
Hnywl 1.30	18	150	149¼	150	+ ¾
HFC 1.20	6	52¼	52⅛	52¾	+ ⅜
Howmet .70	4	14⅜	14⅜	14⅜	
HlCent 1.18	4	36¾	36⅜	36¾	+ ¼
INA 1.40a	9	45⅞	45⅞	45⅞	+ ⅜
IngRd 2.08	9	58½	58⅛	58½	+ ¼
InlandStl 2	4	34¼	34¼	34¼	
IBM 5.40	31	369	367¾	369	
IntHar 1.40	19	30⅜	30⅛	30⅜	+ ⅛
IMultif 1.20	4	26½	26⅜	26½	+ ⅛
INCO 1	x36	32⅞	32⅜	32⅝	+ ⅛
IPap 1.50	12	34⅜	34⅜	34⅜	+ ⅛
IntT&T 1.19	44	62⅞	62⅜	62⅝	— ⅜
Ipco .34d	13	17	17	17	+ ⅛
ITEC .60	4	38	38	38	
JnMan 1.20	27	39½	39⅜	39⅜	— ⅜
JohnJ .40a	1	103¼	103¼	103¼	
JoneL .25e	2	18⅜	18¼	18¼	
Joy 1.40	19	67⅛	67½	67½	— ⅜
KaisAl .50	47	19⅞	19¾	19⅞	
Kellogg 1	1	24½	24½	24½	
Kendall .60	3	51	50½	51	+ ⅜
Kennec 1	67	26½	26⅜	26⅜	+ ⅛
KerM .60	19	40¾	40¾	40¾	
KimbC 1.20	13	27½	27½	27½	+ ¼
KLM	7	40⅝	40⅝	40⅝	
Kraftco 1.77	x32	44¼	44¼	44¼	+ ¼
Kresge .50	13	98¼	98	98	— ¼
Kroehl .20g	1	34⅛	34⅛	34⅛	— ¼
Leasco	4	21⅜	21⅜	21⅜	
LehPC .40	8	19	18⅞	18⅞	— ⅛
LibMcN	2	6¾	6¾	6¾	
LiggM 2.50	14	55¾	55¾	55¾	— ¼
Ling	97	13½	13½	13½	
Litton .69f	13	25¼	25¼	25¼	+ ⅛
Lock A	46	11⅞	11⅜	11⅞	+ ⅛
Loews 1.04	2	48¾	48¾	48¾	
LukenStl .10e	1	20⅛	20⅛	20⅛	
M-N					
Macy	3	43¼	43⅛	43⅛	— ⅛
Mgnvx 1.20	7	49⅛	49⅛	49⅛	+ ⅛
Manpow .72	1	33⅞	33⅞	33⅞	
Marath 1.60	133	30	29¾	30	— ½
Marcor .80	53	30⅞	30⅝	30⅝	+ ⅛
MartM 1.10	51	21⅜	21⅛	21⅛	— ½
MascoCp .16	5	37⅜	37⅜	37⅜	
MassF	7	13¾	13¾	13¾	
McDon	20	88	87¼	87¼	— ¼
McDD .40b	23	40¼	40¼	40¼	+ ⅛
McGE 1.40	x2	36⅜	36½	36½	+ ⅛
McGrH .60	1	17¼	17¼	17¼	— ⅛
McIntr	z102	78½	78	78	
Memrx	37	36⅜	36	36¼	+ ¾
MMM 1.85	13	137¼	137	137¼	+ ¼
Mobil 2.60	57	52⅜	52¼	52⅜	+ ⅛
MohkD	14	20½	20⅜	20½	+ ⅜
Msant 1.80	12	49⅞	49¼	49½	— ⅛
Motrla .60	13	92½	92¼	92½	+1
Nabisco 2.20	6	59¾	59½	59¾	+ ⅛
NatCan .45	6	16⅜	16¼	16¼	
N Cash .72	13	32½	32⅜	32½	+ ⅛
NDist .90	28	17⅛	16⅞	16⅞	— ⅛
Nat Geni .20	5	27¾	27½	27½	— ¼
NGyps 1.05	32	19¼	18⅝	19¼	+ ⅜
NatStl 2.50	2	43⅛	43⅛	43⅛	
NatTea .80	1	13½	13½	13½	— ⅛
Natom.25	196	70½	685	70½	+2¾
Newmt 1.04	150	29⅝	29½	29⅝	
NiaMo 1.10	14	16⅜	16¼	16⅜	+ ⅛
NA Rk 1.40	x9	35	35	35	+ ⅜
Norgt	3	5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
NwstAir .45	9	44⅜	44⅛	44⅜	— ⅛
NortS 1.37f	7	65⅞	65⅞	65⅞	
O-S					
Occidt .50	28	12¾	12⅝	12⅝	— ⅛
OutbMar 1	4	48½	48¼	48¼	
OwenC .78	2	54⅜	54⅜	54⅝	+ ⅛
PacGE 1.64	16	29½	29⅜	29½	
PanA	101	15⅜	15	15⅜	+ ⅜
PenCn	35	47⅜	47⅛	47⅜	ç ⅛
Penney 1.04	1	70⅜	70⅜	70⅜	
Pennzo .80	26	21⅞	21¾	21⅞	
PepsiCo 1	9	72⅛	72	72⅛	+ ⅜
Pfizer .60a	37	39¼	39	39	
PhelD 2.10	37	38½	38⅛	38⅛	— ⅜
PhilMr 1.24	19	73	72⅝	73	+ ¾
PhilP 1.30	95	30⅛	30	30⅛	+ ⅜
PitneyB .68	26	26⅞	26⅜	26⅜	— ¼
Pitstn .60b	7	46	45⅞	45⅞	— ⅛
Polroid .32	43	103⅜	102⅝	103⅜	+ ¼
ProcG 1.50	18	87⅜	87	87	
Plimn 2	3	47½	47¼	47½	+ ¼
Ralst .70	12	38½	38¼	38¼	
Raythn .60	8	44⅜	44¼	44¼	— ⅛
RCA 1	37	41¼	41⅛	41⅛	— ⅛
Reich .20	13	12⅞	12⅝	12⅞	+ ⅛
RepSt 1	11	22⅞	22⅞	22⅞	— ⅜
RetailCred 2	1	45⅜	45⅜	45⅜	+ ⅛
Revere	6	15½	15½	15½	+ ⅛
RexChl.50	4	40⅜	40¼	40¼	+ ¼
RichM 1	1	75⅛	75⅛	75⅛	+ ½
Ronsn .20b	1	7⅞	7⅞	7⅞	
RCCola .56	8	30⅛	30½	30½	— ½
RoyD 2.09g	59	36⅞	36¾	36¾	
Safew 1.30	33	39⅛	38⅞	39	+ ⅛
StRey 1.60	16	38¾	38¾	38¾	— ¼
SaFel 1.60	11	32¾	32⅜	32⅝	— ⅛
Schlbg 1.40	4	158	157⅜	157⅜	— ⅛
SCM	19	17¾	17¾	17¾	
ScottP .50	23	16⅜	16¼	16¼	
SrsR 1.40a	16	102⅜	101⅞	102⅜	+ ⅝
ShellO 2.40	12	50	50	50	+ ⅛
Simmn .80a	1	37½	37½	37½	
Singer 2.40	x8	86⅞	86½	86⅝	+ ¼
Smith KF 2	2	57⅜	57¼	57¼	— ⅜
SouPac 2	4	48	48	48	
SpryR .15e	45	36⅜	36⅛	36¼	+ ⅛
StdBr 1.66	5	46¾	46½	46½	+ ⅜
StdCal 2.90	26	57⅜	57⅛	57⅛	
StdInd 2.39	11	67⅝	67⅜	67⅜	ç ⅛
StdNJ .95e	31	76⅝	76½	76½	
StdOh2.70	3	85	85	85	+ ⅛
SterlDr .83	13	50½	50¼	50⅜	— ⅛
StewW 1.85	6	38	37⅞	38	+ ⅜
StudW 1.20	7	43⅜	43¼	43⅜	+ ⅜
SunOil 1h	1	49⅛	49⅛	49⅛	+ ¼
Sunbm .80	1	32	32	32	
T-Z					
Teledn .70f	13	25	24¾	24¾	— ⅛
Tenco 1.32	174	26⅛	25⅞	26⅛	+ ¼
Texco 1.66	102	33⅜	33⅛	33⅜	+ ⅛
TexGS .60	34	18⅛	18⅛	18⅛	
Textr .90	9	35¼	34⅞	35	— ⅛
Thiok .40	41	17⅞	17¾	17⅞	+ ⅛
Timkn 1.80	16	43⅛	43	43	— ⅛
ToolR 2.30f	36	54¼	54	54¼	+ ¼
TWAir	13	48⅛	48⅛	48⅛	+ ⅛
Transm .55	53	19¼	19⅛	19¼	
Transctl	7	6¾	6¾	6¾	
TriC 1.52e	15	29¾	29¾	29¾	— ⅛
TRWInc 1	8	35	35	35	— ⅛
TwntC	11	14⅝	14½	14½	+ ⅛
UALInc	16	45¾	45⅝	45⅝	
Un Carb 2	27	44¾	44⅝	44¾	
UOilC 1.60	25	31¾	31⅜	31⅜	
UPacif 2	16	62⅛	62⅛	62⅛	— ½
UAir 1.80	60	35⅛	35	35	— ¼
UnCp .50g	6	9⅞	9⅞	9⅞	
UnFin Cal	1	11⅜	11⅜	11⅜	
UnNuclr	14	14	13¾	13¾	
US Gyps					1.50
USStl 1.60	x20	28⅞	28½	28½	— ⅛
UnivO	21	32⅜	32⅜	32⅜	— ¼
Vorna	8	16⅞	16¾	16⅞	— ⅛
WarL 1.30	2	29½	29½	29½	— ½
WUnion 1.40	5	83⅜	83½	83½	
WstgEl .94	51	46⅝	45½	45⅝	— ⅜
WhlbFry	17	45	44¾	45	+ ¼
	107	8	7⅞	8	.069
WheelP Stl	4	16⅜	16⅜	16⅜	— ¼
WhitC .40a	10	22	22	22	
WhteMt	6	28	27¾	27¾	— ¼
Xerox .81	37	133	132½	132¾	+ ¼
Zenith 1.40	7	43⅜	43¼	43⅜	— ⅛

americaine

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	10.30	Ch. net
AllArt	36	5⅞	5¾	5¾	+ ¼
Amco In	21	14⅛	13⅞	14⅛	+ ⅛
Barnes E	2	13⅝	13⅝	13⅝	+ ⅛
Brascan 1	13	20⅜	20⅛	20⅜	
C Javln .44f	5	9¾	9⅝	9⅝	— ⅛
Cinc e 2.60a	1	24	24	24	
Dome Pet	3	30⅜	30¼	30⅜	+ ⅛
F Dyn .01g	5	25	25	25¼	
Fmind	1	23¼	23¼	23¼	
Fsirad Fr	2	28¼	28¼	28¼	+ ¼
GOil .60a	22	30	29¾	30	— ⅜
GtPk	22	4¾	4¾	4⅝	
GtEl	3	17⅞	17⅞	17⅞	
F Pl Inc	3	26¼	26⅛	26⅛	
SurryRain	1	16⅞

A Saint-Hubert, on monte des maisons mobiles dans un hangar de l'aéroport

Le hangar no 12 de l'aéroport de St-Hubert est, depuis le mois de septembre 1971, converti en usine de maisons mobiles. La compagnie Safeway (Québec) Inc., filiale de Safeway Shelter System Ltd., de Claresholm, près de Calgary, en Alberta, a acheté le bâtiment de la Corporation de disposition des biens de la Couronne. L'usine qui a été inaugurée officiellement hier, a déjà commencé à produire des équipements pour les projets de TTT Rayonier à Port-Cartier et de la Baie James à Matagami.

"L'industrie de la maison mobile est née en Alberta à la suite de la découverte du pétrole, mais c'est maintenant la clientèle des banlieues qui est la plus importante" a déclaré M. Norman M. Lock, président de Safeway (Québec) Inc. Cependant les grands projets industriels demeurent un important débouché pour cette industrie, et la situation de Montréal permet d'espérer des contrats d'exportation vers des pays tels que l'Algérie, le Pakistan, etc.

$145,000 POUR 70 EMPLOIS

Une subvention de $145,000 a été accordée par le gouvernement fédéral à Safeway Québec pour son usine de St-Hubert, où 70 emplois ont été créés. A la fin de l'année, Safeway (Québec) Inc. compte employer 200 personnes et produire 600 unités annuellement. Depuis le mois de septembre, 23 unités ont été livrées à la compagnie Montreal Engineering Ltd. pour loger les cent travailleurs du chantier de Rayonier Québec Ltée à Port-Cartier. A Matagami, 60 modèles Safeway ont été livrés aux Entreprises Kiewit Ltée. Pour ces chantiers, Safeway produit des locaux pour des cuisines, des salles de loisir, des écoles, etc.

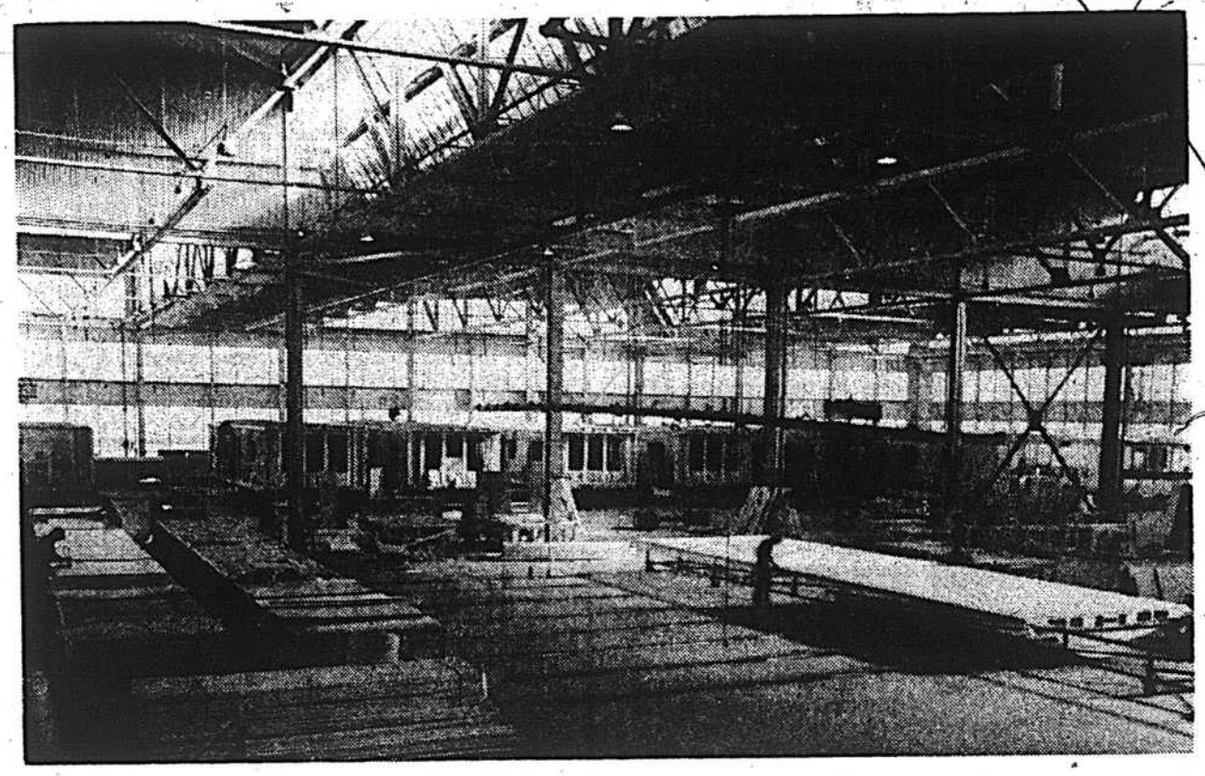
M. Lock estime que l'usine est idéalement située pour servir tout l'est du pays et le marché extérieur. Au fur et à mesure que les gouvernements provinciaux approuveront les maisons mobiles de 14 pieds de largeur, nous pourrons offrir au public des maisons meublées pour moins de $10 le pied carré".

Une solution intéressante

Selon le président de Safeway (Québec) Inc., la maison mobile entièrement construite et meublée constitue une solution viable au problème de l'habitation. Des promoteurs d'ensembles domiciliaires et divers représentants d'intérêt financiers voient dans ce système un investissement profitable, de même que la rentabilité temporaire d'un terrain en attendant son aménagement.

"Nous visons à toucher la clientèle des familles de trois personnes, c'est-à-dire, généralement, des gens de moins de 35 ans ou de plus de 55 ans", a précisé M. Lock.

Le député fédéral de Bourassa, M. Jacques Trudel, et le député fédéral de Chambly, M. Yvon L'Heureux, ainsi que le député provincial de Taillon, M. Guy Leduc, participaient à la cérémonie d'inauguration.



Le hangar no 12 de l'aéroport de St-Hubert est maintenant converti en usine de maisons mobiles. Depuis le mois de septembre 70 personnes ont travaillé à la fabrication d'unités qui ont été expédiées à Port-Cartier et à Matagami.

Plusieurs pertes en bourse

par Laurier D. CLOUTIER

du parquet de la bourse

Les prises de profits ont continué hier de gruger les gains enregistrés pendant les trois jours de reprise du début de la semaine dernière. Elles ont provoqué une baisse de huit points du Dow Jones pendant la deuxième moitié de la séance. Au cours de la dernière demi-heure cependant, le marché a manifesté de la fermeté, ce qui n'a pas empêché les pertes d'être souvent substantielles. L'indice des 30 valeurs de premier plan, à la clôture, reculait de 6.69 points à 910.90.

Des analystes déclaraient, hier matin, que la performance de Wall Street, au cours de la journée, déciderait de la tendance à court terme du marché. Il faut donc s'attendre, selon eux, à ce que la vigueur de Wall Street ne soit pas suffisante pour absorber les prises de bénéfices au cours de la ou des prochaines séances, situation normale après la reprise soutenue de novembre à la mi-janvier. Mais ils demeurent optimistes à l'égard du moyen terme.

Toutefois, d'autres analystes signalent que le marché s'est légèrement redressé au cours de la dernière demi-heure, ce qui pourait se pousuivre aujourd'hui.

Les investisseurs, les courtiers et les analystes continuent de croire que Wall Street enregistrera des gains à moyen terme. Ils citent comme preuve le volume des transactions lorsque le marché avance, le rapport des titres en hausse sur ceux en baisse et la participation accrue du grand public. Ils sont encouragés par les indications voulant que la reprise économique est en marche, que l'inflation est de mieux en mieux contrôlée et par la

Recul des pétroles

A l'exemple de Wall Street, les Bourses de Montréal et de Toronto ont enregistré des pertes hier. Les valeurs pétrolières, en particulier, ont reculé à la suite des résultats décevants de plusieurs opérations de forage. L'indice des pétroles, à Toronto, a perdu 4.03 à 212.15.

Bond de 66% des profits de Ford Motor au Canada

Même si les ventes de Ford Motor Co. of Canada n'ont progressé que de 8 pour cent au cours de 1971, ses bénéfices nets ont enregistré une hausse de 9 pour cent qui résulte d'une poussée formidable des profits réalisés à même les activités canadiennes.

En effet, M. Roy F. Bennett, président de Ford Motor Co. of Canada, a affirmé hier que les activités canadiennes avaient entraîné une hausse des profits de 66 pour cent tandis que les activités à l'étranger, dont notamment celles menées en Afrique du Sud, accusaient une baisse de 40 pour cent.

Les bénéfices nets totalisent $75.8 millions ou $9.15 par action contre $69.4 millions ou $8.37 au terme de l'exercice de 1970. Les ventes sont par ailleurs passées de $1.35 milliard en 1970 à $1.46 milliard l'an dernier.

Les ventes effectuées à l'étranger représentent $572 millions comparativement à $597 millions en 1970.

D'autre part, les bénéfices d'origine étrangère ont dégringolé à $22.4 millions. Les ventes de camions et automobiles en 1971, tant sur le marché canadien qu'étranger, ont atteint 413,400 unités au regard de 402,300 unités en 1970.

Mais cette performance annuelle a été toutefois légèrement réduite durant le dernier trimestre de l'an dernier alors que les profits ont décliné de $20.7 millions ou $2.50 par action qu'ils avaient été durant la période correspondante de 1970 à $19.8 millions ou $2.39 par action en 1971.

Action de $6,700,000

Holland, Andrews, Perrier & Co. poursuit les 2 Bourses locales

par Laurier D. CLOUTIER

La maison de courtage Holland, Andrews, Perrier and Co. et 8 autres demandeurs, dont M. E. M. Holland, membre de la Bourse de Montréal, et M. H. W. Andrews, ex-président et membre de la Bourse Canadienne, ont annoncé ce midi qu'ils ont intenté une poursuite de $6,700,000 contre la Bourse de Montréal et la Bourse Canadienne et 25 autres défendeurs.

Ce geste de Holland, Andrews, Perrier and Co. survient à peine deux heures après la comparution de cette maison de courtage et de MM. Holland et Andrews, à 10 heures ce matin, devant une assemblée extraordinaire du Comité des gouverneurs de la Bourse de Montréal et du Conseil de régie de la Bourse Canadienne à la suite de l'enquête menée au sujet de la Pan American Mines.

Le dossier relatif aux responsabilités de la maison de courtage et de MM. Holland et Andrews dans l'affaire de la Pan American Mines n'a pas été rendu public par les deux Bourses locales et l'assemblée a eu lieu à huit clos.

Fraude de $5,000,000

On se souvient qu'une enquête du ministère des Finances a donné lieu à des poursuites devant les tribunaux contre MM. Andrew R. L. McNaughton, Stephen I. Schwartz et Patrick Brawley sous l'accusation d'avoir fraudé de $5,000,000 les vingt principaux actionnaires de Pan American Mines et d'avoir fabriqué 102 faux certificats d'actions de la compagnie. L'enquête préliminaire a été fixée au 8 mai.

Un des accusés, M. Stephen Schwartz, était un courtier de la maison Holland, Andrews, Perrier and Co. Ltd. Sa licence a été suspendue par la Commission des valeurs mobilières du Québec en décembre.

Pan Am transigée au comptoir

Les actions de la Pan American Mines ont été rayées de la cote de la Bourse Canadienne il y a une quinzaine de jours. Mais elles pourront probablement être transigées au comptoir à compter du vendredi 18 février, selon M. Paul Chouinard, un des commissaires de la Commission des valeurs mobilières du Québec.

Une assemblée de la CVM doit en effet étudier aujourd'hui la possibilité de lever l'interdiction de transiger au comptoir les titres de la Pan American Mines et M. Chouinard ne voit, pour le moment, aucune raison de maintenir cette décision prise il y a quinze jours.

Le FBI vs une firme française

Une firme française de vêtements, qui souhaite développer ses ventes aux Etats-Unis, se heurte depuis quatre ans à l'opposition irréductible du célèbre "Federal Bureau of Investigations" (FBI) et de son directeur l'innamovible John Edgar Hoover.

Cette société n'a pas commis la moindre irrégularité qui pourrait justifier les foudres de la justice américaine. Plus simplement elle vend ses vêtements pour homme et femme sous deux marques, "Bril" et "Fabrication Bril International", cette dernière appellation ayant l'inconvénient ou l'avantage de se lire en sigle: "FBI".

La société a essayé depuis quatre ans d'obtenir du bureau américain des patentes, l'autorisation d'introduire cette dernière marque aux Etats-Unis. Mais à chaque étape de la procédure, le FBI américain, à l'instigation personnelle, dit-on, de son directeur, est intervenu pour réclamer l'exclusivité aux Etats-Unis de l'emploi de ce sigle.

Le bureau des patentes a fini par accorder gain de cause à la société française en novembre dernier. Mais le FBI a contrattaqué en déposant une action en justice pour obtenir l'annulation de la décision du bureau des patentes. Lorsqu'on demande aux gens du FBI américain s'ils pensent vraiment qu'une femme achetant de la lingerie féminine sous la marque FBI, pourrait croire qu'elle est patronnée par la police américaine, ceux-ci affirment qu'ils en sont persuadés.

cote des grains

LUNDI 14 FEVRIER 1972

(WINNIPEG)

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
LIN				
Mai	2.60⅞	2.63⅛	2.60⅞	2.63
Juil	2.59¾	2.59¾	2.58¾	2.59
Oct.	2.63¼	2.63¼	2.62	2.62¼
GRAINE-COLZA VANCOUVER:				
Mars	2.55¾	2.55¾	2.49¾	2.52¼
Jun	2.50½	2.51½	2.47⅜	2.48¾
Sept	2.50	2.50	2.46⅞	2.47⅜
Nov	—	—	—	2.45
GRAINE COLZA THUNDER BAY				
Mai	2.37	2.37	2.33	2.35⅜
Juil	2.35	2.35¼	2.35	2.35¼
Oct	—	—	—	2.36⅞
Nov	—	—	—	2.40
AVOINE				
Mai	68⅛	—	—	68⅜
Juil	—	—	—	68⅜
Oct	70	—	—	70
ORGE				
Mai	1.09¼	—	—	1.09¼
Juil	—	—	—	1.09¼
Oct	—	—	—	1.09½
SEIGLE				
Mai	1.01	1.01	98½	98½
Juil	96⅛	96¾	95¼	95½
Oct	—	—	—	98⅜

MARCHE AU COMPTANT

AVOINE: 2 cw 65⅜; 3 cw, ex 3 et ex 1 fourr. 62½; 1 fourr. 61⅝; 2 fourr. 58⅜; 3 fourr. 55⅜; fourr. melangee 28.

ORGE: 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.05⅜; 2 cw 2-rang, 3 cw 6-rang, 3 cw 2-rang et 1 fourr. 1.03¼; 2 fourr. 1.01¾; 3 fourr. 98¾.

SEIGLE: 1 et 2 cw 1.02⅝; 3 cw 85¼; 4 cw 68½; ergotee 59½; sur voie 97½.

LIN: 1 cw 2.58¼; 2 cw 2.52¼; 3 cw 2.26⅜; sur voie 2.57½.

GRAINE COLZA: No 1 Canadienne 2.29⅞; No 2 Canadienne 2.15⅛.

(CHICAGO)

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
BLE				
Mars	1.61	1.61	1.59⅜	1.60¼
Mai	1.51¾	1.52	1.50½	1.51⅛
Juil	1.41⅜	1.41½	1.40½	1.41
Sept	1.43¼	1.43½	1.42⅛	1.43½
Dec	1.46⅛	1.47¼	1.46½	1.47¼
MAIS				
Mars	1.19⅜	1.19⅝	1.19⅜	1.19⅝
Mai	1.23⅜	1.23½	1.23	1.23⅜
Juil	1.25⅛	1.25⅞	1.25⅛	1.25¾
Sept	1.26¼	1.26½	1.26	1.26⅜
Dec	1.23¾	1.23¾	1.23½	1.23¾
Mars	1.28	1.28	1.27⅞	1.28
AVOINE				
Mars	77	77	75⅞	76⅞
Mai	72¾	73	72⅛	73
Juil	69⅞	70	69¼	69⅜
Sept	—	—	—	67
Dec	—	—	—	69¼
FEVES SOYA				
Mars	3.15½	3.17½	3.15⅜	3.17¼
Mai	3.20½	3.22½	3.20¼	3.22¼
Juil	3.24½	3.25⅞	3.23⅝	3.25⅞
Aout	3.23½	3.25⅜	3.23	3.25⅜
Sept	3.08⅛	3.09⅞	3.07¼	3.09⅜
Nov	2.99¼	2.99¾	2.97⅝	2.99½
Jan	3.03⅛	3.03⅞	3.01⅞	3.03¾

Devises étrangères

par la Banque Canadienne Nationale

LUNDI 14 FEVRIER 1972

PAYS	Unité	En monnaie Canadienne
Afrique du Sud	Rand	1.3404
Allemagne	Deutsche Mark	.3156
Angleterre	Livre	2.6215
Argentine	Peso	.1127
Australie	Dollar	1.2011
Autriche	Schilling	.0436
Belgique	Franc	.0230
Brésil	Cruzeiro Novo	.1786
Danemark	Couronne	.1440
Espagne	Peseta	.0156
France	Franc étranger	.1975
France	Franc financier	.1977
Hollande	Florin	.3165
Italie	Lire	.001717
Japon	Yen	.003307
Mexique	Peso	.0806
Etats-Unis	Dollar	1.00 19-32
Norvège	Couronne	.1512
Nouvelle-Zélande	Dollar	1.2122
Suède	Couronne	.2099
Suisse	Franc	.2609

vancouver

par la PRESSE CANADIENNE

LUNDI 14 FEVRIER 1972

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch. Net
MINES					
Adanac	510	65	62	62	
Afton Mns	63400	315	295	305	+10
Ajax Ltd	400	13	12	13	
Alice Lk	100	28	28	28	
Alwin	300	86	86	86	
Anuk	1450	31	29	29½	— ½
Ardo Mns	4000	20	20	20	
Arlingtn	200	27	27	27	—1
Arctic	900	14½	13	13	—2
Atlas	3500	39	36	37	+2
Bthrst Nrs	15950	135	125	126	—9
Bear Intl	850	28	26	28	+3
Beaumont	8000	19	18	18	—1
Black Gint	450	30	28	28	—2
Blue Star	100	6	6	6	
Boswel	210	25	24	24	+1
Bow River	2100	80	73	7	—1
Brameda	140	95	95	95	—1
Brenmac	6530	69	6	68	
Brycon In	5000	31	27	28	+1
Buval Exec	100	34	34	34	
Calico	560	47	4	4 45	—1
Cambridg	460	43	43	43	+2
Capri	150	39	37	39	+1
Capri	150	39	37	39	+1
Car Gold	230	109	105	105	—4
Casc Moly	100	23	23	23	
Casino	360	58	57	58	+1
Chatawy	1850	20	18	18	+1
Churchil	2730	85	75	75	—10
Coast Sil	3250	16	14	14	—2
Colemn B	500	265	265	265	
Columbia R	400	26½	26½	26½	
C Gem Ex	200	14	14	14	—1
C Cinch	600	18	17	17	+1
C Potash	50	4½	4½	4½	
Cop Line	300	21	21	21	
Cop Ridge	450	28	27½	27½	— ½
Cord Intl	310	170	155	155	—5
Cor Al Ind	1000	66	66	66	+1
Coronet	150	32	32	32	
Coseka R	46187	290	250	255	—15
Cream Sil	4505	46	38	43	
Croyden	340	16	14	16	
Cumont	1500	35	35	35	
Davis Keys	2014	115	110	110	—1
Dison Intl	350	135	135	135	—5
Dolly Var	4500	37	36	36	
Dundee	100	20	20	20	
Dusky Mac	8500	20	18	19	—1
Early Bird	3000	18	17½	17½	+ ½
Enox	1000	31	31	31	
Falaise	2500	18½	16	18½	+2½
Flagston	20000	30	28	30	+2
Fortun Ch	48000	51	48	48	—3
Fourbar	1000	16	16	16	—1
Frontier E	11500	31½	31	31	
Giant Ex	2500	45	45	45	+1
Gibbex Mn	67400	80	70	70	—11
Gibraltar	3355	690	670	685	—10
Golden Gt	436193	58	50	50	
Granite Mt	32500	31	30	30	—1
Gr N Pete	8300	85	80	81	—5
Gun M	19000	35	31	32	—3
Hart Rvr	10000	23	20	20	—2
Hearne	3500	25½	23	25½	+2½
Highmont	1200	275	270	270	+5
Highpoint	14500	10½	10	10½	+ ½
Hud Bay M	100	11½	11½	11½	
Imp Mtls	5000	20	20	20	
Inland Cop	7500	36	35	35½	—1½
Int Bornit	1800	23	23	23	—4
Int Marinr	7000	72	70	70	—2
Jason Ex	7500	2	17½	17½	—4½
Jericho	400	11	11	11	+1
Joy Min	1500	104	100	104	+4
Kamad	13500	60	50	50	—4
Kamloops	7100	11½	11	11	+1
Kopan	23000	19	18	18	—1
Largo	5000	25	25	25	
Laronge M	25000	75	63	63	—13
Laura	500	23	23	23	+2
Leemac	5795	143	130	138	+7
Lexingtn	15700	52	44	52	+7
Lon Pride	3500	14	12	12	—2
Lornex	470	975	970	970	+5
Mercury E	4000	13	12	12	+1
Mid West	2000	8	7½	7½	—1½
Mri Mtn M	4500	28	26	28	+2
Minex	36000	20	19	19	—1
Molymin	4500	14	11	12	
Nadina	1500	115	111	115	—5
Nat Nickel	500	22	22	22	— ½
New Cinch	3500	27	26	27	—1
New Indian	1000	10	10	10	
N Privatr	1000	15	15	15	
New Taku	8500	39	37½	38	—1
New Terr	13000	18	17	17	—2
Newvan R	47200	64	60	60	—5
Nickel Hill	1000	21	21	21	—1
Norex Res	7000	25½	24	24	—1
Northair	35000	48	43	44	—1
Northlode	1000	18	18	18	
North Pac	18000	35	33	34	—2
N Homesk	2000	25	25	25	
Omega	500	16	16	16	—6
Oro	411100	67	60	65	+5
Pacific Asb	2200	159	150	150	
Pacific Sil	2000	9	9	9	
Paramnt	3000	22	21	22	+1
Pathfndr	13700	140	135	139	—1
Peel	31300	24	21	21	—2
Pinex Mns	1500	57	54	56	—2
Pinnacle	3000	17	17	17	—1
Plateau	16500	55	50	51	+1
Primer	2500	16	15	16	+1
Pyramid	10850	37½	35	37½	
Ramid Intl	1000	28	28	28	+2
Riviera In	3000	32	32	32	—1
Rodstrom	16000	10½	9	10	—3
Ring Hill	25000	68	61	61	
Rose Pass	4400	26	25½	26	
Ryl Agassiz	1000	35	35	35	
Sabina Ind	19500	370	350	350	—10
Sileurian	4000	11	11	11	+2
Silvr Butte	1000	9	9	9	
Silver City	2000	16	16	16	
S Chief	2000	45	43	43	+3
Silverquik	5000	30	25	25	—3
S Standrd	1500	131	130	131	
Silver Star	2500	12½	12½	12½	
Slocan	7592	118	116	118	
South Seas	1600	28	27	28	
Spartan	2000	21	21	21	—2
Taseko	1000	22	22	22	
Texacal R	10000	38	34	35	
Torwest	5000	29	27	28	—1
Trans Col	1000	26	26	26	+1
Trojan	4041	33½	33	33	— ½
Turismo In	4400	44	40	40	—3
Valley Cop	375	885	885	885	+10
Vananda	8500	7	7	7	— ½
West C Res	4000	8½	7½	7½	
Westland	1000	13	13	13	—1
Zenith	7000	40	39	40	+3
INDUSTRIELLES					
Ath Col	900	160	150	160	
Austin Inv	2000	60	60	60	
Balco	600	$12	11½	11½	— ½
Block Bros	500	365	360	360	—5
BC Sugar	150	$20	20	20	— ⅛
Burrard Dck	10	$83¼	83¼	83¼	
Burr Mtge	150	250	240	240	
Cdn Pacific	200	$14¾	14¾	14¾	
Canterra	4300	190	180	190	—5
Capt Int	5600	$7⅛	7	7	
Computrx	400	64	64	64	
Cornat Ind	25	215	215	215	
Crawford	200	350	350	350	—35
Dawson Dv	100	$7¼	7¼	7¼	
Delta Pr A	100	165	165	165	
Delta Hotel	550	305	295	300	—10
Dog n Suds	2700	55	41	55	
Doman Pr	25	$50	50	50	
Doman	1120	$12⅞	12½	12½	— ⅜
EDP Indus	19725	62	38	60	+25
Fidelity Tr	50	290	290	290	
Fidelity	1550	165	165	165	
Finning Tr	30	$16⅛	16⅛	16⅛	
Four Season	9880	400	370	400	+20
Gt Nat Land	400	120	120	120	
Grt Pac Ind	500	235	235	235	—5
Grouse Mtn	2200	255	250	250	—10
Ham Harvey	400	$8	8	8	
Home A	600	33⅜	33⅜	33⅜	
Ibes Intl	5000	50	50	50	
Imp Marine	3200	340	325	325	—10
Imp Mar A	3600	170	140	140	—30
Imp Oil	210	030⅛	29⅞	29⅞	—1
Inland N Gs	900	$15½	15½	15½	
Inter Brew	15	400	400	400	
Intl Hydro	3300	305	295	295	—10
Inter Land	100	$5	5	5	
Intl Util	500	48¾	48¾	48¾	
Interplex	1150	67	62	62	—⅜
Intl Visual	99600	240	225	230	
Intl Vis A	4000	112	104	110	+10
Ionarc	3150	265	250	265	+25
Kaiser Res	200	405	400	405	
Key Indust	2500	40	39	40	+1
Keystone	200	380	380	380	
Laurentide	400	$13	13	13	
Melton A	6500	75	75	75	
MacMillan	7333	$27¼	26¾	26¾	— ¼
Melton Ri	11500	170	165	165	—15
Mercuria	1500	89	88	89	
Nat Nur	400	65	65	65	
Neonex	300	$5	5	5	
Nth Cen Gas	200	$14	14	14	+ ¼
NW Sports	135	$6⅛	6⅛	6⅛	— ¼
NWL Finan	1400	325	295	300	+5
Ok Holdings	1000	$5⅛	5⅛	5⅛	
Ok Helic	1200	450	450	450	—10
Pace	2600	120	110	110	—10
Pac Nth Gas	400	400	390	390	—10
PWA	500	$14¾	14¾	14¾	
PWA Pr A	300	$33½	33½	33½	— ½
Portcomm	38	105	100	100	
Power Corp	500	$67⅜	67⅜	67⅜	
Q Brdcst A	1300	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
Redhill Inv	200	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Geo Sparlin	100	305	305	305	—5
Steintron	600	445	430	445	+10
Thomas Nt	2000	275	270	275	
T Cda Glass	1300	56	5⅞	6	+ ⅛
U Equities	100	210	210	210	
Wall Redek	300	300	300	300	—25
Wardair	5900	205	185	190	—25
Wosks	500	$8⅛	8	8	— ⅛
PETROLES					
Albany Oil	37550	54	45	48	—7
Allied Rox	14000	92	89	89	—1
Ballindry	3800	135	132	132	—3
Bison	3026	$8	8	8	
Cdn Hdrogs	1400	65	65	65	
Canarctic	9000	26	25	26	+ ½
Colonial	1300	75	75	75	
Comapix	1900	150	150	150	
Commercl	2000	11	11	11	
Delta Pet	3000	61	61	61	—4
Embassy	525	53	53	53	
Five Star	2100	15	15	15	
Freehold	5100	134	121	121	—13
Futurity	5250	31	28	28	—4
Midland	500	5⅛	5½	5½	— ½
P R Pete	3000	16	15½	15½	— ½
Plains Pte	16500	28	26	26	—2
Ponderay	3000	126	125	126	+1
Rand Res	500	49	49	49	
Share	2056	12	12	12	
S Pac Pete	2000	8	7½	7½	
Stampede	18000	96	95	95	—3
Sunlite	500	08½	8½	8½	
TC Res	9303	116	110	116	+11
Vargas	3500	49	48	48	—1
Western Ex	2140	19½	17	19	—2
Wstn Warnr	1000	52	52	52	
Whistler	500	38	38	38	—1
Warrants					
Comapix A	9000	44	43	44	—1
BANQUES					
Bank of BC	44	$25	24¾	24¾	

Total des ventes : 5,728,294.

PRODUITS MORIN INC.



Andre Muller

Le Conseil d'Administration de la compagnie "PRODUITS MORIN INC." est heureux d'annoncer la nomination de M. Andre Muller comme président de la compagnie.

NOMINATION CHEZ WELDWOOD OF CANADA

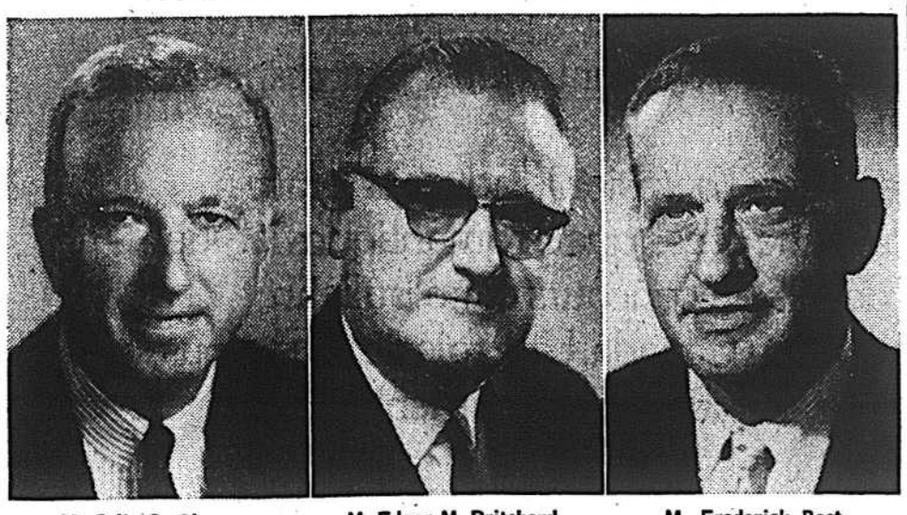


John Elliot

M. Roland Roy, porte-parole de la direction de Weldwood of Canada Sales Limited à Montréal, annonce la nomination de M. John Elliot au poste de gérant des ventes.

Basé à Montréal, Monsieur Elliot entre à l'emploi de la compagnie à Montréal en 1.2 ans. Plus tard, il est devenu responsable des ventes de la succursale Weldwood à Ottawa, poste qu'il a tenu pendant plusieurs années.

NOMINATIONS A LA SOUTHAM PRINTING



M. Colin S. Glassco — M. Edgar M. Pritchard — M. Frederick Best

Les administrateurs de la Southam Printing Company Limited annoncent les nominations suivantes : M. Colin S. Glassco, président du conseil d'administration. Membre du Conseil depuis 1967, vice-président et directeur général depuis août 1969, M. Glassco est membre du conseil d'administration de Southam Press Limited et de plusieurs autres compagnies canadiennes et président de la fondation Hamilton Theatre-Auditorium. M. Edgar M. Pritchard, président, a été nommé directeur général. Il est membre du conseil d'administration depuis 1961 et a été élu président en 1969. M. Pritchard est le vice-président au Canada de la fondation Graphic Arts Technical de Pittsburgh et trésorier du National Scholarship Trust Fund. M. Frederick Best a été nommé vice-président de Southam Printing et continuera d'agir comme président de Canprint Holdings Limited, filiale récemment acquise et possédant des usines d'impression et de conditionnement à Montréal et à Toronto. Il était autrefois président de l'association nationale des imprimeurs. La Southam Printing Company Limited est une filiale à part entière de Southam Press Limited et possède sept divisions en opérations à Toronto, Montréal et Vancouver. —

TRUST GENERAL DU CANADA

809 ouest, boulevard Dorchester Montréal, Qué.

Avis d'assemblée générale annuelle des actionnaires

AVIS vous est, par les présentes, donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de TRUST GÉNÉRAL DU CANADA sera tenue le mardi 29 février 1972, à quinze heures, au Salon Saguenay, Hôtel Reine Elizabeth, 900 ouest, boulevard Dorchester à Montréal aux fins suivantes:

— recevoir le rapport des administrateurs pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1971;
— élire le conseil d'administration pour l'annee 1972;
— nommer les vérificateurs pour l'année 1972;
— déliberer sur toute question du ressort de l'assemblee.

Le 11 fevrier 1972.
Le secrétaire.
J. Roger Picotte

Vous aimeriez être un retraité actif?

Joignez-vous au SACO et demeurez actif. Si vous avez de l'expérience dans quelque domaine que ce soit, les pays en voie de développement peuvent avoir besoin de vos conseils.

Pour plus de renseignements, communiquez avec le SACO Service Administratif Canadien Outre-mer, 1010 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 420, Montréal 110.

VaRiEtés

Claude Landré en a de la chance de nous avoir !

CLAUDE LANDRE et ses musiciens, dirigés par Roger Gravel, et, en première partie, Louise Portal et Louise Cuerrier. Au Patriote de la rue Sainte-Catherine. Première hier soir. Pour quinze jours.

par RUDEL-TESSIER

Dans le taxi, en revenant au journal, j'ai pensé, s u b i t e m e n t, que Claude Landré avait bien de la chance de nous avoir. Claude Landré et beaucoup d'autres.

En effet, il n'y a probablement, pas au monde, une ville, un pays où on puisse prendre, sur scène, autant de libertés qu'à Montréal, au pays du Québec. En tout cas, nulle part ailleurs, il n'y a une Place des Arts, ou un Patriote, où un Landri, Landrez, Landrey ou Landroski pourrait donner le spectacle que Claude Landré va donner, durant encore quinze jours, au Patriote, et qu'il a donné Place des Arts. (Et qu'il ira sans doute présenter même en pays créditiste.)

Je le dis parce qu'on ne l'a pas encore dit, je crois, et que le phénomène vaut la peine qu'on le signale à l'attention des sociologues.

Quant à moi, cela ne me scandalise pas (je ne crois pas !), mais c'est bien possible que cela m'inquiète un peu. Autrefois, en effet, je pensais que quand on avait le droit de dire n'importe quoi, on risquait de se laisser aller à dire, à écrire n'importe quoi. Et je ne peux encore m'empêcher de penser que les gros mots ne valent pas les bons mots, même depuis que j'ai constaté que ce n'est pas vrai : que les gros mots font rire à tout coup les Québécois, ce qui n'est pas le cas des bons mots.

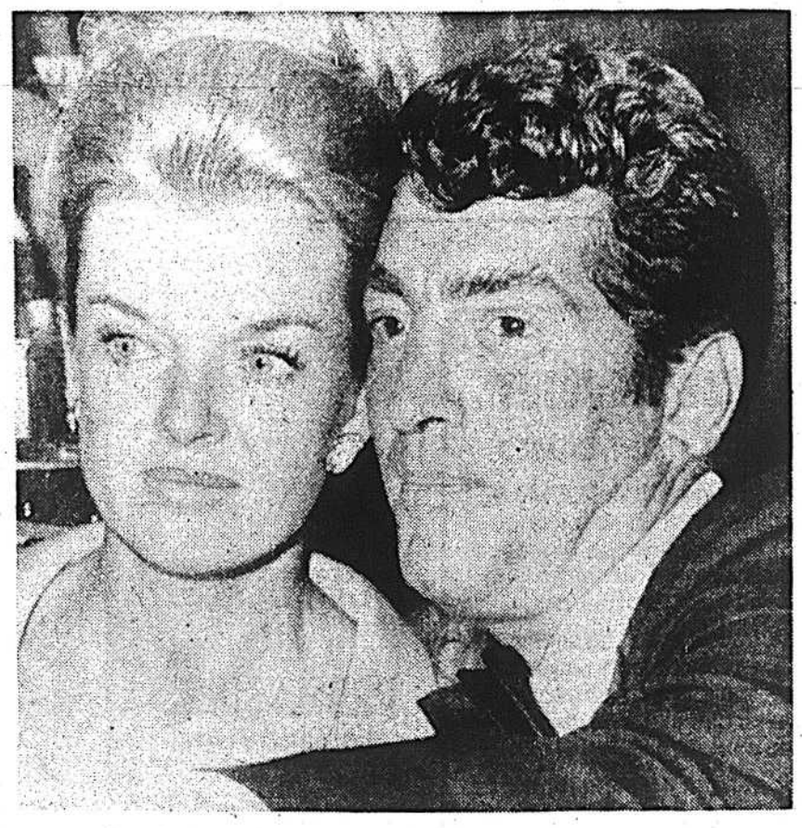
Bon !

Cela dit, il reste que Claude Landré a beaucoup de talent, même dans son personnage du bouncer (cerbère !) de boîte de nuit, plus vrai que nature (sans doute), et affreusement drôle quand on accepte les choses comme elles sont. Le nouveau spectacle de Claude Landré, qu'il reprend au Patriote, après l'avoir fait applaudir Place des Arts, c'est du Landré meilleur que jamais, et cela n'est pas peu dire, car il y a longtemps qu'on a pu constater que cet imitateur aurait pu une carrière de chanteur, s'il l'avait une carrière de chanteu, s'il l'avait voulu. On a du mal à imaginer, d'ailleurs, que le cinéma canadien ne le recrutera pas un de ces jours !

D'a i l l e u r s, Claude Landré n'est peut-être pas, à proprement parler, un imitateur (même si les talents pouf l'imitation sont grands). Il est très exactement, je crois, un caricaturiste. Mais cela on l'a dit, et il le dit lui-même.

Il le dit dans son spectacle, au Patriote, pour s'excuser d'avoir mis le petit René Simard dans sa galerie de personnages. Mais c'est peut-être que dans cette salle de première recrutée largement parmi les auditrices de CKVL, il savait qu'il y avait beaucoup de fans de René Simard ! C'était prudent!

En première partie, MM. Blais et Broomfield, qui avaient pensé aux Karriks, je crois me souvenir, présentent deux jeunes comédiennes ve nues au tour de c h a n t pour l'occasion : Louise Portal et Louise Cuerrier, formées au Conservatoire d'art dramatique. Elles présentent un numéro élaboré qui souffre d'une ambiguïté certaine. Elles chantent des chansons anciennes (souvent pas très a n c i e n n e s, comme "Domino" et "Padam, padam", et d'autres) qui vont de "Plaisir d'amour" à "Mon homme", mais on ne sait pas toujours quand elles ont des intentions parodiques. Comme elles débutent, elles feront sans doute éventuellement un choix entre la parodie (mais alors il faudrait qu'elles changent leur répertoire) et le numéro nostalgique.



Dean Martin va divorcer

L'acteur-chanteur Dean Martin a présenté hier devant un juge d'Hollywood une demande en divorce en donnant comme raison "des divergences irréconciliables" entre sa femme et lui. Martin, qui est âgé de 54 ans, avait épousé l'ancien mannequin Jeanne Riegger en septembre 1949. Ils étaient séparés depuis 1969. Ils ont trois enfants. L'acteur avait eu 4 enfants d'un précédent mariage.

Le nouveau programme de Cinémuse commence demain

Cinémuse, le cinéma du mercredi soir du Musée des Beaux-Arts de Montréal, présentera, de la mi-février à la mi-juin, deux séries de films en collaboration avec la Coopérative des cinéastes indépendants.

Du 16 février au 5 avril, Cinémuse 1 mettra à l'affiche : le 16, "Metropolis", film muet de Fritz Lang; le 23 février, "King Kong" de M. Cooper et B. Shoedsack, en anglais; le 1er mars, "The Magnificent Ambersons", d'Orson Welles, en anglais; le 8 mars, "Paris vu par...", film français avec sous-titres anglais réalisé par Chabrol, Rouch, Douchet, Polet, Godard et Rohmer; le 15 mars, "Hiroshima mon amour", film français avec sous-titres anglais, d'Alain Resnais; le 22 mars, "Rome ville ouverte" de Roberto Rossellini, en français et le 5 avril, "Macao" de Joseph von Sternberg, en anglais.

Le programme de Cinémuse II, du 19 avril au 14 juin (sauf le 10 mai) sera le suivant : le 19, "The Connection" de Shirley Clarke, en anglais; le 26 avril, "La vie heureuse de Léopold Z" de Gilles Carle, en français; le 3 mai, "Pano ne passera pas" d'Oddy Roos, en français; le 17 mai, "More Than One" de Murray Markovitch, en anglais; le 24 mai, "Calcutta" de Louis Malle, en français; le 31 mai, "The Ernie Game" de Don Owen, en anglais; le 7 juin, "Alphaville" de Jean-Luc Godard, en français et le 14 juin, "Breathing Together, Revolution of the Electric Family" de Morley Markson, en anglais avec sous-titres français.

Les représentations auront lieu à 20 h. en la salle Arthur Lismer.

L'entrée de Cinémuse est d'un dollar pour le public et 50 cents pour les étudiants et les membres du musée.

mUSiQUE

Perlman-Ashkenazy : un dialogue au sommet

ITZHAK PERLMAN, violoniste, et VLADIMIR ASHKENAZY, pianiste. Hier soir, à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts.

Programme :

Sonate no 34, en si bémol majeur, K. 378 ..... Mozart
Sonate no 1, en fa mineur, op. 80 ..... Prokofiev
Sonate no 7, en do mineur, op. 30 no 2 ..... Beethoven

par Claude GINGRAS

Deux musiciens qui ont acquis une renommée universelle avant d'atteindre ce qu'on appelle "un âge respectable" ont choisi d'ajouter à leur spectaculaire carrière de solistes d'orchestre une activité plus spécialisée et, disons-le, plus ésotérique : celle de chambristes.

En formant tandem, il y a quelques années, le violoniste israélien Itzhak Perlman et le pianiste soviétique Vladimir Ashkenazy ont montré qu'ils étaient de vrais serviteurs de la musique, et leur association rappelle celle, légendaire, de Kreisler et Rachmaninov, pour ne nommer que celle-là.

En principe, la musique de chambre est une spécialité qui s'adresse à un petit groupe, mais des noms aussi connus que Perlman et surtout Ashkenazy peuvent attirer — c'est-à-dire attirer à la musique de chambre — un public très vaste, comme on s'en est rendu compte hier soir.

Après s'être fait entendre ici à plusieurs reprises avec orchestre (et Ashkenazy en récital seul), les deux jeunes musiciens se présentaient donc pour la première fois devant nous en qualité de chambristes, et je m'empresse de dire que leur récital constitua une mémorable séance de musique de chambre, au sens le plus complet du terme (pour ma part, j'ai vite oublié l'immensité gênante de la salle Wilfrid-Pelletier et le choeur de toux qui venait de tous les coins de la salle). Sauf dans quelques passages très précis où le compositeur met un des deux instruments en relief, les deux artistes évitaient soigneusement de prendre la vedette pour établir plutôt un dialogue amical, animé et parfaitement équilibré. En somme, ce fut, si on me passe l'expression, un superbe "dialogue au sommet", qui aurait pu servir de modèle à bien d'autres !

On ne parle plus ici de l'éloquence de chacun des deux interlocuteurs car leurs qualités techniques et musicales sont maintenant trop connues. Qu'il suffise de mentionner l'impeccable équilibre sonore des deux interprètes, qualités admirées dans le déroulement des mouvements rapides et plus particulièrement dans le climat envoûtant atteint dans les mouvements lents : l'"andante" à mi-voix de la première Sonate de Prokofiev, l'"adagio cantabile" du Beethoven (considéré comme le plus beau mouvement lent de toutes les sonates violon-piano) et même l'"andantino" de la Sonate K.378 de Mozart (car cette sonate est une chose assez mineure que le compositeur écrivit pour son père violoniste et sa soeur pianiste).

Sous le feu de l'action, Perlman a pu échapper quelques sons moins heureux, notamment dans la pièce donnée en rappel (le "rondo" final de la Sonate op. 12 No 3, en mi bémol majeur, de Beethoven), mais c'est un détail sur lequel il serait oiseux d'insister.

Bref, un grand récital. Et, pour moi en tout cas, l'espoir que l'expérience sera renouvelée.

Cinémathèque: classiques inédits

Jacques Ledoux Conservateur de la Cinémathèque royale de Belgique et secrétaire général de la Fédération internationale des archives du film qui groupe la plupart des cinémathèques du monde, présentera Erotikon (Tchécoslovaquie, 1929) de Gustav Machaty ce soir, 15 février, à 21 h 30 à la Cinémathèque québécoise. Au sujet de ce film, Georges Sadoul a écrit que, malgré un thème banal (la fille d'un chef de gare provincial prenant un amant riche), il comportait "un sens des contrastes sociaux, de l'ambiance d'une petite gare, et des audaces érotiques (le corps de la Slovaque Ita Rina était aussi beau que son visage), qui assurèrent le succès international de ce film tchèque à distribution internationale."

De plus, deux autres "trésors de la Cinémathèque Royale de Belgique" — qui est une des cinémathèques les plus actives du monde — seront présentés le mercredi 16 février : Lonesome (Solitude) (USA, 1928) de Paul Fejos, à 19h30; le Le B o n h e u r (Stchaste) (URSS 1934) d'Alexandre Medvedkine, à 21h30.

Réalisé par un Hongrois, Solitude est "un des rares films américains des années 1920 qui ait montré les petites gens, la vie d'une grande ville, ses foules, son travail et ses parcs d'attraction" (Sadoul).

Dernier film muet soviétique, Le Bonheur est une comédie politique enlevante où "les mésaventures du Jacques Bonhomme russe saisi par la révolution sont traitées en fabliau bolchévique. (...) Parlant de Medvedkine, Eisenstein a évoqué Chaplin. Sans doute. Aujord'hui on penserait plutôt à Keaton — et surtout à Harry Langdon. Comme dans Langdon, le gag, même s'il s'est que gestuel, se veut significatif. Il porte toujours plus loin que le comique né du seul mouvement. Portée qui, dans Medvedkine, est d'abord politique". (Jean-Louis Bory).

Les projections publiques de la Cinémathèque ont lieu à la Bibliothèque Nationale du Québec, 1700, rue St-Denis, entre Ontario et de Maisonneuve.

ARTS ET SPECTACLES

bloc-notes

Du mystère dans l'air

Lancement aux Editions La Presse cet après-midi, du dernier ouvrage de Lobsang Rampa, "les Univers secrets". Où se cachent-ils, ces univers secrets? Dans les méandres de notre conscience, dans les mondes parrllèles, dans la quatrième dimension, dans le monde de l'antimatière? M. Rampa répond à tout ça. On lui doit déjà un "Troisième Oeil", un "Lama médecin", une "Caverne des anciens" qui ont fait sa réputation.

Puisqu'il faut continuer . . .

La démission de Françoise Jaubert du poste de directeur général de la Cinémathèque québécoise ayant été accepté ("à l'unanimité", note le communiqué de la Cinémathèque), on a confié à Lonuis Beaudet la charge du secrétariat et des questions administratives.

EN VILLE

la butte

1279, ST-HUBERT

CÉLINE LOMEZ
chansons et musique
GEORGES LANGFORD
un nouvel artiste engage
Sur semaine à 21 h., ven., sam 21 h., 23 h. dim. 17 h., 20 h 30
La semaine prochaine
Ricette Barrier et Annie Jacques

RÉSERVATIONS: 842-3461

Finissant le 17 février



18 ans
Y'A PLUS DE TROU A PERCER!
VERSION ANGLAISE
Hor. 3.15, 5.15, 7.30, 9.30 Samedi des 1.15
Vend. et sam. dern. représentation à 11.30
PICCADILLY
5025 SHERBROOKE ST. W.
486-2811 — en face du cinéma Westmount

Etourdissant d'action et de suspense!
14 ANS
Sean Connery "Le Gang Anderson"
avec Dyan Cannon Martin Balsam
EN COULEUR
2e FILM
GLENN FORD
LA POURSUITE DES TUNIQUES BLEUES
EN COULEUR
CHATEAU
ST-DENIS & BELANGER, 271-4400
AUX 3 CINÉS!
ELECTRA
STE. CATHERINE / AMHERST
VERSAILLES
7265 SHERBROOKE E. 352-4020

Première: le 17 février
LE MARIAGE DE FIGARO
de Beaumarchais
MISE EN SCÈNE
JEAN-LOUIS BARRAULT
tnm
Réservez vos billets: 288-6139
Du mardi au vendredi 20 h 15, samedi 16 h 45 et 20 h 45.
Billets à $1.50 pour étudiants et détenteurs de la carte "jeunes travailleurs" du TNM, 15 minutes avant chaque représentation (si disponibles).
THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS
Montréal 129, Tél. 842-2112

VERSION FRANÇAISE
POUR TOUS
Toklat
LA POIGNANTE SAGA D'UN VIEUX MONAROUE GRINCHEUX ENCONFLIT AVEC L'HOMME
plus court métrage spectaculaire de Ski "GET HOT"
4e SEMAINE!
VERSAILLES
7265 SHERBROOKE E. 352-4020
Le soir à 7 et 9 p.m.
Laissez-passer et Carte Age d'Or non acceptés

SALLE RESNAIS
14 ANS
EASTMANCOLOR
élysée
1er MILTON 842-9053
SALLE EISENSTEIN
POUR TOUS
9e SEMAINE
LES DEUX ANGLAISES ET LE CONTINENT
film de CLAUDE LELOUCH
le "nouveau" FRANÇOIS TRUFFAUT
son film d'amour, le plus violent et le plus lyrique.
SMIC SMAC SMOC
JEAN-PIERRE LEAUD KIKA MARKHAM STACEY TENDETER
EASTMANCOLOR

C.C.A. présente un FESTIVAL INTERNATIONAL



jeudi
24 février 8:30 p.m.
L'INCOMPARABLE
ROSTROPOVICH
Programme: Adagio Bach 12 variations
Beethoven: Sonate la majeur Strauss
Sonate do majeur Prokofieff

CHITIRI HARPI
Lundi
27 mars
8:30 p.m.



Programme: Bach, Mozart, Beethoven, Couperin, Rameau, Prokofieff, Milhaud, Bocherini, Resphigi, Debussy, Ravel.

Prix: $2.00, $3.00, $4.00, $5.00, $6.00

En vente: Place des Arts; CCA 1822 ouest, Sherbrooke, (guichets sous-sol) ou par commande postale avec chèque, mandat. Chargex; aussi agences Montréal et banlieues. Composer 932-2234.

Étudiants et Âge d'Or ($1.00) à CCA seulement

Location par téléphone: 932-2171

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec)

DE MONTREAL
CLAUDE LANDRÉ
jusqu'au 27 fév.
à venir
Gilles VIGNEAULT
A CLEMENCE
"LE CHEMIN DE LACROIX"
de Jean Barbeau
STE-AGATHE
le 19 fév.
JACQUES MICHEL
à venir
GILLES DREU
RES: 523-1131
521-6666

théatre du rideau vert
du mardi au vendredi à 20 h.
Samedi 19 h. et 22 h. — Dimanche 19 h.
LIBRES SONT LES PAPILLONS
Comédie de Leonard Gershe - Adaptation de Raymond Castans
Mise en scène: Danièle J. Suissa
avec
Louise Turcot Jean Faubert
et
YVETTE BRIND'AMOUR
Decor: Gabriel Contant - Costumes: François Barbeau
TOUS LES DIMANCHES
theatre enfants
14 h 30 MARIONNETTES de P. Regimbald et M. Lapointe "BARBE BLEUE" entrée $1.00
15 h 30 THEATRE "FRIZELIS ET GROS GUILLAUME" Comédie d'Andre Cailloux entrée $1.00
Reservations 844-1793
Métro Laurier, sortie Gilford — 4664, rue St-Denis

SPÉCIAL
chez A & W
du 14 février
au 20 février
Teenburger
59¢
A&W



Rue des Pignons
À la recherche d'un bonheur simple et vrai
Des personnages attachants que vous connaissez bien et avec qui vous sympathisez. En vedette: Jean Duceppe, Marie-Josée Longchamps, Réjean Lefrançois, Nicole Leblanc, Rolland Bédard, Pierre Boucher, François Tassé, Yvan Canuel, Anne Pauzé, Mia Riddez et bien d'autres . . .
Le mardi à 21h00
(en couleur)

Le mardi au canal 2	
	18h00 Le Gourmet farfelu
	21h00 Rue des Pignons
	21h30 La feuille d'érable
	22h30 Le Téléjournal
	23h00 Ce soir, Jean-Pierre . . .

SOYEZ DANS LE COUP...
REGARDEZ BIEN REGARDEZ RADIO-CANADA AU CANAL 2

la presse

Informations étrangères

CAHIER E

MONTREAL, MARDI 15 FEVRIER — 88e ANNEE — No 5

Les mineurs rejettent l'appel de Heath: les centrales électriques restent bloquées



téléphoto PA

Le charbon allemand passe

Des agents de police empêchent des mineurs britanniques en grève de s'attaquer à un camion transportant du charbon déchargé d'un navire allemand au port de Bridgewater. Plus tard, il fut convenu que le charbon en provenance de l'étranger pourrait être déchargé du navire, mais qu'il devrait rester sur les quais du port en attendant la fin de la grève des mineurs des charbonnages britanniques, grève qui a presque paralysé l'économie de la Grande-Bretagne.

LONDRES. (UPI-AFP-Reuter) — Le premier ministre Edward Heath a demandé aujourd'hui au puissant Trades Union Congress (TUC) d'inciter les 280,000 mineurs en grève à reprendre le travail et à retirer leurs piquets de grève devant les centrales thermiques et électriques. Les chefs syndicaux ont répondu "non".

La grève, qui a plongé la Grande-Bretagne dans sa pire crise industrielle depuis 46 ans, a déjà réduit au-delà de 1,500,000 ouvriers au chômage en plus de priver des millions de logis de chauffage et d'électricité.

Après avoir conféré avec M. Heath qui l'avait convoqué, M. Victor Feather, secrétaire général du TUC, a déclaré que s'il était le chef des mineurs, il refuserait de reprendre l'ouvrage.

Les grévistes n'ont jusqu'ici modifié en rien leurs positions et n'ont tout au plus que réduit légèrement le nombre des piquets devant les centrales.

Des centaines de mineurs, accompagnés de leurs dépendants, ont paradé aujourd'hui dans les rues de Londres en criant: "Dehors, Heath, dehors Heath". Des centaines de policiers ont été mobilisés pour veiller au maintien de l'ordre.

Le président du syndicat des mineurs, M. Joe Gormley, affirme "que la bataille est gagnée. Car même s'ils enlèvent les piquets de grève, ils n'ont plus de charbon pour alimenter les centrales".

Sombre prédiction

M. Gormley faisait allusion à la remarque faite la veille au soir devant la Chambre des communes par M. John Davies, ministre du Commerce et de l'Industrie, selon laquelle la totalité des usines et des maisons ou appartements particuliers sera sans courant et sans ressource énergétique d'ici à deux semaines si la grève continue jusque-là.

Cette sombre prédiction n'empêche pas le parti travailliste et M. Feather d'imputer au gouvernement la responsabilité de la crise, ou plutôt de son aboutissement. "Si le gouvernement avait traité d'urgence le conflit des mineurs, il y a deux ou trois semaines, le pays aurait fait l'économie de beaucoup d'ennuis", a dit le secrétaire général du TUC.

Dans la soirée, M. Edward Heath devait recevoir sir John Partridge et M. William Adamson, les deux principaux dirigeants de la Confédération des industries britanniques. En début de journée, il avait conféré avec les ministres de l'Intérieur, de l'Emploi, du Commerce et de l'Industrie, ainsi qu'avec le président de la Chambre des communes.

Sur le "terrain", de nouveaux incidents se sont produits pour le deuxième jour consécutif devant la centrale de Longannet, en Ecosse. Lundi, des heurts avaient fait trois blessés du côté des policiers et provoqué une quinzaine d'arrestations. Aujourd'hui, quelque 2,000 grévistes ont affronté 600 policiers. Il y a eu quelques arrestations.

L'intervention de M. Davis s'est produite au cours d'un débat d'urgence aux Communes. Le gouvernement conservateur, sévèrement critiqué par l'opposition travailliste, a réussi à faire approuver, à l'occasion de deux votes, les décisions prises la semaine dernière pour contrer la crise de l'énergie.

Les Londoniens en voient des étoiles

LONDRES. (UPI) — Durant ces dernières nuits, Scotland Yard a reçu plusieurs appels téléphoniques de Londoniens signalant avoir vu "d'étranges objets lumineux" dans le ciel de la capitale. Il s'agissait tout simplement d'étoiles. Comme l'a expliqué un "expert": "Avant les coupures d'électricité, on ne pouvait jamais voir clairement les étoiles en raison de la lumière intense que dégageait la ville".

Les B-52 reprennent leurs raids massifs en Indochine après une trêve de 24 heures

SAIGON (PA, UPI, AFP) — Après la trêve alliée de 24 heures, décrétée pour la fête du Tet, les puissants bombardiers B-52 de l'aviation américaine ont recommencé leurs bombardements massifs des objectifs ennemis tant au Sud-Vietnam qu'au Nord-Vietnam, au Laos et au Cambodge.

Selon des sources bien informées, un nombre indéterminé de B-52 dépêchés des Etats-Unis à Guam se sont joints à l'armada déjà en place en Indochine.

Le commandement américain a révélé que 251 sorties avaient été effectuées contre des objectifs sud-vietnamiens dans les 12 heures précédant le début de la trêve du Tet, lundi soir. D'autres raids ont également été effectués au Laos et au Cambodge.

La plupart des bombardements ont eu lieu au-dessus des zones de rassemblement et des routes d'infiltration ennemie depuis le secteur occidental de la zone démilitarisée, le long de la frontière laotienne, à travers la vallée de A Shau.

Pendant la trêve, les opérations américaines avaient été transférées au Laos et au Cambodge, le "cessez-le-feu" ne s'appliquant qu'au territoire sud-vietnamien.

Selon un communiqué du commandement américain, les raids continus de l'aube au crépuscule ont provoqué de 100 à 125 explosions, ce qui indique des coups directs contre des caches de munitions.

Cette recrudescence des bombardements massifs par les B-52 ont pour but de ralentir ce que les autorités militaires croient être une puissante offensive ennemie devant coïncider avec la visite du président Nixon à Pékin, la semaine prochaine.

Rencontre annulée à Paris

Dans la capitale française, les délégations des Etats-Unis et du Sud-Vietnam ont décidé de ne pas tenir de séance avenue Kléber cette semaine et de prendre "ultérieurement contact avec le "côté communiste" pour fixer la date de la prochaine séance.

C'est en raison des récentes activités de propagande tapageuse et calomnieuse du côté communiste, activités... incompatibles avec les négociations, que les délégations alliées ont pris la décision de contremander la séance prévue pour jeudi de cette semaine.

Le "Tet" fêté dans le calme

Les premières heures de la nouvelle année lunaire du "Tet" se sont déroulées sans incident majeur au milieu des importantes — mais, dans la capitale même, discrètes — mesures de sécurité qui avaient été prises pour parer à une éventuelle offensive ennemie.

Quatre heures avant la nouvelle année, soit le passage de l'année du cochon à l'année de la souris, les avions américains et sud-vietnamiens s'étaient posés pour une trêve de 24 heures. Par ailleurs, les forces du FNL observaient cette trêve depuis déjà 17 heures et doivent la respecter jusqu'à la première heure de vendredi.

Nixon consulte André Malraux

WASHINGTON (PA) — Après avoir ouvert plus grandes les portes au commerce avec la Chine communiste, le président Nixon a consulté à deux reprises un intellectuel français, l'écrivain André Malraux, qui connaît les leaders chinois que le chef de la Maison Blanche rencontrera la semaine prochaine.

Après un premier entretien de 80 minutes, hier, M. Nixon a reçu à dîner l'auteur de "la Condition humaine".

M. Nixon, en sus d'un banquet dans trois villes de Chine, visitera la célèbre muraille ainsi que d'autres lieux de l'ex-empire céleste.

Il quittera Washington jeudi de cette semaine. Il conférera avec Mao Tsé-toung et Chou En-lai, dont Malraux lui a parlé au cours de leurs tête-à-tête.

Les familles des victimes boycottent l'enquête sur le "dimanche sanglant"

LONDONDERRY. (AFP-Reuter) — Les familles des 13 morts du "dimanche sanglant" de Londonderry ont annoncé, hier soir, qu'elles boycotteraient l'enquête de lord Widgery que le gouvernement britannique a chargé de faire toute la lumière sur cette tragédie.

Lord Widgery est arrivé hier en Irlande du Nord et a immédiatement ouvert des enquêtes préliminaires à Coleraine, municipalité située à 28 milles de Londonderry. Il présidera des enquêtes officielles la semaine prochaine afin de découvrir exactement ce qui est arrivé quand les 13 citoyens catholiques de Londonderry ont été tués à la suite de la manifestation du dimanche 30 janvier.

"Nous voulons une enquête, mais elle doit être internationale", a déclaré l'avocat des familles des tués en précisant que ces dernières avaient envoyé des télégrammes au secrétaire général des Nations unies, à M. Lynch, premier ministre de l'Irlande du Sud, aux leaders des deux partis d'opposition à Westminster, MM. Harold Wilson et Jeremy Thorpe pour solliciter leur aide.

La ligue des droits civiques avait déjà annoncé hier qu'elle ne coopérerait pas non plus à l'enquête de lord Widgery mais elle avait laissé entendre qu'elle était prête à aider les gens désirant témoigner à titre individuel.

Le père de l'une des victimes, M. James Wray, a déclaré qu'il n'irait pas témoigner à l'enquête instituée par Londres à moins de se voir servir un "subpoena".

"Personne ne peut me convaincre qu'un brigadier de l'armée britannique soit la personne qui convienne pour enquêter sur la conduite de l'armée britannique", a-t-il dit.

Lord Widgery a servi dans les forces armées au cours de la Deuxième Grande Guerre et porte le rang de brigadier.

Autres incidents

A Londonderry, un homme a été gravement blessé par une balle au visage au cours du dynamitage d'un hôtel pendant qu'on célébrait une noce. L'IRA revendique la paternité de cet acte de terrorisme. Par ailleurs, le corps d'un homme criblé de balles, découvert dimanche à la frontière de l'Irlande du Sud, a été identifié. Il s'agit d'une soldat de l'armée britannique, âgé de 19 ans. Ses assassins lui avaient recouvert la tête d'un sac de papier et sa bouche était scellée de sparadrap.

Moscou proteste contre le projet d'installation de bases américaines en Grèce

MOSCOU. (AFP, Reuter, UPI) — L'URSS a protesté aujourd'hui auprès de la Grèce et des Etats-Unis contre le projet d'installation en territoire grec de bases pour la 6e flotte américaine.

Dans une déclaration publiée à Moscou, le gouvernement soviétique donne l'avertissement que de telles initiatives de la part des USA "ne peuvent que provoquer une réaction correspondante" de la part de l'URSS.

Dans la capitale grecque le représentant de Moscou a révélé que son pays considère l'initiative américaine comme "un pas dangereux susceptible de conduire à des complications sérieuses." C'est ce que l'agence Tass affirme.

D'autre part, la marine des Etats-Unis considère que sa 6e flotte lui coûtera moins cher d'entretien en ayant ce port d'attache en Méditerranée.

Les observateurs, par ailleurs, tant les Nations unies que le Conseil de l'Europe et la Communauté européenne, estiment que l'aggravation de la crise gréco-chypriote pourrait avoir de sérieuses conséquences sur le plan mondial.

L'affaire chypriote

Les ambassadeurs des grandes puissances et des représentants d'organismes internationaux ont offert leur bons offices aux gouvernements grec et chypriote pour tenter d'apaiser la crise. On croit en Grèce que ces médiations, tout compte fait, ont de bonnes chances d'aboutir à un compromis.

Déjà le président Makarios, tout en repoussant catégoriquement le remaniement du gouvernement de Chypre, demandé par Athènes, aurait accepté de remettre aux "casques bleus" une partie des armes importées de Tchécoslovaquie. Mais il aurait exigé le rappel du commandant de la Garde nationale, le général Chralampoulos, ainsi que celui d'une vingtaine d'officiers grecs.

Moscou a précisé que l'initiative des Etats-Unis allait à l'encontre "des tendances qui se dessinent ces derniers temps" entre Russes et Américains.

On rappelle qu'en septembre dernier le général Grivas a contacté les autorités de chypre non officiellement afin de faire campagne en faveur de la réunion de l'île avec la Grèce. Le gouvernement chypriote l'accuse d'organiser des groupes subversifs.

Pékin relié par satellite

WASHINGTON (AFP) — Le satellite Intelsat-4 destiné à assurer la retransmission en direct des principales phases du voyage en Chine du président Nixon a commencé de fonctionner hier. Aux yeux des experts, il s'agit là sans doute d'un premier pas important vers l'élargissement et la modernisation des communications de la Chine avec les autres pays.

Un porte-parole de la compagnie des satellites de communications (COMSAT) a déclaré à l'AFP, peu après la mise en service d'Intelsat-4, que ce satellite "marche d'excellente façon". Il est doté de 5,000 circuits téléphoniques et de douze circuits de télévision en couleurs capables de fonctionner simultanément.

Placé à près de 36,000 kms d'altitude (22,300 milles) au-dessus du Pacifique central, ce satellite relie entre eux les stations de nombreux pays riverains du plus vaste océan du monde dont l'Australie, la Chine, la Corée, les Etats-Unis, le Japon et les Philippines.

Deux stations-relais américaines au sol sont aménagées à l'aéroport de Pékin et à Shanghai pour communiquer avec le satellite lancé le mois dernier du Cap Kennedy. Construites par "Hughes Co.", elles sont contrôlées par "Western Union International", à Pékin, et par "R.C.A.", à Changhai.

A propos, il parait probable que le voyage présidentiel donne lieu à des conversations sur l'accès de la Chine populaire au réseau mondial "INTELSAT" auquel appartiennent les satellites du même nom.



Edgar Snow, sinologue réputé, meurt en Suisse

LEYSIN, Suisse (AFP, UPI, PA) — Edgar Snow, correspondant américain et expert des questions chinoises, est mort dans ce village de Suisse d'un cancer du pancréas. Agé de 66 ans, il avait été opéré il y a six semaines. Son épouse et sa fille se trouvaient à son chevet.

Snow avait séjourné en Chine dès 1928, alors qu'il n'avait que 23 ans. En 1929 le "Chicago Tribune" l'avait inscrit au nombre de ses collaborateurs.

Huit ans plus tard dans un livre, "Red Star Over China", il a raconté la Grande Marche de Mao Tsé-toung, lequel s'était d'abord réfugié au Yénan.

Il était lié d'amitié avec Mao et Chou En-laï, ainsi qu'avec d'autres Chinois. Durant de nombreuses années il a été le seul Américain persona grata en Chine.

Outre sa femme, Lois, Snow laisse deux fils, Sian et Christopher.

Mao avait dépêché à son chevet deux spécialistes et des infirmiers chinois. Les médecins ont atténué les souffrances du malade en lui administrant des sédatifs. Quand l'effet de ceux-ci cessait, le malade recouvrait toute sa lucidité.

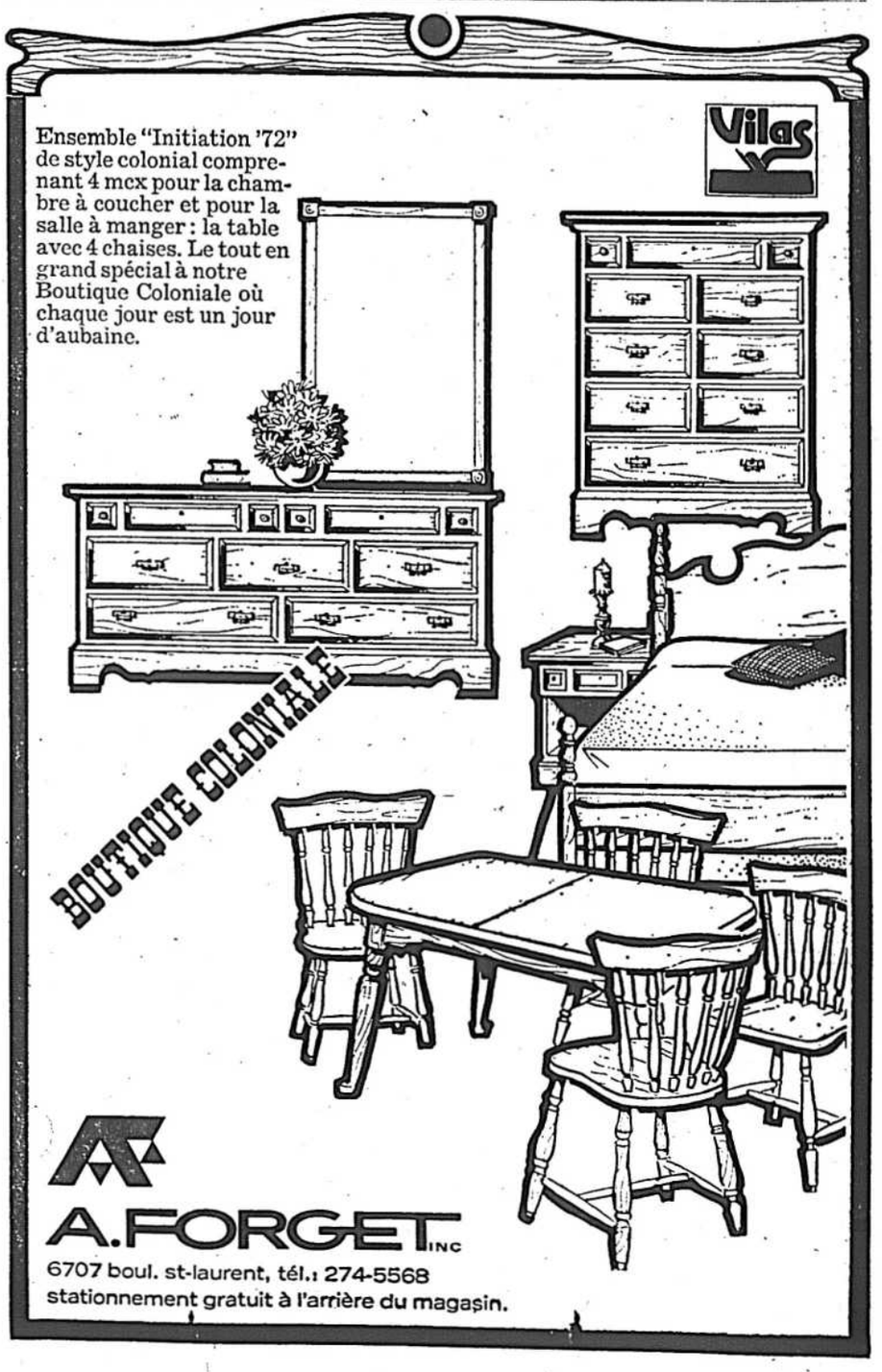
Ironie du sort, Snow disparaît à quelque jours d'un événement historique qui couronne en quelque sorte l'oeuvre de sa vie: le rapprochement des Etats-Unis et de la Chine.

Ce grand journaliste était né en 1905 à Kansas City. Il avait fait des études universitaires à l'Université du Missouri.

Mme Sun Yat-sen, veuve du fondateur du Kuomingtang, lui avait, en Chine, remis une lettre destinée à Mao Tsé-toung dont la tête était alors mise à prix par Tchang Kaï-chek.

Les dirigeants chinois et Mao lui-même manifestèrent des égards particuliers à cet Américain qui a favorisé "une nouvelle politique en Extrême-Orient et dans le monde."

Snow avait prévu la visite de Nixon à Pékin.



naissances-décès-remerciements-in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

ALLWIN (Sara) — A Montréal-Nord, le 15 février 1972, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Lucien Allwin, née Sara Berthiaume. Les funérailles auront lieu vendredi, le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11,130, boul. Pie-IX,
pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARROT (Irène) — A Montréal, le 11 février 1972, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Georges Barrot, née Irène Cadoret, demeurant 11191, boul. Gouin est. Les funérailles ont eu lieu lundi le 14 courant à 11 h. en l'église St-Joseph de Rivières-des-Prairies. Inhumation au même endroit.

BELISLE (Juliette) — A Verdun, le 14 février 1972, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme veuve Arthur Bélisle, née Juliette Bergeron, mère de Mme R. Arsenault (Thérèse), Jean-Paul, échevin de la ville de Verdun, et son épouse Jeanne Vincent, René, Mme A. Turetschek (Jacqueline), Mme Pierre Majeau (Jeanne d'Arc), Mme R. Mantha (Ghislaine). Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise, Verdun,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNARD (Major Jean-C.) — A Ottawa, le 14 février 1972, est décédé le major Jean-C. Bernard, époux de Liliane Gascon. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Racine Robert & Gauthier,
260, rue Besserer, Ottawa,
pour se rendre à l'église Resurrection of Our Lord, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière à Montréal, lieu de la sépulture.

BILODEAU, (Denise) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 13 février 1972, à l'âge de 29 ans est décédée Dame Denise Rochette, épouse de M. Marc Bilodeau; elle demeurait au 1885 rue Laplante, Laval, Montréal; elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Lucie, André, son père et sa mère: M. et Mme Philippe Rochette (Alice Murray), ses frères et soeurs: Alma (Mme Jean-Yves Robitaille), Louise (Mme Jean Voyer), Claude (Roxanne Létourneau), Adrien (Simone Gilbert), Roger (Pierrette Lajoie) et Yves, ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Normand Matouin, M. et Mme René Bilodeau, M. et Mme Jacques Bilodeau, M. et Mme Maurice Bourbeau, M. Jean-Pierre Bilodeau, M. et Mme Gilles Bilodeau. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Willibrod Robert Inc.,
738, avenue Royal, Beauport
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église de Beauport, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Beauport, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5 à 7 heures.

BOURDON, (Marguerite) — A Montréal, le 15 février 1972, à l'âge de 90 ans, est décédée Marguerite Bourdon, fille de feu Camille Bourdon et de feu Emma Gravel. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin,
835 est, avenue Laurier,
à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROSSARD (René C.) — A Montréal, le 13 février 192, à l'âge de 81 ans, est décédé René C. Brossar, époux de Anna Brosseau, autrefois de Laprairie, demeurant à Chomedey, père de Me Jean Brossard, notaire à St-Rémi, Mme Jean Le Siège (Jeanne). Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095, rue de Salaberry
à 2 h. pour se rendre à l'église Nativité de Laprairie, où le service sera célébré à 3 h et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARLE (Alma) — A Montréal, le 14 février 1972, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Albert Carle, née Alma Gauthier. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHALIFOUR (Arthur) — A Montréal, le 13 février 1972, à l'âge de 68 ans, est decedé Arthur Chalifour, époux de Rose Jodoin. La dépouille mortelle est exposée jusqu'à mardi soir au salon
Urgel Bourgie Ltée
—5352 rue St-Laurent
et reexposée à Cornwall à partir de mercredi. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant en l'église Nativité de Cornwall où le service sera célébré et de là au cimetière de Cornwall, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPOUX (Eva) — A Montréal, le 12 février 1972 à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Alexandre Champoux, née Eva Boucher, mère de Mme Damien Martel (Madeleine). Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 est, rue Crémazie
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Isaac Jogues (Dominique-Savio), où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Henri) — A Montréal-Nord, le 13 février 1972, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Henri Charbonneau, époux de Anne-Marie Chaluf. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Mme André Grimard (Michèle), André, Marc et Louise. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
11130, boul. Pie-IX
pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

IN MEMORIAM

RANGER (Léda Desrochers) — Quel triste et douloureux souvenir, nous rappelle le 9 février 1949, que Dieu ravissait à notre affection, une mère chérie qui fut pour nous un amour et un dévouement sans bornes. La blessure faite à nos coeurs, reste béante. Maman, un service 23ième anniversaire a été chanté, le 9 février à 4 h. 30 en l'église Ste-Françoise-Romaine de Lachine. (De vos enfants).

CHEVALIER (Philippe) — A Montréal, le 14 février 1972, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Philippe Chevalier, époux en 1res noces de feu Irène Godon et en 2es noces de Régina Ouellette, père de Mme Réal Masse (Jeanne), Albert, Achille, c.s.c. et Eugène. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 est, rue Crémazie,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVID (Antonio) — A Ville Lemoyne, le 14 février 1972, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Antonio David, époux de Alice Bériault. Outre son épouse il laisse ses enfants: Mme André Dupuis (Claire), Danielle et Pierre, demeurant à 1667 St-Pierre à Ville Lemoyne. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed Darche et Fils
200, rue St-Louis à Ville Lemoyne
pour se rendre à l'église St-Josephat, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DIONNE (Paul) — A Accapulco, le 9 février 1972, à l'âge de 46 ans, est décédé Paul Dionne, président de Dionne Electrical Service Ltée, époux en 1ères noces de feu Irène Grouix et en 2èmes noces de Monique Aird, père de Maryse. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatreault et Fils
171, 7e Av., Laval-des-Rapides
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pontmain, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côtes-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOWNING (Laurie) — A l'hôpital Général de Montréal, lundi le 14 février 1972, est décédé Lawrence Laurie Downing, époux de Betty Donaldson et frère de Nancy (Mme R. C. Osborne) et Gladys (Mme W. Lee). Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Clarke, MacGillivray, White,
307, rue Riverside Drive (Argyle, St-Lambert)
pour se rendre à l'église St-Jean-Evangéliste (coin Kimberley et Président-Kennedy, Montréal), où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière de Mont-Royal. Visites mercredi à 1 h. p.m. Stationnement gratuit.

FILIATREAULT (Georges) — A Montréal, le 13 février 1972, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Georges Filiatreault, époux de Simone Hadd, demeurant 3387 Evelyn. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de St-Léonard, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GARNEAU (Lucette) — Accidentellement à Montréal, le 13 février 1972, à l'âge de 50 ans, est décédée Lucette Bourdeau, épouse de Gilles Garneau, demeurant au 9000 Rockdale, St-Léonard. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
3254 rue Bellechasse
angle 11ème Ave, Rosemont,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Angèle-de-Mericci, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Léonard, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENDRON (Bertha) — A Longueuil, le 14 février 1972, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Bertha Gauthier, épouse de feu Lucien Gendron, demeurant 1557 Labonté, à Longueuil. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils,
1370, chemin Chambly, Longueuil,
pour se rendre à l'église Saint-Charles-Borromée, où le service sera célébré à 3 h., et de là au cimetière de Saint-Georges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIGOUX (Thomas) — Subitement, à Alfred, Ontario, le 13 février 1972, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Thomas Gigoux, époux d'Irène Cardinal; il laisse 5 enfants: Jacqueline (Mme Claude Parent), Lucille (Mme Jean-Marc Frappier), Gaétane (Mme Ronald Thériault), Jeannine (Mme André Farmer) et Jean-Eudes. Les funérailles auront lieu mercredi a.m. le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lamarre et Fils,
à Alfred, Ontario
pour se rendre à l'église St-Victor d'Alfred, Ontario, où le service sera célébré à 10 h. a.m. et de là au cimetière du même endroit.

GIRARD (Mariette) — A Montreal, le 11 février 1972, à l'âge de 36 ans, est décédée Mlle Mariette Girard, fille de Lucien Girard et de feu Jeanne Lauzon, demeurant rue Létourneux. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la réticence funéraire
Richard Georges Godin Enrg.,
528 est, rue Rachel,
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRATTON (Marie) — A Montréal, le 12 février 1972, à l'âge de 80 ans, est décédée Marie Fronque, épouse de feu Olivier Gratton, demeurant rue Denormanville. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Richard Georges Godin Enrg.
528, rue Rachel est
pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAMELIN (Gisèle) — A Montréal, le 14 février 1972, à l'âge de 69 ans, est décédée Mlle Gisèle Hamelin, fille de feu Ephrem Hamelin et de feu Joséphine Guilbeault, demeurant rue Cartier. Lui survivent ses soeurs: Emma, Délia, Mme Thomas Harvey (Laura) et Mme Laurent Laganière (Claudia). Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228, rue Papineau
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 h., et de là à Grondines où un libera sera chanté vers midi 30. Inhumation au même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NAISSANCE

CRASTON — Myles et Monique née Ropers, sont heureux d'annoncer la naissance d'un fils, Philippe, 8 lbs, 2 onces, à l'Hôpital Général de Montréal, le 11 février 1972. Un frère pour Nicholas, David et Frédérique.

HOULE (Alfred) — A Montréal, le 14 février 1972, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Alfred Houle, époux de feu Rose-Anna Thibault, père de Lucien, époux d'Aline Landreville, Mme Sam Barone (Juliette), Joseph, époux de Juliette Sauvé, Bastien, Mme Roméo Primeau (Jacqueline). Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est rue Jean-Talon
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JACQUES (Paul-Emile) A Montréal, le 14 février 1972, à l'âge de 67 ans est décédé M. Paul-Emile Jacques, époux de Béatrice Larivière, propriétaire du Restaurant Jacques, 3445 Ontario est. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 est, rue Ontario
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Verchères, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KINGSBURY (Edouard) — A Montréal, le 14 février 1972, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Edouard Kingsbury, époux de DesNeiges Asselin. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 boul. Henri-Bourassa est
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Alexis, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KOESSAYA (Ronald) — Subitement, à Montréal, le 11 février 1972, à l'âge de 24 ans, est décédé M. Ronald Koussaya, époux de Nanette Malouf, fils de Roméo et Violette Koussaya, frère de Robert, Karen et Paul. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 est, rue Crémazie
à 1 h. 30, pour se rendre à l'église orthodoxe St-Nicholas, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, dons à la Fondation des Maladies du Coeur, seraient appréciés.

LAVERDURE (Jeanne) — A Montréal, le 14 février 1972, est décédée Jeanne Bouthillier, épouse de feu Joseph Laverdure, demeurant au Foyer Notre-Dame-du Rosaire. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4504 est, rue Ste-Catherine
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDOUX (Ovila) — A Verdun, le 14 février 1972, est décédé Ovila Ledoux, fils de feu Joseph Ovila Ledoux et de feu Rose-Anna Plaisance. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise
pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côtes-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOCAS (Blanche) — A Montréal, le 14 février 1972, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme veuve Origène Locas, née Blanche Beaudoin. Mère de Mme Laurent Lamoureux (Jacqueline), Jean-Paul, Henri, Yolande et Claude. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est rue Jean-Talon
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église Saint-Eusèbe, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCIL (P.H.) — A Montréal, le 11 février 1972, à l'âge de 72 ans, est décédé M. P.H. Marcil, époux de feu Jeanne Bédard, demeurant 4507 rue de la Fabrique, St-Vincent-de-Paul. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.M.D. Cyr Enrg.,
1039, rue du Collège, St-Vincent-de-Paul,
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le seervice sera célébré à 11 h., et de là au cimetiere de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIMBEAU (Armand) — A Montreal, le 15 février 1972, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Armand Martimbeau, époux de Simone Desparois, demeurant 9615 Lille. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2645 est, boul. Henri-Bourassa,
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Martyrs-Canadiens, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MC CRAW (Laurier) — A Montreal, le 14 février 1972, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Laurier Mc Craw, époux de Jacqueline Ferland; père de Mme Serge Guirion (Lise), Mme Guy Marion (Micheline), 1 fille adoptive Mme Denis Bissonnette (Micheline). Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120, rue Jean-Talon est
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Barthelemy, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côtes-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONDELLI (Carmen) — A Montréal, le 14 février 1972, à l'âge de 92 ans, est décédée Mme Rocco Mondelli, née Carmella (Carmen) Denantre. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NAULT (Alberline) — A Montréal-Est, le 13 février 1972, à l'âge de 69 ans, 9 mois, est décédée Mme Albertine Nault, née Lamarre. Elle laisse dans le deuil Ses filles: Marguerite (Marcel Landry), Rita (Gérard Boucher), Germaine (Edouard Morin), ses petits-enfants: Normand, Louise, Claude, Johanne, Pierre, Michel, Manon. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
11,813, rue Notre-Dame est,
Pointe-aux-Trembles,
à 1 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Octave, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

NECROLOGIE



M. RENE MONTPETIT

Tout le personnel dans l'industrie de l'alimentation apprendra avec regrets la mort subite de M. René Montpetit, directeur de la Compagnie Canada Packers. Il est mort subitement à sa résidence mercredi le 9 février. Il laisse son épouse Norah et deux filles.
René Montpetit débuta à Canada Packers Hull, Québec en 1936 et après plusieurs années d'expérience devint directeur de cette usine en 1963. Trois ans plus tard, en 1966, il fut nommé directeur de l'usine de Montréal. C'est en 1969 qu'il fut promu au titre de directeur de la Compagnie Canada Packers Limited.
Son service funèbre a eu lieu samedi le 12 février 1972.

2ème ANNIVERSAIRE



M. HORACE MONTPETIT
(ex-conseiller de la Ville de Montréal)

A la douce mémoire de Horace Montpetit. Deux ans déjà que tu nous as quittés, toi qui nous étais si cher, nous ne t'oublierons jamais, tu es toujours présent dans nos pensées, conserve-nous ta tendresse et ton appui, jusqu'au jour où nous serons tous reunis dans le "Chez-nous" de là-haut.
Une messe sera célébrée le mardi 15 février à 4 h.15 p.m., en l'église St-Eugène de Rosemont. Recommandée par son épouse Jeannette Langevin et ses enfants M. et Mme Gilles Montpetit (Lise Côté), M. et Mme Claude Bilodeau (Micheline) ainsi que ses petits-enfants

NECROLOGIE



M. PAUL-EMILE JACQUES

Nous apprenons le décès de M. Paul-Emile Jacques survenu le 14 février 1972 à l'âge de 67 ans. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, née Béatrice Larivière, ses fils et ses brus, MM. et Mmes Charles, Jean-Pierre et Gérald Jacques; ses filles et son gendre, M. et Mme Jean Akran (Carmen), Mme Paulette Jacques; son frère et sa belle-soeur: M. et Mme Jean-Marie Jacques; sa soeur, Mme veuve Napoléon Bourque (Alice) ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.
La dépouille est exposée au salon T. Sansregret, 3198 Ontario est. Funérailles vendredi le 18 courant à 10 heures en l'église Nativité d'Hochelaga. Sépulture au cimetière de Verchères.

NANTEL (Blanche) — A Montréal, le 13 février 1972, à l'âge de 77 ans, est décédée Blanche-Laure Isabelle, épouse de feu Emile Nantel. Mère de Jeannine, Denise (Mme Andrée Laurin), Fernand, époux de Marie-Jeanne Ouimet, Pierre, époux de Lucille Lanciault, Jacques, époux de Jacqueline Legault, Jean, époux de Gaétanne Côté. Elle laisse dans le deuil plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants ainsi que ses neveux et nières. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2645 est, boul. Henri-Bourassa,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Antoine-Marie-Claret, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLANTE (Walter) — A Joliette, le 12 février 1972, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Walter Plante, époux de Alberta Asselin. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est,
à 9 hrs pour se rendre à l'église paroissiale de St-Cléophas de Brandon, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PARE (Marie-Emilie) — A Montréal, le 13 février 1972, à l'âge de 96 ans, est décédée Mme veuve Théodule Paré, née Marie-Emilie Racette. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, rue Henri-Bourassa est,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine Sophie, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERREAULT (Marie-Louise) — A Montréal, le 14 février 1972, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Patrick Perreault, née Marie-Louise Goyet, demeurant rue Papineau. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand
4228, rue Papineau
pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERLUZZI (Giovanni) — — A Montréal, le 13 février 1972, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Giovanni Perluzzi, époux de Andrée Haineault, demeurant à Ville St-Laurent. Il était le père de Piero. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Ed. Darche et Fils
86 ouest, rue St-Charles
pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney, où le service sera célébré à 2 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PIGEON (Jeanne) — A l'hôpital Marie-Clarac à Pointe-aux-Trembles, le 14 février 1972, à l'âge de 73 ans, 5 mois et 24 jours, est décédée Jeanne Surprenant, épouse de Léo Pigeon, mère du Père Fernand, missionnaire en Afrique, des Frères du Sacré-Coeur, Marguerite (Benoit Poisson), Raymonde (Clément Massie), Laurent (Aline Roy), le juge Roger Pigeon (Marthe St-Laurent) et de plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
11,813 est, rue Notre-Dame,
pour se rendre à l'église Maria-Goretti, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RENEIKE (Bytautas) — A l'hôpital Royal Victoria, le 13 février 1972, est décédé Bytautas Reneike, époux bien-aimé de Vida Baltuonis et frère de Elena (Mme V. Kairdelbs) et de Skolastike. La dépouille mortelle est exposée à la maison funéraire
J. F. Wilson & Son
5784, avenue Verdun
Une messe de requiem sera chantée à 10 h. a.m. en l'église Notre-Dame-de-Lourdes mercredi le 16 courant. L'inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

RICHER (Alicia) — A Montréal, le 13 février 1971, à l'âge de 81 ans est décédée Mme veuve Ludger Richer, née Alicia Lefebvre. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 est, rue Ontario
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROBERGE (Germaine) — A Montréal, le 12 février 1972, est décédée Germaine Roberge. Les funérailles auront lieu mardi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la maison funéraire
Wray, Walton, Wray,
1234, rue de la Montagne
pour se rendre à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Michel, Yamaska, Québec, lieu de la sépulture.

ROUSSEAU (Yvonne) — A Ville St-Pierre, le 14 février 1972, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Isidore Rousseau, née Yvonne Phénix; mère d'Isidora (Mme Roland Blanchette), Michel A., Sylvaine (Mme Patrick Lachainel), Antoine, Gabriel, Jeannette (Mme Roland Mailly) et Jean-Bernard. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine
pour se rendre à l'église St-Pierre-aux-Liens, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROTTEN (Maria) A l'hôpital Queen Elizabeth, le 14 février 1972, est décédée Maria Turcotte, épouse de feu Edward Rotten, mère de Ronald et Sally, (Mme P. Desjardins); soeur de Gracia (Mme P. Duranleau-O'Cain) et de Fidèle Turcotte. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Clarke, MacGillivray & White,
5580 ouest, rue Sherbrooke
pour se rendre à l'église Ste-Catherine-de-Sienne, où une messe de requiem sera célébrée à 10 h. a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs des dons à l'Institut de Cardiologie de Montréal seraient appréciés.

ROYER (Alba) — A Montréal, le 12 février 1972 à l'âge de 75 ans, est décédée Mme veuve Edmond Royer, née Alba Audet. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3925, rue Monselet
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SANSCARTIER (Irène) — A Montréal, le 14 février 1972, à l'âge de 78 ans, est décédée Irène Tardif, épouse en premières noces de feu Hervé Giroux et en deuxièmes noces de feu Théo Sanscartier. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue Saint-Denis
pour se rendre à l'église Saint-Jean-Berchmans, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAUVE (Maurice) — A Laval, le 12 février 1972, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Maurice Sauvé, époux de Yvette Butteau; demeurant à St-Vincent-de-Paul. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.M.D. Cyr Enrg.
1039 rue du Collège,
St-Vincent-de-Paul,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SENECAL (Amélia) — A Montréal, le 14 février 1972, à l'âge de 80 ans, est décédée Amelia Galipeau, épouse de Albert Senecal, autrefois officier de police au pénitencier de St-Vincent-de-Paul, mère de Marcel, Alberte (Mme Bernard McDougall), Madeleine (Mme Guy Ecrement). Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin
835, rue Laurier est
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 8 h. 30 ete de là au cimetière de Plantagenet, S.V.P. pas de fleurs.

ST-ONGE (Aurore) — A Montréal, le 12 février 1972, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Emile St-Onge, née Aurore Fournier, mère de Germaine, de feu Roger, Rolland, Mariette (Mme S. Amireault), Phillippe, Gilles et Claude. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359, boul. St-Michel
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THEROUX (Armand) — A Montréal, le 14 février 1972, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Armand Théroux, époux de Eva Plante, père de Adrienne (Mme Roméo Plante). Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2521 est, rue Ste-Catherine
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TESSIER (Joseph) — A Montréal, le 13 février 1972, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Joseph Tessier, époux de Berthe Rompré, demeurant à ville St-Michel. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
angle 11ème Avenue, Rosemont,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne, où le service sera célébré à 10h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THOMAS (Eugénie) — A Montréal, le 13 février 1972, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve Rémi Thomas, née Eugénie Laurier; autrefois de Bréboeuf; elle laisse un fils, Edouard et une petite-fille, Francine. Les funérailles auront lieu mercredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Van Chesteing
à St-Jovite
pour se rendre à l'église paroissiale de Bréboeuf, où le service sera célébré à 3 h. et de là au cimetière de Bréboeuf, lieu de la sépulture.

Deux attentats au couteau, à Montréal

La police recherche activement six individus qui ont blessé un restaurateur et un barman de coups de couteaux au cours de vols à main armée perpétré ce matin.

Lors du premier attentat, survenu vers 4 h. 30 ce matin, au café Pouchkine, à l'angle des rues Clark et Ontario, un jeune homme d'origine yougoslave, Alojzij Snut, âgé de 22 ans, a été poignardé à cinq reprises par quatre individus qui ont déguerpi avec une somme de $45.

Les blessures n'étant que superficielles, la victime a pu quitter l'hôpital Sainte-Jeanne-D'Arc après avoir été traitée.

Invité par les enquêteurs à scruter la filière des photographies des criminels connus, M. Snut a réussi à identifier ses agresseurs et des mandats d'arrêt ont été émis.

Quelque deux heures plus tard, soit vers 6 h. 45 ce matin, deux individus qui

DUPUIS



Souples tricots de 100% Orlon*

9.00 chacun

A. Pull-over en tricot côtelé, à encolure montante, manches courtes et boutonnage devant. Blanc, marine, rouge, turquoise. P.M.G.

B. Tricot côtelé, à encolure au ras du cou, manches courtes et fermeture au dos. Fantaisie de couleur contrastante. Blanc/noir, blanc/jaune, noir/blanc, marine/blanc. P.M.G.

11.00 chacun

C. Cardigan en tricot côtelé, à manches longues, se fermant devant. Tons contrastants: noir/blanc, blanc/noir. Tailles P.M.G.

D. Pull-over en tricot côtelé de fantaisie, à col tourné, manches longues et fermeture au dos. Choix de tons blanc ou rose; tailles P.M.G.

*Marque déposée

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSÉE — RAYON 541

Syndiqués québécois mécontents du CTC

par Pierre VENNAT

Une autre crise vient d'éclater entre le Conseil du Travail du Canada (CTC) et un groupe de syndiqués québécois, alors que les permanents de syndicats affiliés au CTC au Québec étaient réunis, hier, en assemblée à huis clos, à l'hôtel Windsor, à l'invitation de la Fédération des Travailleurs du Québec.

L'exécutif du Conseil du travail de Québec a en effet décidé, la semaine dernière, au cours de son assemblée mensuelle, de démissionner en bloc si le CTC ne donne pas suite, dans un délai de 10 jours, à ses revendications pour obtenir une amélioration des services fournis par la centrale syndicale dans la région de Québec.

Mais au siège du CTC, hier, à Ottawa, on affirmait n'être pas au courant du conflit avec le Conseil du travail de Québec, ajoutant qu'on ferait enquête.

Divergences de vue

On était bien prêt à admettre, toutefois, que les relations du CTC avec les syndiqués québécois et, notamment la FTQ, sont tendues, parce qu'il y a toujours eu "certaines différences de vues" entre le CTC et la FTQ.

"Ce n'est pas nouveau. Ça fait des années qu'il en est ainsi", de déclarer le porte-parole du CTC, M. Charles Bauer.

Selon lui, de telles divergences entre la maison-mère et les fédérations provinciales se sont également fait jour vis-à-vis des syndiqués de la Nouvelle-Ecosse et de la Colombie-Britannique, "certaines conditions locales" rendant difficiles l'application de politiques uniformes décidées à l'échelon national.

Les doléances de Québec

"Au Québec, ces divergences sont plus visibles que dans le reste du pays", mais M. Bauer n'y voit pas de crise particulière.

De toute façon, les syndiqués de Québec ont de sérieuses doléances vis-à-vis du CTC dont ils qualifient "d'invraisemblable" l'attitude de la direction qui, selon eux "ignore délibérément la région de Québec".

Le CTQ demande au Congrès du travail du Canada de constituer un véritable bureau à Québec avec les services d'une secrétaire pour assister le représentant permanent du CTC dans la région, M. André Noël, et la formation d'un centre d'information.

Plusieurs délégués ont dénoncé la pénurie de service du CTC dans la région de Québec et critiqué vertement l'attitude du directeur du Congrès pour le Québec, M. Philippe Vaillancourt, qui, selon eux, constitue une "barrière" à leurs revendications.

A Ottawa, on n'avait hier "aucun commentaire" à faire sur cette accusation.

Par ailleurs, la Fédération des Travailleurs du Québec doit donner aujourd'hui une conférence de presse, suite à la réunion des permanents et de son conseil général hier, sur ses relations avec le CTC.

Congrès d'orientation des syndiqués de la FTQ, à Montréal

par Pierre VENNAT

Les quelques 150,000 cotisants de la Fédération des travailleurs du Québec dans le grand Montréal décideront en congrès, les 22 et 23 avril prochains, de l'orientation qu'ils entendent donner au Conseil du travail de Montréal, lequel, depuis quelques mois, est présidé de main ferme par un nouveau président, M. Marcel Perreault, qui préside également les destinées des postiers montréalais.

C'est jeudi, officiellement, que doit être approuvée l'idée de congrès, lors de la prochaine séance du CTM, mais il est d'ores et déjà certain que l'idée passera la rampe sans difficulté. Il s'agira du premier véritable congrès d'orientation du CTM depuis des décennies.

Le thème général de ce congrès, a fait savoir le secrétaire du CTM, M. Guy Dupuis, portera sur la place que doit occuper le travailleur dans la société et sur le rôle que doit jouer le CTM pour provoquer et faciliter la participation active des travailleurs.

Jeudi, on formera des comités pour préparer des documents de travail, lesquels porteront sur les orientations générales que devra adopter le CTM en ce qui concerne les questions des domaines sociaux, politiques et économiques.

Tous les dirigeants et délégués d'atelier des syndicats affiliés non seulement à la FTQ, mais au CTC dans la région de Montréal seront invités à participer à ce congrès d'orientation.

Une radicalisation

Déjà, on constate, depuis l'élection de M. Perrault, à la fin de novembre, une radicalisation et un regain de ferveur du CTM.

C'est ainsi qu'on a pu le voir aux côtés de M. Michel Chartrand, lors d'une récente séance du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal, et que le CTM, de concert avec la FTQ, organise une soirée-monstre au Forum, lundi le 28 février prochain, pour dénoncer le chômage.

Des orateurs des trois centrales syndicales, CEQ-FTQ-CSN doivent participer à cette soirée où l'on désire répéter l'exploit de novembre dernier alors que 15,000 travailleurs avaient envahi l'amphithéâtre de la rue Sainte-Catherine, lors d'une manifestation pacifique intersyndicale.

De toute façon, M. Perreault est bien décidé à relever l'organisme moribond qu'était devenu le CTM et semble en voie d'y réussir, décidé aussi à ce que son organisme devienne au moins aussi dynamique que le Conseil central de la CSN, pour réfléter le nouveau dynamisme de la FTQ dans le grand Montréal.

Le CTC s'oppose à l'arbitrage obligatoire

OTTAWA. (PC) — Le Congrès du Travail du Canada n'est pas d'accord avec l'utilisation de l'arbitrage volontaire pour remplacer les grèves, comme l'a préconisé dimanche un dirigeant syndical américain.

M. William Dodge, secrétaire-trésorier du CTC, a déclaré lundi que rien n'empêche les gens d'accepter volontairement la médiation ou l'arbitrage quand ils veulent régler des conflits syndicaux.

"Mais nous ne croyons pas que beaucoup se prévaudraient de cette méthode de règlement et nous ne croyons pas que cela modifierait considérablement le nombre de grèves", a-t-il dit.

"Nous sommes vivement préoccupés par le fait qu'il n'y aurait qu'un pas entre la généralisation de l'arbitrage volontaire et l'arbitrage obligatoire imposé par une loi gouvernementale", a-t-il précisé.

M. George Meany, président de l'AFL-CIO, qui compte 6,000,000 de membres, a déclaré dimanche qu'il favorisait l'arbitrage volontaire qui lie les parties et constitue un bon substitut aux grèves.



Ultra Féminine: vente spéciale annuelle

Une crème pour le visage, contenant les 2 hormones féminines, l'oestrogène et la progestérone, dans les proportions que des découvertes scientifiques ont prouvé être les plus efficaces sur la peau.

Crème Ultra Féminine, fournissant un dosage parfait des 2 hormones essentielles. 4 onc. Valeur de 10.00. **6.00** ch.

Émulsion hydratante Ultra Féminine, sans hormones, pour maintenir l'hydratation protectrice de votre épiderme. 4 onc. Valeur de 10.00. **6.00** ch.

Lotion aux hormones oestrogènes pour avoir des mains plus douces et plus belles. 8 onc. Valeur de 4.50. **2.25** ch.

Lotion Ultra Féminine rafraîchissante et émolliente. 8 onc. Une offre spéciale. **6.00** ch.

Crème Ultra Féminine démaquillante et émolliente. 11½ onc. Une offre spéciale. **6.00** ch.

COMPOSEZ 842-6171 DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSÉE — RAYON 240



Grands formats à ½ prix

Crème nettoyante hydratante. 9 onc. Valeur de 5.00. **2.50** ch.

Lait nettoyant à double action Une lotion riche et pénétrante. 12½ onc. Valeur de 5.00. **2.50** ch.

Lotion rafraîchissante, enlevant toute trace de résidus et d'impuretés. Valeur de 5.00. **2.50** ch.

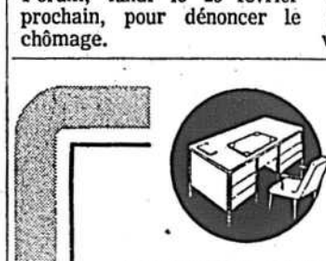
Cup of Youth (coupe de jeunesse). Une crème nourrissante à base d'oestrogènes, 4 onc. Valeur de 7.00. **3.50** ch.

Active Moisturizer, une base de maquillage hydratante. 3 onc. Valeur de 4.50. **2.25** ch.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSÉE — RAYON 240

La vente "6 jours aubaines-poupons" se poursuit jusqu'au samedi 19 février



EMPLOIS

Chaque jour, il y a en moyenne plus de 600 offres d'emplois dans La Presse. Consultez la page Carrières et Professions ainsi que le groupe 600 — EMPLOIS dans les petites annonces de

la presse

La péréquation et le bilinguisme dressent Victoria contre Ottawa

VICTORIA. (PC) — La mésentente entre la Colombie-Britannique et Ottawa vient de prendre une nouvelle dimension sur deux points importants, le programme fédéral de péréquation et la politique du gouvernement central en matière de bilinguisme.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique, par la voix de son procureur général, M. Leslie Peterson, annonce son intention de contester devant les tribunaux la constitutionnalité du programme fédéral de péréquation et de lutter énergiquement contre la politique fédérale en matière de langues officielles.

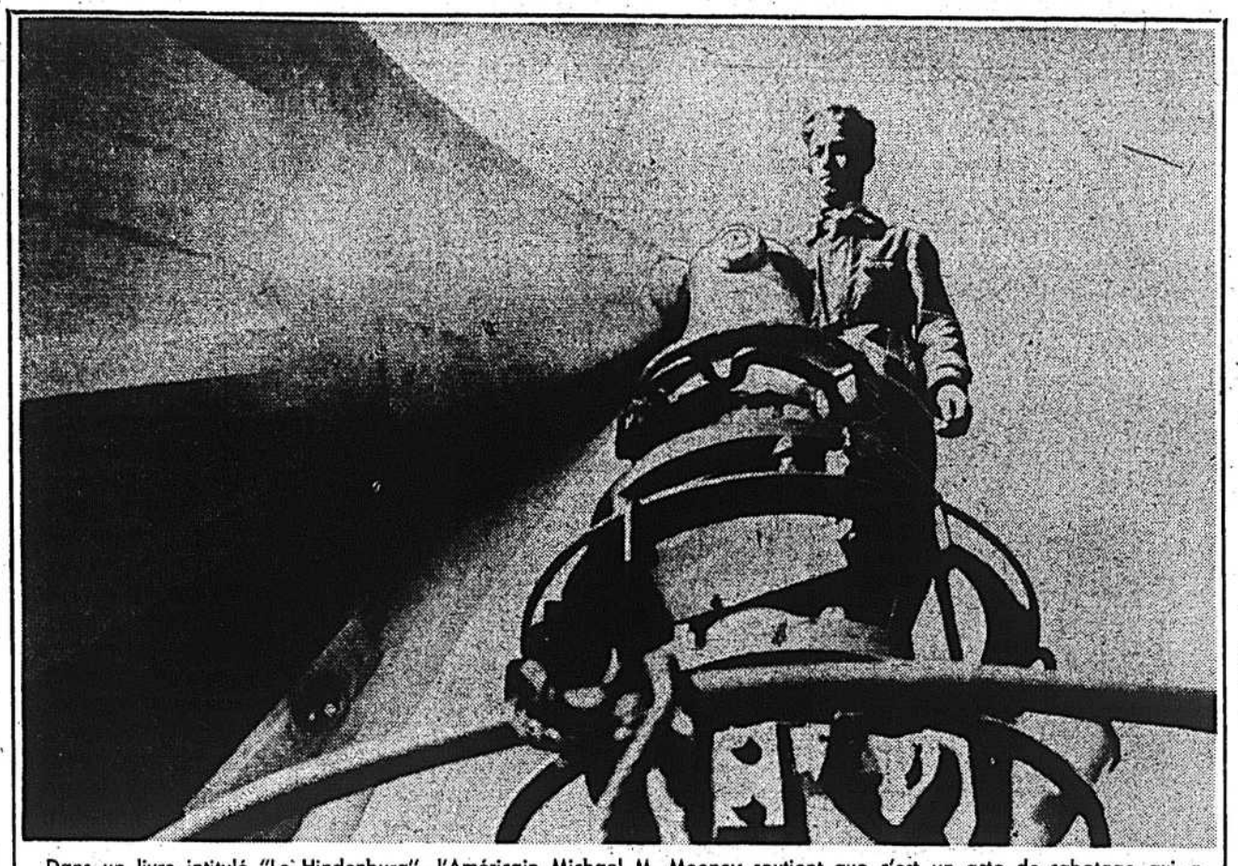
S'adressant aux membres de l'Assemblée législative de cette province, M. Peterson, a déclaré au sujet du système de péréquation, que sa province "en a assez d'être traitée cavalièrement par Ottawa et elle veut démontrer au gouvernement fédéral qu'elle n'a plus l'intention de se laisser bousculer". Selon ce ministre, les subventions consenties aux provinces "violent les clauses de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, qui prévoient un traitement égal pour toutes les provinces dans la Confédération".

M. Peterson a expliqué qu'il "est impossible d'appliquer le principe d'un traitement égal aux différentes provinces par le truchement des paiements de péréquation". Le procureur général a laissé entendre que c'est là une des raisons pourquoi la Colombie-Britannique juge que ce programme, tel qu'il est présentement mis en application, est "anticonstitutionnel". On sait que ces octrois ont pour but de faire disparaître les inégalités économiques entre les provinces du pays.

Réponse à M. Trudeau

Alors qu'il quittait les édifices du parlement provincial, M. Peterson a révélé aux journalistes qui l'interrogeaient, suite à sa violente sortie contre le gouvernement central, que les

Voir LA PEREQUATION en page A 6



Dans un livre intitulé "Le Hindenburg", l'Américain Michael M. Mooney soutient que c'est un acte de sabotage qui a été à l'origine du désastre survenu au dirigeable géant en 1937. Le suspect, Eric Spehl, 25 ans, qui a péri dans l'accident, se tient ici au sommet du pylône d'amarrage.

Le zeppelin Hindenburg aurait été saboté

NEW YORK (Reuter) — L'une des premières tragédies de l'histoire du transport aérien, celle de l'incendie du fameux zeppelin Hindenburg, dirigeable allemand transatlantique qui brûla en arrivant à son pylône d'amarrage, à Lakehurst, dans le New Jersey, tuant trente-six personnes sous les yeux de cinéastes et de reporters de radio, connait un regain d'intérêt avec la parution d'un livre étayant la théorie selon laquelle un acte de sabotage fut à l'origine de la fin de ce plus léger que l'air.

Dans son ouvrage, intitulé "Le Hindenburg", l'auteur Michael Mooney allègue que l'aéronef brûla le 6 mai 1937 à la suite de l'explosion prématurée d'une bombe incendiaire qu'un membre de l'équipage y avait apportée. Allemand lui-même, le suspect aurait projeté de fuir le régime hitlérien et de rester aux Etats-Unis, mais il périt dans le désastre que les enquêteurs imputèrent à l'électricité statique.

L'auteur affirme que les membres de la commission américaine qui a enquêté sur l'accident ont décidé d'écarter délibérément le sabotage comme cause possible, et cela afin de ne pas créer d'incident international.

Voir "HINDENBURG" en page A 6



téléphotos APA

Le Hindenburg s'est écrasé en flammes à Lakehurst, au New Jersey, entraînant la mort de trente-six personnes. Parti d'Allemagne, le dirigeable venait d'effectuer sans incident une traversée transatlantique.

Le plus grand quotidien français d'Amérique

COTES BOURSIÈRES DE CLÔTURE

la presse

Montréal, mardi 15 février 1972, 88e année, no 5, 68 pages, 6 cahiers

DERNIÈRE ÉDITION 15¢

FTQ-CTC: c'est la guerre

par Pierre VENNAT

La Fédération des travailleurs du Québec a décidé de prendre officiellement "ses distances" vis-à-vis de sa "maison mère", le Congrès du travail du Canada, en réaffirmant son indépendance vis-à-vis la centrale, en boudant son congrès biennal de mai prochain et en adoptant, par le truchement de son conseil général, une résolution qui ressemble étrangement à une déclaration de guerre.

Chose certaine, la FTQ n'acceptera pas que le président du CTC, Donald MacDonald, avertisse les permanents rémunérés de la FTQ qui relèvent du CTC qu'ils seront mis à pied "s'ils continuent à prôner l'idéologie marxiste" et que le CTC entend bientôt épurer ses rangs des éléments marxistes québécois.

M. MacDonald a bien tenté de clarifier quelque peu ses propos, reproduits une première fois dans le "Toronto Star", mais la FTQ prétend qu'il n'a réussi qu'à "s'enfarger" davantage.

M. MacDonald avait en effet nié viser la FTQ mais il avait ajouté que le CTC est déterminé "à combattre tout glissement vers le marxisme ou le maoïsme dans l'une ou l'autre de ses organisations affiliées".

Le Conseil général

Hier, suite à une réunion à huis clos à laquelle participaient quelque 200 permanents de syndicats affiliés au CTC au Québec, les quelque 50 participants au Conseil général qui suivit ont adopté les deux résolutions suivantes, après que cinq des huit permanents au Québec affectés directement par le CTC, MM. Edouard Gagnon, Pierre Riverin, Maurice Hébert, Roger Bédard et André Noël, eurent émis une déclaration affirmant que les propos de M. MacDonald, tels que rapportés par le "Toronto Star", sont exacts.

En un mot, M. MacDonald a vraiment parlé de purge au sein de la FTQ.

Le Conseil général a donc décidé:

"Vu la polémique provoquée dans les média d'information par une déclaration du président du CTC, Donald MacDonald, vu les déclarations subséquentes du président du CTC, qui n'ont pas eu pour effet de clarifier la situation, le Conseil général a décidé de donner un appui total et entier aux représentants québécois du CTC qui continueront de supporter et de pro-

Voir C'EST LA GUERRE, page 6

Laird: les USA doivent améliorer rapidement leur arsenal nucléaire

WASHINGTON. (UPI, PA, AFP) — Le secrétaire à la Défense, M. Melvin R. Laird, a déclaré aujourd'hui que les Etats-Unis doivent améliorer rapidement leur Arsenal nucléaire afin de contrer l'accroissement du potentiel militaire soviétique qui s'est produit l'an dernier.

Après avoir laissé entendre que l'URSS est peut-être en train de mettre au point un système de détection susceptible d'abattre ou de neutraliser les satellites américains, M. Laird préconise, dans son rapport annuel sur la défense, que les Etats-Unis mettent entre autres l'accent sur les sous-marins porteurs de missiles à long rayon d'action. Les crédits affectés en 1972 à la mise au point de ces armes, sorte de "super-Poseidon", seront augmentés de près de sept fois. En ce qui touche les recherches sur les nouveaux armements nucléaires, M. Laird a dit que le prochain budget sera de près de $1 milliard au regard de $140 millions pour l'exercice fiscal actuel.

Des surprises

Le secrétaire à la Défense soutient avoir la preuve que les Soviétiques tentent de se doter de systèmes ultra-sensibles de détection des sous-marins nucléaires. S'ils réussissent, une lourde menace pèsera alors sur la flotte américaine de sous-marins Polaris et Poseidon, considérée à l'heure actuelle comme le seul secteur à peu près invulnérable de l'arsenal de missiles américains.

Rappelant le choc causé aux Etats-Unis en 1957 par le premier Spoutnik soviétique, M. Laird donne l'avertissement qu'à moins d'initiatives appropriées de la part des Américains, "il pourrait y avoir de nouveaux Spoutniks et de nouvelles surprises". Les Etats-Unis, dit-il, doivent faire en sorte de ne pas perdre la course technologique.

A propos des changements notés dans l'arsenal soviétique, M. Laird souligne qu'une centaine de silos mystérieux ont été décelés en URSS. Ils diffèrent des silos connus jusqu'ici et sont peut-être destinés à deux nouveaux systèmes de missiles ou à des versions améliorées des missiles actuel.

Les fusées chinoises

Abordant la question de la croissance du dispositif stratégique de la Chine, M. Laird estime que ce pays ne sera pas en mesure de déployer avant 1975 des fusées intercontinentales, capables d'atteindre les territoires soviétique et américain. L'an dernier, M. Laird avait émis l'hypothèse que la mise en service de telles fusées pouvait être faite par les Chinois dès 1973 ou 1974.

Voir LAIRD, page A 6

Sommaire

Annonces classées: D 10 à D 14 / E 2 à E 6
Arts et spectacles: D 8 / D 9
Bandes dessinées: A 13
Cinéma: D 9
Décès, naissances, etc.: E 7
Economie: D 1 à D 6
Editorial: A 4
Etes-vous observateur ! : D 12
Horoscope: A 10
Informations étrangères: E 1
Informations nationales: A 2 / D 6
La bonne table: A 9
L'auto: B 4 à B 6
Loisirs et récréation: A 13
"Mot-mystère": D 14
Mots croisés: D 11
Radio et télévision: D 9
Sports: B 1 à B 3 / B 7
Tribunaux: A 8 / A 14
Vivre aujourd'hui: A 10 à A 12
Votre médecin: A 11



Valery L. MARKELOV

Espion soviétique employé à l'ONU arrêté à N. York

NEW YORK (PA) — Les agents du FBI ont arrêté un citoyen soviétique travaillant à l'ONU en l'accusant d'espionnage en rapport avec la sollicitation de documents secrets relatifs au nouveau chasseur F-14A de l'Aéronavale américaine.

M. Valery I. Markelov, 32 ans, a été appréhendé hier soir dans un restaurant de Long Island après qu'il eut accepté certains documents d'un ingénieur de la société Grumman Aerospace. L'ingénieur en question travaillait pour le compte du FBI.

Markelov, traducteur au secrétariat de l'ONU, qui a passé la nuit dans une prison fédérale, comparaît aujourd'hui devant le juge Max Schiffman.

Un porte-parole de la mission soviétique aux Nations unies s'est refusé à tout commentaire, refusant même de déclarer que Markelov est un citoyen de l'URSS.

L'arrestation du "traducteur" soviétique, est l'aboutissement d'une enquête déclenchée à l'automne de 1970. Selon le FBI, Markelov avait eu onze rencontres avec différents ingénieurs dans divers endroits de la région métropolitaine de New York. Les agents du FBI avaient été témoins de chacune de ces rencontres clandestines.

A Washington, le directeur du FBI, M. J. Edgar Hoover, a révélé que l'enquête avait commencé en 1970 quand Markelov fit la connaissance de

Voir ESPION en page A 6

A NOS LECTEURS

Depuis la reprise de la publication jeudi dernier, nombre de nos lecteurs n'ont pu se procurer leur exemplaire de LA PRESSE, en dépit des quantités que nous avons mises à leur disposition. Ainsi, jeudi dernier, jour de la reprise, nous avons imprimé et livré 228,000 exemplaires de LA PRESSE; vendredi dernier, 223,000; et samedi, le 12 février, 265,000 exemplaires. Nous remercions nos lecteurs de l'accueil qu'ils nous ont accordé, et nous nous excusons auprès de ceux que nous n'avons pu servir. Les tirages seront maintenant rajustés de façon que chacun puisse trouver son exemplaire de LA PRESSE au moment voulu.

Par ailleurs, LA PRESSE se vend désormais 15 cents l'exemplaire du lundi au vendredi. Cette augmentation, rappelons-le, est imputable aux coûts croissants du papier, du matériel, de la production et de la distribution.

On notera que la dernière augmentation de prix de LA PRESSE, du lundi au vendredi, remonte à plus de sept ans.

inter-loto 2

PROCHAIN TIRAGE

3 MARS

HÂTEZ-VOUS ! IL NE RESTE QUE QUELQUES JOURS POUR ACHETER VOS BILLETS.

Michel Girouard menace de quitter sa religion si l'Eglise dit non

par Jean-Claude TRAIT

"Si l'Eglise catholique refuse de bénir une union entre homosexuels, Réjean et moi quittons la religion catholique. Nous irons alors chercher cette bénédiction à Los Angeles, auprès d'un pasteur." C'est ce que déclarait, ce matin, le chanteur québécois Michel Girouard, après avoir pris connaissance, par les journaux, du refus de l'abbé Lauzon et de l'archevêché de Montréal de bénir son union avec Réjean Tremblay, qu'il doit "épouser" le 26 février prochain.

En effet, hier soir, l'abbé Roméo Lauzon faisait savoir qu'il était très malheureux à propos de la publicité qu'il a reçue depuis que les journaux ont annoncé qu'il bénirait le 26 février, à l'hôtel Ritz Carlton, ce premier mariage entre homosexuels québécois.

Le prêtre a même déclaré qu'il était entièrement d'accord avec le communiqué émis par l'archevêché.

Ce communiqué se lit comme suit: "Devant la confusion créée par la publicité faite à propos des mariages entre homosexuels, l'archevêché tient à faire une double mise au point. Premièrement: l'Eglise ne reconnait comme mariage valide que celui d'un homme et d'une femme. Deuxièmement: aucun prêtre n'est autorisé à

Voir MICHEL GIROUARD en page A 6

AUJOURD'HUI

hebdo / économie & finance

- *Témiskaming : un comité d'urgence*
- *Les Caisses populaires s'acheminent vers la centralisation*
- *La dévaluation n'a pas dissipé la crise*

— cahier D

la bonne table

— page A 9

- *Jacques Duval : en famille dans une Jeep Wagoneer*

— page B 4

- *Les mineurs anglais marchent sur le Parlement*

— page E 1

météo

Neige fondante ou pluie se changeant en chutes de neige locale.
Max.: 35°; Min.: 30° ● Détails à la page A 6

POLLUTION

Anhydride sulfureux: 0.05 partie par million.
Niveau tolérable: 0.10.

la presse

MONTREAL, MARDI 15 FEVRIER — 88e ANNEE — No 5 REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272 A 3

Le directeur Daigneault occupe ses bureaux

par Michel AUGER

Le nouveau directeur du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, M. René Daigneault a pris possession, hier, de ses nouveaux bureaux qui, jusque-là, étaient occupés par M. Jean-Jacques Saulnier.

Pour sa part, le directeur de la police de Montréal, M. Saulnier, dont la conduite, au temps où il était responsable de l'escouade de la moralité, fait l'objet d'une enquête de la Commission de police du Québec, a tout simplement déménagé ses pénates dans un autre local du quartier général de la police, rue Bonsecours.

Officiellement, on dit que ce changement n'a rien à voir avec les événements en cours et qu'il s'agit d'un geste normal pour le nouveau directeur.

Par ailleurs, M. Daigneault a mis à la poste, hier, une lettre adressée à tous les chefs de police des municipalités de la CUM.

Dans cette première missive à ceux qui désormais seront appelés directeur de police de secteur, le grand patron des 5,000 policiers de l'île, souligne que chacun d'eux est toujours responsable de l'entière administration de son service, à moins de directives contraires.

Selon la Loi de la police de la CUM, les divers corps de police ne seront absorbés au sein de la force intégrée qu'après l'adoption d'un plan directeur, ce qui devrait se faire d'ici la fin de l'année.

La CSN étudie le cas des agents de la paix

Nous apprenions, cet après-midi, que de hauts fonctionnaires de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) étaient en conférence, relativement au conflit des agents de la paix.

Le directeur des grèves, à Montréal, M. Raymond Couture, a effectivement quitté la métropole, au début de l'après-midi, pour participer à cette réunion, qui se tenait dans l'édifice de la CSN, à Québec.

Cette réunion laisse présager une rencontre qui pourrait s'avérer plus efficace avec les négociateurs du gouvernement.

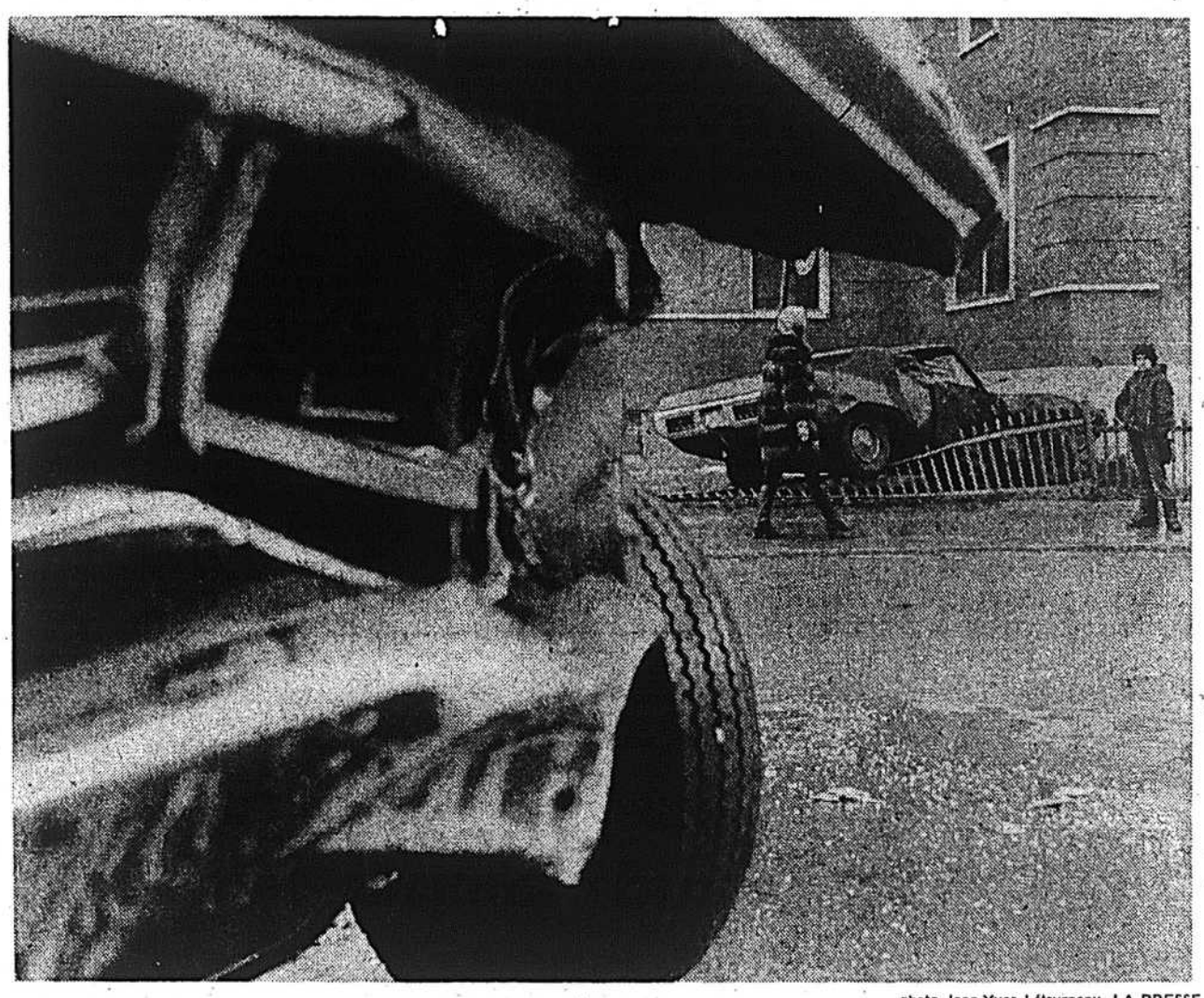


photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

En route pour l'hôpital

Les trois personnes qui ont subi des blessures dans cet accident survenu en fin d'après-midi, hier, n'ont pas eu loin à parcourir pour recevoir les premiers soins car l'édifice contre lequel cette voiture a donné est celui de l'hôpital Jean-Talon, à 1385 est, rue Jean-Talon, à Montréal. Cet accident a été provoqué par un automobiliste qui a brûlé un feu rouge, à l'intersection entraînant le carambolage de trois véhicues, dont l'un s'est arrêté contre la façade de l'hôpital. Aucun des blessés n'a été hospitalisé.

Les agents de la paix bloquent l'entrée des centres de détention

par Gilles NORMAND

Le conflit qui oppose les agents de la paix au gouvernement du Québec s'est raffermi, ce matin, depuis que les gardiens de prisons bloquent l'entrée principale de divers centres de détention à travers la province.

C'est à Montréal, notamment que les positions se durcissent le plus, alors que les grévistes envisageaient toujours, vers midi, de poursuivre leur piquetage tant que des changements n'interviendraient pas.

A Bordeaux, boulevard Gouin, les piqueteurs ont fermé l'entrée dès l'aube et les prisonniers qui devaient être conduits au palais de Justice pour leur comparution ou leur procès, selon le cas, ont dû regagner le quartier de détention.

Il en est ainsi à la prison des femmes, rue Tanguay, et au centre de détention Pinel. A tous ces endroits, un fort contingent de la police de Montréal surveille la situation, prêt à intervenir advenant une directive.

Seuls les médecins et les agents de la Sûreté du Québec pouvaient entrer à l'intérieur des murs ou en sortir. Peu avant midi, les piqueteurs avaient consenti à laisser circuler les aumôniers.

L'entrée était interdite aux livreurs de provisions et il semble que les positions syndicales resteront aussi fermes tant qu'une entente ne sera pas intervenue entre les dirigeants syndicaux et les autorités gouvernementales.

Jusqu'à maintenant, tout se déroule calmement et les policiers sont demeurés de simples observateurs.

Entre-temps, les dirigeants syndicaux sont toujours en discussion, au Centre culturel de Drummondville, cependant que des locaux ont été aménagés pour leurs services de renseignements dans l'édifice de la CSN, à Montréal.

Par ailleurs, les aumôniers des prisons provinciales du Québec déplorent que le conflit diminue davantage les droits des prisonniers, "droits qui sont déjà réduits au minimum dans les conditions normales de détention".

Dans un communiqué remis au journaux, hier, les aumôniers précisent que les prisonniers sont privés des visites pour leur support moral, que leurs activités sont réduites au minimum (travail, loisirs, rencontres pastorales et culturelles), et que dans un endroit, ils sont confinés en cellule 24 heures sur 24.

Drapeau: le successeur de Saulnier ne doit pas en être une réplique

Le maire Jean Drapeau a présenté hier soir son poulain, M. Lawrence Hanigan, au réseau anglais de Radio-Canada.

Selon le maire de Montréal, M. Hanigan possède "toutes les qualités pour cette fonction" (président du comité exécutif de la CUM).

"Il est nécessaire, a précisé Me Drapeau que politiquement, physiquement et moralement le candidat à la succession de M. Saulnier ne soit pas une réplique de M. Saulnier."

Me Drapeau a fait remarquer que le choix de M. Hanigan, membre du comité exécutif de la ville de Montréal, avait été fait à la suite de conversations avec M. Saulnier lui-même et le comité exécutif de la ville de Montréal. Il a d'autre part expliqué que le nom du candidat Hanigan avait été étudié durant quelques jours et que d'ailleurs il était connu depuis une dizaine de jours.

A son avis, si un autre candidat meilleur, diplomate, convaincant était présenté pourquoi pas lui alors.

Le maire Drapeau a rappelé son association avec M. Lucien Saulnier et ajouté que Lucien Saulnier et lui avaient réalisé que cette association tirait à sa fin.

Il a laissé entendre que M. Saulnier en avait peut-être assez de la vie publique, c'est ce qui expliquerait son geste. Mais, ajoute-t-il, le fait que le budget n'ait ni été adopté ni voté était quand même un coup dur pour son ancien associé.

Seleon le maire Drapeau, il semble que M. Saulnier n'ait pu compter sur l'entier appui du ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, sur la question de la CUM.

M. Hanigan

Quant à M. Lawrence Hanigan, candidat de la ville de Montréal, il s'est dit assuré qu'il aurait l'appui des maires de banlieue dans le scrutin pour le choix du futur président du comité exécutif.

D'ailleurs, il estime même que cet appui des maires de banlieue à sa candidature serait "dans l'intérêt de ces mêmes banlieues".

En outre, M. Hanigan a soutenu que ce n'était pas au gouvernement du Québec de prendre cette décision de nommer un président du comité exécutif de la CUM.



M. Lawrence HANIGAN

Dawson candidat à la vice-présidence

Le maire de Mont-Royal, M. Reginald Dawson, qui a dû démissionner de la vice-présidence du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal à la suite de la démission de M. Lucien Saulnier de la présidence, n'assistera pas demain soir à l'assemblée spéciale du conseil de la CUM pour l'élection d'un nouveau président et d'un nouveau vice-président.

Il a fait savoir hier à son maire suppléant, M. Victor Podd, qu'il est retenu dans un "hôpital" de Nassau, même s'il "va mieux que jamais". Toujours selon M. Podd, qui s'adressait à ses collègues du conseil, M. Dawson ne sera de retour que le 5 mars.

Malgré son absence, M. Dawson demeure éligible à l'un des deux postes vacants. "Il accepterait le poste de vice-président à nouveau, dit M. Podd, mais il refuserait la présidence de l'exécutif."

D'ailleurs, les conseillers municipaux de Mont-Royal aimeraient bien voir le maire de Westmount, M. Paul Ouimet, à la présidence l'exécutif. Ils ne se font cependant pas illusion, convaincus qu'ils sont déjà que Montréal ne s'entendra pas avec ses banlieues pour combler ce poste et que Québec devra intervenir d'une façon ou de l'autre.

En l'absence du maire Dawson, les conseillers ont officiellement désigné M. Russell Desaulniers pour les représenter à l'assemblée du conseil de la CUM mercredi soir.

M. Desaulniers participera dès ce soir à l'assemblée des maires de banlieue qui doit avoir lieu à Mont-Royal.

Par ailleurs, le conseil a adopté une résolution félicitant le ministre des Affaires municipales M. Maurice Tessier d'avoir décidé de tenir une enquête approfondie sur les méthodes de taxation, le partage des coûts de la CUM et les finances des municipalités membres.

$250,000 de dégâts dans un incendie au Collège militaire de Saint-Jean

Les pompiers de la ville de Saint-Jean, venus prêter main-forte à ceux de la base militaire et du Collège militaire de Saint-Jean, ont lutté pendant plus de huit heures ce matin pour maitriser un violent incendie qui faisait rage dans l'un des immeubles de la base.

Les flammes, d'origine inconnue, qui ont pris naissance peu après 5 h. ce matin, ont complètement dévasté l'immeuble de trois étages ou logeaient des cadets-officiers.

Des rapports préliminaires font état de pertes pouvant dépasser aisément un quart de million de dollars.

Les pompiers de la base ont répondu à la première alerte mais, devant l'ampleur du sinistre ils ont rapidement demandé l'aide des pompiers de la municipalité de Saint-Jean. Tous les effectifs disponibles ont répondu à l'alerte générale afin de bien contenir les flammes et les empêcher, sous la poussée du vent, de se communiquer aux autres installations de la base.

Les occupants de l'immeuble en flammes ont été évacués sans trop de mal et aucun d'entre eux n'a subi de blessures.

Toutefois le lieutenant Alfred Morin, des pompiers de Saint-Jean, le frère du directeur du service, M. Antoine Morin, a été blessé aux yeux et il a été hospitalisé à Saint-Jean. A 3 h. cet après-midi, on ne connaissait ni la nature ni l'importance de ses blessures.

Au début de l'après-midi, les pompiers réussissaient graduellement à retreiner les élans de l'élément destructeur et deux équipes de pompiers ont pu regagner l'une après l'autre leur caserne de Saint-Jean.

Assistés sociaux: protestations contre le "mécanisme anti-fraude"

par Jeanne DESROCHERS

Un tout nouveau regroupement des comités de citoyens francophones de Montréal proteste contre la façon cavalière avec laquelle le ministère des Affaires sociales met en place son mécanisme antifraudes. "Des contrôles, il en faut, mais pourquoi décider en plein hiver que les assistés sociaux seront obligés de faire 10, 20 ou 40 milles, pour réclamer en personne leur chèque mensuel?" demande M. Jean-Claude St-Amour, l'un des porte-parole de l'ADDS-MM (Association pour la défense des droits sociaux du Montréal métropolitain).

Le nouveau regroupement comprend onze comités de citoyens, dont quelques-uns faisaient auparavant partie du comité de coordination bilingue responsable de la plupart des manifestations anti-pauvreté depuis l'année dernière, le GMAPCC (Greater Montreal anti-poverty coordinating committee).

M. Saint-Amour souligne que les assistés sociaux des régions rurales ont de la difficulté à se plier à cette directive du ministère qui veut qu'ils se rendent à leur bureau local chercher leur chèque des mois de février et mars, et se soumettent en même temps à un questionnaire destiné à repérer les gens qui ont d'autres sources de revenus.

Mieux partagés

Les Montréalais sont évidemment mieux partagés, puisque les enquêtes se font à domicile et s'étendent sur plusieurs mois. Mais là encore, souligne M. Saint-Amour, on s'est peu soucié de prévenir des angoisses inutiles. Les enquêteurs rapportent au bureau les chèques des destinataires qu'ils n'ont pas trouvés à leur adresse.

Les assistés sociaux dont le chèque est ainsi retenu ne sont prévenus que lorsqu'ils s'inquiètent assez pour s'informer au bureau local de ce retard inexpliqué. Ils apprennent alors qu'ils doivent se rendre au bureau, et subir une enquête.

Octobre de quêteux

L'ADDS prévoit d'autres soucis pour les assistés sociaux, avec le mois de mars qui s'amène avec ses cinq fins de semaines. Au mois d'octobre dernier, l'ADDS de Pointe-Saint-Charles s'était attiré des ennuis avec l'administration municipale, à cause d'un service de dépannage improvisé en faveur des familles n'ayant pas réussi à étirer le chèque mensuel jusqu'à la dernière fin de semaine. L'ADDS ne veut pas recommencer "l'octobre de quêteux". Elle veut que le dépannage de la 5e semaine soit fait par les services de bien-être, sans que le montant versé à cette fin soit retenu sur le chèque du mois suivant.

Lors d'une rencontre avec le ministre Castonguay, la semaine dernière, les porte-parole des assistés sociaux ont obtenu que soit appliqué le principe d'un chèque aux 14 jours, plutôt qu'un chèque par mois. Mais la procédure ne sera appliquée qu'à l'automne.

Kiosques d'information

Un autre des griefs de l'ADDS est la réticence manifestée par l'administration de Montréal envers les kiosques d'information créés par les comités de citoyens en collaboration avec les services de bien-être. De tels kiosques ont été installés dans différents coins de la province, mais Montréal continue de les refuser. Pourtant, dit Mme Jeanne Poulin, l'une des bénévoles qui a tenté l'expérience à Pointe-Saint-Charles, "nous ne voulons qu'informer les assistés sociaux de ce qui les concerne dans la loi et, par le fait même, donner un coup de main aux fonctionnaires débordés".

Sécurité rapatriée

L'ADDS appuie le ministre Castonguay dans ses efforts pour rapatrier au Québec tous les régimes de sécurité sociale. Mais elle entretient "des craintes quant à la détermination du ministre de faire plier le fédéral sur cette question vitale".

Le regroupement de comité de citoyens croit que Québec devrait de toute façon, avec ou sans Ottawa, réaliser les réformes proposées par le ministre Castonguay. "L'ADDS estime qu'il serait normal que les compagnies assument le fardeau de cette mesure, puisque, depuis 10 ans, leurs impôts n'ont augmenté que de 1 p. 100, alors que l'impôt sur le revenu des particuliers a augmenté de 18 p. 100."

Les entreprises qui porteraient ce fardeau se chargeraient elles-mêmes, croit l'ADDS, de faire pression pour qu'Ottawa établisse enfin le revenu annuel garanti.

RAJEUNISSEZ-VOUS



TOUPETS POUR HOMMES

$59.■ ET PLUS

faits sur mesure
coupe, réparation et
entretien de toupets

PERRUQUES ÉLÉGANTES LTÉE

856 est, rue Sherbrooke
527-8877

Paul E. TALBOT O.D. OPTOMÉTRISTE

6741, rue SAINT-HUBERT

272-7611 • 7616

HEURES DE BUREAU :
Lundi au jeudi : 9 h à 6 h
Vendredi : 9 h à 9 h
Samedi : 9 h à 1 h

NOTRE ÉTAT FRANÇAIS NOUS L'AURONS!

(LIONEL GROULX)

Grâce à des générations d'hommes et de femmes, d'espoirs et de sacrifices, la flamme ne s'est pas éteinte...

Par vous et ceux de votre génération, par la solidarité et l'effort collectif, la flamme rejaillira à jamais.

SSJB

La SSJB, par sa participation entière et totale au MOUVEMENT QUÉBEC FRANÇAIS, est au coeur d'une lutte sans précédent pour assurer l'avenir du Québec français

Des milliers de Québécois doivent s'unir pour vaincre

La SSJB a besoin de votre aide, de votre soutien

Adhérez dès aujourd'hui à votre Société Nationale

Joignez-vous à son action!

FORMULAIRE D'ADHÉSION

NOM ..... TEL.: .....
(LETTRES MOULÉES)

ADRESSE .....

OCCUPATION ..... ÂGE: .....

SIGNATURE .....

La cotisation annuelle est de $5.00 ($2.00 étudiant)

Veuillez inclure ce formulaire complété et le montant requis dans une enveloppe adressée comme suit

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL
1182 boul. St-Laurent, Montréal 129

la MÉTÉO

Un temps pour les noces des Valentins

Nous nous étions abstenus, hier, de faire état de la Saint-Valentin dans la météo pour ne point ajouter de l'eau au moulin d'une polémique née des épousailles anticipées de deux Valentins blonds et bruns. Nous ne sommes pas de ceux que cela étonne, ayant subi bien d'autres surprises avec les prévisions de la météo.

Alcide comprendra.

Il ne faut donc s'étonner de rien. Tenez, aujourd'hui, on nous promet un temps nuageux avec quelques périodes de chutes de neige ou de pluie et un max. de 35. Demain, par contre, après le passage d'un front froid, le ciel se dégagera et un soleil éclatant viendra briller sur notre île. Toutefois, le max. ne sera que de 25 avec un petit vent à vous manger tout cru. Allez donc comprendre quelque crose à la météo; quand le ciel est couvert, il fait moins froid que quand le soleil brille.

Ce n'est donc pas le mariage de deux Valentins qui va nous surprendre. Ce sera plutôt leur procédures de divorce, car dans le monde artistique, hein . . .?

ALAIN Z.

MONTREAL

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Maximum 35° o Minimum 30° Neige ou pluie	Ensoleillé. Moins doux.

SOLEIL : Lever à 6 h. 56 Coucher à 17 h. 20

au QUEBEC

REGIONS			AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	10°	20°	périodes de neige	Ensoleillé
Mauricie	10°	20°	périodes de neige	Ensoleillé
Laurentides	25°	35°	neige ou pluie	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	25°	35°	neige légère	Ensoleillé
Outaouais	25°	40°	neige ou pluie	Ensoleillé
Cantons de l'Est	25°	40°	neige ou pluie	Ensoleillé
Québec	25°	35°	neige ou pluie	Ensoleillé
Rimouski	25°	35°	neige légère	Ensoleillé
Baie-Comeau	25°	35°	neige légère	Ensoleillé
Gaspésie	25°	32°	neige légère	Ensoleillé

au CANADA

	Aujourd'hui		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Pluie	Vancouver	35	40
Alberta	Généralement ensoleillé	Edmonton	0	25
Saskatchewan	Neige légère	Régina	0	10
Manitoba	Neige légère	Winnipeg	-15	5
Ontario	Neige ou pluie	Toronto	30	35
Nouveau-Brunswick	Généralement nuageux	Saint-Jean	30	40
Nouvelle-Ecosse	Généralement nuageux	Halifax	35	40
Ile-du-Prince-Edouard	Nuageux	Charlottetown	35	40
Terre-Neuve	Pluie	Saint-Jean	30	35

SI VOUS PARTEZ

Aux Etats-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	38	45	Chicago	30	44	New Orleans	34	59
Washington	39	52	San Francisco	48	58	Miami	54	71
Boston	36	51	Los Angeles	49	64			

Vers les capitales

Paris	32	45	Moscou	25	28	Hong Kong	57	—
Londres	36	46	Stockholm	34	34	Lisbonne	52	54
Rome	48	54	Tokyo	46	46	Sydney	75	—
Berlin	39	41	Athènes	48	59	Tunis	48	—
Amsterdam	32	—	Casablanca	55	59	Vienne	36	39
Bruxelles	36	43	Genève	34	43	Varsovie	34	36
Madrid	34	50	Le Caire	52	—			

Vers les plages

Acapulco	68	84	Bermudes	57	69	Nassau	68	81
Mexico	48	75	Barbades	77	82	Rio de Janiero	84	—

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

Le MQF revient à la charge

Le Mouvement Québec Français est revenu à la charge, hier auprès du premier ministre du Québec au sujet de deux projets de loi sur la langue française que ce mouvement veut faire adopter par l'Assemblée nationale.

Le 18 janvier, M. Bourassa avait rencontré à Montréal, à leur demande, les présidents des huit organismes-membres du MQF. Il avait été officiellement saisi des deux projets de loi et avait promis à ses interlocuteurs qu'il se prononcerait officiellement sur leur suggestion "dans quelques semaines, au plus tard à la mi-février". Le MQF n'ayant encore reçu aucune réponse du premier ministre, lui a fait parvenir hier le télégramme suivant :

"Lors de la rencontre que vous avez eue avec le Mouvement Québec Français, le 18 janvier, vous avez bien voulu déclarer aux huit organismes-membres que vous donneriez réponse officielle sur projets de loi proposés au plus tard vers le milieu de février. Le MQF souhaite vivement recevoir une réponse cette semaine et se tient à votre disposition pour une nouvelle rencontre."

Signé par les leaders des centrales syndicales et de la SSJB, le télégramme a été porté à la connaissance des leaders des partis représentés à l'Assemblée nationale.

Les projets de loi du MQF ont pour but de faire du français la langue officielle unique du Québec et la langue d'enseignement dans les écoles, sous réserve des droits reconnus à la minorité anglophone.

LA PEREQUATION

SUITE DE LA PAGE A 1

procédures légales annoncées avaient été "accélérées" par les remarques désobligeantes de M. Trudeau à l'endroit de M. W.A.C. Bennett, premier ministre de la Colombie-Britannique, en fin de semaine dernière.

Alors qu'il prononçait un discours devant le congrès des libéraux de l'Ontario, samedi, le premier ministre du Canada s'en est pris à M. Bennett, qu'il a qualifié de "bigot" parce que, selon M. Trudeau, il pense qu'il y a trop de Canadiens français à Ottawa. Le chef du gouvernement fédéral a aussi déclaré, à propos de M. Bennett, que "ce grand Canadien va même jusqu'à faire disparaître le nom Canada sur les affiches de la route transcanadienne dans sa province parce qu'il ne tient pas à la présence du pays sur son territoire".

"Déclaration de guerre"

Le procureur général Peterson ne s'est pas gêné pour qualifier les propos de M. Trudeau de "déclaration de guerre du Canada contre la Colombie-Britannique". Il a indiqué que les paroles prononcées par M. Trudeau constituaient, à son sens, "une attaque sans précédent et tout à fait injustifiée par le premier ministre du Canada contre celui d'une province".

Et il a ajouté, du même souffle, "nous en avons assez du langage grossier et insultant du premier ministre actuel du pays, nous ne voulons plus endurer ses sarcasmes".

Du séparatisme

Selon le chef du parti libéral de Colombie-Britannique, M. Pat McGeer, l'attitude du gouvernement créditiste de sa province est "un ultimatum adressé à Ottawa". Il n'a pas hésité à qualifier la position prise par le cabinet de M. Bennett de "déclaration la plus ouvertement séparatiste jamais faite jusqu'ici par la Colombie-Britannique".

Sus au bilinguisme

Le procureur général de Colombie-Britannique n'a pas mâché ses mots à propos de la politique d'Ottawa sur le bilinguisme. Il s'est élevé avec force contre ce programme que le gouvernement central considère comme "sacro-saint, à un point tel que personne ne doit jamais en parler et encore moins le critiquer".

"HINDENBURG"

SUITE DE LA PAGE A 1

Parallèlement, ajoute Mooney, les observateurs allemands de la commission avaient, de leur côté, reçu instruction de leurs supérieurs d'éviter d'attribuer la catastrophe à un acte de sabotage. Et cela, selon Mooney, pour ne pas ternir l'image du Reich.

Après avoir étudié des milliers de documents des archives américaines et allemandes, l'auteur ajoute que les enquêteurs américains et observateurs allemands tenaient des réunions sans caractère officiel, le soir, afin de discuter des preuves irréfutables de sabotage qu'ils avaient entre les mains.

"Je n'aurais peut-être jamais rien su de ces réunions si je n'avais trouvé, parmi d'autres documents, le journal de M. Denis Mulligan dans lequel il consignait méticuleusement les minutes de ces rencontres. Ses papiers personnels ont été versés aux Archives nationales", de préciser Mooney.

Mulligan était à l'époque chef de la division des règlements de l'Office américain du commerce aérien et membre de la commission d'enquête.

Juste à temps pour ses obsèques

LA COROGNE, Espagne (Reuter) — Un marin espagnol de 32 ans, Manuel Carbadella, est rentré chez lui aujourd'hui, à La Corogne, juste à temps pour assister à ses obsèques.

Il était tombé du navire panaméen "San Salvador" au moment où celui-ci traversait le détroit de Malacca, il y a de cela près d'un mois. A l'arrivée du navire à Bangkok, le capitaine le porta disparu, présumé mort.

Manuel Carbadella devait en fait passer 50 heures dans l'eau avant d'être recueilli par un cargo japonais et transporté à Bombay où il demeura 18 jours dans le coma, à l'hôpital. Il partit ensuite pour Paris, puis Madrid et La Corogne.

Lorsqu'il poussa la porte de sa maison, hier matin, il trouva sa mère en pleurs et plusieurs membres de la famille achevant la préparation de ses obsèques.

Le service funèbre avait été retardé parce que sa mère ne parvenait pas à se faire à l'idée qu'il était mort.

MICHEL GIROUARD

SUITE DE LA PAGE A 1

bénir l'union des personnes du même sexe."

Il est question, d'ailleurs, que l'abbé Lauzon fasse, dès aujourd'hui, une mise au point sur ce sujet.

Quant à Michel Girouard, rejoint ce matin au téléphone, il nous déclarait :

"Je suis très peiné d'apprendre que l'abbé Roméo Lauzon serait revenu sur ses décisions à la suite du communiqué émis par l'archevêché. Réjean et moi avons rencontré l'abbé Lauzon samedi, et il était d'accord."

Et Michel Girouard de préciser : "il a affirmé qu'il bénirait notre union; deux témoins étaient présents lorsqu'il s'est ainsi avancé : M. Claude Lavergne, rédacteur en chef de Dimanche-Matin, et la journaliste Andrée Lebel, du même hebdomadaire. A ce moment-là, nous avons admiré le courage de l'abbé, d'autant plus que nous étions certains que l'archevêché condamnerait cette décision puisqu'en fait il ne reconnait pas les unions homosexuelles.

"En outre, a ajouté Michel Girouard, nous n'avons jamais invité l'abbé Lauzon au Ritz, lors de la cérémonie proprement dite du mariage. Il n'a été invité qu'à effectuer la bénédiction, pas nécessairement le 26 février mais dans les jours qui suivraient. C'est d'ailleurs l'abbé Lauzon qui m'avait approché à ce sujet par une lettre adressée au poste CKLM."

La question que tout le monde se pose à propos de cette union entre homosexuels, bénie ou non par un représentant de l'Eglise, est celle-ci: pourquoi deux adultes consentants ne se contentent-ils pas de vivre ensemble, comme la loi le leur permet, sans le crier sur les toits, et sans mêler l'Eglise à tout cela?

Pour ces deux raisons, Michel Girouard répond:

—Nous ne voulons pas continuer de vivre en dehors des cadres de l'Eglise, nous avons même écrit au Vatican pour demander que notre mariage soit reconnu:

—Nous voulons faire accepter par le public l'idée que l'homosexualité est une chose normale. Nombre de jeunes gens en viennent au suicide, surtout en province, parce qu'ils se sentent incapables de vivre dans la désapprobation générale.

L'Eglise n'a jamais accepté de mariage qu'entre personnes de sexes... opposés

Une analyse de
Jean-Guy DUBUC

Un prêtre catholique peut-il bénir le mariage de deux personnes du même sexe?

Il faudrait s'entendre sur les mots.

Si l'on parle de mariage au sens strict du terme, il ne peut en être question sur aucun plan.

Dans un mariage, le prêtre, au Québec, joue le rôle d'agent civil autant que religieux. Or au plan civil, le mariage ne peut se faire qu'entre personnes de sexes différents.

Au plan religieux, l'Eglise catholique n'a jamais accepté de mariages autres qu'entre personnes de sexes différents (ou opposés, si l'on peut dire...). Bien que le prêtre ne soit pas lui-même ministre du sacrement de mariage, puisque ce sont les époux eux-mêmes qui se "donnent" ce sacrement, il ne peut bénir une union qui irait à l'encontre des notions d'amour charnel de la théologie catholique. Toute la morale sexuelle chrétienne ne peut se comprendre que dans l'expression physique de l'homme et de la femme entre eux.

Par ailleurs, les bénédictions sont nombreuses dans l'Eglise. A partir de la bénédiction des automobiles jusqu'à celle des semences. Le prêtre peut bénir tout ce qui doit s'épanouir dans la création sous le contrôle de l'homme, à l'intérieur du plan de Dieu.

Certains peuvent parfois avoir des interprétations très larges de cette tradition de l'Eglise. On parle parfois de prêtres qui ont béni des armes de guerre.

Il n'est plus question de pouvoir de bénédiction, mais de connaissance du plan de Dieu.

Il est donc incompréhensible que, dans les cadres actuels de l'Eglise catholique, un prêtre bénisse l'union de deux personnes du même sexe.

Assurance-chômage: finis les retards

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Bryce Mackasey, a émis aujourd'hui un long communiqué pour dire que l'examen de toutes les demandes de prestation d'assurance-chômage en retard est achevé.

Selon le communiqué, il y a eu plus de 5,000 cas où il y a eu retard, ce qui représente un peu moins de un pourcent du nombre total des prestataires. Sur ce, 2,032 demandes de prestation étaient de deux semaines ou plus en retard. On a réglé ces cas actuellement. Il y avait aussi 3,047 autres cas dont le retard était de moins de deux semaines. M. MacKasey affirme que ces demandes ont été mises à jour.

Le ministre estime que les problèmes constatés ne doivent pas être minimisés et qu'il convient de rappeler que la période de transition entre l'ancien et le nouveau régime d'assurance-chômage n'est pas encore terminée.

Il invite également les gens à bien comprendre que le régime d'assurance-chômage n'en n'est pas un d'assistance sociale et que le prestataire doit prouver son admissibilité en se pliant à toutes les exigences de la loi et en fournissant tous les renseignements requis.

Enfin, M. MacKasey se dit conscient que les retards survenus en décembre et en janvier ont causé beaucoup de soucis à tous les députés. Il avoue qu'il aimerait être invité par le président du domieé parlementaire du travail, de la main-d'oeuvre et de l'immigration poir que l'on étudie ensemble la situation.

Vallières travaille à salaire réduit

MONT-LAURIER (PC) — Pierre Vallières a commencé à travailler hier au salaire de $90 par semaine, comme coordonnateur d'un projet de travaux d'hiver, financé par le gouvernement fédéral.

Vallières, qui doit subir son procès à Montréal sous des accusations d'avoir conseillé un enlèvement et un meurtre, fait partie d'une équipe de cinq personnes dirigeant une enquête, de porte en porte, pour relever les problèmes soulevés par le chômage élevé dans la région de Mont-Laurier, soit 25 pour cent de la population active.

Le 7 février, Vallières, qui est âgé de 33 ans a été libéré pour aller travailler à Mont-Laurier, jusqu'à la prochaine étape de son procès, prévue pour le 6 mars.

Subvention de $40,506

L'enquête de Mont-Laurier a été rendue possible grâce à une subvention de $40,506, attribuée dans le cadre du Programme d'initiatives locales. Elle emploiera 21 personnes, en plus des cinq coordonnateurs; jusqu'au 26 mai. La plupart des enquêteurs viennent des rangs des chômeurs locaux.

Au cours d'une interview, Vallières a indiqué qu'il avait loué un appartement à Mont-Laurier, et qu'il retournerait à Montréal, uniquement les fins de semaine.

Salaire accepté

Après avoir d'abord refusé tout salaire, Vallières s'est dit d'accord sur un salaire de $90 pour chaque participant au projet, depuis la secrétaire jusqu'au coordonnateur.

C'est M. Jacques De Serres, président du bureau de Mont-Laurier du Conseil national de développement social, qui dirige l'enquête. M. De Serres est, comme Vallières, membre du Parti québécois.

Mlle Claudette Blais, membre du conseil, avait invité Vallières à participer au projet, après l'avoir vu au cours d'une entrevue à la télévision.

M. Gaston Plourde, gérant du bureau local du service de la main-d'oeuvre, a fait savoir qu'on avait interrogé Vallières à son bureau, mais que ce dernier n'avait pas choisi Vallières comme participant au projet d'initiative locale.

LAIRD

SUITE DE LA PAGE A 1

Le rapport Laird aborde également la question du Bietnam. Il déclare que les Etats-Unis prendront toutes les mesures nécessaires pour protéger ce qui reste du corps expéditionnaire au Vietnam. Le rapport ajoute que si l'ennemi persiste à rejeter les offres de paix du président Nixon et continue d'accroitre son potentiel militaire, "nous sommes prêts à riposter avec la puissance aérienne nécessaire".

Au sujet de l'OTAN, M. Laird exprime "sa satisfaction, en général" en ce qui touche les efforts des alliés pour assumer une plus large part du fardeau de la défense commune.

ESPION

SUITE DE LA PAGE A 1

l'ingénieur de Grumman au cours d'une conférence technique. Par la suite, Markelov remit à son "contact" une machine à photocopier portative ainsi qu'une camera de 35 mm pour reproduire les documents secrets.

C'est au moment où il prenait possession des documents dans le restaurant de Long Island que Markelov était appréhendé par les agents du FBI.

S'il est reconnu coupable d'espionnage, Markelov sera passible de dix ans d'emprisonnement et d'une amende de $10,000. L'immunité diplomatique ne s'applique pas dans son cas, puisqu'il ne fait pas partie du personnel de la mission soviétique à l'ONU.

C'EST LA GUERRE

SUITE DE LA PAGE A 1

mouvoir et de promulger les politiques de la FTQ adoptées démocratiquement à son congrès.

"Compte tenu de ce contexte de polémique, aucune résolution ne sera envoyée par la FTQ au congrès biennal du CTC qui se tiendra en mai à Ottawa."

Même si la FTQ s'abstiendra de proposer des sujets de discussion au congrès du CTC en marquant officiellement son indifférence, une forte délégation québécoise assistera toutefois au congrès de mai.

M. Laberge

C'est le président du Conseil du travail de Saint-Jérôme, M. Paul-André Boucher, qui a amené le débat sur la question au Conseil général, trouvant essentiel que la question soit vidée une fois pour toutes.

Le Conseil général, d'ailleurs, faisant fi de son agenda, consacra toute sa séance à ce sujet.

Quant aux permanents de syndicats affiliés, ils avaient discuté, notamment, non seulement de cette question mais d'un manifeste qui doit être rendu public le 28 février, au Forum.

M. Louis Laberge, enfin, le président de la FTQ, menaça même de démissionner si les permanents du CTC etaient ennuyés pour avoir voulu promulguer les politiques adoptées démocratiquement par la FTQ.

Il est cependant revenu sur sa menace, lançant: "Je ne démissionnerai pas; je vais plutôt continuer la bataille."

L'Atlantique interdit aux produits toxiques

OSLO (AFP) — Une convention internationale interdisant le déversement de produits toxiques dans les eaux territoriales et internationales dans la partie nord-est de l'Atlantique, a été signée aujourd'hui à Oslo par les délégués de 12 pays. Cette convention avait été élaborée au cours d'une réunion sur la pollution des mers tenue en octobre dernier dans la capitale norvégienne, par ces douze pays : Belgique, Danemark, Finlande, RFA, France, Islande, Hollande, Portugal, Espagne, Suède, Grande-Bretagne et Norvège.

La convention interdit notamment le déversement par des navires ou des avions de matière pouvant porter atteinte à la vie dans l'océan et également le déversement de tout autre produit sans le consentement des autorités nationales. Une commission sera désignée pour contrôler l'application de l'accord.

Le ministre norvégien des Affaires étrangères, M. Andreas Cappelen, a souligné, au cours de la cérémonie de signature, qu'il s'agissait là de la première convention internationale contre la pollution dans une partie importante d'un océan.

Convention internationale pour la protection des phoques de l'Antarctique

LONDRES (AFP) — Les phoques de l'Antarctique (ils sont peut-être 50 millions) seront désormais mieux protégés contre une exploitation commerciale abusive : un communiqué du Foreign Office annonçait en effet samedi qu'une nouvelle convention a été mise au point cette semaine à Londres par les représentants des douze pays signataires du traité international de 1959.

La nouvelle convention complète un accord intervenu à Bruxelles en 1964 sur la protection de la faune du pôle sud. Mais elle va beaucoup plus loin que cette première initiative, qui limitait la protection aux seuls habitants des côtes des territoires de l'Antarctique. La conférence de Londres a voulu étendre cette protection à tous les animaux vivant sur l'ensemble du continent et des iles antarctiques et également aux espèces qui ont choisi de vivre et de se multiplier sur les banquises en mouvement.

Les Britanniques se félicitent d'avoir pris l'initiative de cette conférence et de la convention qui en découle. L'accord de Londres apparait en effet comme la première mesure internationale de véritable protection à long terme. La convention envisage une sauvegarde sélective avant qu'une exploitation commerciale des phoques ne soit entreprise. Certaines variétés particulièrement rares pourraient être absolument protégées; pour les plus courantes l'abattage serait limité.

La conférence a réuni du 3 au 11 février, les représentants de l'Afrique du Sud, de l'Australie, de l'Argentine, de la Belgique, des Etats-Unis, de la France, du Japon, de la Norvège, du Royaume-Uni et de l'Union soviétique. Les participants sont convenus de soumettre la convention à la signature de leurs gouvernements respectifs. L'accord est également proposé à tous les pays qui désireraient y adhérer.

Les élections : peut-être au printemps

MIDLAND, Ont. (PC) — Il y a encore de bonnes chances que nous ayons des élections fédérales au printemps, a déclaré hier M. Barnett Danson, secrétaire parlementaire du premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau.

S'adressant à une assemblée de l'Association libérale du comté de Simcoe-Nord, M. Danson a ajouté qu'il y a trois mois ce n'aurait vraiment pas été un bon moment pour des élections, mais que l'on sent présentement un intérêt grandissant.

"Loin de moi l'idée de pouvoir deviner ce qui se passe dans la tête du premier ministre, mais toute la machine en vue d'une élection fédérale est mise en marche, que nous soyons prêts ou non."

Air Canada recommande... le train

par Denis MASSE

Air Canada se voit forcée aujourd'hui d'annuler toutes les réservations de passage sur ses vols réguliers, ainsi que de contremander 80 p.c. de son service "court-courrier" entre Toronto, Ottawa, Québec et New York.

Bien plus, elle recommande aux passagers d'utiliser de préférence le train ou l'autobus pour se rendre dans ces quatre villes situées à des distances relativement courtes.

La compagnie préfère accorder priorité de service à ses vols transcontinentaux (Vancouver, Miami ainsi qu'aux vols internationaux comme l'Europe et les Antilles.

C'est à regret que la société Air Canada doit prendre cette décision, mais elle lui est imposée par les délais que demandent les contrôleurs du trafic aérien en raison de la grève des électroniciens.

En plus, Air Canada se voit dans l'obligation d'annuler une bonne partie de son service "moyen-courrier". Ce service comprend les voyages vers Halifax et vers Winnipeg.

De son côté, CP Air a réussi à maintenir son service transcontinental vers Vancouver, avec escale à Toronto, mais les départs accusent des retards variant de deux à quatre heures.

Quant aux compagnies européennes, elles sont moins touchées, étant donné qu'il s'agit dans la plupart des cas d'un vol par jour.

La grève des électroniciens suit de près celle des contrôleurs du trafic aérien qui avait paralysé complètement le transport par voie des airs au Canada en janvier. Ce nouvel arrêt de travail en est à sa dixième journée.

Les compagnies aériennes, on le voit, ont réussi à maintenir tant bien que mal une partie de leurs services mais elles ont été aidées jusqu'ici par de bonnes conditions météorologiques.

A Dorval, les contrôleurs ne se servent pas du radar mais utilisent un appareil "ADF" automatique qui pent cependant tomber en panne d'un moment à l'autre, faute d'entretien et de surveillance.

Chose certaine, les compagnies aériennes cesseront tout service de transport dès que la sécurité des passagers et des aéronefs sera compromise. Actuellement, il n'y a pas de danger, sauf que les mouvements d'avions demandent plus de temps.

Manoeuvres militaires compromises

La Presse Canadienne rapporte de Chatham, au Nouveau-Brunswick, que les manoeuvres militaires de NORAD prévues pour ce soir pourraient encore une fois être remises à cause de la grève des électroniciens.

Recommandation rejetée

D'autre part, les électroniciens des aéroports canadiens ont rejeté, hier, la recommandation d'un médiateur portant sur un nouveau contrat de travail.

Alors que la grève entrait dans sa deuxième semaine, les installations radar commençaient à donner quelques signes de fatigue. Dans certains aéroports, le radar était défectueux, ce qui brouillait passablement le trafic commercial aérien.

Depuis le 6 février, quelque 2,200 membres de la Fraternité internationale des travailleurs de l'électricité sont en grève pour obtenir un contrat qui leur assurerait en 24 mois une augmentation de salaire de 23.7 p. cent sur la moyenne actuelle de $10,000 par an. Un rapport de conciliation avait offert 15.5 p. cent en 28 mois et le rapport de médiation a recommandé une hausse de 16 p. cent en 28 mois.

C'est cette dernière recommandation, a déclaré un syndicaliste de Toronto, que les électroniciens ont rejetée. Le pourcentage des "non" se répartit de la façon suivante: Vancouver 84 p. cent; Gander et St-Jean, T.-N. 89; Edmonton 82; Winnipeg 68 et Toronto 84. A Montréal et au Québec, les syndiqués ont rejeté les propositions dans une proportion de 78 p. cent. Un total de 171 ont voté pour le rejet et 47 pour l'acceptation.

Refus de travailler

Aux termes de la loi, 456 techniciens doivent rester au travail pour assurer le maintien des services essentiels. Après la rupture des négociations entre le syndicat et le Conseil du Trésor, plusieurs employés ont refusé de travailler, risquant une amende de $100 par jour.

Les syndiqués de Toronto, Ottawa, Montréal, Québec et Gander ont refusé de travailler. Un personnel fantôme assurait les services essentiels à Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver et Moncton.

L'affaire Irving-Hugues

De son lit d'hôpital, Dietrich: "J'aimerais lui écraser le nez"

LOS ANGELES (AP) — "J'aimerais lui écraser le nez", a déclaré Noah Dietrich de son lit d'hôpital, en parlant de l'auteur Clifford Irving.

Dietrich, ancien associé de l'industriel Howard Hughes, faisait alors allusion au fait que Irving aurait utilisé, pour rédiger la présumée "autobiographie" du milliardaire, certains passages d'un livre qu'il publiera bientôt.

Dietrich a évolué pendant 32 ans dans l'ombre de Howard Hughes. Maintenant âgé de 83 ans et se remettant d'une opération à la prostate, il est en pleine lumière et heureux de la situation.

Les souvenirs de Dietrich seront publiés d'ici la fin du mois, sous le titre de "Howard — The Amazing Mr. Hughes".

Dietrich a révélé avoir écrit ce livre parce qu'il avait l'obligation de montrer au public américain les abus de la grande richesse.

Il était comptable agréé, à Los Angeles, quand, en 1925, un jeune Texan de 19 ans l'a engagé. Il s'agissait de Hughes, pour qui il a travaillé jusqu'en 1957.

Il a dit que Hughes ne tenait pas ses promesses.

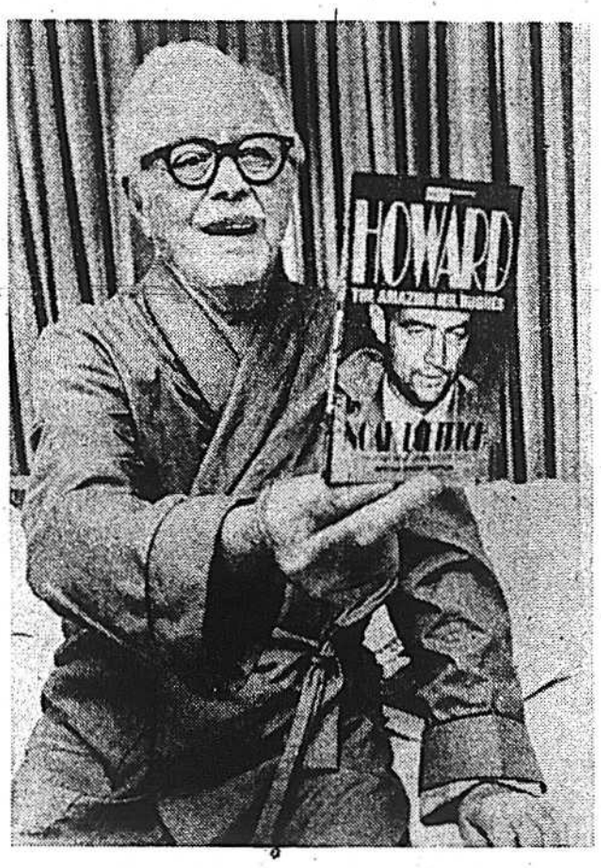
"Pendant des années, il a promis de m'accorder des gains de capital de façon à ce que je ne sois pas obligé de verser la majorité de mon salaire au gouvernement. Je gagnais plus d'un demi-million de dollars par année et je payais plus d'impôt que Howard avec tous ses million de dollars par année.

Conseiller en affaires, il est toujours très actif. Quand il a décidé d'écrire son livre, un ami lui a présenté James Phelan, auteurs de plusieurs articles au sujet de Hughes.

Après deux ans, Phelan a produit un manuscrit qui n'a plu ni à l'éditeur ni à Dietrich. C'est un manuscrit complètement nouveau qui sera publié mais celui de Phelan, auteur de plusieurs mains de Irwing qui fait présentement le sujet d'un retentissant procès, devant un grand jury de l'Etat de New York.

Clifford Irving, l'"arnaqueur de l'année", selon "Time Magazine", a pris sur la couverture de la revue la place qui aurait dû être celle du président Nixon en raison de la proximité de son voyage à Pékin.

Mais Time a préféré "sortir" l'histoire de l'autobiographie de Hughes.



téléphoto AP

Noah Dietrich, 83 ans, qui pendant 32 ans fut associé avec le milliardaire Howard Hughes, exhibe, de son lit d'hôpital, le livre racontant ses souvenirs. Le premier manuscrit de ce livre aurait servi à Clifford Irving pour rédiger l'"autobiographie" de Hughes, livre qui fait présentement l'objet d'un retentissant procès aux Etats-Unis.

Pilote de planeur émérite

Le sergent des Cadets de l'air Serge Valade, de l'escadrille 67 (Sherbrooke), a été proclamé le premier lauréat du trophée "Jonathan Livingston Seagull", à titre de meilleur pilote de planeur des Cadets de l'air entraînés au Canada l'ar dernier.

Ce trophée, offert par l'Association canadienne pour le vol à voile, tire son nom d'une oeuvre populaire et originale sur la liberté et le vol, dont l'auteur, Richard Bach, est un pilote avantageusement connu.

Après avoir terminé sa formation générale de pilote de planeur à Sherbrooke, le printemps dernier, et avoir obtenu ses ailes de pilote de planeur des Cadets de l'air du Canada, le sergent Valade a travaillé bénévolement en qualité de membre d'équipage des planeurs, au camp d'été des Cadets de l'air, à Bagotville.

Un projet d'emprunt de $850,000 est bloqué, à Saint-Hubert

Ils sont toujours sept à sept à à Saint-Hubert !

Face, en effet, à la résistance homogène du groupe des conseillers de Laflèche et de l'ex-maire Gérard Phillips, le maire Aldas Boileau n'a pas réussi, hier soir, lors d'une assemblée spéciale, à faire adopter un règlement d'emprunt temporaire de l'ordre de $850,000.00: une somme dont Saint-Hubert a absolument besoin, selon lui, pour rencontrer ses obligations à court terme, surtout en ce qui a trait au remboursement des intérêts déjà encourus sur d'autres emprunts.

Attendre les états financiers

Depuis la fusion, en novembre dernier, la nouvelle Ville a contracté plusieurs emprunts temporaires, de façon à pouvoir fonctionner jusquià l'adoption d'un premier et nouveau budget, à partir des états financiers des villes de Laflèche et de Saint-Hubert, qui n'ont pas encore été déposés au conseil.

Si le conseil avait autorisé un nouvel emprunt, hier soir, le montant total des emprunts temporaires effectuées, depuis la fusion aurait atteint près de $3 millions.

Et pour le maire Phillips, il ne pouvait être question d'autoriser un autre emprunt sans le dépôt des états financiers, qui a été retardé jusqu'ici du fait que les vérificateurs des deux villes ne parvenaient pas à s'entendre. C'est seulement à la suite de l'intervention d'un médiateur du ministère des Affaires municipales, M. d'Astous, qu'il y a eu déblocage à ce niveau, quoique l'impasse persiste sur plusieurs points en litige et plus particulièrement sur la question des nominations aux postes clés de la nouvelle administration.

Laflèche veut "pousser" sur Québec

L'ex-maire et les conseillers de Laflèche comptent forcer Québec à aller plus rapidement au bout de son intervention. La médiation ne va pas assez vite à leur goût. L'ex-maire Phillips s'est fait critiquer, à ce chapitre, par le maire Boileau, qui lui a reproché de ne pas s'être présenté, la semaine dernière, à une réunion convoquée par le médiateur.

M. Phillips a rétorqué qu'il était à l'entière disposition du médiateur, mais que personne ne pouvait le forcer à discuter avec lui en présence du maire Boileau, qu'il considère comme un homme "sans parole" (sic).

Quant aux états financiers et au budget, ils doivent, en principe, être soumis au conseil le 29 février. Il pourrait cependant y avoir des délais.

Finalement, chaque groupe a eu "l'occasion", hier soir, de manifester sa résistance. Suite à l'assemblée spéciale du maire Boileau convoquée, entre autres, à cause de la question du règlement d'emprunt, le groupe de Laflèche n'a pas réussi, faute de quorum, à tenir une autre assemblée sur la question de l'organigramme et des nominations: le maire Boileau et son groupe se sont retirés aussitôt que fut faite la proposition.

L'impasse est vraiment totale.

Les propriétaires protestent contre une requête de Longueuil

Le président de l'Association des propriétaires de Longueuil, M. Jean-Guy Roy, vient d'adresser une lettre au premier ministre Robert Bourassa, l'invitant à rejeter la requête de la Ville de Longueuil, pour la construction d'un second étage à l'édifice de la station de métro de cette ville.

Ce projet avait été rejeté par les électeurs le 13 janvier dernier. Depuis, la Ville a adressé une requête au lieutenant-gouverneur en conseil lui demandant à être autorisée à réaliser son projet.

Dans la demande qu'il fait à M. Bourassa de bloquer cette requête de la Ville, le président de l'Association des propriétaires allègue:

— les budgets de 1969, 1970,et 1971 se sont soldés par des déficits accumulés;

— que le budget de 1972 se traduit par une augmentation de taxes de 30 à 40 p. 100;

— que "la limite de décence dans l'imposition de taxe municipale a atteint et même dépassé le point critique.".

M. Roy fait aussi valoir, avec les estimations de la Ville à l'appui, que ce projet constitue "une perte de rentabilité".

Selon ces estimations, la perte nette serait, au début, de $24,000 par année. Cette perte ne s'effacerait qu'à compter de la huitième année par la diminution progressive du service de la dette.

L'affaire Beauchamp

Le maire de Lachine et trois conseillers ont reçu une action en dommages de $100,000

par Florian BERNARD

Il y avait de la poudre dans l'air, hier soir à Lachine, alors que pressé de questions de la part des citoyens, le maire Jean-Guy Chartier a confirmé avoir reçu une action en dommages de $100,000 de l'ex-gérant de la municipalité, M. Donat Beauchamp.

Trois autres membres du conseil, MM. Leonard E. Baxter, Joseph C. Brownrigg et Victor Timbro ont également confirmé avoir reçu une poursuite identique.

Après avoir déclaré qu'il instruirait une contestation dans cette poursuite, le maire de Lachine a refusé de commenter la congédiement de l'ex-gérant, soulignant que la cour supérieure entendra, dès demain, ses premiers témoins suite à la requête déposée par la municipalité. Le conseil a en effet décidé d'en appeler de la décision de la Commission municipale du Québec de réinstaller M. Beauchamp dans ses fonctions.

Aucune explication

Trois membres du conseil, MM. Léo Bourque, Roland Farineau et Raymond Tessier ont vainement tenté d'obtenir les motifs précis du congédiement de l'ex-gérant, mais ce fut peine perdue. Le maire Chartier leur a dit de consulter l'avis déposé à la cour supérieure.

Cette attitude du maire a donné lieu à un échange de propos aigres-doux entre certains membres du conseil et les contribuables. Lorsque le conseiller Bourque a voulu savoir si le congédiement de l'ex-gérant "reposait toujours sur les 21 accusations" contenues dans une prétendue phrase du maire, ce dernier a simplement rétorqué: "Je répondrai seulement aux questions intelligentes."

Les frais légaux

En réponse à la question d'un citoyen, le maire Chartier a dit que l'affaire Beauchamp représentait divers honoraires d'avocat, mais qu'il n'avait aucun chiffre précis pour le moment.

Il devait reconnaître, quelques secondes plus tard, qu'il y a eu pour $3,500 de frais la veille de Noël, mais que c'était là le seul chiffre officiel dont il disposait. M. Chartier a dit que divers frais encourus dans cette affaire n'ont pas encore été facturés.

En attendant, l'ex-gérant de Lachine n'a pas été admis à l'hôtel de ville, même si la Commission municipale a ordonné sa réinstallation. Le maire Chartier soutient qu'il ne saurait être question de réinstaller M. Beauchamp tant et aussi longtemps que la cour supérieure n'aura pas rendu jugement, suite à la requête présentée par la municipalité.

Un organigramme sur la prostitution avait été préparé en janvier 1967

Le directeur Jacques Saulnier a déclaré, ce matin, alors qu'il témoignait à la reprise de l'enquête de la Commission de police du Québec, qu'il avait soumis, au début de janvier 1967, un rapport sur un organigramme de la prostitution préparé par l'ex-policier Roch Piché.

Ce rapport faisait suite à un memo reçu, le 29 décembre 1966, de M. Maurice Saint-Pierre, alors inspecteur-chef à la police de Montréal.

Auparavant, l'agent Léo Villeneuve a mentionné que sur l'organigramme il y avait les noms de quatre "Grosses Madames". Quelques instants après cette affirmation de l'agent Villeneuve, son témoignage a été suspendu pour permettre d'écouter M. Saulnier, responsable de l'escouade de la moralité à cette date.

M. Saulnier a précisé qu'il avait fait enquête sur les 34 points de l'organigramme et que sur son rapport il avait ajouté quatre feuilles sur lesquelles se trouvaient des noms et adresses. Ces feuilles ont été trouvées au cours d'une perquisition sur une prostituée dont le nom se rattachait à un organigramme.

Le témoin a ajouté que les personnes mentionnées sur le tableau étaient sujettes à une étroite surveillance. La surveillance, dit-il, que l'on effectuait sur l'une ou l'autre des "madames" nous permettait de savoir ce que les autres faisaient.

À LIQUIDER CETTE SEMAINE!

C. Krieghoff
F. A. Verner, A.R.C.A.
Lawren Harris, group of 7
A. Y. Jackson, group of 7
Arthur Lismer, R.C.A.
Suzor-Cote, R.C.A.
M. A. Fortin, A.R.C.A.
Horatio Walker, R.C.A.
F. S. Coburn, R.C.A.
Mower Martin, P.R.C.A.
Lucius R. O'Brien, P.R.C.A.
Marmaduke Matthews, P.R.C.A.
Maurice Cullen, R.C.A.
Harold Town
Stanley Cosgrove, A.R.C.A.
Jean-Paul Lemieux, R.C.A.
B. Des Clayes, R.C.A.
G. Des Clayes, A.R.C.A.
A. Sherriff-Scott, R.C.A.
Henri Masson, L.I.D.
W. J. Phillips, R.C.A.
Blanche Bolduc
Goodridge Roberts, R.C.A.
Henry Simpkins, A.R.C.A.
Tom Roberts, R.C.A.
J. L. Shadbolt
Ross Huggins
Andre Bieler, R.C.A.
Lorne Bouchard, R.C.A.
Bruno Bobak, C.GP.-GS.G.A.
Fred Schonberger, S.C.A.
J. Johnstone, R.C.A.
Rita Mount R.C.A.
William Winters, R.C.A.

Peintures à l'huile originales certifiées par de grands maitres canadiens

S.v.p. appeler: entre 2h et 10 h p.m.

HÔTEL LAURENTIEN, SALON 3 Mtl.,
Tél: 866-2322

Nous ne nous attendons pas à ce que la Pinto élimine en un jour les VW, Datsun et Toyota.

Nous nous attachons plutôt à vous donner quelque chose qu'elles n'ont pas.

La Pinto et les petites voitures importées se partagent une bonne partie du marché des voitures compactes. On devrait donc admettre que chacune de ces petites voitures possède ses propres avantages.

Toutefois, lorsqu'il s'agit de choisir l'une de ces voitures pour soi, il faut y regarder de plus près.

En général, les voitures importées offrent plus d'accessoires en équipement standard que la Pinto. Ce qui semble être un argument en leur faveur. Mais, en réalité, cela signifie simplement que la Pinto vous laisse choisir les accessoires que vous désirez.

Vous pouvez, par exemple, désirer équiper votre voiture de freins à disque, d'un désembueur de lunette, de couvre-roues et de flancs blancs. Commandez-les. Et votre Pinto vous coûtera toujours moins cher que deux des trois voitures mentionnées plus haut*. Si vous ne les commandez pas, vous débourserez encore beaucoup moins. Tout ça pour dire qu'avec une Pinto, vous ne payez pas pour des accessoires que vous ne voulez pas.

Tout comme les meilleures voitures importées, la Pinto est soumise à une politique d'améliorations constantes. Depuis son lancement, la Pinto a subi de nombreux changements: on a, par exemple, amélioré la technique de montage de la transmission afin de réduire le niveau de NVH.

Les parties importantes de la Pinto sont très solides. Le démarreur, le train de direction et l'essieu arrière ont été construits pour des voitures plus grosses et plus lourdes.

Il vous semble peut-être que la Pinto possède les mêmes avantages que les meilleures voitures importées. Vous n'avez pas tort. Mais la Pinto possède aussi des différences que nous considérons comme très avantageuses.

Par exemple, l'empattement de la Pinto est plus large que celui des trois voitures dont nous parlions plus haut. Ce qui procure une meilleure stabilité sur l'autoroute et une plus grande résistance aux vents latéraux.

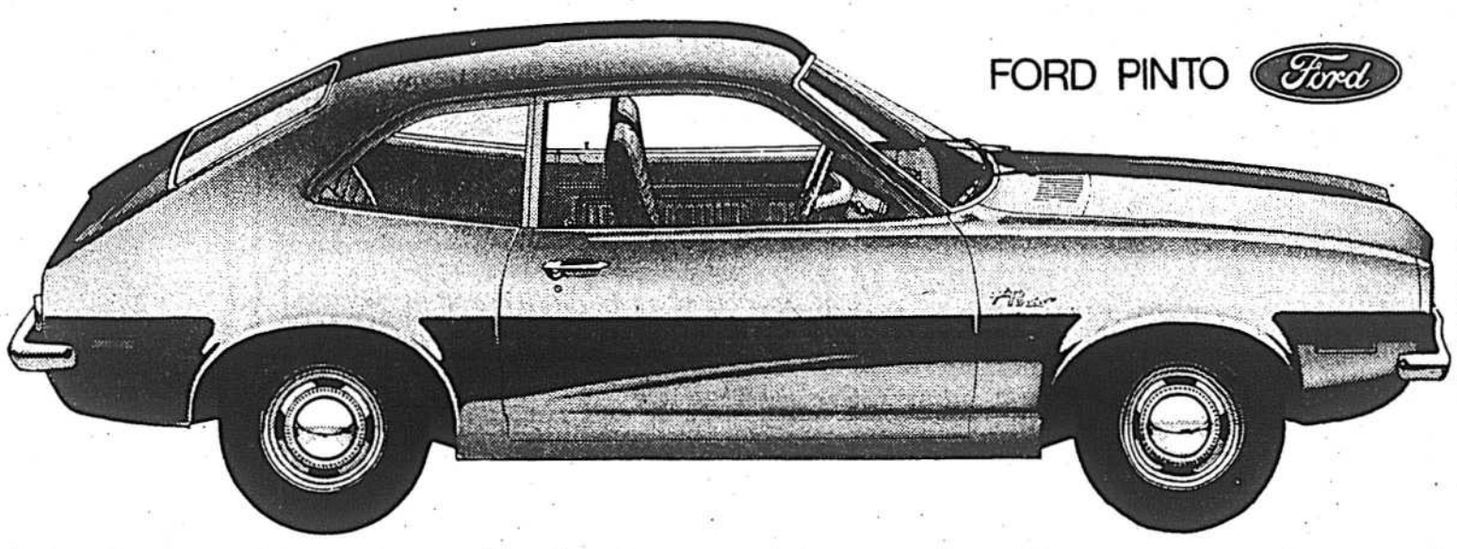
La Pinto a une direction à pignon et crémaillère contrairement aux VW, Datsun et Toyota. Elle répond donc avec plus de précision au moindre geste du conducteur.

La Pinto a aussi plus d'espace pour les jambes à l'arrière. Un détail que le conducteur ne remarque pas mais qui est assez agréable pour les autres occupants.

Finalement, la Pinto est une petite voiture très élégante avec une allure sportive qui laisse ses rivales loin derrière elle.

La Pinto n'offre peut-être pas ce petit cachet de snobisme qu'on attribue généralement aux voitures importées. Mais, existe-t-il quelque chose de plus aléatoire que ces légères brises de popularité? N'attendez pas que le vent tourne. Voyez votre concessionnaire Ford.

*Comparaison faite d'après les prix de détail suggérés des modèles de 1600 cc à 2 portes. Pinto, Datsun 510, coupé Toyota Corolla et Super-Volks de VW.



Ford comble plus d'espoirs.

LE CENTRE D'ACHATS DE L'AUTO

940 Autos à vendre **940** Autos à vendre

PEUGEOT

'70 PEUGEOT 204 sedan, super, traction avant. **$1395**

'69 PEUGEOT 404 sedan, automatique, toit ouvrant **$1595**

'69 PEUGEOT 204 St-wagon, traction avant, Zeibart. **$1295**

'69 PEUGEOT 204 sedan, super, traction avant. **$1095**

'70 JAVELIN SST V-8 automatique, radio, sièges baquet en corduroy. **$2395**

'70 FORD LTD. Country Squire, 10 passagers, tout equipée, radio, stéréo. **$3295**

'69 CITROEN DYANE condition originale, bas millage. **$975**

'68 VOLVO 142S 4 vitesses, radio. **$1595**

Les voitures Peupeot comportent une garantie de 3 ans.

Financement bancaire

Roger

Automobiles Ltée
4269 Ste-Catherine ouest
932-2925
Le concessionnaire Peugeot le plus dynamique au Canada

MARQUIS "Brougham" 1970. 4 portes, entièrement équipé, luxueusement y compris air climatisé, régulateur de vitesse, commande à distance pour coffre, stéréo multiplex AM-FM, etc. etc. Comme neuve, vérifié par concessionnaire Mercury. Circuit Mercury est heureux de vous l'offrir en vente, 325-3381, 325-3382.

MAVERICK 1971 SEDAN, 4 portes, tout équipée, en bas du prix coûtant. Appeler m. Robert Bernier, 332-3850, Le Salon Ford.

'70 MAVERICK comme neuve, garantie, terme facile, 523-1122.

MAVERICK 1970, bas millage, excellente mécanique, parfaite. RENAULT CANADA 735-1331

MAZDA 1971, 1800 CC, sedan, 4 portes, 23,000 milles, $1,850, 365-7125.

MAZDA, voitures d'exécutifs et de démonstration. A vendre à prix d'aubaine. Appeler Sports Car Specialists 482-9595.

MERCEDES 200, 1967, parfaite condition, 733-4068.

MERCEDES BENZ 1971, 250, coupé, couleur vert avec intérieur tan, tout équipé, comme neuve, échange accepté, termes faciles. Pour plus amples informations, 735-3585, D.K. Automobile.

MERCURY 1969 Marquis, tous servos, bas millage, comme neuve, peut financer, échange accepté. Pour plus amples informations, appeler 735-3585, D.K. Automobile.

METEOR 1966, 2 portes, hardtop, gros 6, automatique, bon mécanisme, 49,000 milles, radio, intérieur, extérieur propre, prêt pour hiver, $425, propriétaire, 384-4904.

METEOR 1967, sedan, deluxe, V-8, servo-direction, $675, 332-2285, membre IADA.

METEOR 1964, V-8, très bonne condition de marche, $250. 727-5759.

M.G.B., 1964, radio, toit neuf, excellente condition, $400, 384-4431.

M.G.B. 1966, modèle décapotable, en très bonne condition mécanique et carrosserie, prendrait échange et financerait 769-4545, J.P. Gauthier Auto.

M.G.B., 1971, 2,000 milles, $2,500. 931-5208.

M.G.B. 1968, propre, parfait ordre, 670-6328 après 6h.

MONTEGO "2 portes hardtop" 1969, 30,000 milles vérifiés. Tout comme neuve. 302 V-8, automatique, servo-direction, servo-freins, etc. Entièrement vérifié par un concessionnaire autorisé Montego. Cette voiture impeccable doit être vue. Pour rendez-vous veuillez appeler Circuit Mercury, 325-3381, 325-3382.

MONTEGO Cyclone 1970. 429 C.I.D., 4 vitesses Hurst, etc. Vérifiée par un concessionnaire Montego. Echange accepté. Aucun acompte. Circuit Mercury, 325-3381, 325-3382.

MOTEURS et transmissions reconstruits ou usagés, pour toutes sortes d'autos et camions, 526-2931.

MUSTANG 1969, G.T. stéréo, 351, servo-freins, disques-freins, 256-1811.

MUSTANG 1968, 38,000 milles, très bonne condition A-1, très propre, particulier, 767-7293.

MUSTANG, 1969, 2 portes, hardtop, V-8, servo direction, freins, radio, 25,000 milles, parfaite condition, dames propriétaire, $1,750, I.A.D.A. 331-3078.

MUSTANG 1967, 2 portes, Hardtop, fastback, automatique, radio, servo-freins, roues de Magnesium, prendrait échange et financerait, 769-4545, J.P. Gauthier Auto.

NEW YORKER 1968, 2 portes, hardtop, en excellente condition, peinture d'origine. RENAULT CANADA 735-1331

OCCASION unique, Oldsmobile, 1969, Delta 88, moteur 455 po. cu., excellente condition, téléphoner entre 8 et 4 heures et 7 et 11 heures, 738-0453.

OLDSMOBILE, 1968, excessivement propre, 40,000 milles, appeler après 6 h., 374-1374.

OLDSMOBILE Delmont 68, propre, valise électrique, dégivreur arrière, 255-5475, soir.

OLDSMOBILE, 1968, Delta, 88, 4 portes, hardtop vitres électriques, tout servo, pneus neufs, 35,000 milles, ultra propre, $1350, 332-1388, I.A.D.A.

OLDSMOBILE 1969, Delta Custom, 4 portes, hardtop, gold, vinyle, équipée, 27,000, $1,700. 733-9807, marchand garanti.

OLDSMOBILE 72 modèle 98, voiture de démonstration. Tout équipée avec air conditionné, voiture du président Cooke Toledo Motors, 769-5501.

OLDSMOBILE 1969 hardtop 2 portes, servo-freins-direction, radio, automatique, pneus blancs. Concessionnaire G.M., $2,195., E. Robert, 526-4471.

OLDSMOBILE 1970 Delta 88, 4 portes, hardtop, tout équipée, avec air conditionné, garantie de la manufacture. Appeler M. Jean Bastien, 332-3850, Le Salon Ford.

OLDSMOBILE 1966, Delta 88, décapotable, tout équipée, prendrait échange et financerait, 769-4545, J.P. Gauthier Auto.

PARTICULIER, Falcon de Luxe, 1966, 39,000 milles, propre, $450. 728-9448.

OLDSMOBILE, Delta, 1966, 4 portes, hardtop, tout équipée, excellent, 663-2686.

OLDSMOBILE Delta, 88, 1967, hardtop, équipée, propre, $775, 387-7748.

PARTICULIER, COMET FORD 1964, AUTOMATIQUE, 4 PORTES, $200, APRES 6 H., 522-5560.

PARTICULIER, Pontiac 1966, Laurentian, automatique, servos, 3600, dame, $650, 735-4938.

PEUGEOT 1970, sedan, 204, très bas millage, comme neuve, radio, transmission standard, 933-5861, membre IADA.

PARTICULIER Peugeot 1970, Barracuda 1971, 336-6957.

PARTICULIER, Mustang 1968, fastback, équipée au grand complet, peinture métal flake, vral beau bijou. A qui la chance? 679-4989.

PEUGEOT 1968, modèle 404, $375. RENAULT CANADA 735-1331

PLYMOUTH 1969, sedan V-8, automatique, servo-direction, freins, très bonne condition, 288-6947, membre IADA.

PLYMOUTH 1968, automatique, pneus neufs, $895, $25 comptant, $37 mois. 387 0494, vendeur en gros.

PLYMOUTH, Fury 3, 1970, hardtop 4 portes, toute équipée, toit vinyle, très bas millage, parfaite condition. 932-2601, membre I.A.D.A.

PLYMOUTH "Fury II" 1968, 2 portes hardtop. Entièrement équipée. Tout dans un état superbe. Entièrement vérifiée par concessionnaire qui peut accepter votre échange et voir au financement. Aucun acompte. Circuit Mercury, 325-3381, 325-3392.

PLYMOUTH 1966 très bonne condition, besoin d'un moteur, vitesses au plancher. $250, 622-2604.

PONTIAC 1964, Grand Prix, automatique, très bonne condition, 667-6393.

PONTIAC, Laurentian, 1970, servo-freins-direction, très propre, 389-0375.

PONTIAC 1970, Laurentian, 2 portes, hardtop, équipée (350), hivérisée, propre, 21,000, $1,850. 342-0411, marchand garanti.

PONTIAC 1969 sedan Laurentian, V-8 tout servo. 747-4639, MEMBRE IADA.

PONTIAC 1969, hardtop, 2 portes, V-8, tout servo, vinyle, parfait partout, raisonnable. 332-2044, membre IADA.

PONTIAC Grand-Prix 1969, prix spécial $2,650. Tél. 273-3754.

PONTIAC Parisienne, 1965, 8 automatique, tous servos, bon mécanisme, bons pneus, $250, 4520 Boyer.

RAMBLER American 1968, automatique, 6 cylindres, 2 portes, excellent, 681-3773.

RAMBLER sedan, 8 cylindres, 1964, moteur 40,000, très bon état. Après 5 p.m., 388-7585.

RAMBLER Ambassador, 1967, hardtop, automatique, radio, accessoires, sièges baquets, console, $675. Obligé vendre. 521-8458.

RAMBLER American 1967, dame, très propre, bonne condition, $550. 737-3382.

RENAULT DE 1965 A 1972

RENAULT 12-TL, excellente condition, 1 seul propriétaire. $1,775.
RENAULT 10, 1970, manuelle, couleur vert pour $1,300.
RENAULT 8, 1968, manuelle, en excellente condition pour $700.
RENAULT 10, 1968, automatique, en excellente condition, pneus Michelin, cuirette. Pour $800

Toutes ces voitures sont garanties 100%. Aucun comptant. Financement sur les lieux. RENAULT CANADA 735-1331

RENAULT 16, 1972, automatique, bas millage, voiture d'exécutif. RENAULT CANADA 735-1331

RENAULT R-16 1970. Modèle de luxe avec radio AM-FM et pneus radiaux. Très bien entretenues. Vérifiée par concessionnaire qui peut accepter votre échange et voir au financement. Aucun acompte requis. Circuit Mercury, 325-3381, 325-3382.

RENAULT 10, 1970, 27,000 milles, excellente condition, $925, 626-8175.

RENAULT 1963 à 1972. Tous modèles. Automatique, standard. Au Pavillon de l'Auto, 7665 Lacordaire, 259-6981.

RENAULT, R-16, Citroën et Fiat, bon prix, bon état. 676-9011. RENAULT CANADA 735-1331

TOYOTA 1970, Mark II, 2 portes, fastback, vitre teintée, pneus Michelin, radio, bas millage, 1 seul propriétaire, financement sur les lieux, accepterais échange. RENAULT CANADA 735-1331

RENAULT 12 TL, 1972, voiture de démonstration, rabais appréciable, prendrait échange et financerait, 769-4545, J. P. Gauthier Auto.

RENAULT R-8 1968, condition parfaite, pneus Michelin neufs, un seul propriétaire, $695 ...à discuter. Arbour Auto Laval Ltée, 700 Boul. des Laurentides, Pont-Viau, 667-2711.

RENAULT 1970, R-10, de luxe, automatique, 16,000 milles, original partout, conduite prudemment, $1050, 332-3048, I.A.D.A.

ROVER 1967, 7C 2000, en excellente condition, 1 seul propriétaire, meilleure offre, financement sur les lieux. RENAULT CANADA 735-1331

RENAULT-16, 1970, excellente condition, particulier, faut vendre, 622-1411.

STATION WAGON, 1971, Mercury Marquis, air climatisé, équipée, 8,000 milles, 334-6302.

THUNDERBIRD 1970, LANDAU, 4 PORTES NEO-CABRIOLET, TOUT EQUIPEE, AIR CONDITIONNE, 18,000 MILLES, $3,500. PARTICULIER. 341-3159.

TORINO, 1971, 2 portes, hardtop, V-8, servodirection, freins, toit vinyle, 13,000 milles, état neuf $2,450, 331-3078, I.A.D.A.

TORINO 500 1971, 2 portes, hardtop, garantie 12,000 milles de la manufacture. Echange et termes acceptés. Demander M. Andy Stockdale, 332-3850 Le Salon Ford.

TOYOTA 71, original 14,000 milles, prendrait échange et financerait 769-4545, J. P. Gauthier Auto.

TOYOTA 1969, Corolla, station-wagon, prix à discuter. RENAULT CANADA 735-1331

TOYOTA Corolla Sprinter Fastback, 969, bas millage, très bonne condition, conduite par dame, 842-3081.

TRIUMP 1969 Spitfire, bas millage, excellente condition. 658-6623, vendeur.

URGENT
Ambassador 1966, 6 cylindres, automatique, moteur et les freins entièrement revisés, pneus et batterie neufs, médecin quittant Canada sacrifie pour $550, intermédiaire s'abstenir 843-6563 après 6 h.

VALIANT 1969, sedan, servo, excellente condition, 849-2921, membre IADA.

VALIANT 1966, convertible, automatique, 6, radio, $650, Auto-Agent, 931-4519.

VENDS cause départ: Renault 16, TS-70, 20,000 milles, excellent état, comme neuve, pneus Michelin, AM-FM. Après 6 heures, 488-0715.

VOITURES Sport décapotables et sedan à compter de $795. Appeler Sports Car Specialists, 482-9596.

VOLKSWAGEN, 1966 à 1971, différents modèles, tous très propres. En bonne condition. Prix à discuter sur chacune. ARBOUR AUTO LAVAL LTEE, 700 Boul. des Laurentides, Pont-Viau, 667-2711.

VOLKSWAGEN 1969, Fastback, (1600) standard, excellent état. Dame conductrice. 843-8402 Membre IADA.

VOLKSWAGEN fastback, 1966, mécanisme A-1, 7 pneus sur Rims, freins-disques, muffler, batterie neufs, $600. Après 6 h 30 p.m., 626-4446.

VOLKSWAGEN 1972, tous les modèles en stock, choix de couleurs, livraison immédiate, pneus à neige, avec crampons GRATUITS. 2 ans ou 24,000 milles de garantie écrite. Allons vous chercher. ARBOUR AUTO LAVAL LTEE, 700 boul. des Laurentides, Pont-Viau, 667-2711.

VOLKSWAGEN 1966, très propre, mécanique A-1, $475. après 6h. 381-0183.

VOLKSWAGEN 1970, "van vitré", très propre, mécanique A-1, radio, bien chaussée, vaut la peine d'être vue et d'être essayée. Prix à discuter. ARBOUR AUTO LAVAL LTEE, 700 boul. des Laurentides, Pont-Viau, 667-2711.

VOLKSWAGEN 70, modèle 1600, de Luxe, radio, Blaupunkt, Am-Fm, stéréo, comme neuve, faut voir, terme et échange accepté, 527-8273, vendeur.

VOLKSWAGEN 1500, 1968, propre, 18,000 milles, bon ordre. $775. 727-3463.

VOLKSWAGEN neuves et usagées. Demander Guenther Miller 274-5471. Métro Rosemont.

VOLVO usagée, plus haut prix d'allocation pour votre Volvo. 658-6623.

VOLVO 71, coupé sport, automatique, vitesses, injection, mag wheels, stéréo, AM-FM, stéréo, verte. 521-1255, 353-9012.

VOLVO 1971, station-wagon, modèle 145. En parfaite condition, FM-Stéréo multiplex, couleur grise avec intérieur rouge. Appeler M. Bottol 747-9811, Montréal Toyota.

VOLVO 1969 automatique, Volvo 1970 standard, condition A-1, vendeur 658-6623.

VOLVO 1972, choix de couleurs, bon prix. Maurice Héroux, 766-4122.

'69 VOLVO 142 GT, parfaite condition, garantie, 523-1122.

'70 VOLVO 122 S, en parfaite condition, garantie, termes faciles 523-1122.

VOLVO 1970 122S, 26,000 milles, peinture originale. 658-6623. Vendeur.

VOLVO 1970, 142-S, propre, bonne condition, prix discutable, 681-7007; 336-1580.

VOLVO 1966, 122-S, a peu roulé, pneus Michelin, radio, excellente condition. 931-2184.

VOLVO 1970, 142-S, 13,000,m, parfaite condition, après 1h. $1,900. 322-0119.

VOLVO "144S", 1970, 4 portes, automatique, custom, radio, comme neuve, accepterais échange, mode de financement si désiré. Circuit Mercury 325-3381, 325-3382.

Béranger pris à partie pour l'échec du ski français

SAPPORO (AFP, PA) — Les Jeux olympiques auront permis de découvrir de nouveaux champions, mais ils auront aussi laissé dans leur sillage de grands vaincus.

En ski alpin, l'équipe française a subi une défaite tellement cuisante qu'en France, on s'interroge sur le sort de son directeur, Jean Béranger. Mais Béranger ne s'en fait pas outre mesure. Le tapage publicitaire ne le dérange aucunement.

"Les résultats de Sapporo n'auront aucune incidence sur mon attitude, a-t-il dit. Il m'appartiendra à moi seul, au printemps, à la fin des épreuves de la Coupe du Monde, de décider si je me retire ou si je continue. Je crois en outre savoir que je garde l'entière confiance du président Maurice Martel et de la Fédération française de ski.

"Il y a dix ans que je fais ce métier qui crée des problèmes de vie familiale. Je suis de loin le plus ancien entraîneur. Je me suis fait un nom qui m'a déjà valu des offres diverses qui me permettent d'envisager l'avenir en toute sérénité", a-t-il encore dit.

"Depuis que je dirige l'équipe de France, elle a remporté au total 26 médailles, dont une dizaine d'or. Je pense qu'il est difficile de se retirer sur le bilan négatif de Sapporo", a poursuivi Béranger, qui a ensuite tenté d'en analyser les raisons.

"Il y a eu un concours de circonstances très défavorable, avec les accidents des Rouvier, Russel, puis Macchi et Augert. D'autre part, depuis 10 ans que le ski français gagne, il fallait peut-être s'attendre, en étant réaliste, à ce nous traversions un jour une mauvaise période.

En conclusion, Béranger estimant qu'il y a toujours quelque chose de salutaire dans un échec, a déclaré voir la solution des problèmes qui se posent actuellement au ski français, et notamment au niveau des réserves dans l'équipe masculine, dans une amélioration des structures d'organisation.

A Sapporo, pendant ce temps, c'est sous une violente tempête de neige qui a transformé la ville en bourbier, qu'on a commencé à dresser le bilan des Jeux d'hiver.

Jamais encore dans l'histoire, des Jeux n'avaient coûté aussi cher, $700 millions environ, soit $630 millions pour la construction de routes, métro, égouts, immeubles, hôtels, en somme toute une infra-structure qui faisait défaut à Sapporo, et $70 millions pour les Jeux eux-mêmes. Ce gigantesque effort financier, soutenu par 16,000 personnes, devait toutefois assurer le succès des Jeux.

Sapporo a repris son petit train de vie.

Sapporo reprend graduellement son petit train de vie normal, mais Sapporo ne sera jamais plus la même. Le passage de la flamme olympique à l'anneau de vitesse de Makomanai lui a donné un nouveau visage, visage qu'elle a pu montré au monde entier par la magie de la télévision.

Un des personnages les plus controversés des Jeux, le président Avery Brundage, du Comité international olympique, n'est pas le seul à rêver d'un olympisme pur et de vouloir la disparition du ski.

En effet, Gudmund Schack, président du comité olympique danois, a déclaré que si les Jeux olympiques d'hiver continuent à avoir leur caractère "d'affaires mercantiles", il se fera partisan de leur suppression.

Actuellement, a-t-il ajouté, les usines de ski ont trop d'influence et il faudrait essayer de venir à bout de cette emprise. A son avis, le ski ne doit pas être le gagne-pain des concurrents des Jeux.

Pour les organisateurs ainsi que pour les participants actifs qui ont vraiment une profession et ne pratiquent le sport que comme amateurs, la situation actuelle n'est pas satisfaisante.

Schranz se retire

VIENNE, Autriche — (AFP-UPI) — Le skieur autrichien Karl Schranz se retire du sport actif! C'est ce qu'il a annoncé ce matin dans une lettre qu'il adressait au président de sa Fédération de ski alpin.

"L'affaire" Schranz se termine donc ainsi! Après 12 ans de compétition internationale, le "Loup d'Arlberg" est plus solitaire que jamais!

Eloigné des compétitions olympiques des Jeux de Sapporo, le vétéran skieur autrichien avait été suspendu, puis interdit de participer aux épreuves, frustré également de couronner, la chance aidant, une carrière somme toute bien remplie.

Schranz ne participera donc pas aux championnats du monde que l'Autriche devait organiser en 1972 (?).

Quant à Avery Brundage, président du CIO, il devait "remettre ça" à Sapporo et dire, concernant la suspension de Schranz: "Seuls les skieurs pouvant concourir à Sapporo étaient sur les pistes, ceux qui n'avaient rien à faire là avaient été priés de se retirer."

C'est ce que devait faire Schranz!

Depuis ce matin il s'est définitivement retiré de la compétition et du sport actif. Il a 31 ans.

Une autre ligue professionnelle...

SAPPORO (PC) — Selon un directeur finlandais, une ligue européenne de hockey professionnel pourrait bien naître d'ici trois ans.

Selon cet expert demeuré anonyme à sa demande, quelqu'un en Europe devra faire la première démarche qui aboutira à la confrontation de clubs européens et nord-américains afin de déclarer un vrai champion mondial.

La ligue européenne comprendrait au début deux clubs de Suède, un de Finlande, un de l'Allemagne de l'Ouest et un de la Grande-Bretagne, ce dernier comptant de nombreux Canadiens.

Il y aurant absence des pays du Rideau de fer, l'URSS et la Tchécoslovaquie, car les Communistes ne croient pas au professionnalisme.

La déclaration du directeur finlandais a été ensuite confirmée par Thorvald Olsson, de Suède, voulant que le circuit européen débute en 1974-75.

"Attendez une nouvelle à ce sujet le mois prochain", a dit Olsson.

"Il y a 49 compagnies impliquées dans les négociations, soit beaucoup d'argent.

"Nous voulons affronter la ligue Nationale, nous voulons le meilleur hockey."

Suède

Olsson prétend que la Suède aligne la meilleure équipe amateur au monde, ajoutant que les Soviétiques et les Tchécoslovaques sont nettement des pros sous tout autre standard autre que celui de la FIHG.

Olsson prétend également que 12 joueurs suédois actuels pourraient évoluer dans le circuit porfessionnel européen.

Le Finlandais ne croit pas que le nouveau circuit puisse opérer en 1974.

"Les gens sont très intéressés à organiser un circuit professionnel en Europe, car c'est la seule façon de présenter de véritables compétitions internationales."

Il a ajouté que les Européens faisaient surtout des comparaisons entre les champions russes et les clubs de la ligue Nationale.

"On ne les opposera jamais, à moins de changer les règlements."

en bref

Les hommes forts au CEGEP

Les haltérophiles qui participeront aux Jeux du Québec, Hiver '72, se produiront au gymnase du **Cegep du Vieux Montréal** au cours de la fin de semaine du 25 au 27 février. Environ 90 concurrents provenant de 11 des 15 régions du Québec sont censés y participer.

Les Américaines à Toronto le 26

L'équipe féminine de badminton des Etats-Unis affrontera celle du Canada le 26 février, à **Toronto**, dans un match qui décidera quelle formation ira affronter les championnes inter-zones (les Japonaises) à **Tokyo**, en juin.

Rosburg saute au 4e rang

Le golfeur **Bob Rosburg**, vainqueur de l'omnium de golf Bob Hope dimanche, a sauté du 18e rang à la 4e place du classement des gains des joueurs en touchant une bourse de $29,000. **Grier Jones**, qui a touché $4,278 avec une septième place, a pris la première place à **George Archer** avec des gains totalisant $52,522.

Toujours plus vite

Une nouvelle **Ferrari** de formule Un est actuellement en préparation dans les usines de Maranello, à Modene. Ce nouveau modèle 312 B-3, dont le rendement serait supérieur à la 312 B-2, pourrait être aligné dans les prochaines épreuves du championnat du monde.

"Mudcat" revient-il?

Le lanceur vétéran **Jim "Mudcat" Grant**, qui a fait un stage peu prolongé avec les Expos et qui a été congédié sans condition par les Athletics d'Oakland l'automne dernier, a accepté l'offre des Indiens de Cleveland de la ligue AMéricaine et il se présentera à leur camp d'entraînement. Grant, 36 ans, sera agent libre, toutefois. Il a débuté avec les Indiens en 1958.

Patrick rappelé par les Seals

Les Golden Seals de la Californie ont rappelé l'ailier droit **Craig Patrick** de leur filiale de Baltimore tandis que le joueur de défense **Ken Baird** a été envoyé aux Seals d'Oklahoma City de la ligue Centrale afin de faire place à Patrick.

Enquête sur la L.N.H.

Une enquête sera faite sur les méthodes de gérer et les façons de procéder dans la ligue Nationale de hockey. C'est du moins ce qui a été signifié au directeur de l'exécutif de la LNH Brian O'Neill.

Cette enquête est tenue par les magistrats de la loi anti-trust des Etats-Unis et elle débutera quelques jours après le repêchage des responsables de la fameuse Association mondiale de hockey.

On se souviendra que Neil Shayne avait intenté une poursuite de $33 million contre la ligue nationale qui lui avait refusé une franchise pour le Long Island alors que l'Association mondiale vient de la lui accorder.

C'est le procureur général des Etat-Unis, division de la loi anti-trust qui est chargé de l'enquête.

Parmi les questions qui seront posées on devrait faire allusion aux contrats signés par les joueurs.

Une campagne qui n'en est pas à son début puisque déjà sept ligues sportives dans les Etats-Unis ont été soumises à cette enquête.

Pour le titre

Le Mexicain **Ricardo Arredondo** mettra son titre mondial des légers juniors à l'enjeu dans un combat qu'il livrera au Japonais **Yoshiaki Numata**, le 15 avril, dans une ville japonaise qui n'a pas encore été choisie.

Nouvel exécutif chez les Maple Leafs

Les Maple Leafs de Notre-Dame-de-Grâce, de la Conférence Métropolitaine de football junior, se sont donné un nouvel exécutif... **Jos Torino** a alors été élu président de l'équipe. **Wayne Beeby**, président exécutif, **Don Smith** et **Tony Milles**, vice-présidents, **Normand Bronlee**, trésorier et **Vic Paquette**, gérant général... **Mike Gibbons**, ex-joueur des Alouettes, occupera à nouveau la saison prochaine le poste d'instructeur chef.

TRÈS TRÈS BAS PRIX



sur rénovation de maison

MAINTENANT EN VIGUEUR CHEZ SERVICE DE RÉNOVATION MÉTROPOLITAIN À DES PRIX QUI VOUS CONVIENNENT

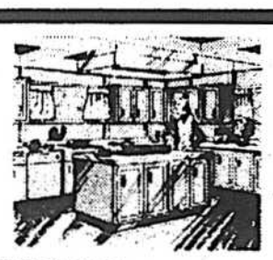
TOUS TRAVAUX ENTIÈREMENT GARANTIS 100%

Estimation gratuite aucune obligation

Aucun compétiteur n'est en mesure de nous surpasser.

GRATIS BELLE CHEMINÉE ÉLECTRIQUE avec toute salle de jeu (comprenant chaufferette 500 watts)





CUISINES
Voici maintenant l'occasion de transformer votre cuisine pour répondre aux besoins de votre femme. Elle vous en sera tellement reconnaissante
de $500. à $1500.
maintenant moins 20%



SALLES DE BAINS
Finie l'attente à la porte de la salle de bains le matin! Profitez de cette offre et faites installer une salle de bains supplémentaire pour vous.
de $700. à $1700.
MAINTENANT MOINS 20%



RAJOUT DOMICILAIRE
Ajoutez ces pièces qui vous manquent et épargnez les milliers de dollars qu'il vous en coûte pour emménager dans une maison plus vaste et vous embarquer dans une hypothèque plus grosse et à taux plus élevé. Nos prix incluant finition intérieure et extérieure. Consultez nos experts maintenant.
10 x 15 RÉG. $3,900.
MAINTENANT $3,100.00

NOUS FAISONS TOUS LES TRAVAUX

CE PRINTEMPS, QUELLE AMÉLIORATION DÉSIREZ-VOUS?
NOUS FAISONS TOUS TRAVAUX

- ☐ salle de jeu
- ☐ cuisine
- ☐ garage
- ☐ chambre dans grenier
- ☐ menuiserie
- ☐ revêtement aluminium
- ☐ rajout
- ☐ salle de bains
- ☐ mansarde
- ☐ toiture
- ☐ travaux de béton
- ☐ fenêtres aluminium
- ☐ peinture
- ☐ nettoyage

APPELEZ MAINTENANT 482-0600

SERVICE de RÉNOVATION MÉTROPOLITAIN

mhs

1er PAIEMENT JUIN '72 JUSQU'À 15 ans pour payer

MONTRÉAL

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch. net
Abitibi	9715	$8¾	8⅜	8½	ç ⅛
Alcan	5145	$20	19¾	19⅞	+ ⅛
Algoma St	300	$14	14	14	— ¼
Anglo—Cn	200	$5	5	5	— ¼
Aquitaine	4400	$25	24½	24½	— ¼
Argus C pr	100	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
Asbestos	1175	$27	26¾	27	— ⅜
Atl Sugar	900	$7	6⅞	6⅞	— ¼
Bank Mtl	3480	$34⅛	21¾	21¾	— ⅛
Bank NS	2425	$37⅛	36¾	36¾	— ⅜
Banq CN	2970	$16¼	16¼	16¼	
Bq Deprg	727	$17⅜	17¼	17¼	
Bq Pv Can	2205	$16⅜	16¼	16⅜	
Bell Canad	7974	$46	45½	46	+ ½
Bell A pr	100	$52¼	52¼	52¼	— ¼
Bell B pr	150	$53⅜	53½	535	— ⅛
Bombrdier	620	$8¼	8¼	8¼	
Border C	200	$9¾	9½	9½	— ½
BP Oil Gas	800	575	570	570	—10
BP Can	500	$13⅞	13¾	13¾	— ⅜
Brascan	2497	$21⅛	20⅜	21⅛	+ ½
BC Phone	113	$64¼	64¼	64¼	+ ¼
Brinco	600	$5¾	5¾	5¾	
CAE Ind	100	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
Calgary P	810	$27¼	27⅛	27¼	— ⅛
Calgary5.40p	75	$98	98	98	+6
Can Cem L	224	$49½	49½	49½	
C Arena	15790	$15¼	14⅜	15⅛	+ ⅜
Cdn Brew	3475	$8⅜	8⅜	8½	+ ⅛
C Im	4249	$29⅜	28¾	28¾	— ¾
CIL	200	$15½	15½	15½	
C Int Pw	935	$27	27	27	— ⅛
C Intrurb p	100	$9	9	9	+½
C Marconi	1200	310	310	310	+5
CPI pr	450	$25½	24⅞	24⅞	— ⅝
CPInve w	100	350	350	350	
Canron	700	$22	21¾	21¾	— ½
CPLtd	4505	$15	14¾	14¾	— ¼
Celanese	2025	$5⅝	5⅜	5½	
Cent Dyn	400	95	95	95	+9
Charter Ind	100	165	165	165	

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch. net
CHUM B	1000	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
Cominco	3050	$26¼	26	26	— ⅛
C Holiday I	900	$13⅜	13¼	13⅜	+ ⅛
Con Bldg	8400	225	225	225	—15
Con Bath	1200	$8¾	8⅝	8¾	— ⅛
CText	300	$5½	5½	5½	
Cons Gas	156	$19½	19½	19½	— ⅛
Copind	100	465	465	465	+15
Cr Fonc	200	$69	69	69	— ¼
Crush Int	2000	$20	20	20	— ¼
Distl Seag	4561	$33½	33	33¼	+ ⅜
Dome Pete	300	$30¾	30⅝	30¾	— ¼
D Bridge	1159	$25¾	25¾	25¾	+ ¼
D Coal pr	400	$27	27	27	
D Corset	100	$6¼	6¼	6¼	— ¼
Dofasco	200	$25⅞	25⅞	25⅞	— ¼
Dom Glass	158	$12¾	12¾	12¾	
Dom Store	630	$15	15	15	
D Textile	110	$23	23	23	+ ¼
Domtar	940	$13⅜	13¼	13¼	— ⅛
Domtar pr	250	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Du Pont	125	$25¾	25½	25¾	— ¼
Dupuis A	625	$7	7	7	
Elec Knl	1300	$5⅝	5⅜	5⅜	ç ⅛
Enamel A	300	$5¾	5¾	5¾	— ¼
Fal Nck	200	583	83	83	+ ¾
Fin Coll	3471	$20⅛	20	20	
Fraser	125	$14	14	14	+1½
Fulcrum	3000	$5	5	5	
Genstar L	1320	$14⅜	14½	14½	— ¼
Grey Cmp	200	230	230	230	—5
Grissol F	600	$8⅜	8⅜	8⅝	
Gulf Can	1675	$26⅝	26¼	26½	+ ⅜
Home A	700	$33⅜	33½	33½	+ ⅛
Huds Bay	760	$21¼	21	21	— ⅜
H Bay Co	1400	$19½	19⅜	19½	— ⅛
HB Oil Gas	250	$42¾	42¾	42¾	— ¼
Husky Oil	1252	$16	15⅞	16	+ ¼
IAC	2485	$21¾	21⅜	21¾	
Imp Oil	6121	$30⅝	29⅞	30⅝	+ ⅞
Imasco Ltd	125	$21¼	21⅛	21⅛	+ ⅛
Int Nickel	4935	$33⅛	325	32¾	+ ⅛

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch. net
Int Util	6546	$49⅛	48⅛	49⅛	
Intpr Pipe	75	$31¾	31¾	31¾	
Inv Grp A	2650	$10¾	10½	10¾	+ ¼
Inv G p	1200	$23¼	22½	23¼	+1
Ivaco	500	$15¾	15¾	15¾	— ¼
Koffler	4700	$18	18	18	+ ¼
Labatt pr	450	$24½	24½	24½	
Lau Fin	300	$13	13	13	+ ⅛
La Veren	590	$9	8¾	9	+ ½
Lob Co A	500	$6	6	6	— ⅛
Lob Co B	4500	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
Loeb M	500	365	365	365	+5
Maclarn A	125	$17	17	17	
MB Ltd	450	$27⅜	27	27	— ¼
Martim E	100	$35	35	35	+2½
Maritime	1489	$25	24⅝	25	+ ⅜
Mass Fer	1120	$13¾	13⅜	13¾	ç ¼
Micrsyst	2 35	$7¼	7	7	— ¼
Miron a	100	$5¼	5¼	5¼	— ¼
Mitch A	400	$15⅜	15⅜	15⅜	— ⅛
Mitch B	500	$7½	7⅜	7½	+ ½
Molson A	2000	$22¾	22⅝	22⅝	— ⅛
Mnt Trst	1100	$20½	20	20½	
Moore	600	$43	43	43	
Morse B	50	$34½	34½	34½	— ½
NB Tel	200	$15½	15⅜	15⅜	
Noranda	1540	$36¾	36⅜	36½	— ⅛
Nor Ctl G	2655	$14	13⅞	13⅞	— ⅛
Oshawa A	150	$13½	13½	13½	+ ⅛
Pac Pete	250	$30⅞	30⅜	30⅜	— ⅛
Pancan	400	$15¾	15¾	15¾	+ ⅛
Placer	500	$26⅛	26½	26⅝	+ ⅛
Power Corp	26875	$7⅛	6⅞		
Pow C S pr	9575	$10¼	10	10¼	+ ⅛
Prem Cb	2600	$15½	15¼	15½	+ ⅛
Price Com	1550	$7⅞	7¾	7¾	— ¼
Provigo	150	$7⅝	7⅜	7⅝	— ⅛
Que Tel	465	$16	16	16	+ ¼
QueT 620	300	$16	16	16	+1
Rapid D	7850	$10½	10¼	10⅜	— ⅛
R Dat Pr	500	$10½	10¼	10¼	— ¼
Readers D	500	$12⅜	12¼	12⅜	+ ⅛
Rothman	100	$19¼	19¼	19¼	
Rothm B p	100	$23	23	23	+ ½
RoyalBan9	1545	$32⅝	32⅜	32⅜	— ⅛
Royal Trst	420	$40	39¾	40	+ ¾
St L Cem A	400	$38	38	38	
Scot Lasal	1145	$10	9¾	10	+ ⅛
Scotts	200	$16¾	16¾	16¾	— ⅛
Shell Can	1800	$35¾	35	35¾	+ ⅛
Sh l w	700	$16	15½	16	— ⅛
Sher Wm	125	$16	16	16	
Simpsons	400	$24¾	24⅝	24⅝	
Simpsons S	125	$32	32	32	
Southam	400	$21¾	21¾	21¾	+ ¾
Steel Can	2225	$29½	29¼	29½	+ ¼
Steinbg A	1630	$25	24¾	25	+ ⅛
Sup Elec	1000	345	335	340	—5
Texaco	675	$42½	42½	42½	ç ¼
Tor Dm Bk	500	$34	34	34	— ⅝
Tr Can PL	1925	$40¾	40⅜	40½	— ⅛
Trimac	800	$8¾	8¾	8¾	+8⅝
Trizec Crp	2280	$21	21	21	
Tr G C	148	$24¼	24¼	24¾	
Ultrmar	3646	$8¼	8	8¼	+ ¼
Velcro	1675	$18	17½	18	+ ¼
Wajax	300	$17¼	17⅛	17⅛	+ ⅛
Walk GW	3510	$46½	46¼	46¼	+ ⅛
Webb Knp	2000	40	40	40	+2
Weldwod	100	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅜
Westcst	1985	$29¾	29½	29¾	+ ½
Wcoat wt	200	$10½	10½	10½	
Weston	200	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ⅜
Zellers	1675	$16¼	155	16¼	+ ¾

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch. net
Kraftco					1.77
A-B					
Kresge .50	55	98⅜	97½	98½	+ ¼
Kroehl .20g	6	35	34⅛	35	+ ⅜
Leasco	142	22⅛	21⅜	21⅝	+ ⅛
LehPC .40	91	19½	18⅞	19⅜	+ ⅜
LibMcN	16	6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
LiggM 2.50	56	55¾	55⅛	55¼	— ¾
Ling	247	13⅜	13⅜	13½	
Litton .69f	225	25¼	24¾	25	— ⅛
Lock A	242	12	11⅝	11⅞	+ ⅛
Loews 1.04	61	49¼	48¾	49⅛	+ ⅛
LukenStl .10e	6	20¼	20⅛	20¼	+ ⅛
M-N					
Macy	36	43¼	43	43	— ⅜
Mgnvx 1.20	270	49⅞	49⅛	49¼	+ ¼
Manpow .72	1	33⅞	33⅞	33⅞	
Marath 1.60	209	30⅜	29¾	30⅜	— ⅛
Marcor .80	304	30⅞	30¼	30⅝	+ ⅛
MartM 1.10	184	21⅜	21⅛	21⅜	— ¼
MascoCp .16	56	37⅝	37	37⅜	
MassF	27	13⅞	13¾	13⅞	+ ⅛
McDon	50	88½	87¼	88½	+1
McDD .40b	132	40¼	39	39	—1⅛
McGE 1.40	x68	37½	36½	37½	+1⅛
McGr .60	66	17⅜	17	17¼	— ⅛
McIntr	z410	78½	76	76	—2
Memrx	253	36¾	35¾	35⅞	+ ⅛
MGM	32	20⅞	20⅜	20⅞	+ ⅜
MMM 1.85	154	137½	136¼	136⅜	— ⅝
Mobil 2.60	149	53⅛	52¾	53	+ ¼
MohkD	424	21¾	20⅜	21⅜	+1¼
Msant 1.80	89	49⅞	49¼	49¾	+ ⅛
Motria .60	181	94¼	92¼	94¼	+2¾
Nabisco 2.20	95	60	59½	59⅞	+ ¼
NatCan .45	105	16⅜	16	16⅛	— ⅛
N Cash .72	298	32¾	31⅝	31⅞	— ½
NDist .90	135	17¼	16⅞	17	
Nat Gen .20	97	27⅞	27½	27¾	
NGypS 1.05	213	19¾	18⅝	19⅜	+ ¾
NatStl 2.50	34	43½	43⅛	43¼	+ ⅛
NatTea .80	37	13⅜	13¼	13¼	— ⅛
Natom .25	1240	72⅞	68⅝	71½	+3¾
Newmt 1.04	497	29⅜	29½	29½	— ⅛
NiaMo 1.10	92	16⅝	16¼	16⅝	+ ⅜
NA Rk 1.40	x61	35	34⅞	34⅞	+ ¼
Norgt	21	5⅞	5⅝	5¾	
NwstAir .45	74	44⅜	43¾	44	— ½
NortS 1.371	77	65⅞	65⅝	65⅞	
O-S					
Occidt .50	767	13⅛	12⅝	12⅝	— ⅛
OlinCp .88	67	18¾	18½	18½	— ⅛
OutbMar 1	244	48½	47¾	48⅛	+ ⅛
OwenC .78	12	54⅜	54	54	— ½
PacGE 1.64	103	29½	29¼	29¼	— ¼
PanA	679	15½	15	15⅜	+ ⅜
PenCn	100	47⅜	47¼	47⅜	+ ⅛
Penney 1.04	72	71	70⅝	70⅞	
Pennzo .80	193	21⅞	21⅛	21¼	— ⅜
PepsiCo 1	64	72⅛	71⅜	72	ç ¼
Pfizer .60a	250	39⅜	38¾	38¾	— ¼
PhelD 2.10	325	39⅜	38⅛	39⅜	+ ⅜
PhilMr 1.24	133	73¾	72⅜	73½	+ 1⅛
PhilP 1.30	714	30⅜	30	30⅛	+ ⅝
Pitstn .60b	142	47	45⅞	46⅞	+ ⅜
Polroid .32	760	110¾	102⅜	108	+4⅞
ProcG 1.50	81	87⅛	86¾	86¾	— ¼
Plmn 2	31	47⅜	47¼	47⅜	+ ⅛
Ralst .70	50	38⅜	38¼	38½	+ ¼
Raythn .60	55	44½	44¼	44¼	— ⅛
RCA 1	413	41⅞	41⅛	41⅝	+ ¼
Reich .20	78	12½	12⅛	12½	+ ⅜
RepSt 1	45	22½	22⅜	22⅜	— ⅛
RetailCred 2	81	45⅜	45	45⅜	+ ⅝
Revere	185	16	15½	16	+ ⅛
RexCh 1.50	7	40⅜	40⅜	40⅛	+ ⅛
RichM 1	32	76	75⅛	75½	+ ⅜
Ronsn .20b	10	8	7⅞	7⅞	
RCCola .56	48	31¾	30½	31¼	+ ¾
RoyD 2.09g	269	37⅛	36¾	37⅛	+ ⅜
Safew 1.30	132	39¼	38⅞	39¼	+ ⅜
StReg 1.60	66	39¼	38¾	39	
SaFel 1.60	61	32⅞	32⅝	32⅝	— ⅜
Schlbg 1.40	21	159¼	157⅝	159¼	ç1½
SCM	82	18⅛	17¾	18	+ ¼
ScottP .50	209	16⅜	16	16⅛	— ⅛
SrsR 1.40a	222	103¼	101⅞	103	+1¼
ShellO 2.40	67	50¼	49⅞	50⅛	+ ¼
ShellTr 1.45g	1	33½	33½	33½	— ½
Simmn .80a	63	37½	37⅜	37⅜	— ⅛
Singer 2.40	x61	86⅞	86½	86⅝	+ ¼
SkilC .20g	80	29⅛	28½	28½	+ ⅜
SmithA 1.40	17	50¾	50½	50⅝	
Smith KF 2	66	58¼	57¼	58¼	+ ⅜
SouPac 2	45	48⅛	47¾	47¾	— ¼
SouRy 3.20	99	86	85¼	86	— ½
SpryR .15e	186	36¾	36⅛	36½	+ ⅜
StdBr 1.66	33	46¾	46⅜	46⅜	+ ⅛
StOCal 2.90	416	57½	57	57⅜	+ ¼
StdInd 2.39	165	67⅜	67	67⅜	+ ⅛
StdNJ .95e	331	76⅞	76½	76¾	+ ¼
StdOh 2.70	70	86	84¼	85⅜	+ ½
SterlDr .83	81	50½	50	50⅜	— ⅛
StewW 1.85	18	38	37⅞	38	+ ⅜
StudW 1.20	31	44	43¼	43¾	+ ½
SunOil 1b	7	49⅛	48⅞	48⅞	
Sunbrn .80	93	32½	31⅞	32¼	+ ¼
SuprO 1.40	43	217½	216½	216½	+ ¾
Swift .70	448	34⅞	33	34¼	ç2
T-Z					
Teledn .70t	134	25¼	24¾	25¼	+ ⅜
Tenco 1.32	257	26⅛	25¾	25¾	— ⅛
Txco 1.66	380	33½	33⅛	33½	+ ½
TexGS .60	235	18⅜	18⅛	18¼	+ ⅛
Textr .90	58	35¼	34⅞	34⅞	— ¼
Thiok .40	298	18¼	17¾	18¼	+ ½
Time 1.90	5	56⅝	56⅝	56⅝	+ ¼
Timkn 1.80	32	43¼	43	43¼	— ¼
ToolR 2.30t	479	55⅞	53½	55½	+2
TWAir	148	48⅜	47⅞	48	
transm .55	277	19⅜	19⅛	19½	+ ¼
Transctl	109	7¼	6¾	7¼	+ ½
TriC 1.52e	53	29⅞	29⅜	29¾	— ⅜
TRWInc 1	132	35½	34¾	35⅛	
TwntC	352	15¼	14⅜	15⅛	+ ⅜
UALInc	235	46⅛	45⅜	46⅛	+ ½
Un Carb 2	141	44¾	44½	44⅝	— ⅛
UOilC 1.60	153	32	31½	32	+ ⅛
UPacif 2	323	62½	61¾	62	— ⅝
UAir 1.80	158	35¼	34⅞	34⅞	— ⅜
UnCp .5Cg	45	10	9¾	9¾	— ⅛
UnFin Cal	43	11¾	11¼	11¾	+ ⅜
UnNucir	88	14⅛	13¾	14	+ ¼
US		Gyps			1.50
	x121	29	28¼	28¾	— ⅛
USSmlt 1	21	24⅝	24⅛	24⅜	+ ⅛
USStl 1.60	150	33	32⅜	32¾	+ ⅛
UnivO	28	16⅞	16¾	16¾	+ ⅛
Vorna	122	29⅝	28¾	29⅛	— ⅛
WarL 1.30	82	83⅜	83	83	— ½
WUnion 1.40	383	48½	46⅜	48⅜	+2⅜
WstgEl .94	188	45	44½	44⅝	— ⅛
WhlbFry					.06g
	1107	8⅜	7⅞	8⅜	+ ⅜
WheelP Stl	20	17	16⅜	16⅞	+ ¼
WhitC .40b	54	22¼	21⅞	22	
WhteMt	20	28	27¾	27⅞	— ⅛
Xerox .84	273	134⅞	132½	134½	+2
YngsSD 1.20	9	17⅜	17⅜	17⅜	
Zenith 1.40	203	43½	43¼	43½	

americaine

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch. net
AllArt	102	5⅞	5⅜	5¾	+ ¼
Amco In	50	14⅛	13¾	14	+ ¼
Barnes E	5	13⅝	13½	13½	
Brascan 1	131	21⅛	20⅜	21	+ ⅝
CampCh	15	6 7-16	6 3-16	6 3-16	— ¼
C Javin .44f	23	9¾	9⅝	9⅝	— ⅛
CnCdnF	2	1 1-16	1	1 1-16	+1-16
Creole 2.60a	12	24	23⅞	24	
CwnCP 1.18f	17	30½	29¾	30¼	+ ¾
DCA Dev	5	10⅞	10¾	10¾	— ⅛
Dome Pet	203	32½	30⅛	31¾	+1½
FlitDyn .01g	84	27⅞	24⅞	26¾	+1½
Hofmind	4	23¼	2⅝	2⅝	— ⅛
Hygrad F	50	30½	28¾	30⅜	+1⅞
ImpOil .60a	121	30½	29¾	30½	+ ⅞
NewPk	96	4¾	4¼	4½	— ⅛
PeelEl	9	17⅞	17⅞	17⅞	
PEPI Inc	5	28¾	28¼	28¼	— ¼
Plantind	25	15¼	14¾	14¾	— ⅛
Relil 2.20	y200	44	43½	44	+ ⅞
ScurryRain	10	17⅛	16⅞	17	+ ⅛
Syntex .40	78	86¾	86	86	
Teletr .86t	24	26⅛	25⅞	26	+ 1
UnAircPd .30	4	9¼	9⅛	9¼	
UnAsb .07	16	4¾	4¾	4¾	
WorkWr .60	5	16¼	16	16¼	+ ¼
WrHarg	49	1 7-16	1 5-16	13⅛	

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Acro Fd	1.31	1.44
Adanac	2.24	2.45
A.G.F. Special	3.33	—
All Cdn Com	8.59	9.39
All Cdn Div	9.59	10.48
All Cdn Ven	3.92	4.29
American Growth	6.63	7.28
Andreae Equity	4.83	5.28
Associate Investors	5.78	5.84
Beacon Growth	6.95	7.31
Beaubran	46.83	50.85
Canada Growth	5.84	6.48
Canagex	10.32	11.16
Cdn Gas Energy	14.03	15.42
Cdn Invest Fd	5.02	5.51
Cdn Scudder Fd	20.80	20.80
Cdn Sec growth	5.24	5.76
Cdn S. A. Gold Fd	5.46	5.97
Cdn Trusteed	5.03	5.52
Champion Mutual	8.40	9.18
CSM Japan Fd	9.57	10.52
Capital Growth	10.11	10.98
xChase Fd	11.82	12.92
Commonwealth Intl	14.19	15.59
Commonwealth Intl Lev	3.75	4.12
Commonwealth Venture	7.01	7.70
xCompetitive Capital	7.50	8.22
Corporate Investors	5.95	6.50
Corporate Inv St Fd	5.10	5.57
Dominion Compound	5.90	6.41
xDreyfus	12.97	14.02
Eaton Viking	5.45	5.93
Entrepa Investment	6.37	7.00
Exec Fd Cda	6.06	6.64
Exec Inv Intl	3.19	—
xFidelity Trend	26.58	29.05
Fonds Collectif A	6.73	7.35
Fonds Collectif B	5.79	5.97
Fonds Collectif C	9.16	10.02
Fonds Desjardins A	4.28	—
Fonds Desjardins B	4.42	—
Fonds P.E.P.	3.89	4.23
Fraser Growth	3.29	3.62
Gis Compound	10.70	11.76
Gis Income	3.85	4.23
Growth Equity	7.12	7.82
Growth Oil and Gas	29.96	—
Guardian Growth	9.42	—
Harvard	7.17	7.86
Industrial Growth	6.73	7.40
InvestorsGrowth	11.96	13.07
Investors Intl Mutual	7.80	8.53
Investors Japanese	5.83	6.37
Investors Mutual	5.72	6.25
Investors Retirement	5.02	5.49
Keystone Cda	8.25	9.05
xKeystone Cust S-1	21.14	23.17
xKeystone Cust S-4	6.15	6.74
xKeystone Cust K-2	6.70	7.34
xKeystone Polaris	5.27	5.76
xLexington Research	16.31	17.83
Magna Carta	1.54	1.66
xManhattan	5.56	6.08
Maritime Equity	3.32	3.63
Marlborough	5.30	5.80
Mutual Accumulating	5.73	6.30
Mutual Bond	10.88	11.96
Mutual Growth	5.76	6.33
Mutual Income	5.16	5.67
Natrusco	14.56	15.16
Natural Resources	7.06	7.72
N.W. Equity	7.09	7.79
N.W. Financial	4.85	5.33
N.W. Growth	6.08	6.68
xOne William Street	16.88	16.88
xOppenheimer Fd	9.39	10.26
Pacific Dividend	6.23	—
Pacific U.S.	5.06	—
Pension Mutual	8.22	9.01
xPerformance Plus	1.48	—
Prov Stock Fd	6.15	6.72
P.H. and N. Fd	15.41	15.72
Planned Resources	4.46	4.90
Provident Mutual	7.34	8.03
Prov Stock Fd	6.13	6.71
xPutnam Growth	11.66	12.74
Radisson	2.51	—
Regent Growth	9.49	10.43
Regent Venture	4.48	4.92
Royfund	6.16	6.42
Sav Int Pret et Rev	6.72	7.39
Sav Inv am Pret	9.95	10.93
Scudder NA Fd	10.14	10.14
Spec	10.78	11.78
Taurus	3.32	3.65
xTech	7.85	8.56
Timed Investment	8.22	—
United Accumulative	5.32	5.85
United Horizon	3.48	3.82
United American	2.46	2.70
United Venture	4.41	4.85
Universal Savings Equity	7.94	8.73
Western Growth	6.75	7.42
Xanadu	3.65	4.00
York Fd of Cda	4.71	5.12

x—Fonds americain

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch. net
INDUSTRIELLES					
Ahed Music	300	455	450	455	+5
Amb Db	2000	65	62	62	
Am Met	800	180	170	180	+10
Aquabl	300	315	315	315	+5
Belg Stand	740	$15⅜	15¼	15⅜	
Berncam	850	$8⅛	8⅛	8⅛	
Corn Hold	1130	170	155	170	+5
Comodor	100	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅛
Crawfd Al	8200	365	325	350	+25
Davis Ds	200	150	150	150	+10
Deltan	3200	$7⅜	7½	7⅝	
Delt Pan	2220	175	175	175	—15
Domco	109	$6½	6½	6½	+ ¼
Hubb Dyr	650	$13	12½	12½	+12
Int Atlas	820	20	20	20	—5
Profley	500	210	200	200	—5
Reprox	1000	75	75	75	—20
RRD	600	400	400	400	
RRD wts	250	30	30	30	+10
S Law D	800	80	80	80	—10
St Mauric	3000	105	105	105	+40
SXL Div	850	$9¾	9½	9¾	
SMA Inc	400	110	105	110	+5
Spart Air	1000	52	50	50	—3
Supack	200	350	350	350	—50
Unican Sec	1200	405	400	405	+10
Whiterk	300	$14¾	14¾	14¾	
PETROLES					
MINES					
Abcourt	1000	35	35	35	+5
Acroll Ltd	500	55	55	55	+1
AIS	1350	620	600	620	
Alax Min	2095	19	19	19	+2
Ameran	2000	7	7	7	+1½
Amos	4500	17	16	17	
Arno	675	5	5	5	
Atl Tung	9500	17	14½	14½	—3½
Avilla	24250	46	42	46	+4
Baker Tic	2100	42	42	42	—2
Bellechs	500	6	6	6	
Bruneau	500	10	10	10	
Burnt Hill	3020	19	19	19	—1
Cadillac Ex	4000	207	205	205	—9
Candex	16000	26	23	23	—2½
Can Keeley	1200	4½	4½	4½	
Cdn Mag	500	18	18	18	—2
Cannon	1000	7

la presse

Informations étrangères

CAHIER E

MONTREAL, MARDI 15 FEVRIER — 88e ANNÉE — No 5

9,000 mineurs britanniques marchent sur le Parlement après avoir dit "non" à Heath

LONDRES (UPI, AFP, Reuter) — Aux cris de "Heath dehors" et brandissant des drapeaux noir et rouge, une foule d'environ 9,000 mineurs, dont plusieurs étaient accompagnés de leurs femmes, ont tenté de prendre d'assaut l'auguste Chambre des communes, à l'issue d'une manifestation qui les avait réunis près de la Tour de Londres.

Après un début de panique, les forces de l'ordre se sont rapidement ressaisies et ont réussi à fermer les portes de l'entrée principale avant que les manifestants ne réussissent à s'engouffrer en masse dans la salle des Communes.

Finalement, après de sérieuses bousculades, la police a laissé entrer les manifestants par petits groupes, sans qu'il y ait eu d'incidents graves ni d'arrestations.

Plus tôt dans la journée, le premier ministre Heath avait demandé au puissant Trades Union Congress (TUC) d'inciter les 280,000 mineurs en grève à reprendre le travail et à retirer leurs piquets de grève devant les centrales thermiques et électriques. Les chefs syndicaux ont répondu "non".

La grève, qui a plongé la Grande-Bretagne dans sa pire crise industrielle depuis 46 ans, a déjà réduit au-delà de 1,500,000 ouvriers au chômage en plus de priver des millions de logis de chauffage et d'électricité.

Après avoir conféré avec M. Heath qui l'avait convoqué, M. Victor Feather, secrétaire général du TUC, a déclaré que s'il était le chef des mineurs, il refuserait de reprendre l'ouvrage.

Les grévistes n'ont jusqu'ici modifié en rien leurs positions et n'ont tout au plus que réduit légèrement le nombre des piquets devant les centrales.

Des centaines de mineurs, accompagnés de leurs dépendants, ont paradé aujourd'hui dans les rues de Londres en criant: "Dehors, Heath, dehors Heath". Des centaines de policiers ont été mobilisés pour veiller au maintien de l'ordre.

Le président du syndicat des mineurs, M. Joe Gormley, affirme "que la bataille est gagnée. Car même s'ils enlèvent les piquets de grève, ils n'ont plus de charbon pour alimenter les centrales".

Sombre prédiction

M. Gormley faisait allusion à la remarque faite la veille au soir devant la Chambre des communes par M. John Davies, ministre du Commerce et de l'Industrie, selon laquelle la totalité des usines et des maisons ou appartements particuliers sera sans courant et sans ressource énergétique d'ici à deux semaines si la grève continue jusque-là.

Cette sombre prédiction n'empêche pas le parti travailliste et M. Feather d'imputer au gouvernement la responsabilité de la crise, ou plutôt de son aboutissement. "Si le gouvernement avait traité d'urgence le conflit des mineurs, il y a deux ou trois semaines, le pays aurait fait l'économie de beaucoup d'ennuis", a dit le secrétaire général du TUC.

Dans la soirée, M. Edward Heath devait recevoir sir John Partridge et M. William Adamson, les deux principaux dirigeants de la Confédération des industries britanniques. En début de journée, il avait conféré avec les ministres de l'Intérieur, de l'Emploi, du Commerce et de l'Industrie, ainsi qu'avec le président de la Chambre des communes.



téléphoto PA

Ils dirigeront la campagne de Nixon

Le procureur général des Etats-Unis, M. John Mitchell, a démissionné aujourd'hui de son poste pour prendre la direction de la campagne de M. Nixon en vue de sa réélection à la Maison Blanche en novembre prochain. Il y a deux semaines, un autre membre du cabinet Nixon, M. Maurice Stans, secrétaire au Commerce, avait aussi démissionné pour devenir le trésorier de la campagne de Nixon. Le président a désigné M. Richard Kleindienst, sous-ministre de la Justice, pour succéder à M. Mitchell. Ci-dessus, M. et Mme Mitchell (à gauche) et M. et Mme Stans sont photographiés au cours d'un banquet républicain, la semaine dernière.

Les familles des victimes boycottent l'enquête sur le "dimanche sanglant"

LONDONDERRY. (AFP-Reuter) — Les familles des 13 morts du "dimanche sanglant" de Londonderry ont annoncé, hier soir, qu'elles boycotteraient l'enquête de lord Widgery que le gouvernement britannique a chargé de faire toute la lumière sur cette tragédie.

Lord Widgery est arrivé hier en Irlande du Nord et a immédiatement ouvert des enquêtes préliminaires à Coleraine, municipalité située à 28 milles de Londonderry. Il présidera des enquêtes officielles la semaine prochaine afin de découvrir exactement ce qui est arrivé quand les 13 citoyens catholiques de Londonderry ont été tués à la suite de la manifestation du dimanche 30 janvier.

"Nous voulons une enquête, mais elle doit être internationale", a déclaré l'avocat des familles des tués en précisant que ces dernières avaient envoyé des télégrammes au secrétaire général des Nations unies, à M. Lynch, premier ministre de l'Irlande du Sud, aux leaders des deux partis d'opposition à Westminster, MM. Harold Wilson et Jeremy Thorpe pour solliciter leur aide.

La ligue des droits civiques avait déjà annoncé hier qu'elle ne coopérerait pas non plus à l'enquête de lord Widgery mais elle avait laissé entendre qu'elle était prête à aider les gens désirant témoigner à titre individuel.

Le père de l'une des victimes, M. James Wray, a déclaré qu'il n'irait pas témoigner à l'enquête instituée par Londres à moins de se voir servir un "subpoena".

"Personne ne peut me convaincre qu'un brigadier de l'armée britannique soit la personne qui convienne pour enquêter sur la conduite de l'armée britannique", a-t-il dit.

Lord Widgery a servi dans les forces armées au cours de la Deuxième Grande Guerre et porte le rang de brigadier.

Autres incidents

A Londonderry, un homme a été gravement blessé par une balle au visage au cours du dynamitage d'un hôtel pendant qu'on célébrait une noce. L'IRA revendique la paternité de cet acte de terrorisme. Par ailleurs, le corps d'un homme criblé de balles, découvert dimanche à la frontière de l'Irlande du Sud, a été identifié. Il s'agit d'une soldat de l'armée britannique, âgé de 19 ans. Ses assassins lui avaient recouvert la tête d'un sac de papier et sa bouche était scellée de sparadrap.

Moscou proteste contre le projet d'installation de bases américaines en Grèce

MOSCOU. (AFP, Reuter, UPI) — L'URSS a protesté aujourd'hui auprès de la Grèce et des Etats-Unis contre le projet d'installation en territoire grec de bases pour la 6e flotte américaine.

Dans une déclaration publiée à Moscou, le gouvernement soviétique donne l'avertissement que de telles initiatives de la part des USA "ne peuvent que provoquer une réaction correspondante" de la part de l'URSS.

Dans la capitale grecque le représentant de Moscou a révélé que son pays considère l'initiative américaine comme "un pas dangereux susceptible de conduire à des complications sérieuses." C'est ce que l'agence Tass affirme.

D'autre part, la marine des Etats-Unis considère que sa 6e flotte lui coûtera moins cher d'entretien en ayant ce port d'attache en Méditerranée.

Les observateurs, par ailleurs, tant les Nations unies que le Conseil de l'Europe et la Communauté européenne, estiment que l'aggravation de la crise gréco-chypriote pourrait avoir de sérieuses conséquences sur le plan mondial.

L'affaire chypriote

Les ambassadeurs des grandes puissances et des représentants d'organismes internationaux ont offert leur bons offices aux gouvernements grec et chypriote pour tenter d'apaiser la crise. On croit en Grèce que ces médiations, tout compte fait, ont de bonnes chances d'aboutir à un compromis.

Déjà le président Makarios, tout en repoussant catégoriquement le remaniement du gouvernement de Chypre, demandé par Athènes, aurait accepté de remettre aux "casques bleus" une partie des armes importées de Tchécoslovaquie. Mais il aurait exigé le rappel du commandant de la Garde nationale, le général Chralampoulos, ainsi que celui d'une vingtaine d'officiers grecs.

Moscou a précisé que l'initiative des Etats-Unis allait à l'encontre "des tendances qui se dessinent ces derniers temps" entre Russes et Américains.

On rappelle qu'en septembre dernier le général Grivas a contacté les autorités de chypre non officiellement afin de faire campagne en faveur de la réunion de l'île avec la Grèce. Le gouvernement chypriote l'accuse d'organiser des groupes subversifs.

Les B-52 reprennent leurs raids massifs en Indochine après une trêve de 24 heures

SAIGON (PA, UPI, AFP) — Après la trêve alliée de 24 heures, décrétée pour la fête du Tet, les puissants bombardiers B-52 de l'aviation américaine ont recommencé leurs bombardements massifs des objectifs ennemis tant au Sud-Vietnam qu'au Nord-Vietnam, au Laos et au Cambodge.

Selon des sources bien informées, un nombre indéterminé de B-52 dépêchés des Etats-Unis à Guam se sont joints à l'armada déjà en place en Indochine.

Le commandement américain a révélé que 251 sorties avaient été effectuées contre des objectifs sud-vietnamiens dans les 12 heures précédant le début de la trêve du Tet, lundi soir. D'autres raids ont également été effectués au Laos et au Cambodge.

La plupart des bombardements ont eu lieu au-dessus des zones de rassemblement et des routes d'infiltration ennemie depuis le secteur occidental de la zone démilitarisée, le long de la frontière laotienne, à travers la vallée de A Shau.

Pendant la trêve, les opérations américaines avaient été transférées au Laos et au Cambodge, le "cessez-le-feu" ne s'appliquant qu'au territoire sud-vietnamien.

Selon un communiqué du commandement américain, les raids continus de l'aube au crépuscule ont provoqué de 100 à 125 explosions, ce qui indique des coups directs contre des caches de munitions.

Cette recrudescence des bombardements massifs par les B-52 ont pour but de ralentir ce que les autorités militaires croient être une puissante offensive ennemie devant coïncider avec la visite du président Nixon à Pékin, la semaine prochaine.

Rencontre annulée à Paris

Dans la capitale française, les délégations des Etats-Unis et du Sud-Vietnam ont décidé de ne pas tenir de séance avenue Kléber cette semaine et de prendre "ultérieurement contact avec le "côté communiste" pour fixer la date de la prochaine séance.

C'est en raison des récentes activités de propagande tapageuse et calomnieuse du côté communiste, activités... incompatibles avec les négociations, que les délégations alliées ont pris la décision de contremander la séance prévue pour jeudi de cette semaine.

Le "Tet" fêté dans le calme

Les premières heures de la nouvelle année lunaire du "Tet" se sont déroulées sans incident majeur au milieu des importantes — mais, dans la capitale même, discrètes — mesures de sécurité qui avaient été prises pour parer à une éventuelle offensive ennemie.

Quatre heures avant la nouvelle année, soit le passage de l'année du cochon à l'année de la souris, les avions américains et sud-vietnamiens s'étaient posés pour une trêve de 24 heures. Par ailleurs, les forces du FNL observaient cette trêve depuis déjà 17 heures et doivent la respecter jusqu'à la première heure de vendredi.

Nixon consulte André Malraux

WASHINGTON (PA) — Après avoir ouvert plus grandes les portes au commerce avec la Chine communiste, le président Nixon a consulté à deux reprises un intellectuel français, l'écrivain André Malraux, qui connaît les leaders chinois que le chef de la Maison Blanche rencontrera la semaine prochaine.

Après un premier entretien de 80 minutes, hier, M. Nixon a reçu à dîner l'auteur de "la Condition humaine".

M. Nixon, en sus d'un banquet dans trois villes de Chine, visitera la célèbre muraille ainsi que d'autres lieux de l'ex-empire céleste.

Il quittera Washington jeudi de cette semaine. Il conférera avec Mao Tsé-toung et Chou En-lai, dont Malraux lui a parlé au cours de leurs tête-à-tête.

Les Londoniens en voient des étoiles

LONDRES. (UPI) — Durant ces dernières nuits, Scotland Yard a reçu plusieurs appels téléphoniques de Londoniens signalant avoir vu "d'étranges objets lumineux" dans le ciel de la capitale. Il s'agissait tout simplement d'étoiles. Comme l'a expliqué un "expert": "Avant les coupures d'électricité, on ne pouvait jamais voir clairement les étoiles en raison de la lumière intense que dégageait la ville."

Pékin relié par satellite

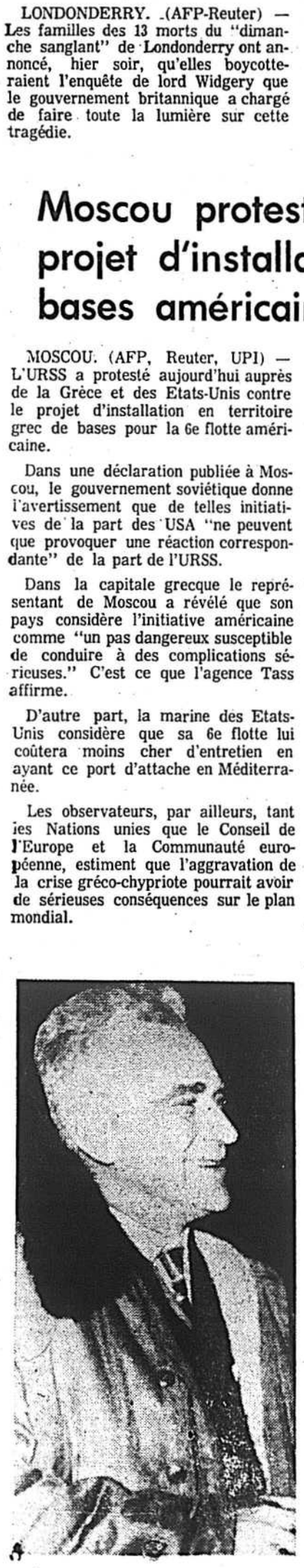
WASHINGTON (AFP) — Le satellite Intelsat-4 destiné à assurer la retransmission en direct des principales phases du voyage en Chine du président Nixon a commencé de fonctionner hier. Aux yeux des experts, il s'agit là sans doute d'un premier pas important vers l'élargissement et la modernisation des communications de la Chine avec les autres pays.

Un porte-parole de la compagnie des satellites de communications (COMSAT) a déclaré à l'AFP, peu après la mise en service d'Intelsat-4, que ce satellite "marche d'excellente façon". Il est doté de 5,000 circuits téléphoniques et de douze circuits de télévision en couleurs capables de fonctionner simultanément.

Placé à près de 36,000 kms d'altitude (22,300 milles) au-dessus du Pacifique central, ce satellite relie entre eux les stations de nombreux pays riverains du plus vaste océan du monde dont l'Australie, la Chine, la Corée, les Etats-Unis, le Japon et les Philippines.

Deux stations-relais américaines au sol sont aménagées à l'aéroport de Pékin et à Shanghai pour communiquer avec le satellite lancé le mois dernier du Cap Kennedy. Construites par "Hughes Co.", elles sont contrôlées par "Western Union International", à Pékin, et par "R.C.A.", à Changhai.

A propos, il paraît probable que le voyage présidentiel donne lieu à des conversations sur l'accès de la Chine populaire au réseau mondial "INTELSAT" auquel appartiennent les satellites du même nom.



Edgar Snow, sinologue réputé, meurt en Suisse

LEYSIN, Suisse (AFP, UPI, PA) — Edgar Snow, correspondant américain et expert des questions chinoises, est mort dans ce village de Suisse d'un cancer du pancréas. Agé de 66 ans, il avait été opéré il y a six semaines. Son épouse et sa fille se trouvaient à son chevet.

Snow avait séjourné en Chine dès 1928, alors qu'il n'avait que 23 ans. En 1929 le "Chicago Tribune" l'avait inscrit au nombre de ses collaborateurs.

Huit ans plus tard dans un livre, "Red Star Over China", il a raconté la Grande Marche de Mao Tsé-toung, lequel s'était d'abord réfugié au Yénan.

Il était lié d'amitié avec Mao et Chou En-laï, ainsi qu'avec d'autres Chinois. Durant de nombreuses années il a été le seul Américain persona grata en Chine.

Outre sa femme, Lois, Snow laisse deux fils, Sian et Christopher.

Mao avait dépêché à son chevet deux spécialistes et des infirmiers chinois. Les médecins ont atténué les souffrances du malade en lui administrant des sédatifs. Quand l'effet de ceux-ci cessait, le malade recouvrait toute sa lucidité.

Ironie du sort, Snow disparaît à quelque jours d'un événement historique qui couronne en quelque sorte l'oeuvre de sa vie: le rapprochement des Etats-Unis et de la Chine.

Ce grand journaliste était né en 1905 à Kansas City. Il avait fait des études universitaires à l'Université du Missouri.

Mme Sun Yat-sen, veuve du fondateur du Kuomingtang, lui avait, en Chine, remis une lettre destinée à Mao Tsé-toung dont la tête était alors mise à prix par Tchang Kaï-chek.

Les dirigeants chinois et Mao lui-même manifestèrent des égards particuliers à cet Américain qui a favorisé "une nouvelle politique en Extrême-Orient et dans le monde."

Snow avait prévu la visite de Nixon à Pékin.

